



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

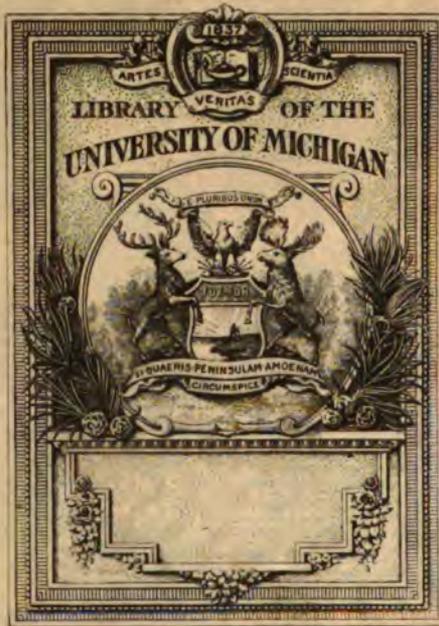
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

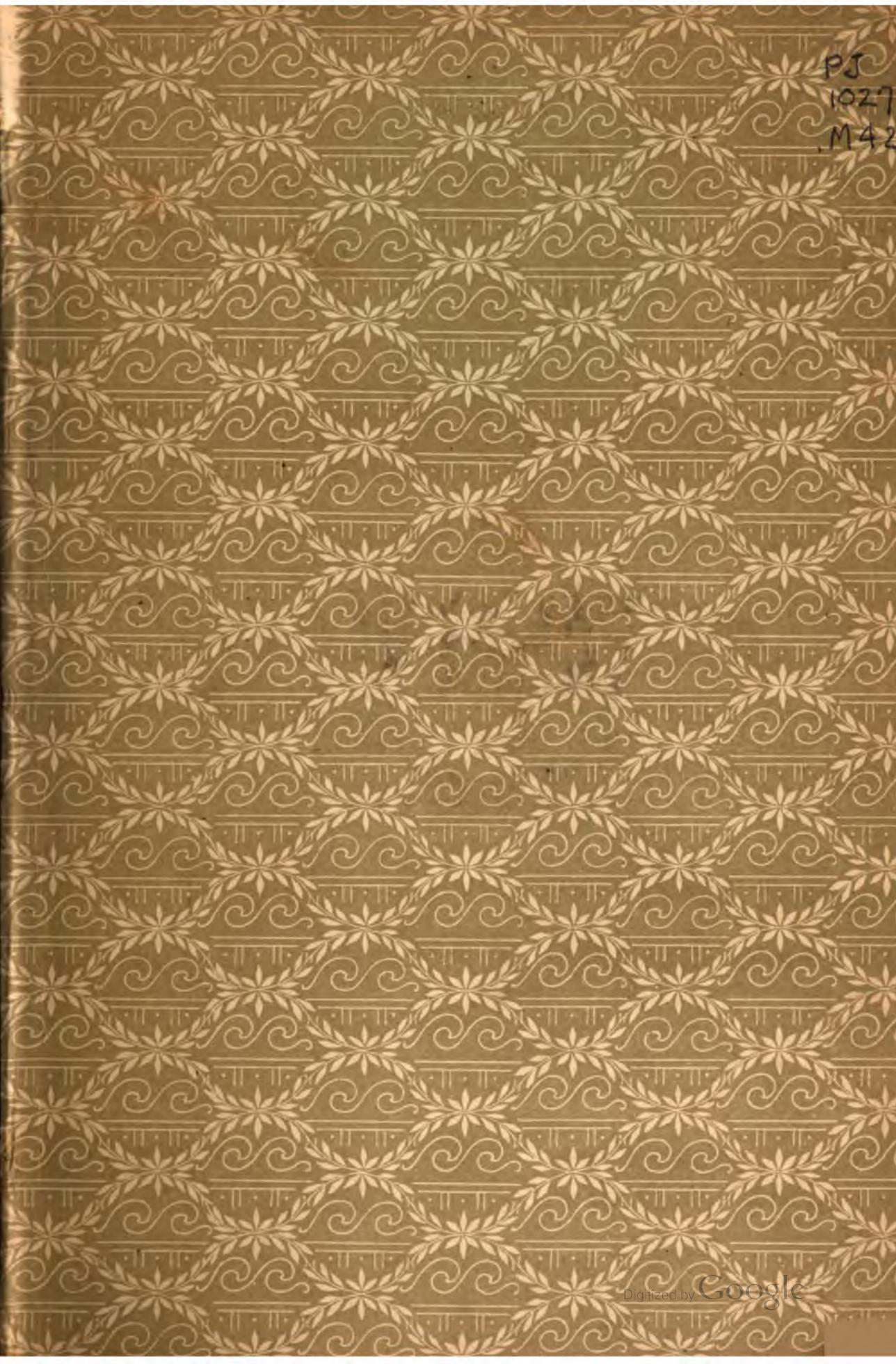
PJ
1027
.M42

BUHR 9


a39015 00033871 8b



PJ
1027
M42



ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

I.

PARIS.

MAISONNEUVE FRÈRES ET CH. LECLERC,

ÉDITEURS,

QUAI VOLTAIRE, 25.

**ÉTUDES
ÉGYP TIENNES,**

PAR

G. MASPERO,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

TOME PREMIER.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXVI.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

I

LIBRAIRIE MAISONNEUVE ET C^{IE}

QUAI VOLTAIRE, 25.

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

ROMANS ET POÉSIES

DU PAPYRUS HARRIS N° 500

CONSERVÉ AU BRITISH MUSEUM,

AVEC FAC-SIMILE, TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE,

PAR

G. MASPERO,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIX.

LE CONTE
DU
PRINCE PRÉDESTINÉ.

Le *Conte du Prince prédestiné* est l'un des ouvrages que renferme le papyrus Harris n° 500, récemment acquis par le British Museum. Il a été découvert et traduit en anglais par M. Goodwin¹, analysé rapidement par M. Chabas, d'après la traduction de M. Goodwin²; mais le texte égyptien n'a jamais été publié jusqu'à présent. MM. Maisonneuve et Leclerc en ont fait prendre par M. Mansell une photographie qu'ils m'ont remise, et d'après laquelle j'ai pu exécuter la transcription hiéroglyphique.

On dit que le manuscrit était intact au moment

¹ Lu le 4 mars 1874, à la Société d'archéologie biblique, publié bientôt après dans les *Transactions* de cette Société, t. III, p. 349-356, et dans les *Records of the Past*, t. II, p. 153-160. C'est M. Goodwin qui a donné au récit ce titre de *Conte du Prince prédestiné* (*Tale of the doomed Prince*), sous lequel il est connu dans la science.

² *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1874, p. 118-120.

de la découverte; il aurait été mutilé, quelques années plus tard, par l'explosion d'une poudrière qui renversa en partie la maison où il était en dépôt, à Alexandrie d'Égypte. On pense qu'une copie, dessinée par M. Harris avant le désastre, a conservé les parties détruites dans l'original; mais personne ne connaît pour le moment l'endroit où se trouve cette copie. Dans son état actuel, le *Conte du Prince prédestiné* couvre quatre pages et demie. La dernière ligne de la première, de la seconde et de la troisième page, la première ligne de la seconde, de la troisième et de la quatrième page, ont disparu en partie. Toute la moitié de droite de la quatrième page, à partir de la ligne 8 jusqu'à la ligne 14, est effacée ou détruite presque entièrement. Enfin la cinquième page, outre quelques déchirures de peu d'importance, a perdu sur la gauche le tiers environ de toutes ses lignes. Néanmoins, le ton du récit est si simple et l'enchaînement des idées si facile à suivre, qu'on peut combler la plupart des lacunes et restituer la lettre même du texte. L'écriture est d'ailleurs petite et rapide; elle se rapproche plus du type Anastasi I 348, de Leyde, que du type Sallier II ou Anastasi IV de Londres. Elle renferme un assez grand nombre de formes très-curieuses, souvent presque identiques aux formes démotiques, 3 pour , 3 en démotique, 7 pour , 7 en démotique, etc. J'inclinerai donc à placer sinon la composition du conte, au moins la rédaction du manuscrit, vers la fin ou le milieu de la XX^e dynastie au plus tôt.

On ne saurait trop admirer la science et l'habileté dont M. Goodwin a fait preuve en interprétant ce texte. La traduction que je propose diffère de la sienne par le détail : travaillant moins vite, j'ai pu laisser moins de lacunes à combler. La langue dans laquelle l'auteur anonyme a rédigé son œuvre est claire, aisée, presque triviale d'allure, très-propre à servir de sujet d'analyse aux débutants.

I.



Il y avait une fois un roi, — à qui ne naissait pas d'enfant mâ[le]. — Son cœur en fut tout attristé, — et] il [demanda] un garçon aux dieux. — Ils décré-

¹ Le début du Papyrus d'Orbiney donne une formule analogue, , peu distincte dans le fac-simile, mais bien reconnaissable sur l'original.

² Litt. : « un enfant aux dieux, en son lieu. » La lacune renferme les dernières lettres du mot , les premières d'un verbe de prière et, entre les deux, une courte formule de trois ou quatre mots au plus. Je me suis laissé guider dans la restitution par le sens général, et aussi par l'usage constant des contes populaires. La rhétorique des contes populaires veut, en effet, qu'un roi qui n'a pas d'enfant mâle s'en afflige avant de s'adresser à Dieu pour en avoir un. La locution , « étant son cœur mauvais », qu'on trouve à la ligne 5, remplit juste la lacune, une fois qu'on a réservé la place nécessaire aux lettres  de .

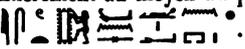


meure par le crocodile, — ou par le serpent, — voire par le chien ! » — Comme [l']entendirent les gens qui étaient avec l'enfant, — ils [l']allèrent dire à Sa Majesté, v. s. f. — [et] Sa Majesté, v. s. f. en eut le cœur tout attristé. — Sa Majesté, v. s. f. [lui] fit con[struire une maison] — élevée(?) sur la montagne, — garnie d'hommes et de toutes les bonnes choses du logis du roi, v. s. f., — car l'enfant n'en

¹ Le scribe avait d'abord passé  : il a ensuite intercalé ces deux mots dans l'entre-ligne.

² La préposition  a remplacé dans cette locution la préposition  plus usitée aux époques antérieures.  est l'origine de la préposition copte *NE*, avec.

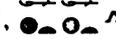
³ , « v. s. f. », est l'abréviation de la formule « *vie, santé, force* », que l'on met après le nom ou le titre des Pharaons.

⁴ La lacune est comblée presque entièrement au moyen du passage parallèle de la planche II, l. 4 : . La barre  de  est encore visible à la fin de la lacune. Le mot qui suit et qui terminait la ligne est malheureusement indéchiffrable : le contexte exige soit « *élevé sur la montagne* », soit « *donnant sur la montagne* ».



redire à Sa Majesté, v. s. f., — et Sa Majesté v. s. f. dit : — « Qu'on lui amène un jeune chien courant, — [afin qu'il ne] s'afflige [point]! » — Et on lui amena le chien.

Et, après que les jours eurent passé là-dessus, — quand l'enfant eut pris de l'âge — en tous ses

¹ Le mot  n'est ni dans Birch, ni dans Brugsch. Pierret (*Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 648) le donne, d'après E. de Rougé, avec la traduction *frémir* (?), dans la phrase :   (Lepsius, *Denkm.* III, 107 a). Ici l'épithète est appliquée à un chien, ce qui écarte le sens *frémir* et nous ramène au sens *courir*, indiqué par les déterminatifs  : « Toute contrée accourt à ton lever! », et « Qu'on lui amène un petit *coureur*, un jeune *chien courant* ». L'égyptien, d'ailleurs, a une racine  apparentée à , mais plus usitée. Le sens *tressaillir, être saisi de convulsion*, que  a dans le Papyrus d'Orbiney (pl. XVI, l. 8), vient probablement du sens *courir, sauter*, de .

² La restitution  est exigée par le sens et remplit exactement la lacune.

³ Les signes  sont inutiles au sens : ils ont été amenés



membres, — il manda à son père, — disant : « Al-
lons ! Pourquoi être comme les fainéants ? — Puisque
[je] suis destiné à un sort fâcheux, — [n']agirai-je
jamais selon ma volonté ? — Quant à Dieu, qu'il
agisse à sa volonté ! » — On lui [. . . . — donna]
toute sorte d'armes ; — [on lui donna aussi] son
[chien] pour [le] suivre ; — on le transporta à la

par le déterminatif que le scribe aura isolé du mot précédent
pour en faire un mot spécial : .

¹ Le mot à mot donne : « Pourquoi faire comme *les je reste assis* ? », en d'autres termes, « comme les *fainéants* ». J'ai déjà eu occasion de parler des substantifs formés par le verbe à la troisième personne singulier du présent ou du passé (*Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 80, note 1) : je reviendrai bientôt, dans un mémoire spécial, sur les substantifs formés par la première personne singulier du présent ou du passé.

² Un mot illisible.

³ Littéralement : « Ce que fait le dieu, soit fait ce qui est dans son cœur. »

⁴ Litt. : « On le transporta par eau. »

région orientale — et on lui dit : « Ah ! va où tu désires ! » — Son chien [était] avec lui : — il s'en alla selon son caprice, à travers le pays, — vivant des prémices de tout le gibier du pays. — Arrivé pour

¹ est traduit par Brugsch (*Dict.* p. 880) « ein Sandsteinblock, Sandsteinfelsen ». Chabas (*Mélanges égyptologiques*, 3^e série, t. II, p. 252) l'a trouvé dans un des papyrus hiératiques de Bologne et lui a donné le sens de *zone*, dans une phrase où il est question des dieux et des déesses du .

² Le scribe avait écrit après un mot qu'il a supprimé ensuite. Le manuscrit a en cet endroit une tache noire sous laquelle les signes effacés se voient encore à moitié : le de est en partie engagé dans la tache.

³ Litt. : « Il descendit le fleuve », c'est-à-dire « il remonta vers le nord ». Cf. pour ce sens de les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 72, note 1.

⁴ La restitution remplit exactement la lacune. On pourrait objecter que le prince, ignorant encore l'histoire de la princesse de Nabaranna, ne pouvait voyager avec l'intention de « voler vers elle ». L'auteur égyptien a cru pouvoir mettre par avance le lecteur dans la confiance de ce qui allait se passer. C'est ainsi que dans le Roman des deux Frères, les magiciens de Pharaon, tout en ignorant l'endroit précis où est la femme que Pharaon convoite, envoient des messagers vers toutes les contrées et recommandent spécialement qu'on donne une forte escorte au messager qui se rendait à la Vallée du Cèdre, comme s'ils savaient que là résidait la fille des dieux.

[femme. » — H] leur dit : — « S'il vous plaît, je ferai une prière aux dieux (?) — et j'irai m'envoler avec vous. » — Ils allèrent s'envoler comme [c'était] leur occupation de chaque jour, — et le prince se tint éloigné pour voir — et la figure de la fille du chef de Naharanna lui plut. — Or, après que [des jours] eurent passé là-dessus, le prince s'en alla pour

¹ Le premier signe du verbe ne m'est pas connu. Je ne l'ai rencontré qu'une autre fois au cours de mes études dans le Papyrus de Berlin n° 1, l. 74 (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 83 et 84, note 1). Le mot qui sert de complément au verbe est à moitié détruit. L'ensemble de la phrase semble indiquer que le prince, avant d'entreprendre l'opération qui doit lui donner la main de la princesse, demande la permission de réciter une prière ou de prononcer une évocation magique.

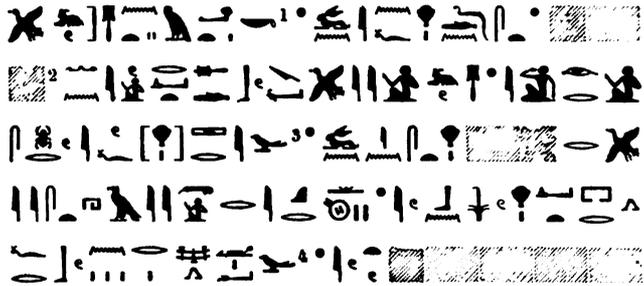
² Goodwin a vu dans ce membre de phrase une allusion à la servante de la princesse. Il est bien certain que le manuscrit porte « la face », suivi de surmonté d'un point, comme c'est la règle presque générale dans notre manuscrit. Le dernier mot de la phrase est indéchiffrable. Je l'ai traduit conjecturalement par « lui plut ».



fant!» — Le prince dit : — « Moi, je suis l'enfant d'un officier de cavalerie du pays d'Égypte. — Ma mère mourut, — mon père prit une autre femme. — Elle se mit à me haïr, — et moi je me suis enfui devant elle. » — Le chef lui donna sa fille pour femme; — il lui donna [une maison, des vassaux], des champs, aussi des bestiaux, [et] toute sorte de bonnes choses.

Or après que [les jours] eurent passé là-dessus, — le jeune homme dit à sa femme : — « Je suis prédestiné à trois destins : — le crocodile, — le serpent, — le chien. » — Elle lui dit : « Qu'on tue [le chien]

¹ Les débris de signe qu'on voit en cet endroit correspondent exactement à la forme hiératique du groupe , tel qu'il est donné



qui t'appartient. » — Il lui dit : — « Je ne tuerai pas mon chien, — que j'ai élevé quand il était petit! » — Elle [craignit(?)] pour son mari beaucoup, beaucoup, — et [elle] ne le laissa plus sortir seul. — On — la terre

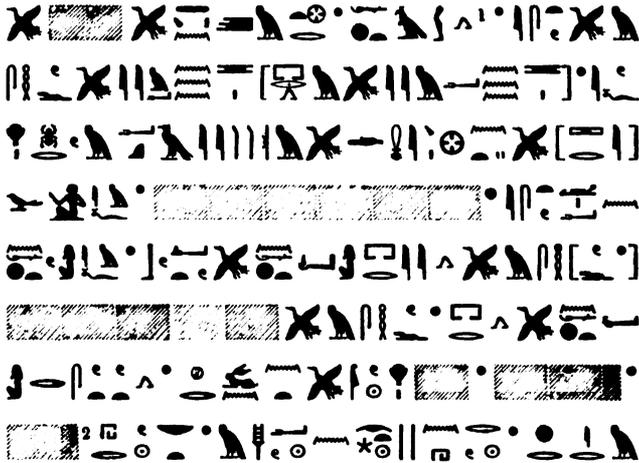
quelques pages plus haut (pl. III, l. 12), dans l'histoire de Thoutii et du prince de Joppé, avec  pour déterminatif.

¹ Litt. : « Qui est devant toi. »

² Un mot illisible.

³ Litt. : « J'ai fait *devenir* lui quand il était petit. »

⁴ Le mot à mot serait : « Il () ne le () faisait pas sortir au dehors », ce qui pourrait s'interpréter : « Le prince ne laissait pas sortir son chien dehors », peut-être pour empêcher que la princesse ne fît tuer la bête clandestinement. Toutefois, à cette époque,  avait perdu sa voyelle finale, et se prononçait , ce qui explique pourquoi on trouve : 1° , d'ordinaire pronom féminin, employé souvent comme variante non vocalisée de ; 2° , d'ordinaire pronom masculin, employé comme variante graphique de , pronom féminin. A l'époque démotique  n'est plus qu'une variante de  féminin. Je pense donc qu'ici  n'est, comme dans bien d'autres endroits, qu'une variante abusive de  et se rapporte à la princesse : « Elle ne le (, le prince) laissait plus sortir seul. »

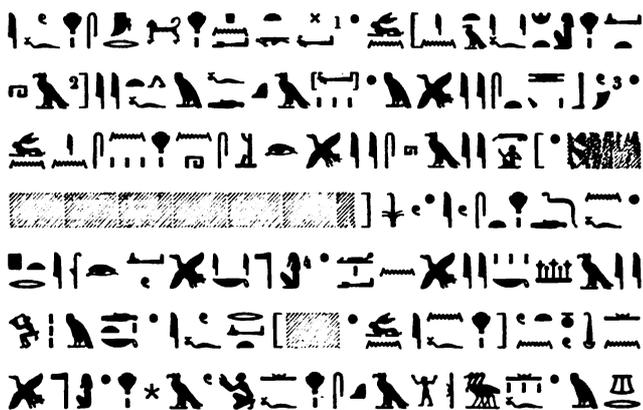


d'Égypte pour se promener çà et là(?). — Or voici le crocodile du lac [sortit du lac] — et il vint au milieu du bourg où était le prince. — [On l'enferma dans un logis] — où il y avait un géant. — Le géant ne laissait point sortir le crocodile, — [et quand] le crocodile [dormait], — le géant sortait pour se promener. — Et quand le soleil se [levait, — le géant rentrait dans le logis, — et cela,] tous les jours, — pendant un intervalle d'un mois deux jours.

¹ Goodwin traduit «to catch birds.»  signifie au propre *courir après* . . . , puis, par dérivation, *parcourir* . . . *courir à travers le pays*. La lacune empêche qu'on ne puisse donner un sens précis au passage de notre texte où ce mot se rencontre.

² Toute cette partie du texte est trop mutilée pour qu'on puisse en restituer la lettre exacte ou en donner autre chose qu'une traduction conjecturale.

𓆎𓆏𓆐𓆑𓆒𓆓𓆔𓆕𓆖𓆗𓆘𓆙𓆚𓆛𓆜𓆝𓆞𓆟𓆠𓆡𓆢𓆣𓆤𓆥𓆦𓆧𓆨𓆩𓆪𓆫𓆬𓆭𓆮𓆯𓆰𓆱𓆲𓆳𓆴𓆵𓆶𓆷𓆸𓆹𓆺𓆻𓆼𓆽𓆾𓆿𓇀𓇁𓇂𓇃𓇄𓇅𓇆𓇇𓇈𓇉𓇊𓇋𓇌𓇍𓇎𓇏𓇐𓇑𓇒𓇓𓇔𓇕𓇖𓇗𓇘𓇙𓇚𓇛𓇜𓇝𓇞𓇟𓇠𓇡𓇢𓇣𓇤𓇥𓇦𓇧𓇨𓇩𓇪𓇫𓇬𓇭𓇮𓇯𓇰𓇱𓇲𓇳𓇴𓇵𓇶𓇷𓇸𓇹𓇺𓇻𓇼𓇽𓇾𓇿𓈀𓈁𓈂𓈃𓈄𓈅𓈆𓈇𓈈𓈉𓈊𓈋𓈌𓈍𓈎𓈏𓈐𓈑𓈒𓈓𓈔𓈕𓈖𓈗𓈘𓈙𓈚𓈛𓈜𓈝𓈞𓈟𓈠𓈡𓈢𓈣𓈤𓈥𓈦𓈧𓈨𓈩𓈪𓈫𓈬𓈭𓈮𓈯𓈰𓈱𓈲𓈳𓈴𓈵𓈶𓈷𓈸𓈹𓈺𓈻𓈼𓈽𓈾𓈿𓉀𓉁𓉂𓉃𓉄𓉅𓉆𓉇𓉈𓉉𓉊𓉋𓉌𓉍𓉎𓉏𓉐𓉑𓉒𓉓𓉔𓉕𓉖𓉗𓉘𓉙𓉚𓉛𓉜𓉝𓉞𓉟𓉠𓉡𓉢𓉣𓉤𓉥𓉦𓉧𓉨𓉩𓉪𓉫𓉬𓉭𓉮𓉯𓉰𓉱𓉲𓉳𓉴𓉵𓉶𓉷𓉸𓉹𓉺𓉻𓉼𓉽𓉾𓉿𓊀𓊁𓊂𓊃𓊄𓊅𓊆𓊇𓊈𓊉𓊊𓊋𓊌𓊍𓊎𓊏𓊐𓊑𓊒𓊓𓊔𓊕𓊖𓊗𓊘𓊙𓊚𓊛𓊜𓊝𓊞𓊟𓊠𓊡𓊢𓊣𓊤𓊥𓊦𓊧𓊨𓊩𓊪𓊫𓊬𓊭𓊮𓊯𓊰𓊱𓊲𓊳𓊴𓊵𓊶𓊷𓊸𓊹𓊺𓊻𓊼𓊽𓊾𓊿𓋀𓋁𓋂𓋃𓋄𓋅𓋆𓋇𓋈𓋉𓋊𓋋𓋌𓋍𓋎𓋏𓋐𓋑𓋒𓋓𓋔𓋕𓋖𓋗𓋘𓋙𓋚𓋛𓋜𓋝𓋞𓋟𓋠𓋡𓋢𓋣𓋤𓋥𓋦𓋧𓋨𓋩𓋪𓋫𓋬𓋭𓋮𓋯𓋰𓋱𓋲𓋳𓋴𓋵𓋶𓋷𓋸𓋹𓋺𓋻𓋼𓋽𓋾𓋿𓌀𓌁𓌂𓌃𓌄𓌅𓌆𓌇𓌈𓌉𓌊𓌋𓌌𓌍𓌎𓌏𓌐𓌑𓌒𓌓𓌔𓌕𓌖𓌗𓌘𓌙𓌚𓌛𓌜𓌝𓌞𓌟𓌠𓌡𓌢𓌣𓌤𓌥𓌦𓌧𓌨𓌩𓌪𓌫𓌬𓌭𓌮𓌯𓌰𓌱𓌲𓌳𓌴𓌵𓌶𓌷𓌸𓌹𓌺𓌻𓌼𓌽𓌾𓌿𓍀𓍁𓍂𓍃𓍄𓍅𓍆𓍇𓍈𓍉𓍊𓍋𓍌𓍍𓍎𓍏𓍐𓍑𓍒𓍓𓍔𓍕𓍖𓍗𓍘𓍙𓍚𓍛𓍜𓍝𓍞𓍟𓍠𓍡𓍢𓍣𓍤𓍥𓍦𓍧𓍨𓍩𓍪𓍫𓍬𓍭𓍮𓍯𓍰𓍱𓍲𓍳𓍴𓍵𓍶𓍷𓍸𓍹𓍺𓍻𓍼𓍽𓍾𓍿𓎀𓎁𓎂𓎃𓎄𓎅𓎆𓎇𓎈𓎉𓎊𓎋𓎌𓎍𓎎𓎏𓎐𓎑𓎒𓎓𓎔𓎕𓎖𓎗𓎘𓎙𓎚𓎛𓎜𓎝𓎞𓎟𓎠𓎡𓎢𓎣𓎤𓎥𓎦𓎧𓎨𓎩𓎪𓎫𓎬𓎭𓎮𓎯𓎰𓎱𓎲𓎳𓎴𓎵𓎶𓎷𓎸𓎹𓎺𓎻𓎼𓎽𓎾𓎿𓏀𓏁𓏂𓏃𓏄𓏅𓏆𓏇𓏈𓏉𓏊𓏋𓏌𓏍𓏎𓏏𓏐𓏑𓏒𓏓𓏔𓏕𓏖𓏗𓏘𓏙𓏚𓏛𓏜𓏝𓏞𓏟𓏠𓏡𓏢𓏣𓏤𓏥𓏦𓏧𓏨𓏩𓏪𓏫𓏬𓏭𓏮𓏯𓏰𓏱𓏲𓏳𓏴𓏵𓏶𓏷𓏸𓏹𓏺𓏻𓏼𓏽𓏾𓏿𓐀𓐁𓐂𓐃𓐄𓐅𓐆𓐇𓐈𓐉𓐊𓐋𓐌𓐍𓐎𓐏𓐐𓐑𓐒𓐓𓐔𓐕𓐖𓐗𓐘𓐙𓐚𓐛𓐜𓐝𓐞𓐟𓐠𓐡𓐢𓐣𓐤𓐥𓐦𓐧𓐨𓐩𓐪𓐫𓐬𓐭𓐮𓐯𓐰𓐱𓐲𓐳𓐴𓐵𓐶𓐷𓐸𓐹𓐺𓐻𓐼𓐽𓐾𓐿𓑀𓑁𓑂𓑃𓑄𓑅𓑆𓑇𓑈𓑉𓑊𓑋𓑌𓑍𓑎𓑏𓑐𓑑𓑒𓑓𓑔𓑕𓑖𓑗𓑘𓑙𓑚𓑛𓑜𓑝𓑞𓑟𓑠𓑡𓑢𓑣𓑤𓑥𓑦𓑧𓑨𓑩𓑪𓑫𓑬𓑭𓑮𓑯𓑰𓑱𓑲𓑳𓑴𓑵𓑶𓑷𓑸𓑹𓑺𓑻𓑼𓑽𓑾𓑿𓒀𓒁𓒂𓒃𓒄𓒅𓒆𓒇𓒈𓒉𓒊𓒋𓒌𓒍𓒎𓒏𓒐𓒑𓒒𓒓𓒔𓒕𓒖𓒗𓒘𓒙𓒚𓒛𓒜𓒝𓒞𓒟𓒠𓒡𓒢𓒣𓒤𓒥𓒦𓒧𓒨𓒩𓒪𓒫𓒬𓒭𓒮𓒯𓒰𓒱𓒲𓒳𓒴𓒵𓒶𓒷𓒸𓒹𓒺𓒻𓒼𓒽𓒾𓒿𓓀𓓁𓓂𓓃𓓄𓓅𓓆𓓇𓓈𓓉𓓊𓓋𓓌𓓍𓓎𓓏𓓐𓓑𓓒𓓓𓓔𓓕𓓖𓓗𓓘𓓙𓓚𓓛𓓜𓓝𓓞𓓟𓓠𓓡𓓢𓓣𓓤𓓥𓓦𓓧𓓨𓓩𓓪𓓫𓓬𓓭𓓮𓓯𓓰𓓱𓓲𓓳𓓴𓓵𓓶𓓷𓓸𓓹𓓺𓓻𓓼𓓽𓓾𓓿𓔀𓔁𓔂𓔃𓔄𓔅𓔆𓔇𓔈𓔉𓔊𓔋𓔌𓔍𓔎𓔏𓔐𓔑𓔒𓔓𓔔𓔕𓔖𓔗𓔘𓔙𓔚𓔛𓔜𓔝𓔞𓔟𓔠𓔡𓔢𓔣𓔤𓔥𓔦𓔧𓔨𓔩𓔪𓔫𓔬𓔭𓔮𓔯𓔰𓔱𓔲𓔳𓔴𓔵𓔶𓔷𓔸𓔹𓔺𓔻𓔼𓔽𓔾𓔿𓕀𓕁𓕂𓕃𓕄𓕅𓕆𓕇𓕈𓕉𓕊𓕋𓕌𓕍𓕎𓕏𓕐𓕑𓕒𓕓𓕔𓕕𓕖𓕗𓕘𓕙𓕚𓕛𓕜𓕝𓕞𓕟𓕠𓕡𓕢𓕣𓕤𓕥𓕦𓕧𓕨𓕩𓕪𓕫𓕬𓕭𓕮𓕯𓕰𓕱𓕲𓕳𓕴𓕵𓕶𓕷𓕸𓕹𓕺𓕻𓕼𓕽𓕾𓕿𓖀𓖁𓖂𓖃𓖄𓖅𓖆𓖇𓖈𓖉𓖊𓖋𓖌𓖍𓖎𓖏𓖐𓖑𓖒𓖓𓖔𓖕𓖖𓖗𓖘𓖙𓖚𓖛𓖜𓖝𓖞𓖟𓖠𓖡𓖢𓖣𓖤𓖥𓖦𓖧𓖨𓖩𓖪𓖫𓖬𓖭𓖮𓖯𓖰𓖱𓖲𓖳𓖴𓖵𓖶𓖷𓖸𓖹𓖺𓖻𓖼𓖽𓖾𓖿𓗀𓗁𓗂𓗃𓗄𓗅𓗆𓗇𓗈𓗉𓗊𓗋𓗌𓗍𓗎𓗏𓗐𓗑𓗒𓗓𓗔𓗕𓗖𓗗𓗘𓗙𓗚𓗛𓗜𓗝𓗞𓗟𓗠𓗡𓗢𓗣𓗤𓗥𓗦𓗧𓗨𓗩𓗪𓗫𓗬𓗭𓗮𓗯𓗰𓗱𓗲𓗳𓗴𓗵𓗶𓗷𓗸𓗹𓗺𓗻𓗼𓗽𓗾𓗿𓘀𓘁𓘂𓘃𓘄𓘅𓘆𓘇𓘈𓘉𓘊𓘋𓘌𓘍𓘎𓘏𓘐𓘑𓘒𓘓𓘔𓘕𓘖𓘗𓘘𓘙𓘚𓘛𓘜𓘝𓘞𓘟𓘠𓘡𓘢𓘣𓘤𓘥𓘦𓘧𓘨𓘩𓘪𓘫𓘬𓘭𓘮𓘯𓘰𓘱𓘲𓘳𓘴𓘵𓘶𓘷𓘸𓘹𓘺𓘻𓘼𓘽𓘾𓘿𓙀𓙁𓙂𓙃𓙄𓙅𓙆𓙇𓙈𓙉𓙊𓙋𓙌𓙍𓙎𓙏𓙐𓙑𓙒𓙓𓙔𓙕𓙖𓙗𓙘𓙙𓙚𓙛𓙜𓙝𓙞𓙟𓙠𓙡𓙢𓙣𓙤𓙥𓙦𓙧𓙨𓙩𓙪𓙫𓙬𓙭𓙮𓙯𓙰𓙱𓙲𓙳𓙴𓙵𓙶𓙷𓙸𓙹𓙺𓙻𓙼𓙽𓙾𓙿𓚀𓚁𓚂𓚃𓚄𓚅𓚆𓚇𓚈𓚉𓚊𓚋𓚌𓚍𓚎𓚏𓚐𓚑𓚒𓚓𓚔𓚕𓚖𓚗𓚘𓚙𓚚𓚛𓚜𓚝𓚞𓚟𓚠𓚡𓚢𓚣𓚤𓚥𓚦𓚧𓚨𓚩𓚪𓚫𓚬𓚭𓚮𓚯𓚰𓚱𓚲𓚳𓚴𓚵𓚶𓚷𓚸𓚹𓚺𓚻𓚼𓚽𓚾𓚿𓛀𓛁𓛂𓛃𓛄𓛅𓛆𓛇𓛈𓛉𓛊𓛋𓛌𓛍𓛎𓛏𓛐𓛑𓛒𓛓𓛔𓛕𓛖𓛗𓛘𓛙𓛚𓛛𓛜𓛝𓛞𓛟𓛠𓛡𓛢𓛣𓛤𓛥𓛦𓛧𓛨𓛩𓛪𓛫𓛬𓛭𓛮𓛯𓛰𓛱𓛲𓛳𓛴𓛵𓛶𓛷𓛸𓛹𓛺𓛻𓛼𓛽𓛾𓛿𓜀𓜁𓜂𓜃𓜄𓜅𓜆𓜇𓜈𓜉𓜊𓜋𓜌𓜍𓜎𓜏𓜐𓜑𓜒𓜓𓜔𓜕𓜖𓜗𓜘𓜙𓜚𓜛𓜜𓜝𓜞𓜟𓜠𓜡𓜢𓜣𓜤𓜥𓜦𓜧𓜨𓜩𓜪𓜫𓜬𓜭𓜮𓜯𓜰𓜱𓜲𓜳𓜴𓜵𓜶𓜷𓜸𓜹𓜺𓜻𓜼𓜽𓜾𓜿𓝀𓝁𓝂𓝃𓝄𓝅𓝆𓝇𓝈𓝉𓝊𓝋𓝌𓝍𓝎𓝏𓝐𓝑𓝒𓝓𓝔𓝕𓝖𓝗𓝘𓝙𓝚𓝛𓝜𓝝𓝞𓝟𓝠𓝡𓝢𓝣𓝤𓝥𓝦𓝧𓝨𓝩𓝪𓝫𓝬𓝭𓝮𓝯𓝰𓝱𓝲𓝳𓝴𓝵𓝶𓝷𓝸𓝹𓝺𓝻𓝼𓝽𓝾𓝿𓞀𓞁𓞂𓞃𓞄𓞅𓞆𓞇𓞈𓞉𓞊𓞋𓞌𓞍𓞎𓞏𓞐𓞑𓞒𓞓𓞔𓞕𓞖𓞗𓞘𓞙𓞚𓞛𓞜𓞝𓞞𓞟𓞠𓞡𓞢𓞣𓞤𓞥𓞦𓞧𓞨𓞩𓞪𓞫𓞬𓞭𓞮𓞯𓞰𓞱𓞲𓞳𓞴𓞵𓞶𓞷𓞸𓞹𓞺𓞻𓞼𓞽𓞾𓞿𓟀𓟁𓟂𓟃𓟄𓟅𓟆𓟇𓟈𓟉𓟊𓟋𓟌𓟍𓟎𓟏𓟐𓟑𓟒𓟓𓟔𓟕𓟖𓟗𓟘𓟙𓟚𓟛𓟜𓟝𓟞𓟟𓟠𓟡𓟢𓟣𓟤𓟥𓟦𓟧𓟨𓟩𓟪𓟫𓟬𓟭𓟮𓟯𓟰𓟱𓟲𓟳𓟴𓟵𓟶𓟷𓟸𓟹𓟺𓟻𓟼𓟽𓟾𓟿𓠀𓠁𓠂𓠃𓠄𓠅𓠆𓠇𓠈𓠉𓠊𓠋𓠌𓠍𓠎𓠏𓠐𓠑𓠒𓠓𓠔𓠕𓠖𓠗𓠘𓠙𓠚𓠛𓠜𓠝𓠞𓠟𓠠𓠡𓠢𓠣𓠤𓠥𓠦𓠧𓠨𓠩𓠪𓠫𓠬𓠭𓠮𓠯𓠰𓠱𓠲𓠳𓠴𓠵𓠶𓠷𓠸𓠹𓠺𓠻𓠼𓠽𓠾𓠿𓡀𓡁𓡂𓡃𓡄𓡅𓡆𓡇𓡈𓡉𓡊𓡋𓡌𓡍𓡎𓡏𓡐𓡑𓡒𓡓𓡔𓡕𓡖𓡗𓡘𓡙𓡚𓡛𓡜𓡝𓡞𓡟𓡠𓡡𓡢𓡣𓡤𓡥𓡦𓡧𓡨𓡩𓡪𓡫𓡬𓡭𓡮𓡯𓡰𓡱𓡲𓡳𓡴𓡵𓡶𓡷𓡸𓡹𓡺𓡻𓡼𓡽𓡾𓡿𓢀𓢁𓢂𓢃𓢄𓢅𓢆𓢇𓢈𓢉𓢊𓢋𓢌𓢍𓢎𓢏𓢐𓢑𓢒𓢓𓢔𓢕𓢖𓢗𓢘𓢙𓢚𓢛𓢜𓢝𓢞𓢟𓢠𓢡𓢢𓢣𓢤𓢥𓢦𓢧𓢨𓢩𓢪𓢫𓢬𓢭𓢮𓢯𓢰𓢱𓢲𓢳𓢴𓢵𓢶𓢷𓢸𓢹𓢺𓢻𓢼𓢽𓢾𓢿𓣀𓣁𓣂𓣃𓣄𓣅𓣆𓣇𓣈𓣉𓣊𓣋𓣌𓣍𓣎𓣏𓣐𓣑𓣒𓣓𓣔𓣕𓣖𓣗𓣘𓣙𓣚𓣛𓣜𓣝𓣞𓣟𓣠𓣡𓣢𓣣𓣤𓣥𓣦𓣧𓣨𓣩𓣪𓣫𓣬𓣭𓣮𓣯𓣰𓣱𓣲𓣳𓣴𓣵𓣶𓣷𓣸𓣹𓣺𓣻𓣼𓣽𓣾𓣿𓤀𓤁𓤂𓤃𓤄𓤅𓤆𓤇𓤈𓤉𓤊𓤋𓤌𓤍𓤎𓤏𓤐𓤑𓤒𓤓𓤔𓤕𓤖𓤗𓤘𓤙𓤚𓤛𓤜𓤝𓤞𓤟𓤠𓤡𓤢𓤣𓤤𓤥𓤦𓤧𓤨𓤩𓤪𓤫𓤬𓤭𓤮𓤯𓤰𓤱𓤲𓤳𓤴𓤵𓤶𓤷𓤸𓤹𓤺𓤻𓤼𓤽𓤾𓤿𓥀𓥁𓥂𓥃𓥄𓥅𓥆𓥇𓥈𓥉𓥊𓥋𓥌𓥍𓥎𓥏𓥐𓥑𓥒𓥓𓥔𓥕𓥖𓥗𓥘𓥙𓥚𓥛𓥜𓥝𓥞𓥟𓥠𓥡𓥢𓥣𓥤𓥥𓥦𓥧𓥨𓥩𓥪𓥫𓥬𓥭𓥮𓥯𓥰𓥱𓥲𓥳𓥴𓥵𓥶𓥷𓥸𓥹𓥺𓥻𓥼𓥽𓥾𓥿𓦀𓦁𓦂𓦃𓦄𓦅𓦆𓦇𓦈𓦉𓦊𓦋𓦌𓦍𓦎𓦏𓦐𓦑𓦒𓦓𓦔𓦕𓦖𓦗𓦘𓦙𓦚𓦛𓦜𓦝𓦞𓦟𓦠𓦡𓦢𓦣𓦤𓦥𓦦𓦧𓦨𓦩𓦪𓦫𓦬𓦭𓦮𓦯𓦰𓦱𓦲𓦳𓦴𓦵𓦶𓦷𓦸𓦹𓦺𓦻𓦼𓦽𓦾𓦿𓧀𓧁𓧂𓧃𓧄𓧅𓧆𓧇𓧈𓧉𓧊𓧋𓧌𓧍𓧎𓧏𓧐𓧑𓧒𓧓𓧔𓧕𓧖𓧗𓧘𓧙𓧚𓧛𓧜𓧝𓧞𓧟𓧠𓧡𓧢𓧣𓧤𓧥𓧦𓧧𓧨𓧩𓧪𓧫𓧬𓧭𓧮𓧯𓧰𓧱𓧲𓧳𓧴𓧵𓧶𓧷𓧸𓧹𓧺𓧻𓧼𓧽𓧾𓧿𓨀𓨁𓨂𓨃𓨄𓨅𓨆𓨇𓨈𓨉𓨊𓨋𓨌𓨍𓨎𓨏𓨐𓨑𓨒𓨓𓨔𓨕𓨖𓨗𓨘𓨙𓨚𓨛𓨜𓨝𓨞𓨟𓨠𓨡𓨢𓨣𓨤𓨥𓨦𓨧𓨨𓨩𓨪𓨫𓨬𓨭𓨮𓨯𓨰𓨱𓨲𓨳𓨴𓨵𓨶𓨷𓨸𓨹𓨺𓨻𓨼𓨽𓨾𓨿𓩀𓩁𓩂𓩃𓩄𓩅𓩆𓩇𓩈𓩉𓩊𓩋𓩌𓩍𓩎𓩏𓩐𓩑𓩒𓩓𓩔𓩕𓩖𓩗𓩘𓩙𓩚𓩛𓩜𓩝𓩞𓩟𓩠𓩡𓩢𓩣𓩤𓩥𓩦𓩧𓩨𓩩𓩪𓩫𓩬𓩭𓩮𓩯𓩰𓩱𓩲𓩳𓩴𓩵𓩶𓩷𓩸𓩹𓩺𓩻𓩼𓩽𓩾𓩿𓪀𓪁𓪂𓪃𓪄𓪅𓪆𓪇𓪈𓪉𓪊𓪋𓪌𓪍𓪎𓪏𓪐𓪑𓪒𓪓𓪔𓪕𓪖𓪗𓪘𓪙𓪚𓪛𓪜𓪝𓪞𓪟𓪠𓪡𓪢𓪣𓪤𓪥𓪦𓪧𓪨𓪩𓪪𓪫𓪬𓪭𓪮𓪯𓪰𓪱𓪲𓪳𓪴𓪵𓪶𓪷𓪸𓪹𓪺𓪻𓪼𓪽𓪾𓪿𓫀𓫁𓫂𓫃𓫄𓫅𓫆𓫇𓫈𓫉𓫊𓫋𓫌𓫍𓫎𓫏𓫐𓫑𓫒𓫓𓫔𓫕𓫖𓫗𓫘𓫙𓫚𓫛𓫜𓫝𓫞𓫟𓫠𓫡𓫢𓫣𓫤𓫥𓫦𓫧𓫨𓫩𓫪𓫫𓫬𓫭𓫮𓫯𓫰𓫱𓫲𓫳𓫴𓫵𓫶𓫷𓫸𓫹𓫺𓫻𓫼𓫽𓫾𓫿𓬀𓬁𓬂𓬃𓬄𓬅𓬆𓬇𓬈𓬉𓬊𓬋𓬌𓬍𓬎𓬏𓬐𓬑𓬒𓬓𓬔𓬕𓬖𓬗𓬘𓬙𓬚𓬛𓬜𓬝𓬞𓬟𓬠𓬡𓬢𓬣𓬤𓬥𓬦𓬧𓬨𓬩𓬪𓬫𓬬𓬭𓬮𓬯𓬰𓬱𓬲𓬳𓬴𓬵𓬶𓬷𓬸𓬹𓬺𓬻𓬼𓬽𓬾𓬿𓭀𓭁𓭂𓭃𓭄𓭅𓭆𓭇𓭈𓭉𓭊𓭋𓭌𓭍𓭎𓭏𓭐𓭑𓭒𓭓𓭔𓭕𓭖𓭗𓭘𓭙𓭚𓭛𓭜𓭝𓭞𓭟𓭠𓭡𓭢𓭣𓭤𓭥𓭦𓭧𓭨𓭩𓭪𓭫𓭬𓭭𓭮𓭯𓭰𓭱𓭲𓭳𓭴𓭵𓭶𓭷𓭸𓭹𓭺𓭻𓭼𓭽𓭾𓭿𓮀𓮁𓮂𓮃𓮄𓮅𓮆𓮇𓮈𓮉𓮊𓮋𓮌𓮍𓮎𓮏𓮐𓮑𓮒𓮓𓮔𓮕𓮖𓮗𓮘𓮙𓮚𓮛𓮜𓮝𓮞𓮟𓮠𓮡𓮢𓮣𓮤𓮥𓮦𓮧𓮨𓮩𓮪𓮫𓮬𓮭𓮮𓮯𓮰𓮱𓮲𓮳𓮴𓮵𓮶𓮷𓮸𓮹𓮺𓮻𓮼𓮽𓮾𓮿𓯀𓯁𓯂𓯃𓯄𓯅𓯆𓯇𓯈𓯉𓯊𓯋𓯌𓯍𓯎𓯏𓯐𓯑𓯒𓯓𓯔𓯕𓯖𓯗𓯘𓯙𓯚𓯛𓯜𓯝𓯞𓯟𓯠𓯡𓯢𓯣𓯤𓯥𓯦𓯧𓯨𓯩𓯪𓯫𓯬𓯭𓯮𓯯𓯰𓯱𓯲𓯳𓯴𓯵𓯶𓯷𓯸𓯹𓯺𓯻𓯼𓯽𓯾𓯿𓰀𓰁𓰂𓰃𓰄𓰅𓰆𓰇𓰈𓰉𓰊𓰋𓰌𓰍𓰎𓰏𓰐𓰑𓰒𓰓𓰔𓰕𓰖𓰗𓰘𓰙𓰚𓰛𓰜𓰝𓰞𓰟𓰠𓰡𓰢𓰣𓰤𓰥𓰦𓰧𓰨𓰩𓰪𓰫𓰬𓰭𓰮𓰯𓰰𓰱𓰲𓰳𓰴𓰵𓰶𓰷𓰸𓰹𓰺𓰻𓰼𓰽𓰾𓰿𓱀𓱁𓱂𓱃𓱄𓱅𓱆𓱇𓱈𓱉𓱊𓱋𓱌𓱍𓱎𓱏𓱐𓱑𓱒𓱓𓱔𓱕𓱖𓱗𓱘𓱙𓱚𓱛𓱜𓱝𓱞𓱟𓱠𓱡𓱢𓱣𓱤𓱥𓱦𓱧𓱨𓱩𓱪𓱫𓱬𓱭𓱮𓱯𓱰𓱱𓱲𓱳𓱴𓱵𓱶𓱷𓱸𓱹𓱺𓱻𓱼𓱽𓱾𓱿𓲀𓲁𓲂𓲃𓲄𓲅𓲆𓲇𓲈𓲉𓲊𓲋𓲌𓲍𓲎𓲏𓲐𓲑𓲒𓲓𓲔𓲕𓲖𓲗𓲘𓲙𓲚𓲛𓲜𓲝𓲞𓲟𓲠𓲡𓲢𓲣𓲤𓲥𓲦𓲧𓲨𓲩𓲪𓲫𓲬𓲭𓲮𓲯𓲰𓲱𓲲𓲳𓲴𓲵𓲶𓲷𓲸𓲹𓲺𓲻𓲼𓲽𓲾𓲿𓳀𓳁𓳂𓳃𓳄𓳅𓳆𓳇𓳈𓳉𓳊𓳋𓳌𓳍𓳎𓳏𓳐𓳑𓳒𓳓𓳔𓳕𓳖𓳗𓳘𓳙𓳚𓳛𓳜𓳝𓳞𓳟𓳠𓳡𓳢𓳣𓳤𓳥𓳦𓳧𓳨𓳩𓳪𓳫𓳬𓳭𓳮𓳯𓳰𓳱𓳲𓳳𓳴𓳵𓳶𓳷𓳸𓳹𓳺𓳻𓳼𓳽𓳾𓳿𓴀𓴁𓴂𓴃𓴄𓴅𓴆𓴇𓴈𓴉𓴊𓴋𓴌𓴍𓴎𓴏𓴐𓴑𓴒𓴓𓴔𓴕𓴖𓴗𓴘𓴙𓴚𓴛𓴜𓴝𓴞𓴟𓴠𓴡𓴢𓴣𓴤𓴥𓴦𓴧𓴨𓴩𓴪𓴫𓴬𓴭𓴮𓴯𓴰𓴱𓴲𓴳𓴴𓴵𓴶𓴷𓴸𓴹𓴺𓴻𓴼𓴽𓴾𓴿𓵀𓵁𓵂𓵃𓵄𓵅𓵆𓵇𓵈𓵉𓵊𓵋𓵌𓵍𓵎𓵏𓵐𓵑𓵒𓵓𓵔𓵕𓵖𓵗𓵘𓵙𓵚𓵛𓵜𓵝𓵞𓵟𓵠𓵡𓵢𓵣𓵤𓵥𓵦𓵧𓵨𓵩𓵪𓵫𓵬𓵭𓵮𓵯𓵰𓵱𓵲𓵳𓵴𓵵𓵶𓵷𓵸𓵹𓵺𓵻𓵼𓵽𓵾𓵿𓶀𓶁𓶂𓶃𓶄𓶅𓶆𓶇𓶈𓶉𓶊𓶋𓶌𓶍𓶎𓶏𓶐



— il resta couché le ventre en l'air; — et [la femme] le [fit périr avec des coups — de sa pique. — On réveilla le mari, — [qui fut saisi d'étonnement], — et elle lui dit : — « Vois! ton dieu t'a donné — un de tes sorts entre tes mains; — il [te] donnera [les autres. » Il] présenta des offrandes à Dieu, — l'adora et exalta sa puissance, — tous les jours de sa vie.

autre liqueur enivrante. Aujourd'hui encore, en Égypte, on attire les serpents au moyen de lait pur ou sucré de miel : la bête se gorge au point de ne plus pouvoir remuer.

¹ Litt. : « Il se coucha à la renverse. » est suivi dans l'original de deux signes que l'on peut interpréter de différentes manières. La transcription m'a paru être plus conforme à l'usage commun.

² La restitution lit. : « le faire descendre, le faire tomber », est douteuse.

³ Ce mot, qui n'est donné par aucun lexicographe, se retrouve dans le Papyrus de Berlin n° I, l. 134 et 140 (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne*, t. III, p. 145, 146).

⁴ est répété par erreur dans l'original.



Et, a[près que les jours eurent passé là-dessus],
 — le prince sortit — pour se promener dans le
 voisinage de son domaine; — [et comme il] ne sor-
 tait jamais [seul], — voici son chien était derrière
 lui. — Son chien prit le champ—pour [poursuivre
 du gibier; —] il se mit à courir derrière son chien.
 — Quand il fut arrivé au lac, — il descendit vers
 le bord du [lac, — à la suite de son] chien, — et alors

¹ Litt. : « dans le cours du jour de chaque jour. »

² Les débris des signes semblent indiquer un mot nouveau. Ce serait la forme isolée du groupe (Brugsch, *Dict.* p. 682-683), dont le rôle en composition a été si bien indiqué par M. Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 103-104); et ce rapprochement donnerait le sens de *voisinage*.

³ Mot nouveau, emprunté aux langues sémitiques comme le prouve l'orthographe. Il se rapproche pour la forme de הַבַּיִת, pl. הַבָּתִּים, ou de הַבַּיִת, pl. הַבָּתִּים, *pars, portio*; mais le déterminatif lui assure le sens général de *maison, domaine*.



sortit le crocodile — et l'entraîna vers l'endroit où
 était le géant. — — [alors le] croco-
 dile, il [dit au] prince : — « Ah! moi je suis ton
 destin — qui te poursuit, — —
 vers les chemins(?)... — avec le géant. — Or, vois, je
 vais te laisser aller : — si le — —
 ton me frappera d'enchantement, — et le
 géant sera tué; — mais si tu vois le — [tu
 ver]ras ta [mort]! »

Et quand la terre se fut éclairée et qu'un second
 jour fut, — lorsque vint

La prophétie du crocodile est trop mutilée pour qu'on puisse en comprendre le sens exact. On devine seulement que le monstre pose à son adversaire une sorte de dilemme fatal : ou le prince remplira une certaine condition, et alors il vaincra le crocodile, ou il ne la remplira pas, et alors « il verra sa mort ». La fin du récit n'est pas difficile à restituer. Le prince triomphait du crocodile; mais le chien, dans l'ardeur de la lutte, blessait mortellement son maître et accomplissait, sans le vouloir, la prédiction des Hathors.

II.

De mieux informés rapprocheront ce récit des récits de même nature qu'on trouve dans la littérature populaire des nations anciennes ou modernes. La version égyptienne est simple d'allure et n'a pas besoin de commentaires pour devenir complètement intelligible aux savants qui ne font pas métier d'égyptologue. Il me reste, afin d'écarter la seule difficulté qu'elle présente, à montrer quelle idée les Égyptiens de l'époque des Ramessides paraissent s'être faite de la destinée, comment ils cherchaient à en expliquer l'origine, quels procédés ils employaient pour y échapper, ou, du moins, pour en atténuer les effets.

Le mot dont ils se servaient pour la désigner est , su'li. Lorsque le Prince naît, les Hathors viennent « pour lui destiner des destins, pour lui

vers celui à qui tu as fait un destin; Dieu n'ignore pas qui il a fait ». On a, comme substantif, dans le traité de Ramsès II avec le prince de Khitti :

𐎗𐎟𐎛𐎠

𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠

𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠

𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠

« et, dans le temps de Motour, le grand prince de Khitti, mon frère, après l'achèvement de son sort², lorsque Khittisar s'assit, comme grand prince de Khitti, sur le trône de son père. . . »; et dans les *Maximes du scribe Ani à son fils Khonshotpou* :

𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠

𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠

𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠

𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠

« celui qui se plaint d'un délit à faux, quand, par la suite, Dieu juge le vrai, son destin vient et [l']emporte⁴ ». Divinité, 𐎗𐎟𐎛𐎠𐎗𐎟𐎛𐎠 le destin « compte les heures de l'homme »

¹ Brugsch, *Recueil de monuments*, t. I, pl. XXVIII, l. 10-11.

² Litt. : « après son sort ».

³ Mariette, *Papyrus de Boulaq*, t. I, pap. n° 3, p. 20, l. 11-12.

⁴ M. Chabas (*L'Égyptologie*, t. II, p. 21-22) traduit : « Le traître accuse faussement; ensuite, le dieu fait connaître la vérité, et son trépas vient et l'enlève ». Le mot à mot donne : « Retourner réponses de transgression mensongèrement, ensuite, le dieu juge le vrai, et son destin vient emporter ».

tinée humaine n'était pas réglée par un caprice de divinité féminine : elle se rattachait par des liens nécessaires à la vie de l'univers et des dieux. Les dieux n'avaient pas toujours marqué pour l'humaine nature cette indifférence dédaigneuse à laquelle ils semblaient se complaire depuis le temps de Mini. Ils étaient descendus jadis dans le monde récent encore de la création, s'étaient mêlés familièrement aux peuples nouveau-nés, et, prenant un corps de chair, s'étaient soumis aux passions et aux faiblesses de la chair. On les avait vus s'aimer et se combattre, régner et disparaître, triompher et succomber tour à tour. La jalousie, la colère, la haine avaient agité leurs âmes divines comme elles auraient fait de simples âmes humaines. Isis, veuve et délaissée, pleura de vraies larmes de femme sur son mari assassiné¹, et sa divinité ne la sauva point des douleurs de l'enfantement. Râ détruisit les premiers hommes dans un accès de fureur². Horus conquiert le trône d'Égypte les armes à la main³. Plus tard, les dieux s'étaient retirés de la terre; autant jadis ils avaient aimé à se montrer ici-bas, autant maintenant ils mettaient de soin à se dissimuler dans le mystère de leur éternité. Qui, parmi les vivants, pouvait se vanter d'avoir entrevu leur face?

¹ Le livre des *Lamentations d'Isis et de Nephthys* a été publié par M. de Horrack.

² Voir Naville, *La destruction des hommes par les dieux*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, p. 1-19.

³ E. Naville, *Le Mythe d'Horus*, in-folio, Genève, 1870; Brugsch, *Die Sage der geflügelten Sonne*, in-4°, 1871, Göttingen.

Et pourtant, les incidents heureux ou funestes de leur vie corporelle décidaient encore à distance le bonheur ou le malheur de chaque génération, et, dans chaque génération, de chaque individu. Le 17 Athyr d'une année si bien perdue dans les lointains du passé qu'on ne savait plus au juste combien de siècles s'étaient écoulés depuis, Set avait attiré près de lui son frère Osiris et l'avait tué en trahison au milieu d'un banquet¹. Chaque année, à pareil jour, la tragédie qui s'était accomplie autrefois dans le palais terrestre du dieu semblait se jouer de nouveau dans les profondeurs du ciel égyptien. Comme au même instant de la mort d'Osiris, la puissance du bien s'amoindrissait, la souveraineté du mal prévalait partout, la nature entière, abandonnée aux divinités de ténèbres, se retournait contre l'homme. Un dévot n'avait garde de rien faire ce jour-là : quoi qu'il se fût avisé d'entreprendre, ç'aurait échoué. Qui sortait au bord du fleuve, un crocodile l'assaillait comme le crocodile envoyé par Set avait assailli Osiris. Qui partait pour un voyage, il pouvait dire adieu pour jamais à sa famille et à sa maison : il était certain de ne plus revenir. Mieux valait s'enfermer chez soi, attendre, dans la crainte et dans l'inaction, que les heures de danger s'en fussent allées une à une, et que le soleil du jour suivant, à son lever, eût mis le

¹ *De Iside et Osiride*, c. 13 (édit. Parthey, p. 21-23). La confirmation du texte de Plutarque se trouve dans plusieurs passages de textes magiques ou religieux (*Papyrus magique Harris*, édit. Chabas, pl. IX, l. 2 sqq.; etc.).

mauvais en déroute. Le 9 Choïak, Thot avait rencontré Set et remporté sur lui une grande victoire. Le 9 Choïak de chaque année, il y avait fête sur la terre parmi les hommes, fête dans le ciel parmi les dieux et sécurité de tout entreprendre¹. Les jours se succédaient, fastes ou néfastes, selon l'événement qu'ils avaient vu s'accomplir au temps des dynasties divines.

« Le 4 Tybi. — Bon, bon, bon². — Quoi que tu voies en ce jour, c'est pour toi d'heureux présage. Qui naît ce jour-là, meurt le plus âgé de tous les gens de sa maison³; il aura longue vie succédant (?) à [son] père⁴.

¹ *Papyrus Sallier IV*, pl. X, l. 8-10.

² Les Egyptiens divisaient les douze heures du jour, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en trois sections ☉ | ☉ de quatre heures chacune. Les trois épithètes qu'on trouve après chaque date au *Calendrier Sallier* s'appliquent chacune à une des sections. Le plus souvent, le présage valait pour le jour entier; alors on trouve la note ☉☉☉ bon, bon, bon; ☹☹☹ hostile, hostile, hostile. Mais il pouvait arriver que la dernière section étant funeste, les deux autres fussent favorables. On rencontre alors la notation ☉☉☹ bon, bon, hostile, ou une notation analogue, répondant à la qualité des présages observés. Cette particularité n'a pas été expliquée par M. Chabas (*Le calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, in-8°, Paris, Maisonneuve, 136 pages).

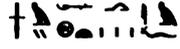
³ Litt. : « de tous ses gens ».



« Le 5 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — C'est le jour où furent brûlés les chefs par la déesse Sakhét qui réside dans la demeure blanche, lorsqu'ils sévirent, se transformèrent, vinrent¹ : gâteaux d'offrandes pour Shou, Phtah, Thot; encens sur le feu pour Râ et les dieux de sa suite, pour Phtah, Thot, Hou-Saou, en ce jour. Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux².

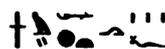
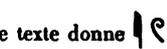
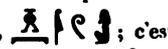
 (Pap. Sallier IV, pl. 13, l. 3-4). Le dernier membre de phrase est obscur; je le traduis par *excipiens patrem [suam]*, mais sans garantir le sens.

¹ Je ne saurais dire à quel épisode des guerres osiriennes ce passage fait allusion.

² Le texte de ce verset est à la fois mutilé et corrompu : 1° Derrière le mot , quelques signes ont disparu dans une lacune. M. Chabas traduit comme s'il restituait ; je crois reconnaître les débris du pronom . Cette lecture aurait l'avantage de nous donner trois verbes, , , , tous les trois à la même personne et dépendant de la conjonction . 2° Il y a derrière  un groupe un peu mutilé que M. Chabas lit , mais où je préférerais lire . On a, en effet, deux phrases successives qui énoncent les genres différents d'offrandes qu'on fait aux dieux. La dernière commençant par , les lois du parallélisme exigent que la première commence également par . 3°  est peut-être, comme le conjecture M. Chabas, une inadvertance de scribe pour . Ce pourrait être toutefois une variante rare de  ou le nom complet d'une sorte d'offrande. 4° Au lieu de , il faut lire

« Le 6 Tybi. — Bon, bon, bon. — Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux ¹.

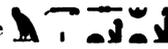
« Le 7 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne t'unis pas aux femmes devant l'œil d'Horus ². Le feu qui [brûle] dans ta maison, garde-toi de [t']y [exposer à] son atteinte funeste ³.

† . 5° Le texte donne , on doit corriger . Ces deux divinités font partie de la suite de Râ et sont souvent représentées debout, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière de la barque solaire. Elles formaient une paire comme , ; c'est pour cela qu'ici elles ont, à deux, un seul déterminatif divin . Enfin 6° toutes les indications de présages sont favorables. La marque , ici comme ailleurs, est fautive et doit être remplacée par . Le texte du passage rétabli et corrigé d'après ces indications donne : 

(Pap. Sallier IV, pl. 13, l. 4-6).

¹ Pap. Sallier IV, pl. 13, l. 6-7.

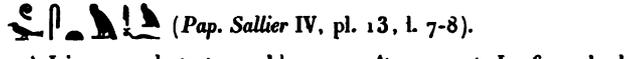
² Ici, le Soleil.

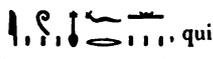
³ Le verbe , introduit son régime par ; le membre de phrase  doit être réduit à 

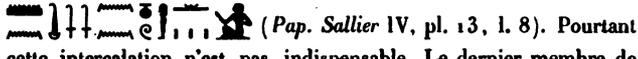
« Le 8 Tybi. — Bon, bon, bon. — Quoi que tu vois en ce jour, de [ton] œil, le cycle divin [t']exauce. Consolidation des débris¹.

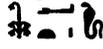
« Le 9 Tybi. — Bon, bon, bon. — Les dieux acclament la déesse du midi (?) en ce jour. Présenter des gâteaux de fête et des pains *Ouat'* qui réjouissent le cœur des dieux et des mânes².

Enfin, il me semble que derrière le verbe  il faut rétablir , la traduction « le feu qui est dans ta maison, conserve-s-en l'activité brûlante, en ce jour », ne me paraissant pas offrir un sens suffisamment clair. La phrase complète se restituera comme il suit : 

 (Pap. Sallier IV, pl. 13, l. 7-8).

¹ Ici encore, le texte semble ne pas être correct. La formule du début se termine toujours par la clause , qui manque, et qu'il faut peut-être rétablir. Le texte serait alors : 

 (Pap. Sallier IV, pl. 13, l. 8). Pourtant cette intercalation n'est pas indispensable. Le dernier membre de phrase fait allusion à la reconstruction par Isis du corps mutilé d'Osiris. La légende voulait, en effet, qu'Osiris, mis en pièces par Set, recueilli lambeau à lambeau, puis placé sur un lit funéraire par Isis et Nephthys, se fût reconstitué un moment et eût engendré Horus.

² La première partie de la phrase est obscure. Elle renferme un mot  qui, d'après le déterminatif, semble représenter une

« Le 10 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais pas un feu de joncs ce jour-là. Ce jour-là, le feu sortit du dieu Sop-*ho* dans le Delta, en ce jour ¹.

« Le 11 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — N'approche pas de la flamme en ce jour : Râ v. s. f. l'a dirigée pour anéantir tous ses ennemis, et quiconque en approche en ce jour, il ne se porte plus bien tout le temps de sa vie ². »

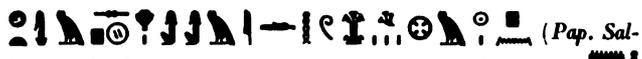
déesse, et que j'ai traduit, par conjecture, « la déesse du midi » :

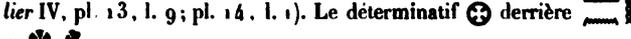


777. y. R. e. s. y. (Pap. Sallier IV, pl. 13, l. 9).

¹ Je ne sais pas qui est le dieu *Sop-*ho** dont le nom est suivi d'un double déterminatif divin, ni à quel propos il mit le Delta en feu. Le texte est un peu mutilé, et M. Chabas a cru lire dans une lacune le verbe ; les traces des signes encore visibles me paraissent

mieux répondre à la leçon  que j'ai adoptée. 



 (Pap. Sallier IV, pl. 13, l. 9; pl. 14, l. 1). Le déterminatif  derrière 

 est inutile; il a été attiré par le parallélisme entre ce mot et .

² Ici encore, le texte est criblé de fautes grossières qu'il importe de corriger avant d'aborder la traduction. M. Chabas a fort bien vu

que le second  doit être remplacé par une affirmation

 (Op. laud., p. 15). Le verbe que j'ai tra-

accumulées formaient à chaque homme un destin. Le destin naissait avec l'homme, grandissait avec lui, le guidait à travers sa jeunesse et son vieil âge, jetait, pour ainsi dire, la vie entière dans le moule immuable que les actions des dieux avaient préparé dès le commencement des temps. Pharaon était soumis au destin, soumis aussi les chefs des nations étrangères¹. Le destin suivait son homme jusqu'après la mort; il assistait avec la fortune au jugement de l'âme², soit pour rendre au jury infernal le compte exact des vertus ou des crimes, soit afin de préparer les conditions d'une nouvelle vie.

Les traits sous lesquels on se figurait la destinée n'avaient rien de hideux. C'était une déesse, Hathor, ou mieux, sept jeunes et belles déesses³, des Hathors à la face rosée et aux oreilles de génisse, toujours gracieuses, toujours souriantes, qu'il s'agit d'annoncer le bonheur ou de prédire la misère. Comme les fées marraines du moyen âge, elles se pressaient autour du lit des accouchées et attendaient la venue de l'enfant pour l'enrichir ou le ruiner de leurs dons. Les peintures du temple de Louqsor⁴ et celles d'un

¹ Il est dit d'un des princes de Khiti que « sa destinée » lui donna son frère pour successeur (*Traité de Ramsès II avec le prince de Khiti*, l. 10-11).

² Voir le tableau du jugement de l'âme au ch. 125 du Rituel.

³ C'est le chiffre donné par le *Conte des deux frères* (pl. IX, l. 8). Dans d'autres monuments, le nombre n'en est pas limité.

⁴ Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCXL-CCCXLI. Le texte reproduit par Champollion n'indique aucun nom de déesse; les Hathors représentées avec la reine sur le lit d'accouchement sont au nombre de neuf.

Hathors la viennent voir, l'examinent un moment et s'écrient d'une seule voix : « Qu'elle périsse par le glaive¹ ». Elles apparaissent au berceau du Prince Prédestiné et annoncent qu'il sera tué par le serpent, par le crocodile ou par le chien².

Les voir et les entendre au moment même où elles rendaient leurs arrêts était faveur réservée aux grands de ce monde. Les gens du commun n'étaient pas d'ordinaire dans leur confiance. Ils savaient seulement, par l'expérience de nombreuses générations, qu'elles départaient certaines morts aux hommes qui naissaient à de certains jours.

« Le 4 Paophi. — Hostile, bon, bon. — Ne sors aucunement de ta maison³ en ce jour; quiconque naît en ce jour, meurt de la contagion, en ce jour⁴.

« Le 5 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne sors aucunement de ta maison en ce jour; ne

¹ *Papyrus d'Orbiney*, pl. IX, l. 5.

² Cf. p. 4-5.

³ Litt. : « Ne sors vers aucune voie »; en d'autres termes : « Ne sors d'aucun côté ».

⁴

(*Pap. Sallier*, IV, p. 4, l. 3). J'ai rétabli, derrière le verbe la préposition que le scribe avait passée.

« Le 7 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais absolument rien en ce jour. Celui qui blasphème contre Râ en ce jour¹. Quiconque naît ce jour-là, mourra sur la pierre².

« Le 9 Paophi. — Allégresse des dieux, [les hommes sont] en fête, car l'ennemi de Râ est à bas. Quiconque naît ce jour-là mourra de vieillesse³.

 *mout* « mourir ». M. Chabas a traduit (*Calendrier des jours fastes et néfastes*, p. 34) : « Jour de fête de Râ dans le ciel; les dieux sont en paix dans la divine présence; les familles divines sont heureuses devant Râ ». Je ne vois aucune mention de Râ dans la partie conservée de la phrase, et je ne sais sur quelle autorité M. Chabas s'est appuyé pour rétablir le nom de ce dieu dans la partie détruite.

¹ Litt. : « [Le] il va-de-bouche avec Râ, en lui ».

² Voici les débris du texte tels que j'ai pu les déchiffrer : 



 (Pap. Sallier IV, pl. 4, l. 6-7). J'ai suivi, pour le dernier mot, la lecture et la traduction de M. Chabas.

On pourrait lire dans le manuscrit , ce qui donnerait le sens de *terre étrangère, lointaine* : « Quiconque naîtra ce jour-là, mourra sur la terre étrangère. »



contre son destin, se tenir éloigné des canaux et du fleuve, ne s'embarquer jamais à de certains jours où les crocodiles étaient maîtres de l'eau¹, et, le reste du temps, faire éclairer sa navigation par des serviteurs. On pensait qu'au moindre contact d'une plume d'ibis, le crocodile le plus agile et le mieux endenté devenait immobile et inoffensif². Je ne m'y fierais point; mais l'Égyptien, qui croyait aux vertus secrètes des choses, rien ne l'empêchait d'avoir toujours sous la main quelque plume d'ibis et d'imaginer qu'il était garanti.

Aux précautions humaines, on ne se faisait pas faute de joindre des précautions divines : les incantations, les amulettes, les cérémonies du rituel magique. Les hymnes religieux avaient beau répéter en grandes strophes sonores qu'« on ne taille point [Dieu] dans la pierre, — [ni dans] les statues sur lesquelles on pose la double couronne; — on ne

¹ A la date du 22 Paophi. le *Papyrus Sallier IV* enregistre la mention suivante :



« Ne [te lave] dans aucune eau, ce jour-là; quiconque navigue sur le fleuve, c'est le jour d'être mis en pièces par la langue de Sevek (le crocodile) ».

² Ἄρπαγα ἀνθρώπων ἀνεύρηγτον βουλόμενοι σημήναι, κροκόδειλον ἔχοντα ἴβως πλερὸν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ζωγραφοῦσι· τούτων γὰρ εἰς ἴβως πλερῶ θιγῆς ἀκίνητον εὐρήσεις (Horapollon, *Hieroglyph.* II, LXXXI; édit. Leemans, p. 94-95). L'hieroglyphe en question est , fréquent aux basses époques.

n'étaient pas inaccessibles; ils avaient gardé, de leur passage sur la terre, une sorte de faiblesse et d'imperfection qui les ramenait sans cesse à la terre. On les taillait dans la pierre, on les touchait par des services et par des offrandes, on les attirait dans les sanctuaires et dans les châsses peintes. Si le passé de leur vie mortelle influait sur la condition des hommes, l'homme influait à son tour sur le présent de leur vie divine. Il y avait des mots qui, prononcés par une voix humaine, pénétraient jusqu'au fond de l'abîme; des formules dont la force agissait comme un attrait irrésistible sur les intelligences surnaturelles; des amulettes où la consécration magique savait bien enfermer quelque chose de la toute-puissance céleste. Par leur vertu, l'homme mettait la main sur les dieux; il enrôlait Anubis à son service, ou Thot, ou Bast, ou Set lui-même, les lançait et les rappelait, les forçait à travailler et à combattre pour lui. Ce pouvoir formidable que le magicien croyait posséder, quelques-uns l'employaient à l'avancement de leur fortune ou à la satisfaction de leurs passions mauvaises : on avait vu, dans un complot dirigé contre Ramsès III, des conspirateurs se servir de livres d'incantations pour arriver jusqu'au harem de Pharaon¹. La loi punissait de mort ceux qui abusaient de la sorte; elle laissait en paix tous ceux qui exerçaient par leurs charmes une action inoffensive ou bienfaisante.

¹ Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 170-174; Devéria, *Le papyrus judiciaire de Turin*, p. 124-137.

Désormais, l'homme menacé par le sort n'était plus seul à veiller; les dieux veillaient avec lui et suppléaient à ses défaillances par leur vigilance infaillible. Prenez un amulette qui représente « une image d'Ammon à quatre têtes de bélier, peinte sur argile, foulant un crocodile aux pieds, et huit dieux qui l'adorent placés à sa droite et à sa gauche ¹. » Prononcez sur lui l'adjuration que voici : « Arrière, crocodile, fils de Set! — Ne vogue pas avec ta queue; — ne saisis pas de tes deux bras; — n'ouvre pas ta bouche! — Devienne l'eau une nappe de feu devant toi! — Le charme des trente-sept dieux est dans ton œil; — tu es lié au grand croc de Râ; — tu es lié aux quatre piliers en bronze du midi, — à l'avant de la barque de Râ. — Arrête, crocodile, fils de Set! — protège-moi, Ammon, mari de ta mère ²! »

¹ *Papyrus magique Harris*, pl. VI, l. 8-9.

² Chabas traduit (*Mélanges égyptologiques*, 3^e série, t. II, p. 257-258) : « Arrière! crocodile Makou, fils de Set! Ne vogue pas avec ta queue! N'agis pas de tes bras! N'ouvre pas ta gueule! Que l'eau devienne une flamme de feu devant toi! L'arme des soixante-dix-sept dieux est à ton œil; tu es lié au grand aviron de Râ; tu es lié à l'instant aux quatre crochets de métal, à l'avant de la barque de Râ. Arrête-toi, crocodile Makou, fils de Set! Protège-moi, Ammon, mari de sa mère! » Le texte porte :



Fussiez-vous né le 22 ou le 23 de Paophi, Ammon était tenu de vous garder contre le crocodile et les périls de l'eau. D'autres formules et d'autres amulettes préservaient du feu, des scorpions, de la maladie¹; sous quelque forme que le destin se déguisât, il rencontrait un dieu armé pour la défense. Sans doute, rien qu'on fit ne changeait son arrêt, et les dieux eux-mêmes étaient sans pouvoir sur l'issue de la lutte. Le jour finissait par se lever où précautions, magie, protections divines, tout manquait à la fois; le destin était le plus fort. Au moins, l'homme avait-il réussi à durer, peut-être jusqu'à la vieillesse, peut-être jusqu'à cet âge de cent dix ans, limite extrême de la vie, que les sages égyptiens souhaitaient d'atteindre, et que nul mortel né de mère mortelle ne devait dépasser².



(*Papyrus magique Harris*, p. 6, l. 5-8).

¹ Le Papyrus I 348 de Leyde, publié par M. Pleyte (*Études égyptologiques*, t. I, Leyde, 1866), est un recueil de formules dirigées contre diverses maladies.

² Sur l'âge de cent dix ans, voir le curieux mémoire de Goodwin dans Chabas (*Mélanges égyptologiques*, 2^e série, p. 231-237).

COMMENT

THOUTH PRIT LA VILLE DE JOPPÉ,

CONTE ÉGYPTIEN

CONSERVÉ AU PAPYRUS HARRIS N° 500 DU BRITISH MUSEUM ¹

(Verso, P. I-3),

(Cours du Collège de France, déc. 1877 — janv. 1878).



Le début manque. Au point où nous prenons le récit, trois personnages sont en scène : un officier égyptien appelé  Thoutii, le prince d'une ville syrienne et son écuyer. Le nom de la ville a été transcrit par le premier traducteur, M. Goodwin ², , nom qu'on n'a jamais rencontré ailleurs et qu'on pourrait identifier tout au plus avec celui des , Emim ³. On le rencontre cinq fois

¹ Sur le *Papyrus Harris* n° 500, voir *Journal asiatique*, 1877, p. 239-240, et Goodwin, *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. III, p. 340-348.

² *Transactions*, t. III, p. 341.

³ *Genèse*, XIV, 5; *Deutér.*, II, 10, 11,

dans les parties conservées des trois pages, mais toujours plus ou moins mutilé. En comparant et en complétant l'un par l'autre les passages où il se trouve, on parvient à le rétablir en son entier ¹ :



Pl. I, l. 8.



P. II, l. 3.



P. I, l. 13.



P. II, l. 10.



P. III, l. 9.

La première lettre est bien 𐤀, mais la seconde n'est certainement pas 𐤁. C'est un 𐤀 bien caractérisé, tout semblable au 𐤀 de 𐤀𐤁, 𐤀𐤂, dans la formule finale 𐤀𐤁𐤂𐤃𐤄². Il faut donc lire, au lieu de 𐤀𐤁𐤂𐤃 et des *Emim*, 𐤀𐤁𐤂𐤃 et la ville de Jôpou (Joppé).

Il est probable que le conteur rappelait au début comment le chef de Jôpou avait tenu longtemps

¹ J'ai agrandi un peu les dimensions des caractères pour en rendre les particularités plus sensibles.

² Pl. III, l. 13.

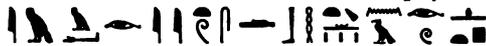
⋯⋯⋯ [A:] ⋯⋯⋯

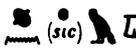
[] ⋯⋯⋯ A: ⋯⋯⋯

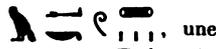
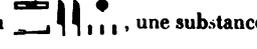
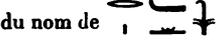
..... les mannes, [et il] les
[fit disposer], comme on fait aux mannes.....

¹ Le mot paraît se rattacher à la racine  «joindre, unir» et signifier au début «un assemblage d'objets divers», par suite le «contenant» dans lequel on assemble des objets, ou, comme Chabas a bien traduit, un «panier», une «manne», une «couffe», un «coffre», dans lequel on emballe des denrées et des substances alimentaires (*Mélanges égyptologiques*, III^e série, t. II, p. 137, note 3).

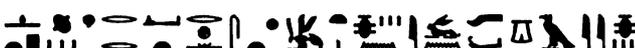
Les  sont mentionnés à plusieurs reprises (*Papyrus de Leyde* I 348, pl. IX, l. 8; cf. Chabas, *l. l.*; *Papyrus Anastasi* IV, pl. XIII, l. 11), une fois avec l'indication des matières employées à

leur industrie: 

 (sic)  (*Anastasi* IV, pl. XIII, l. 11-12) «Fais approvisionner les fabricants de couffes, en roseaux et en joncs».

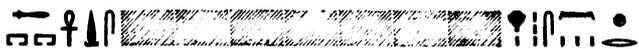
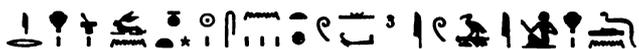
Des «conserves» (?)  une espèce de gâteau  une substance du nom de  (*Papyrus Anastasi* IV, pl. XIII, l. 14; pl. XIV, l. 2-3) étaient placés dans ces couffes, ainsi que des pots de miel: 

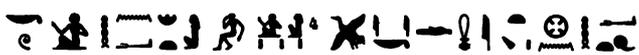




 (*Id.*, pl. XIV, l. 10-12), «Item: tu feras enlever les miels exprimés (?) qu'on a mis en couffe (litt. : ils ont mis des couffes à eux). Memorandum desdits: Miels exprimés: 50 cruches neuves, etc.» Le texte faisait sans doute allusion à la *provende*

 des chevaux dont il sera question plus bas, et disait



.....Thoutii les artisans de
 Pharaon v. s. f. eux. Et après
 qu'ils eurent passé leur heure à boire, Thoutii dit au
 [vaincu de Jôpou : «S'il te plaît! Tandis que] je
 «[demeure] avec les femmes et les enfants de ta cité

qu'on avait arrangé cette provende comme on fait les couffes pleines d'une substance dont le nom a disparu dans la lacune.

¹ Le nom propre du dieu est  Thouti; en y joignant le  i (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 139, note 5), on a  Thouti-I, «celui qui est à Thot».

²  désigne une classe de personnes encore mal déterminée. J'ai pris, faute de mieux, le sens donné par Chabas (*Mélanges égyptologiques*, 3^e série, t. I, p. 14, 243-244).

³ Litt. : «après leur heure de boire».

⁴ La première partie de la restitution  est commandée par le contexte et remplit à peu près la moitié de la lacune. Le sens et le mouvement général de la phrase exigent, dans le discours qui suivait : 1° une formule de politesse à l'adresse du chef de Jôpou; 2° une formule où Thoutii, parlant à la première personne, met son état actuel en opposition avec l'état de son escorte. La formule de politesse, nécessairement très-brève, puisque la moitié de la lacune est déjà remplie d'une manière certaine, m'est fournie par un passage du *Prince prédestiné* (p. III, l. 2) où le héros,

𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡 [𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡
𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡
𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡 [𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡

« à toi, qu'on fasse entrer [mes compagnons avec
« leurs chevaux] pour leur donner la provende, ou
« bien qu'un Apourou coure [à l'endroit où ils sont ! »

s'adressant aux fils des chefs de Syrie, leur dit : 𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡
𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡 etc. « S'il vous plaît, je vais adresser une prière
aux dieux » ; ici, il suffit de changer le pronom sujet 𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡
𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡 « S'il te plaît ! » Dans ce qui suit, il ne pouvait y avoir que
𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡 « Tandis que je demeure » ou 𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡
𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡 « Tandis que je bois ! » qui est en opposition avec l'état de
l'escorte restée au dehors du camp ou du palais, comme l'indique
la demande de Thoutii : « Qu'on fasse entrer mon escorte. »

¹ Litt. : « Ta ville de tes membres, » c'est-à-dire « ta propre ville ». Sur ce thème pronominal, cf. de Rougé (*Chrestomathie*, II, p. 54-55).

² Je ne vois guère que le mot 𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡 *famille, peuplade, tribu, escorte, suite*, en général tout assemblage de personnes unies par les liens du sang, de la religion, du vasselage ou de la domesticité, qui réponde aux nécessités du contexte tout en complétant la syllabe 𐎗. Le mot 𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡 désignant la *provende, le fourrage*, suppose nécessairement dans la lacune le mot 𐎗𐎛𐎠𐎢𐎡𐎠𐎢𐎡 d'où la restitution.

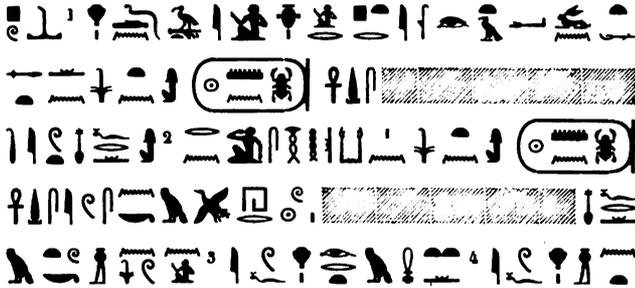
³ C'est dans ce nom que M. Chabas avait cru devoir reconnaître le nom des Hébreux.

On] les [fit entrer]; on entrava les chevaux, on leur donna la provende, on [y trouva la grande canne du] roi (MENKHÓPRIRI) v. s. f., on [l']alla dire à Thoutii. Et [après cela, le vaincu de Jô]pou dit à

¹ La prière portant la phrase où l'on marque qu'elle est accomplie devait renfermer le même verbe, soit, avec la forme grammaticale qui régit tout le mouvement . Le commencement de la lacune, qui répond à la fin du discours de Thoutii, contenait le régime du verbe , c'est-à-dire un nom de lieu régi par la préposition , ou la formule qui remplace un nom de lieu en pareil cas .

² Goodwin (p. 345) lit le groupe et traduit «let the horses to be tethered» (p. 342). Il me semble bien que les caractères qui suivent dans le texte hiératique sont les débris du signe , et que nous avons le verbe .

³ La suite du récit paraît exiger qu'on ait, dans la lacune : «[On trouva la baguette du] roi Thoutmôs». Cette restitution peut se faire de deux manières : ou bien on aurait «On [trouva en elle la canne du] roi», ou bien .



Thoutii : « Mon désir est de contempler la grande
 « canne du roi (MENKHÔPRIRÎ) v. s. f., dont le nom
 « est *tiout nofri*. Par la personne du
 « roi (MENKHÔPRIRÎ) v. s. f., puisqu'elle est avec toi
 « en ce jour, excellent, toi apporte-
 « la-moi. » Thoutii fit comme on lui disait; il apporta

La locution , se place d'ordinaire tout à la fin de la phrase, quelque longue qu'elle soit, et ne s'intercale pas souvent entre le verbe et son régime. C'est la raison qui m'a déterminé à choisir la seconde restitution de préférence à la première.

¹ La restitution , commandée à la fois par le sens et par les signes qui subsistent à la fin de la lacune, ne laisse de place que pour une transition très-courte : , qu'on trouve dans le même emploi au roman démotique de Satni.

² Le signe est douteux dans le papyrus; il servirait de déterminatif au nom de la canne personnifiée.

³ Un point noir qui peut être , mais dont je ne garantis pas la valeur exacte.

⁴ Lit. : « Il (Thoutii) fit de même ».

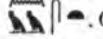
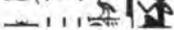


« pou, la grande canne du roi] (MENKHÛPRIRÎ) v. s. f.,
 « le lion redoutable, le fils de Sokhet, à qui donne
 « Ammon, son [père, la force et la puissance ! » Il]
 leva sa [main], il frappa à la tempe le vaincu de
 Jôpou, et celui-ci tomba sans connaissance devant
 lui. Il le mit dans le des
 peaux. Il embrassa (?).

¹ La lecture est douteuse.
² Les débris de signes semblent représenter les restes de ,
 de et de devant .
³ Le déterminatif est à moitié effacé. Restitution douteuse.
⁴ La seconde page commence en cet endroit. Elle est complète,
 sauf dans le haut, où quelques déchirures ont enlevé partie des deux
 premières lignes.
⁵ La restitution « en [affaissement] »
 n'est qu'un à peu près. Le groupe , écrit comme
 il l'est dans le *Conte du Prince préégyptien* (pl. I, l. 10), remplit exac-
 tement la lacune.



la paire de fers qu[il] du vaincu de Jôpou, [et] on lui mit aux pieds la paire de fers de quatre anneaux. Il fit apporter les

¹ M. Goodwin (346, n. 2) lit *teb* (?), suivi d'un déterminatif incertain, le groupe  qui revient deux fois en deux lignes, et que je traduis *une paire* (?) *de fers, une paire de chaînes*. Le texte explique aussitôt que la paire de chaînes se composait  avec un déterminatif nouveau, , du mot . Ce déterminatif nouveau, étant un cercle, peut représenter les *anneaux* dont se composait la chaîne. Suit un mot à demi effacé où M. Goodwin (p. 346, note 14) distingue les signes  *in the mouth of his magazine*. La barre que M. Goodwin transcrit  est tracée sur une fibre de papyrus qui n'est plus à sa place originale; il faut la reporter en avant, ce qui semble donner, pour le groupe restauré,  . Tout le passage se rapporte aux préparatifs de Thoutii. Après avoir tué ou, tout au moins, étourdi le prince de Jôpou d'un coup de la canne de Thoutmôsi III, Thoutii se déguise en prisonnier, et, entre autres précautions qu'il prend, ordonne qu'on lui mette aux pieds la paire de chaînes de quatre anneaux. Nous verrons, en effet, plus loin que l'écuyer du prince de Jôpou dit à sa souveraine :  « Nous sommes maîtres de Thoutii ».

² Le chiffre est à moitié effacé. La restitution n'en est pas moins probable, le chiffre 500 étant le seul dont la forme hiératique se prête à compléter les traits déjà existants sur le papyrus.

vaincu de Jôpou : « Ton maître est tombé ! Va dire
 « à ta souveraine : Joie ! car Sou[tekh]ou nous a livré
 « Thoutii avec sa femme et ses enfants. Voici, on
 « a déguisé sous le nom de butin fait sur eux les

¹ Goodwin (p. 347, note 21) lit , et voit dans ce mot « un nom collectif désignant la troupe entière des *sennou* ou camarades ». Le premier signe du mot est certainement , non ; le second, un peu mutilé en cet endroit, mais bien conservé à la ligne 13 de la même page, est ; le reste est ou , mais plutôt . Le tout nous donne ou la *régente*, la *souveraine*, probablement ici la femme du prince de Jôpou, chargée du gouvernement de la ville pendant l'absence de son mari.

² La restauration est très-probable; en tout cas, il y avait là le nom d'un dieu. *Soutekh* était, d'après le traité de Ramsès II avec le prince de Khet, une sorte de nom générique que les Égyptiens donnaient aux divinités des villes syriennes. Le de Jôpou serait à joindre aux différents *Soutekh* que les textes nous font connaître ailleurs.

³ Goodwin (p. 348, note 23) transcrit : etc., et traduit (p. 243) : « May it please you, let us give up (?) Tahutia, with his wife and his children. Behold, it happened, they performed as was desired, with regard to the 200 vessels, etc. » Il n'y a certainement pas comme le prouve la comparaison des signes tracés en cet endroit avec



« cc jarres qui sont remplies de gens, de colliers de bois et de liens. » L'écuyer s'en alla à la tête de ces gens-là pour réjouir le cœur de sa souveraine en disant : « Nous sommes maîtres de Thoutii ! » On ouvrit les fermetures de la ville pour livrer passage

les signes qui forment  dans le reste du manuscrit. On peut hésiter entre  et  ; le second me paraît être préférable. Le mot à mot de la phrase donne : « Voici main-d'œuvre d'eux, elle a été donnée comme nom (  ) aux () deux cents jarres » ; c'est-à-dire : « et voici, on dira que les deux cents jarres pleines d'hommes et de liens sont le produit du travail de Thoutii et de ses enfants, sont le butin fait sur le bien de Thoutii et de sa famille ». La phrase paraît être construite sur le modèle des phrases citées par Brugsch (*Dict.*, p. 1486-1487) :       « Est appelé Thou pour le nom de ce nôme ». Seulement le sujet              où  est féminin comme dans   (Brugsch, *Dict.*, p. 1670), est rappelé derrière   par la forme  du passé. Le chiffre   paraît être en contradiction avant le chiffre de     que j'ai rétabli plus haut et qui est bien certain. Il faut croire que le scribe aura songé aux deux cents jarres qui, seules, renfermaient des hommes, et aura donné ce nombre partiel sans plus songer au nombre total de cinq cents.

¹ Litt. : « Il s'en alla en avant d'eux ».

² Litt. : « On ouvrit les fermetures de la ville devant les porteurs ».

Les aventures de Thoutii sont-elles le récit d'un épisode réel des guerres égyptiennes?

Jôpou a été de bonne heure occupée par les Égyptiens. Thoutmôs I^{er} l'avait probablement soumise dès ses premières campagnes au delà de l'isthme; en tout cas, elle figure sur la liste des conquêtes de Thoutmôs III¹. Selon l'usage du temps, elle payait un tribut au vainqueur, mais conservait son chef héréditaire. Le vaincu de Jôpou², puisque tel est, dans le langage de la chancellerie égyptienne, son titre officiel, dut agir souvent comme le vaincu de *Tounep*³, le vaincu de *Kodesh* et tant d'autres, qui se révoltaient sans cesse et attiraient sur leur ville la colère de Pharaon. Le fait d'un prince de Jôpou en lutte avec son suzerain n'a rien d'impossible en soi, quand même ce suzerain était aussi puissant et aussi dur à la répression qu'était Thoutmôs III.

L'officier Thoutii n'est pas un personnage entièrement fictif. On connaît un Thoutii qui vivait, lui aussi, sous le règne de Thoutmôs III et qui a déjà fourni la matière de deux mémoires à MM. Birch⁴

¹ Mariette, *Karnak*, pl. XVII, XVIII, XIX. n° 62, et *Les Listes géographiques des Pylônes de Karnak*, p. 32, n° 62; cf. de Rougé, *Sur divers monuments du règne de Thoutmôs III*, p. 55, n° 61.

²  Litt. : « Le tombant ou le renversé de Jôpou ».

³  (*Annales de Thoutmôs III*, 1. 3).

⁴ *Mémoire sur une patère égyptienne du musée du Louvre*, par M. Samuel Birch. Paris, 1858, in-8°, 74 pages (extrait du t. XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*).

et Devéria¹. Le Louvre a de lui un canope en albâtre², un vase en or intact³, et les débris d'une patère en argent⁴; le musée de Leyde, une palette en talc⁵, un vase à collyre et un canope en albâtre⁶, un scarabée funéraire de jaspe vert monté en or⁷. Il avait exercé de grands commandements en Syrie et en Phénicie. Il s'intitulait « prince héréditaire, « père divin aimant dieu, délégué du roi en toute

¹ *Notice de quelques antiquités relatives au Basilicogrammate Thouth ou Teti* , pour faire suite au mémoire de M. Samuel Birch sur une patère égyptienne du musée du Louvre, par M. Théodule Devéria. Paris, 1858, in-8°, 26 pages (extrait du t. XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*).

² Provient de la collection Drovetti; est donné dans le catalogue de cette collection (n° 238) comme trouvé à Thèbes. Décrit par Devéria (*Notice*, p. 8); n° 1127 de l'inventaire actuel.

³ Collection Drovetti, n° 260. Décrit par Champollion (*Notice des monuments*, 1827; I 123, p. 95); par Birch et Devéria (*op. laud.*), et par Pierret (*Catalogue de la salle historique*, 1873, n° 358, p. 86-87); indiqué par E. de Rougé (*Notice sommaire des monuments égyptiens*, p. 64, vitrine H).

⁴ Provient d'une des collections Anastasi. Décrite par Fr. Lenormant (*Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes*, Paris, 1857, in-8°, n° 956, p. 80) et dans Devéria (*Notice de quelques antiquités*, p. 12-16). Achetée en 1857 par M. Raifé (Fr. Lenormant, *Description des antiquités* . . . composant la collection de feu M. Raifé, Paris, 1867, in-8°, n° 380, p. 41); acquise par le Louvre en 1867 et décrite par P. Pierret (*Catalogue*, n° 359, p. 87-88).

⁵ Provient d'une des collections Anastasi (Leemans, *Description*, 287, p. 109; *Monuments*, 2^e partie, pl. XCV, I 287).

⁶ Même provenance (cf. Leemans, *Description*, H 229, p. 89, et *Monuments*, 2^e partie, pl. LVIII).

⁷ Même provenance. Décrit et reproduit par Leemans (*Description raisonnée des monuments égyptiens*, Leyde, 1840, in-8°, O 86, p. 202, et *Monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas*, 2^e partie, pl. XXXV, G 94).

« région étrangère des pays situés dans la Grande-
« Verte¹. » C'était lui qui remplissait le trésor de « la-
« pis, d'argent et d'or. » Il était scribe royal, général
d'armées, gouverneur des contrées étrangères², gou-
verneur des contrées du Nord³. Rien n'empêche que
dans une de ses campagnes il ait eu à combattre un
prince de Jôpou.

Les principaux acteurs du récit peuvent donc ap-
partenir à l'histoire. Les actions qu'on leur prête
ont-elles la couleur historique ou sont-elles du do-
maine de la fantaisie? Thoutii se rend comme trans-
fuge auprès du chef ennemi et le tue. Il se déguise
en prisonnier de guerre pour pénétrer dans la place.
Il introduit avec lui des soldats habillés en esclaves
et qui portent d'autres soldats cachés dans des vases
de terre. On trouve, chez la plupart des historiens
classiques, des exemples qui justifient suffisamment

¹  le nom de la mer en général, souvent de la mer Mé-
diterranée.

 (Patère en or du Louvre.)

²  (Scarabée de Leyde.) 

(Vase en albâtre de Leyde.)  (Pa-

lette du musée de Leyde.)  (Patère en
argent du Louvre.)

l'emploi des deux premières ruses. J'accorde volontiers qu'elles doivent avoir été employées par les généraux de l'Égypte aussi bien que par ceux de la Grèce et de Rome. La troisième renferme un élément non-seulement vraisemblable, mais réel : l'introduction dans une place forte de soldats habillés en esclaves ou en prisonniers de guerre. Polyen rapporte que Lykos, un des généraux de Lysimaque, roi de Thrace, s'étant associé à un chef de pirates, celui-ci, pour surprendre Éphèse, désarma un certain nombre des soldats de son allié, les enchaîna, les poussa devant lui, et, quand il fut près de la citadelle, leur ordonna de tirer le poignard qu'ils portaient caché sous leurs vêtements. Les portiers et la garnison, pris au dépourvu par cette attaque, furent massacrés, et Lykos demeura maître de la place¹. Le même auteur raconte, dans un autre passage de son ouvrage, comment Néarque le Crétois prit la ville de Telmissos, en feignant de confier au gouverneur Antipatridas une troupe de femmes esclaves. Des enfants enchaînés accompagnaient les femmes avec l'appareil des musiciens, et une escorte d'hommes sans armes surveillait le tout. Introduits dans la citadelle, les hommes d'escorte ouvrirent chacun l'étui de leur flûte qui, au lieu de l'instrument, renfer-

¹ Ὁ μὲν ἀρχιπειρατής τοὺς Λύκου στρατιώτας ἀόπλους ἐν ἱματίοις καὶ τριβῶσι δεδεμένους, ὡς αἰχμαλώτους, λαβὼν, εἰσήγαγε, καὶ πλησίον τῆς ἀκροπόλεως γενομένος, παρήγγειλε χρᾶσθαι τοῖς ἐγχειριδίοις ἢ κεκρυμμένα ἐκόμιζον ὑπὸ μάλλην· τῶν δὲ περὶ τὴν ἀκρόπολιν πωλορῶν καὶ φυλάκων φονευομένων, αἴρεται σημεῖον τοῖς περὶ τὸν Λύκου (Strat., V, xix).

maint un poignard nu, fondirent sur la garnison et s'emparèrent de la ville¹.

Si Thoutii s'était borné à charger ses soldats de vases ordinaires ou de boîtes renfermant, sous prétexte de trésors ou d'instruments, des lames bien affilées, je n'aurais rien à objecter contre l'authenticité de son histoire. Mais il les accabla du poids de vases énormes qui contenaient chacun un soldat armé ou des chaînes au lieu d'armes. Pour trouver l'équivalent de ce stratagème, il faut descendre jusqu'aux récits véridiques des *Mille et une Nuits*. Le chef des quarante voleurs, pour introduire sa troupe chez Ali-Baba, ne trouve rien de mieux à faire que de la mettre en jarre, un homme par jarre, et de se donner pour un marchand en voyage. Encore le conteur arabe a-t-il plus souci de la vraisemblance que le conteur égyptien, et fait-il voyager les pots de la bande à dos de bêtes, non à dos d'hommes. Il me semble que ce trait suffit seul à compromettre l'authenticité de tout le récit. Les actions de Thoutii ne sont plus des incidents d'histoire, mais des incidents de roman populaire. De même que d'autres conteurs prenaient des

¹ Νέαρχος Κρής κάτεσχε Τελμισσόν, Αντικατρίδου κρατούστος. Κατέπλευσε μὲν ἐς τὸν λιμένα Νέαρχος· ἐπεὶ δὲ Αντικατρίδας, παλαιὸς ὢν φίλος, ἀπὸ τῆς ἀκρας κατέβη πρὸς αὐτὸν, καὶ διελέξαντο περὶ ὧν ἐβούλοντο, ὁ Κρής ἔφη, βούλεσθαι γυναῖκας ἀπέθεσθαι παρ' αὐτῷ, καὶ παῖδας δεδεμένους. Ὁ μὲν Αντικατρίδας ἐπέτρεψεν· οἱ δὲ παῖδες οἱ δεδεμένοι τὰ σκεύη τῶν μουσουργῶν γυναικῶν ἀνεκόμεζον· ἐν δὲ τοῖς κίβωτοις τῶν αὐτῶν ἐνήν ἐγχειρίδια γυμνά· ἐν δὲ ταῖς κύβηταις πέλτας. Ὡς δὲ εἰσω τῆς ἀκρας ἐγένοντο, οἱ τὰς γυναῖκας καὶ τοὺς παῖδας ἄγοντες, σπασάμενοι τὰ ἐγχειρίδια, καταλαμβάνουσι τὴν ἀκραν καὶ τῆς Τελμισσοῦ Νέαρχος ἐπράτησεν (*Strat.*, V, xi).

noms de Pharaons pour les donner à leurs héros, l'écrivain à qui nous devons le premier récit du Papyrus Harris pouvait avoir pris le nom d'un personnage célèbre du temps de Thoutmôs III, et avoir donné libre carrière à sa fantaisie. Le cadre du récit était historique, selon l'habitude égyptienne; le fond du récit était de pure imagination. Les stratagèmes que Thoutii emploie pour s'emparer de la ville de Jôpou ont juste autant de réalité que les ruses employées par le voleur d'Hérodote pour piller le trésor ou tromper la fille du roi Rhampsinite.

FRAGMENTS

D'UN CONTE FANTASTIQUE

REMONTANT À LA XII^e DYNASTIE.

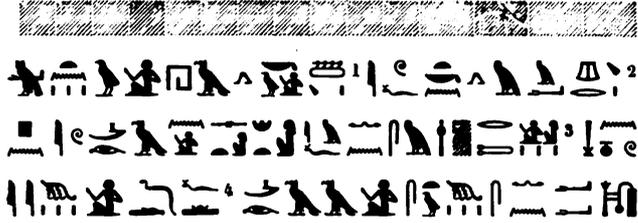
(Cours du Collège de France, mars 1879.)

Le Papyrus de Berlin n° 3 renferme les débris de deux ouvrages : un dialogue philosophique entre un Égyptien et son âme, et un conte fantastique ¹.

Le conte commençait à la ligne 156, et remplissait les trente-six dernières lignes du manuscrit actuel (l. 156-191)². Arrivé à cet endroit, le copiste, ou fut interrompu dans son travail, ou perdit patience : le manuscrit, arrêté brusquement à la fin d'une ligne, n'a jamais été terminé. Les onze premières lignes ont été effacées dans l'antiquité, et le conte n'a plus de commencement.

¹ J'ai indiqué déjà l'existence de ce conte dans une note de la traduction allemande de mon *Histoire ancienne*, p. 602.

² Dans le fac-simile, M. Lepsius n'a pas numéroté les onze lignes effacées. Il numérote les lignes restantes de 156 à 180.



.....
 « Donnez-moi que je descende le marais qui va dans cette grotte, [car] j'ai vu là une femme qui n'avait point [l'apparence] mortelle : mes cheveux se contractent quand je vois ses tresses, et l'on ne

¹ La suite du texte donne ici pour phonétique à l'idéogramme , les lettres . C'est la même expression qu'on trouve au Tombeau de Ti (Brugsch, *Die ägyptische Gräberwelt*, Tafel V, n° 163; Ébers, *Ägypten im Wort und Bild*, t. I), où un berger dit à l'autre : « Fais aller ces vaches qu'elles sortent de la mare ». Le tableau nous montre que , au moins avec cette prononciation, désigne les flaques peu profondes que l'inondation laissait sur le sol.

² , ainsi déterminé est nouveau pour moi. D'après le contexte et l'analogie du sens *grenier, coffre à provisions*, il doit désigner une cavité dans le sol, *gouffre, grotte, chemin creux*. La traduction « grotte » n'est qu'une approximation du sens réel.

³ Je ne puis déchiffrer les signes qui remplissent la fin de la ligne 169 (158). Le mouvement général de la phrase indique clairement le sens : « Point elle en [semblance] de mortel. »

⁴ Mot nouveau. Le sens du contexte exige qu'on traduise comme j'ai fait. Je pense que ce mot est la racine de « serpent, reptile », littér. : « ce'ui qui se resserre en anneaux », avec « formatif des noms d'action et d'état. Nous dirions : « mes cheveux se hérissèrent ». Sur des têtes crépues, comme l'étaient celles des Égyptiens, l'horreur produit une contraction plus forte, un resserrement des anneaux de la chevelure.



peut dépendre sa couleur de peau. Jamais je ne lui parle, tant sa terreur [pénètre] mes membres.

« Je vous dis : Oh ! quant aux bœufs, passons-
[les] à gué ! Oh ! [il faut] transporter les veaux, faire
reposer le menu bétail à l'entrée du marais, les ber-
gers chacun derrière son troupeau ! Jetons-nous à
l'eau, tandis que les bœufs passent à gué par bandes,
mettant à l'arrière ceux des bergers qui s'entendent
aux choses [magiques] pour jeter un charme sur le
passage de l'eau.

¹ Le texte est un peu mutilé. La lecture  est cependant certaine.

² Litt. : « Sa terreur après mes membres. »

³ Le mot est dans les *Denkmäler* de Lepsius (Band II, Blatt 127), au-dessus d'une scène où des bœufs sont plongés dans un canal. Un homme debout sur la rive les pousse à l'eau : . Le sens est « faire passer à gué, passer à gue », probablement une variante de .

⁴ Le mot à mot de toute la phrase est : « Je dis à vous : Oh ! les bœufs nous faisons passer à gué ! Oh ! transporter veaux, faire se coucher le menu bétail à la porte du marais, les bergers après ce qui [les] concerne ! Faisons-nous plonger à [de] passer à gué les

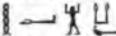


« Et quant à celui-ci qui dit : « Grand merci, ô bergers, je ne puis m'écarter de cet Ouady, cette année, [car] le dieu Nil a [déjà] décrété ses décrets concernant la terre, et l'on ne peut plus distinguer Ouady du lit du fleuve; » reste tranquille dans l'intérieur de ta maison, tandis que [les] troupeaux restent en leur place! Va-t-en, puisque tu crains la destruction et que tu redoutes de [t]'éloigner [avec

bœufs en compagnies, faisant arrière les sachant les choses des bergers pour enchanter le passer l'eau. »

¹ Litt. : « En cet *il-dit*. . . » avec la forme en  suffixe, 

« le *il-dit*, le *disant* », du substantif .

² Je considère  comme étant une seule locution conjuguée à la première personne. Elle signifie au propre « exalter la personne », et conjuguée « je fais l'action d'exalter la personne », ici : « je crie : Soit exaltée la personne », c'est-à-dire « je salue, je remercie ». On a de même  « je fais l'action : Salut à toi ! », c'est-à-dire « je te salue ».

³ Litt. : « O gardiens mâles ».

⁴ Litt. : « Le dieu Nil décrète les décrets qui sont en rapport avec la terre »; en d'autres termes, le Nil a commencé d'inonder la terre.

⁵ C'est le même signe qu'on trouve plus haut derrière .



moi] pour détruire la fureur de la déesse Ousirit et des terreurs de la *Dame des deux pays*. »

Le lendemain, à l'aube, il se mit en route comme il avait dit, et cette déesse, quand il se trouva en face du Ouady, elle vint à lui, dénudée de ses vêtements, les cheveux épars

Le conte dont ce fragment révèle l'existence remonte à la *xii^e* dynastie, plus haut peut-être, si, comme le dialogue philosophique contenu dans les premières lignes du manuscrit, le texte que nous avons aujourd'hui n'est qu'une copie exécutée d'après un manuscrit plus ancien². Tout mutilé qu'il est, sa seule antiquité suffit à en faire un document d'importance. On a pu essayer de prouver avec quelque apparence de raison que l'histoire de Rhampsinite est un emprunt fait par l'Égypte à des peuples

¹ Mot à mot : « Fut faire, comme il avait dit, se mettre en route pour soi, fut cette déesse, il donnait front à l'Ouady, elle vint ».

² L. 154-155 : 

étrangers¹. On a cru retrouver dans le *Roman des deux frères*, qui pourtant est du XIII^e siècle avant notre ère, des données empruntées aux religions des Sémites². Le fragment du Papyrus de Berlin a été écrit, au plus tard, vers le XXX^e siècle avant notre ère. Je crois qu'il y aurait une certaine hardiesse à rechercher dans un ouvrage aussi vieux la trace d'une influence étrangère.

Aussi bien le paysage et les scènes décrites sont-elles empruntées à la nature et aux mœurs de l'Égypte. Nous sommes au bord d'une de ces nappes d'eau, moitié marais, moitié étangs, sur lesquelles les seigneurs de l'ancien Empire aimaient tant à chasser les oiseaux, à poursuivre le crocodile et l'hippopotame. Il est question de l'inondation et « des décrets que le Nil a décrétés au sujet des terres » qu'il arrose, de bergers qui transportent au delà d'un canal des bœufs ou du menu bétail, des terreurs de la déesse Ousirit ou de la *Maîtresse des deux pays*. Il ne faut pas aller bien loin dans les nécropoles de Memphis et de Beni-Hassan, pour y rencontrer des bas-reliefs qui serviraient d'illustration au texte de notre conte. On voit, dans le tombeau de Ti, les bergers conduisant leurs troupes de bœufs et de veaux à travers un canal ou une flaque. Hommes et bêtes ont de l'eau jusqu'à mi-jambe; même un des bou-

¹ Récemment encore par M. Gaston Paris dans un mémoire lu à l'Institut en 1876 et resté inédit.

² Cf. l'article de M. Fr. Lenormant, dans ses *Premières civilisations*, t. I, p. 375-401.

viens porte sur son dos un malheureux petit veau que le courant aurait emporté¹. Le conte ajoute à ce que nous connaissions déjà par les monuments figurés un détail curieux et bien caractéristique. Il nous montre ceux des bergers qui s'entendaient au métier marchant derrière leur troupeau et récitant les incantations destinées à conjurer les périls du fleuve. Le Papyrus magique de la collection Harris renfermait plusieurs formules de ce genre, dirigées contre le crocodile et, en général, contre tous les animaux dangereux qui vivent dans l'eau. Elles sont trop longues et trop compliquées pour avoir servi à l'usage journalier : j'imagine que les charmes des bergers étaient courts et faciles à retenir.

Il n'est pas fort aisé de deviner avec certitude quel était le sujet du conte. J'ai trouvé pourtant dans le curieux livre de Mourtadi, sur les merveilles de l'Égypte, une légende qui présente quelque analogie avec l'épisode raconté dans le fragment. Tandis que le roi Gébire s'évertuait à construire Alexandrie pour la reine Charobe, son berger menait paître au bord de la mer les troupeaux qui fournissaient de lait la cuisine royale. « Un soir, comme il remettait ses bêtes entre les mains des bergers qui lui obéissaient, lui, qui était beau, de bonne mine et de belle taille, vit une belle jeune dame sortir de la mer, qui venait vers lui, et qui, s'étant approchée de lui de fort près, le salua. Il lui rendit le salut, et elle com-

¹ Brugsch, *Die ägyptische Gräberwelt*, Tafel V, 163 et 164.

mença à parler à lui avec toute la courtoisie et civilité possible, et lui dit : « O jeune homme, voudriez-vous lutter contre moi pour quelque chose que je mettrai en jeu avec vous ? — Que voudriez-vous mettre en jeu ? » répondit le berger. — « Si vous me terrassez, dit la jeune dame, je serai à vous et vous ferez de moi ce qu'il vous plaira, et si je vous terrasse, j'aurai une bête de votre troupeau. » Comment la jeune dame terrassa le berger, comment le roi Gébire voyant disparaître ses brebis lutta avec la jeune dame et la terrassa à son tour, cela n'est-il pas écrit en *L'Égypte* de Mourtadi, fils du Gaphiphe, de la traduction de M. Pierre Vattier, docteur en médecine, lecteur et professeur du Roi en langue arabe¹ ? Je pense, quant à moi, que la belle femme du conteur égyptien faisait à notre berger quelque proposition du genre de celle que la jeune dame du conteur arabe faisait au sien.

¹ *L'Égypte de Murtadi, fils du Gaphiphe*, Paris, 1666, p. 142-146.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

TOME I. — 2^e FASCICULE.

ÉTUDE SUR QUELQUES PEINTURES

ET

SUR QUELQUES TEXTES RELATIFS AUX FUNÉRAILLES.

LE CONTE D'APÓPI ET DE SOKNOURÎ.

ÉTUDE
SUR
QUELQUES PEINTURES
ET
SUR QUELQUES TEXTES RELATIFS AUX FUNÉRAILLES.

COURS DU COLLÈGE DE FRANCE
(Mars-juin 1878, décembre-juin, novembre-décembre 1879.)

Les enterrements à Thèbes n'étaient pas de ces processions muettes où la douleur se trahit à peine par quelques larmes furtives. Serviteurs, parents, amis, ceux qui accompagnaient la momie ne craignaient pas de se donner en spectacle, ni de troubler par le bruit de leur deuil l'indifférence des passants. Ils froissaient ou déchiraient leurs vêtements avec des gestes désordonnés, se battaient à deux mains le front et la poitrine, se couvraient les cheveux et la face de poussière et de boue. Leurs voix tantôt s'élevaient isolées, tantôt se confondaient dans une plainte commune, et formaient un concert de lamentations dont l'éclat couvrait par intervalles la

J. As. Extrait n° 2. (1880.)

6

cantilène monotone du prêtre officiant. Aux cris inarticulés, aux appels, aux sanglots, se mêlaient l'éloge des vertus du mort, des allusions à ses goûts et à ses actions, aux charges qu'il avait remplies, aux honneurs qu'il avait obtenus, des réflexions sur l'incertitude de la vie humaine, des plaintes sur les dangers de la vie d'outre-tombe, refrain mélancolique que chaque génération de l'Égypte ancienne répéta sur la génération précédente, en attendant que la génération suivante l'entonnât sur elle à son tour.

Différents textes nous révèlent d'une manière générale l'idée qu'on attachait aux cérémonies de l'enterrement. La mort n'était pas pour les Égyptiens la destruction de la vie : c'était un simple changement de condition¹. On mourait comme on se mariait, et, pas plus que le mariage, l'ensevelissement n'interrompait l'existence de l'individu. « La joie d'Ammon est dans ton cœur, il te donne une vieillesse excellente et tu traverses la vie en joie jusqu'à ce que tu atteignes à la béatitude². Ta lèvre est saine, tes membres sont verts, ton œil aperçoit bien loin; tu te pares de fin lin, et tu montes sur ton char à deux chevaux, une canne d'or à la main, un fouet avec

¹ Sur cette idée que les Égyptiens se faisaient de la mort, voir *Nouveau fragment de Commentaire sur le livre-II d'Hérodote*, dans *l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1878.

²  « l'état de béatitude », un des noms de l'autre vie. Le défunt est  ou .

aisé de décider s'il s'agit d'un vivant ou d'un mort? L'homme que ses amis accompagnaient au tombeau n'était à bien parler ni vivant ni mort. Il avait subi une métamorphose qui le rendait impropre à l'existence terrestre et le forçait à laisser pour jamais sa maison d'ici-bas : le dernier battement de son cœur marquait l'instant où il s'éloignait de ce monde pour aller suivre ailleurs le cours de ses destinées.

Les cérémonies de l'enterrement étaient réglées de manière à rendre les progrès et les vicissitudes de ce voyage sensibles à tous les yeux. Elles prenaient l'homme au moment où le souffle venait d'expirer sur ses lèvres, et ne le quittaient qu'au fond de la chambre sépulcrale. Pendant quatre-vingts jours au moins¹, les chirurgiens, les menuisiers, les tisserands, les sculpteurs, les ouvriers de toute sorte travaillaient pour lui sans relâche. Tandis que les uns embaumaient son corps et le préparaient ainsi aux épreuves d'une existence surnaturelle, les autres fabriquaient ce qui était nécessaire à lui rendre agréable le séjour de son logis nouveau. Les préliminaires terminés, il fallait mener au tombeau l'homme devenu momie et le mettre, au su d'un chacun, en possession de son domaine. On célébrait pour les pauvres je ne sais quelle cérémonie hâtive : les riches s'en allaient en pompe rejoindre la *demeure éternelle* qu'ils s'étaient creusée dans la montagne. En tête du

¹ Le temps de l'embaumement est fixé à soixante-dix jours par Hérodote (II, LXXXVI), non compris les jours qui suivent immédiatement la mort, ni ceux qui précèdent immédiatement le convoi.

convoi, des esclaves chargés d'offrandes et portant les pièces du mobilier funéraire, le lit, les chaises, les guéridons, les coffrets, les amulettes, puis un chœur de pleureurs et de pleureuses, puis le prêtre officiant et la momie couchée sur un traîneau tiré par des bœufs, puis, derrière la momie, la famille et les amis en costume d'apparat; le reste des pleureuses fermait la marche. Une flotille de barques peintes transportait le cortège sur la rive occidentale du Nil, où le tombeau attendait portes béantes. Arrivé à ce terme de son voyage, le mort était dressé debout, le dos à l'hypogée, la face aux assistants, comme le maître d'une maison neuve que ses amis ont accompagné jusqu'à la porte, et qui se retourne un moment sur le seuil, pour les congédier avant d'entrer chez lui. Un banquet, une offrande, une prière, une nouvelle explosion de douleur : tandis que le sacrificateur brûlait l'encens et versait la libation, tandis que les pleureuses redoublaient leur plainte et se roulaient à terre, les femmes de la famille, entourant la momie, la paraient de fleurs, la pressaient sur leur sein nu, lui embrassaient la poitrine et les genoux. Quelques instants après, elle avait disparu au fond du caveau, où le fils, guidé par les prêtres, accomplissait sur elle les derniers rites, avant de la coucher dans son triple cercueil et de l'abandonner.

I.

Un ouvrage spécial, dont nous ne possédons jusqu'à présent que deux manuscrits incomplets, nous

fait connaître les prières et les opérations que les prêtres devaient accomplir pour transformer le cadavre en momie. Ce qui reste de ce curieux *Rituel de l'embaumement* a déjà été traduit et commenté¹; je me bornerai à réunir ici les renseignements que les monuments nous fournissent sur la préparation du mobilier funéraire. Les chambres du tombeau recevaient des meubles analogues à ceux dont on se servait pendant la vie, chaises, tables, lits, chevets, et aussi des objets de nature spéciale, cercueils, sarcophages, coffres à statuettes, statues de pierre ou de bois². C'était donc toute une maison qu'il s'agissait de monter, souvent avec luxe. Comme le vivant, la momie demandait du linge de corps, des étoffes, des ustensiles de toilette, des provisions de bouche. Les pauvres ne recevaient que le strict nécessaire, quelques haillons pour envelopper leurs membres, et de menus objets sans valeur³; on fabriquait à l'usage des riches, et dans la maison même qui leur avait appartenu, tout ce qui formait le trousseau d'un mort de qualité. Une partie des scènes de vie civile qu'on voit représentées sur les parois des hypogées ont trait à cette fabrication.

Le tissage et le blanchissage des vêtements mortuaires ne figure pas au nombre des scènes les plus

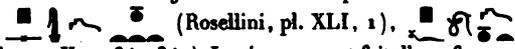
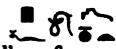
¹ Cf. Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 14-104.

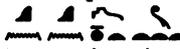
² Voir, dans le *Catalogue de la collection Passalacqua*, p. 113 et suiv., la description d'un tombeau de la xi^e dynastie, rempli de meubles et découvert à Thèbes au commencement de ce siècle.

³ Rhind, *Thebes, its Tombs and their Tenants*, p. 124-139.

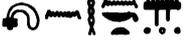
fréquentes. La seule représentation complète que j'en connaisse se trouve dans les hypogées de Beni-Hassan, et nous permet de suivre l'opération dans ses moindres détails. C'est d'abord la préparation du fil : un homme, muni d'un instrument difficile à définir, semble plonger les tiges de lin ou de chanvre dans un vase clos, tandis qu'à côté de lui, deux hommes, armés de maillets arrondis, battent les fibres enroulées de la plante¹. C'est « la cuisson du fil² » et le « battage du fil³ ». Plus loin, une bande de femmes, surveillée dans un cas par « l'inspecteur des tisserandes⁴ », dans l'autre par « l'inspecteur des tissus⁵ » et par une directrice, fabriquent le fil. Les Égyptiens ou bien ne connaissaient pas la quenouille,

¹ Champollion, *Monuments*, texte, t. II, p. 340 et p. 361; Rosellini, *Monumenti dell'Egitto*, *Mon. civil.*, pl. XLI.

²  (Rosellini, pl. XLI, 1),  (Champollion, t. II, p. 340-341). Le signe  est fait d'une façon archaïque et se rapproche beaucoup du tracé hiéroglyphique de .  est évidemment une faute pour , qui, ainsi que , est une variante de ,  « cuire ». , variante , est apparenté au copte ΝΑΥ, T., M., Π, *is'los*, *textrina*, *textorium*, *textor*.

³  (Rosellini, pl. XLI, 1; Champollion, t. II, p. 340, avec la variante  au lieu de , et p. 360).

⁴  (Champollion, t. II, p. 402; Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e édit., t. I, p. 317).

⁵  (Rosellini, pl. XLI, 2),  (Champollion, t. II, p. 341),  (Idem, p. 362). Dans un autre endroit,  (Idem, t. II, p. 340 et 361).

ou bien ne l'employaient que rarement. Ils se servaient presque exclusivement de fuseaux en bois¹, courts et surmontés d'une tête lenticulaire en plâtre : une ouvrière habile manœuvrait deux fuseaux à la fois. Le fil allait d'ordinaire retomber directement dans un petit vase destiné à le recevoir. Souvent, il passait d'abord par-dessus l'épaule de la fileuse, ou par la fourche d'un pieux fiché en terre, et qui tenait tant bien que mal la place de la quenouille². Pour les fils forts on se contentait d'une torsion soigneusement faite : cette première opération portait deux noms, « tirer³ » ou « tordre⁴ ». Quand on voulait obtenir des qualités plus fines, on soumettait ce fil à une seconde opération qu'on appelait le « roulage⁵ ». Des mains de la fileuse de fin, le fil

¹ En voir la figure dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. II, p. 172, n° 388. Le fuseau s'appelait  ou .

² Rosellini, pl. XLI, 4; Champollion, t. II, p. 341; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. I, p. 317, n° 110, et t. II, p. 176, n° 386, part I.

³  (Champollion, t. II, p. 342 et 362; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2);  (Champollion, t. II, p. 402; Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. I, p. 317, n° 110).

⁴  (Champollion, t. II, p. 361; Wilkinson, *Manners and Customs*, t. II, p. 342, n° 386, part I);  (Champollion, t. II, p. 341; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 4). Cette dernière légende a été rétablie en combinant les données de Champollion et de Rosellini, incorrects l'un et l'autre.  est le copte ⲗⲟϥ , ⲗⲟϥϥ , ⲗⲟϥ , T., M., π, *flum*, *funiculus*, *vitta*, *torques*.

⁵  (Champollion, t. II, p. 342; Rosellini, *Mon. civ.*,

passait entre celles de plusieurs femmes accroupies, qui l'arrondissaient et le lissaient, en le frottant sur une large pierre avec un morceau d'une substance dure dont je ne puis déterminer la nature. C'était le « lissage¹ » : une dernière ouvrière mettait le fil en pelotons ou en écheveaux, et c'était « l'enroulage² ».

Le tissage se faisait sur un métier des plus simples, quelquefois vertical, comme ceux dont on se sert encore aux Gobelins³, le plus souvent horizontal⁴. Le nombre des ouvriers travaillant à la même

pl. XLI, 2). C'est le factitif en  de la racine  , ΚΟΛ, ΚΩΛ, ΚΛ, T., M., *volvere, involvere* :  « faire rouler » le fil entre les doigts, pour en resserrer la tresse et le rendre plus fin.

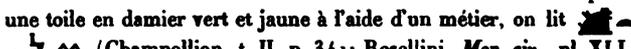
¹  (Champollion, t. II, p. 342, n° 36; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2 et 3);  (Champollion, t. II, p. 403; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. I, p. 317, n° 110; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). J'ai déjà signalé ce mot et le parallélisme de  dans le *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 35, note 1, où j'ai traduit un peu différemment. L'examen des peintures m'a prouvé que  signifie ici « lisser, laminer ».

²  (Champollion, t. II, p. 342, n° 36; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2 et 3, avec une faute,  et  pour ). Ce mot est le factitif en  de la racine ,  (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1393, s. v. l.) « se mouvoir en rond, enrouler » le fil.

³ Ainsi à Beni-Hassan (Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII) et à Thèbes (Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. II, p. 171, n° 387, fig. 2).

⁴ Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI-XLII; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. II, p. 170, n° 386, part II. Le nom ordinaire du tissage est  (Champollion, t. II, p. 399, Wilkinson,

pièce varie d'un à quatre¹. Hérodote avait observé qu'au lieu de pousser la trame en haut, comme les autres peuples, ils la poussaient en bas² : c'était le procédé habituel³, mais il souffrait quelques excep-

Manners and Customs, 2^e éd., t. I, p. 317, n° 110; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). On trouve à Beni-Hassan plusieurs autres noms s'appliquant à des opérations diverses du tissage et qu'on ne peut ni traduire ni même lire aisément. Au-dessus d'un homme fabriquant une toile en damier vert et jaune à l'aide d'un métier, on lit  (Champollion, t. II, p. 341; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 4, a par erreur ).  doit être le même mot que ,  (Brugsch, *Diction. hiérog.*, p. 1640). ,  (Birch, *A dictionary*, p. 515), peut-être ΤΜΗ, Τ., ΘΜΗ, Μ., *lectulus, crates, storea, matta*, d'où le sens « tisser un tapis ». Trois femmes, ourdissant la toile au métier, sont dites  (Champollion, t. II, p. 342, 363; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2, a le même texte mal copié) « tisser une toile ». Quatre autres, tendant des fils, ont une légende que Champollion donne une première fois sous la forme  (t. II, p. 342), une seconde fois sous la forme  (t. II, p. 363), et Rosellini une première fois sous la forme  (pl. XLI, 3), une seconde fois sous la forme  (pl. XLI, 4) : je ne sais comment la déchiffrer, à moins qu'il ne faille lire comme s'il y avait , « tisser une bande »,  étant le copte ΤΟΓΙC, ΤΟΙC, Τ., Τ, ΤΩΙC, Μ., †, *fascia, involucrum, assumentum*.

¹ Il est d'un dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. II, p. 170, n° 386, part II; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 5. Il est de deux dans Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2, 9; Lepsius, *Denkm.*, II, 126. Il est de quatre dans Champollion, t. II, p. 363; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 3-4.

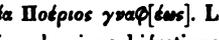
² Hérodote, II, xxxv.

³ Ainsi dans Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 5, à pl. XLII, 4, etc.

tions¹. Les pièces étaient tantôt unies et d'une seule couleur, tantôt garnies de franges à l'extrémité, tantôt formées de bandes de couleurs alternées². Au sortir des mains du fabricant, elles passaient dans celles des « blanchisseuses » et des « foulons³ », qui

¹ Dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. II, p. 171, n° 387, fig. 2.

² Les bandes sont vertes et jaunes formant damier dans Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI. 4-5.

³ Le mot pour « blanchisseurs », écrit en hiératique  dans le *Papyrus d'Orbiney*, pl. X, l. 8-9, pl. XI, l. 1, et dans le *Papyrus Sallier II*, pl. VIII, l. 2, a été transcrit provisoirement . Il faut le transcrire , comme le prouve le titre du « chef blanchisseur » à Beni-Hassan (Lepsius, *Denkm.*, II, 126). L'oie  est en hiératique ; doublée , elle devient par ligature . Le même mot et le même signe se retrouvent en démotique. Deux contrats de Berlin (Revilleout, *Nouvelle chrestomathie démotique*, p. 26, l. 9, col. 1 et 2) parlent de  « la maison de *Potr* », , variante , ce que l'antigraphe grec de Leyde traduit par *οικία Ποτέριος γναφ[έως]*. Le démotique  est évidemment la réduction du signe hiératique, auquel sont joints les compléments phonétiques , , et . La première forme est le copte ρϩϩϩϩ[ϫ], comme  est le copte ρϩϩϩ, ΠΙ, Μ., ρϩϩϩ, Π, Τ., *γναφ[έως]*, *fullo*. Ce mot, à côté de  *rakhiti*, ρϩϩϩ, possède la forme simple en Ι, ρϩϩϩ, ΠΙ, Μ., *qui lavat, dealbator*, ρϩϩϩϩ, Τ., Π., *γναφ[έως]*, *fullo*, et la forme ρϩϩϩϩϩ. ΠΙ, Μ. La terminaison *-iti* de l'ancienne langue a été plusieurs fois identifiée par les Coptes avec la terminaison *-trns* du grec et a donné naissance à des mot hybrides. Cf. outre ρϩϩϩϩ[ϫ], ΚΕΝΕ-Φϩϩ[ϫ], *pistor*, , .

les lavaient et les purifiaient, de manière à les rendre propres à l'habillement de la momie. Les différentes parties de cette opération sont figurées en détail à Beni-Hassan¹. Tandis que plusieurs hommes trempent le linge et le secouent², d'autres le lavent³ et le battent avec le battoir⁴, d'autres le tordent avec un bâton, après en avoir fixé une extrémité à un gros pieu planté en terre⁵, d'autres enfin le secouent et l'étendent pour le sécher⁶ : cependant le « chef des

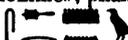
¹ Champollion, t. II, p. 341, n° 36, et p. 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126.

²  (Champollion, t. II, p. 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126).

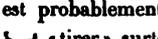
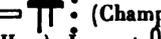
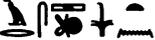
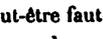
³  (Champollion, t. II, p. 341, 361, 399; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 2; Lepsius, *Denkm.*, II, 126).

⁴  (Champollion, t. II, p. 399). Champollion applique le mot  à l'action d'étendre le linge : cette action est exprimée par des mots différents. Le battoir des blanchisseuses est nommé  au *Papyrus Sallier II*, pl. VIII, l. 5. Cf. $\text{M}\text{A}\text{K}\text{A}\text{T}$, $\text{M}\text{A}\text{G}\text{A}\text{T}$, T ., OY , *teli species*.

⁵  (Champollion, t. II, p. 341, 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). Dans les planches de Rosellini (*Mon. civ.*, pl. XLII, 2-3), les gouttes d'eau peintes en bleu s'échappent en pluie du linge tordu. Wilkinson (*Manners and Customs*, 2^e éd., t. II, p. 173, n° 389) voit dans ces scènes la préparation du lin : il se borne d'ailleurs à donner les figures sans les légendes.

⁶ Cette partie de la scène ne porte pas d'inscription dans le tombeau de Khnoumhotpou (Lepsius, *Denkm.*, II, 126); elle est donnée en détail dans deux des tombeaux voisins. Sur deux femmes, pliant ou tendant une pièce de toile blanche carrée (tombeau de ) ou sur deux hommes, pliant ou tendant une bande longue de couleur rose, on lit  (Champollion, t. II, p. 341 et 361; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 1, avec , au lieu de

blanchisseurs¹ fait un gros paquet du linge déjà sec et se prépare à l'emporter. L'examen du linge trouvé dans les tombeaux et conservé dans nos musées prouve qu'on appropriait aussi à l'usage de la momie des effets usés et raccommodés² : seuls, les Égyptiens très riches recevaient en entrant dans leur

, qui est cité seulement par Pierret (*Gloss.*, p. 534), est probablement une forme de la même racine qui a donné  « tirer » surtout le lait, « traire » :  est « tirer la pièce de toile », soit pour la secouer avant de la plier, soit pour l'étendre. Sur deux hommes, étendant une pièce de toile blanche carrée, on lit  : (Champollion, t. II, p. 361; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 1). Le mot  se retrouve dans un titre,  (Lepsius, *Denkm.*, III, 100, c), que Brugsch cite (*Dict. hiér.*, p. 1310, s. v. l.) sans l'expliquer. C'est une forme, déduit, par chute de , de la racine  « blanchir » (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1315),  « blanchir le linge », que l'on trouve dès l'ancien empire avec un déterminatif bizarre (Brugsch *Dict. hiér.*, p. 1315, s. v. l.)  « linge blanc ». C'est « faire blanchir le linge » en l'exposant à l'air, et le  est le « directeur de la lingerie royale ». Une autre opération du même genre s'appelle  (Champollion, t. II, p. 361),  (Champollion, t. II, p. 341; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 1) et  (Champollion, t. II, p. 361). Peut-être faut-il voir dans ces mots des noms de pièces d'habillement, auquel cas  pourrait être identique au  de Lepsius (*Älteste Texte*, Tafel XXX), et désigner le linge avec lequel on faisait la coiffure .

¹  (Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Champollion, II, 399). L'autel de Turin parle d'une  : le nom de cette ville confirme la lecture  pour le signe  des deux oies.

² C'est ainsi qu'on a trouvé des étoffes déchirées, puis recousues, et des serviettes reprisés.

« maison d'éternité » une garde-robe entièrement neuve.

Le travail des menuisiers¹ était de deux sortes : les uns fabriquaient le cercueil du mort, les autres les objets destinés à meubler la chambre avec le cercueil. Le travail des premiers était rarement représenté. Dans l'ancien empire, un seul tombeau, celui de Imeri², nous montre le cercueil tout préparé et, à côté de lui, la légende « Cercueil en bois de cèdre (?)³ » : la partie du tableau où était peinte la

¹ Les menuisiers et les charpentiers sont nommés  quand ils travaillent au ciseau et au maillet; , , , quand ils travaillent à l'herminette  et à la scie ; , quand ils travaillent à la hache . Cependant ces trois noms sont indifféremment donnés aux menuisiers et aux charpentiers de toute espèce dans bien des cas, et l'établi d'un ouvrier qu'on voit à Beni-Hassan (Champollion, t. II, p. 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126) montre la hache, le maillet, l'herminette, le ciseau, le vil-brequin, l'archet manœuvrés par le même homme. Tous ces mots, malgré leur origine différente, sont donc devenus des synonymes. Ajoutons que  est remplacé dans un tombeau de l'ancien empire (Lepsius, *Denkm.*, II, 49, b) par  (gravé, par erreur, ).  est la forme simple bilitère d'où est sorti , par le même procédé qui a tiré  de  * ,  de ,  de , etc.

² Lepsius, *Denkm.*, II, 49, b.

³ Les cercueils, de la forme , sont au nombre de deux et superposés. La légende deux fois répétée est deux fois mutilée; mais on peut la rétablir en s'aidant de la légende du naos représenté dans le même tombeau et sur la même planche : . Le bois  est tiré d'une espèce d'arbre qui non seulement croissait en Égypte, mais se trouvait près d'Alep et de Carchémish en telle

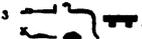
fabrication du cercueil est détruite. Dans un tombeau du nouvel empire, trouvé à Thèbes, on voit les ouvriers occupés à faire le cercueil en forme de momie, à le polir, à le peindre¹ : malheureusement les inscriptions qui accompagnaient cette scène ou sont effacées ou n'ont jamais été copiées. Cela est d'autant plus fâcheux que la représentation est unique jusqu'à ce jour.

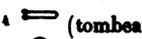
En revanche, on rencontre dans plus d'un tombeau des tableaux où la fabrication des autres meubles est exposée en détail². Les principaux de ces meubles étaient les coffrets à linge ou à figurines³, le lit funéraire⁴, le sarcophage carré⁵, le naos où l'on mettait la statue du défunt⁶. Au tombeau de

quantité que les Égyptiens avaient donné à une partie de la contrée le nom de *pays de l'Ouân*,  (Ebers, *Das Grab des Amenemheb*, I, 6). Le même arbre est mentionné au *Rituel de l'embaumement*,  (Mémoire sur quelques papyrus du Louvre, p. 21, note 6). Je pense que c'était le cèdre. Le , qu'on traduit d'ordinaire « cèdre », est l'*Acacia Seyyd*.

¹ Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXVI; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. III, p. 475, plate LXXII.

² Lepsius, *Denkm.*, II, 13, 49 b, 107, où les légendes ou bien manquent ou bien sont mutilées.

³ , litt. : « le cloué. » Cf. O4T, T., *infigere clavis*, 614T, 615T, T., 14T, M., *clavis*.

⁴  (tombeau d'Amten, dans Lepsius, *Denkm.*, II, 6),  (tombeau de Ti).

⁵  (tombeau de Ti).

⁶  (tombeau de Ti),  (Lepsius, *Denkm.*, II, 49, b).

Ti, les scènes se succèdent comme il suit ¹. Un ouvrier accroupi perce, au vilbrequin mû par un archet ², des trous dans l'épaisseur d'un coffret carré, monté sur ses pieds ³ : c'est afin d'y fixer les charnières qui serviront à maintenir le couvercle. Derrière lui, deux « polisseurs ⁴ », debout et affrontés, polissent un lit en ébène, avec un corps brun rouge qui pourrait être un fragment de grès dur ou de pierre

¹ Ces scènes sont reproduites avec figures dans K. Bâdeker (*Ägypten*, Theil I, p. 409); une partie des légendes a été publiée par Brugsch (*Die ägyptische Gräberwelt*, Tafel IV, 133-136). Le tout était à l'Exposition universelle de 1878, où j'ai pu copier scènes et légendes.

² M. Soldi nie l'existence, en Égypte, du vilbrequin mû par un archet. Elle était déjà connue de Champollion (t. II, p. 399) dont le témoignage a été confirmé par de nombreux monuments de l'ancien empire.

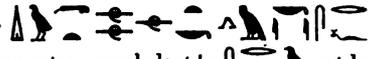
³ Légende :  « Percer dans le coffret par le menuisier ».  « le vilbrequin » pourrait se rattacher à la même racine que 𓂏 , M., *acuere*.

⁴ Le mot est écrit  et . C'est le factitif de la racine , 𓂏 , M., 𓂏 , T., *tondere, radere*. Le déterminatif  est l'objet avec lequel on polissait le bois et la pierre. L'action de polir s'appelait  (tombeau de Ti),  (Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLV),  (Brugsch, *Monuments*, t. II, pl. LXVIII, e), où les deux bras sont déterminatifs comme dans la combinaison , . Pour les grandes surfaces, les polisseurs employaient un fragment de ponce ou de grès; pour les petites, l'instrument  et ses variétés. Ainsi, au tombeau d'Abi, un homme  « polissant des vases » à l'intérieur (dans Brugsch, *Monuments*, t. II, pl. LXVIII, e).

ponce¹ : sous le lit, un chevet et un coffret achevés. Vient ensuite un menuisier accroupi, qui scie une planchette appuyée contre terre², un autre qui, le maillet et le ciseau à la main, travaille une planche oblongue et dit au précédent : « Finis-en avec cet ais et passe à un autre, lambin!³ »; enfin un ouvrier debout qui scie à deux mains une longue poutre plantée en terre⁴. Comme la poutre, n'étant fixée que d'un côté, plierait sous l'effort et pourrait se casser, la partie déjà fendue est attachée, au-dessus de la scie, par une ligature dans laquelle passe un bâtonnet : à l'extrémité libre du bâtonnet pend un gros poids, destiné à maintenir l'équilibre et à dimi-

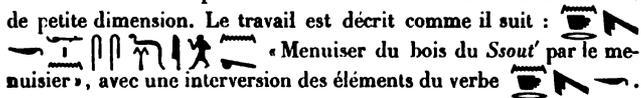
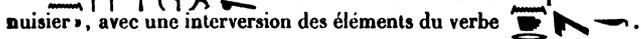
¹ Légende :  « Polir le lit d'ébène par les polisseurs de la maison éternelle ».

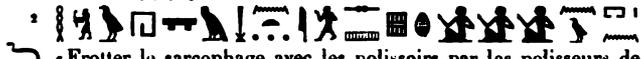
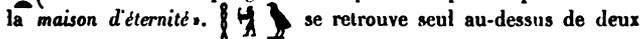
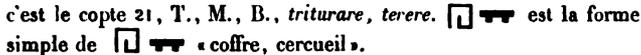
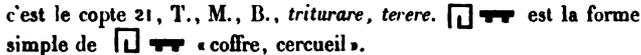
²  « Scier à la scie par les menuisiers ». Les Égyptiens avaient la petite scie, qu'ils maniaient à une main, et une grande scie, qu'ils maniaient à deux mains : ils ne connaissaient pas notre scie montée. Il est impossible de distinguer ici si l'instrument est en bronze ou en fer.

³ La légende, coupée en deux, commence devant l'homme et finit derrière lui : , litt. : « Fais ton ais aller en autre, nonchalant ! »  est le thébain CP46, otiare, cessare. J'ai dû paraphraser la phrase pour la rendre intelligible en français.

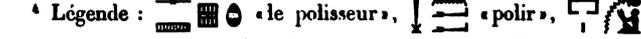
⁴ Légende : . C'est le même mot que . En égyptien, les racines formées d'une voyelle et d'une consonne peuvent en échanger l'ordre sans inconvénient :  et  « écrire, peindre »,  et  « venir »,  et  « vider, être vide », etc.

nuer l'élasticité de la planche. Un menuisier plane un ais à l'herminette¹. Deux autres polisseurs accroupis polissent un sarcophage oblong² : pour bien cadencer leurs mouvements et ne pas se cogner les mains, ils chantent alternativement : « Y es-tu ? — Fais³ ! » Enfin un dernier polisseur debout devant un naos le frotte consciencieusement⁴. Une scène empruntée à la tombe de Imeri donne un ouvrier taillant à l'herminette la barre —, qui doit servir à fermer la porte du naos⁵. Une peinture de Thèbes

¹ Voir au Louvre plusieurs beaux modèles d'herminette montées, de petite dimension. Le travail est décrit comme il suit :  « Menuisier du bois du *Ssout'* par le menuisier », avec une interversion des éléments du verbe . La même légende se trouve, mais mutilée, dans Lepsius (*Denkm.*, II, 49, b), où, au lieu des caractères gravés dans le champ, il faut rétablir .

²  « Frotter le sarcophage avec les polissoirs par les polisseurs de la maison d'éternité ».  se retrouve seul au-dessus de deux ouvriers occupés à polir un lit dans Lepsius (*Denkm.*, II, 49, b) : c'est le copte 21, T., M., B., *triturare*, *terere*.  est la forme simple de  « coffre, cercueil ».

³ Ces deux fragments de dialogue reviennent souvent sur les monuments de l'ancien empire :  « Sois » ou « Y es-tu ? »,  « Fais, vas-y ».

⁴ Légende :  « le polisseur »,  « polir »,  « la maison pure (le naos) ». Dans Lepsius (*Denkm.*, II, 49, b), le naos est appelé  « le naos de cèdre (?) ».

⁵ Légende un peu mutilée :  « Travailler le barreau, le verrou » (Lepsius, *Denkm.*, II, 49, b).

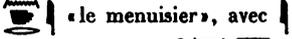
complète la série en nous apprenant comment on fabriquait les fauteuils d'apparat, les divans et les chaises ordinaires¹.

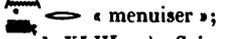
La maison du défunt meublée, il fallait armer le défunt lui-même et lui fournir les moyens de se défendre contre les périls de l'autre monde². Les hypogées de Thèbes nous ont rendu des armes de toute espèce et jusqu'à des chars entiers. Le plus connu est celui que Rosellini rapporta de son voyage, et qu'on a qualifié longtemps de char scythe. Il est aujourd'hui au Musée de Florence, et peut passer pour un bon spécimen de ce que les ouvriers thébains pouvaient faire en ce genre³. Les peintures de l'ancien empire montrent à plusieurs reprises des menuisiers façonnant, à l'herminette, le bois de l'arc et la hampe des javelines que le mort emportera avec lui⁴. Dans l'une d'elles, ils causent tout en travaillant : « Donne que nous le fassions ! — Vas-y bravement !⁵ » Ailleurs, ce sont des carrossiers qui fabri-

¹ Rosellini, *Mon. civ.*, pl. LXIV, 5, et pl. XLV, 1, 2, 3.

² On voit dans les vignettes du *Livre des Morts* le défunt, armé de la pique et du couteau, lutter contre les monstres.

³ Migliarini, *Indication succincte des monuments égyptiens du musée de Florence*, Florence, 1859, p. 95-96, n° 2678. J. Rosellini, *Oggetti di antichità Egiziane riportate dalla Spedizione letteraria Toscana in Egitto e in Nubia ed esposti al pubblico nell'Accademia delle Arti e Mestieri in Santa Caterina*, Firenze, 1830, p. 26, 27.

⁴ Lepsius, *Denkm.*, II, 108; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIII, 2, 4, 5. La légende est  « le menuisier », avec  formatif.

⁵ Légende :  « menuisier » ;  (Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIII, 2) « Sois actif; donne que nous fassions cela ».



quent le char du mort, courbent le bois, font la caisse, les roues, le timon¹; mais aucune des inscriptions qui accompagnaient cette scène n'a été copiée, et cette négligence des voyageurs nous empêche de connaître avec certitude le nom des différentes pièces dont se composait un char égyptien.

Le char ne suffisait pas à qui voulait aller bien loin. La barque était nécessaire en Égypte, plus nécessaire encore dans l'autre monde : le firmament formait comme une sorte de Nil céleste, sur lequel naviguaient les dieux. Les barques funéraires étaient de deux sortes : les grandes, celles qui portaient le défunt et sa suite, les petites, en papyrus, qui escortaient le convoi, chargées d'offrandes. La construction des premières est une scène fréquente dans les tombeaux de l'ancien empire². Dans l'un des tableaux qui se rattachent à cette opération, le bûcheron abat à grands coups de cognée les palmiers ou l'acacia³, auquel des charpentiers, armés de la hache et de l'herminette, donnent immédiatement une première façon⁴. Le bois, réduit en planches

¹ Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIV, 3-4. Au-dessus du char reproduit dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. LXIII), une petite légende illisible.

² Lepsius, *Denkm.*, II, 61 b.

³ Légende :  « abattre le bois » (Champollion, t. II, p. 4; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIII, 1; Lepsius, *Denkm.*, II, 126).  est un factitif de  « pass. r » : « faire passer, faire tomber le bois ». L'arbre est un palmier.

⁴ La légende est dans le tombeau de Ti (Bädeker, t. I, p. 408) :  « travailler le cèdre (?) »; dans Lepsius (*Denkm.*, II, 108), deux hommes sont occupés, l'un à l'herminette,  « le

•••••

assez longues, était travaillé de différentes manières : dans un tableau la planche est à terre, tandis que les menuisiers la façonnent au ciseau et au maillet¹; dans un autre, elle est maintenue à quarante centimètres environ de terre sur deux supports en fourche, et les deux menuisiers sont assis sur la tranche, une jambe relevée, l'autre pendante². Les barques sont assez longues et peu profondes : on dirait, à les voir, un tricorné allongé. Elles étaient quelquefois construites en planches courtes et épaisses de bois d'acacia formant briques : superposées et fixées les unes aux autres, leur assemblage composait moins un bateau qu'une sorte d'édifice, assez solide pour flotter sur le Nil, mais que le moindre coup de mer aurait disjoint en un moment³. Le plus souvent, les planches, longues et minces comme celles dont on se sert aujourd'hui, étaient assemblées selon les mêmes procédés que nous employons à la fabrication de nos navires. Tous les tableaux que

charpentier», l'autre au ciseau,  ● —, après le cèdre (?), 
 * ;    « menuisier à la hache »,   
 « menuisier à l'herminette » (Bädeker, t. I, p. 402).

¹ Lepsius, *Denkm.*, II, 108.

² Tombeau de Ti (Bädeker, t. I, p. 408).

³ Champollion, t. II, p. 399-400; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIV, 1; Lepsius, *Denkm.*, II, 126. Ce sont les bateaux décrits par Hérodote (II, xcvi) : Ἐκ ταύτης ὄν τῆς ἀκάνθης κοψάμενοι ξύλα ὅσον τε δικήγεα πλινθινῶν συντιθεῖσι, ναυπηγέμενοι τρόπον τοῖονδε · περὶ γὰρ φους πυκνοὺς καὶ μακροὺς περιείρουσι τὰ δικήγεα ξύλα · ἐπεὶν δὲ τῶ τρόπῳ τούτῳ ναυπηγῆσονται, ζυγὰ ἐπιπολῆς τείνουσι αὐτῶν. Νομεῦσι δὲ οὐδὲν χρέονται.

je connais jusqu'à présent nous montrent la barque à peu près terminée. Elle est maintenue par deux, trois ou cinq paires d'étais, la poupe d'ordinaire plus haut que la proue. A l'avant, un homme accroupi sur le pont achève de planer à l'herminette¹. Trois hommes placés à l'arrière font le même travail, mais dans des positions diverses : le premier est accroupi dans le bateau même; le second, debout sur le sol, donne le dernier coup au bec de la poupe, le troisième est à moitié renversé sous la quille dans une position des plus incommodes². Cependant une escouade de cinq ouvriers, sous la conduite d'un contre-maître, place un bordage. Il semble que les chevilles aient été plantées et les trous correspondants de la planche préparés à l'avant³. Tandis qu'à une extrémité un homme maintient la planche en position au moyen d'une corde, trois autres la frappent à grands coups de maillet pour enfoncer les chevilles : le contre-maître, debout au milieu de la coque, les encourage de la voix et du geste⁴. Le

¹ Tombeau de Ti (Bädeker, t. I, p. 408),  « menuiser ».

²  « menuiser à l'herminette » (Bädeker, t. I, p. 408).

³ Peut-être les ouvriers dont il est question à la page précédente sont-ils occupés à percer au ciseau les trous destinés aux chevilles.

⁴ La légende est double (Bädeker, t. I, p. 408; Brugsch, *Die ägyptische Gräberwelt*, t. IV, n° 126, vérifié sur les tableaux de l'Exposition). A gauche : 

 est une forme prolongée de l'exclamation .

 me semble être une variante sans voyelles de   , la suppression de  dans   étant fréquente dans les textes de cette

NON

tinue à égaliser au ciseau l'extrémité de la proue¹. La légende explique ce qu'ils font : ils tassent à grands coups l'étope goudronnée avec laquelle on calfa-
 tait le plancher pour rendre la barque étanche². Un autre ouvrier, occupé au bordage, les encourage en leur disant : « Bon, ce que vous faites, pour que le plancher du fond ne prenne pas l'eau !³ » Un dernier ouvrier à l'arrière taille à l'herminette les petits soliveaux destinés à former le plancher sur lequel on étendait l'étope⁴. Pour calfater l'extérieur, l'ouvrier se servait d'une lourde masse à long manche dont il battait les flancs de la barque, de manière à bien enfoncer l'étope dans les intervalles des planches⁵.

¹ Légende :  (Ebers, *Ægypten*, t. I, p. 186), et 
 « masser, calfater l'intérieur (Brugsch, n° 117; Dümichen, pl. XI; Ebers, t. I, p. 186).

² Hérodote (II, xcvi) connaît aussi ce calfatage : *Ἐσθθεν δὲ τὰς ἀρμύλλας ἐν ᾧ ἐπέκτωσαν τῇ βύβλω*. Il est probable que, dès le temps des Pyramides, le papyrus était déjà l'élément employé à cet usage.

³         (Brugsch, n° 118; Dümichen, pl. XI; Ebers, p. 186) : « Bon ce que vous faites pour ne pas boire le plancher de l'intérieur ».  est probablement, comme dans les traités de médecine, pris pour   . , var. de   (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1007), est à proprement parler la table, le tablier du pont de la barque, le plancher plat qui garnissait le fond.

⁴ Légende :    « menuiser le bois du tablier » (Brugsch, n° 119; Ebers, p. 186).

⁵ Lepsius, *Denkm.*, II, 61, b. Scène à moitié détruite :  (au lieu de , que porte la gravure)   « Travailler à la masse (?) ».  est un mot nouveau.

La construction des canots en papyrus est accompagnée le plus souvent d'une scène préliminaire : les ouvriers descendent à la rivière et y cueillent les plants de papyrus¹. Une partie servait à fabriquer une sorte de grande caisse pointue et recourbée aux deux bouts, qui formait le corps du canot : le reste était employé à la fabrication de la corde. Un homme accroupi tisse la corde, qu'un enfant tient tendue à mesure que l'ouvrier la fait, puis la dispose en rouleaux de différentes formes². Les constructeurs lient avec cette même corde l'avant, l'arrière et le milieu de la coque en papyrus³ : au tombeau de Ptahhotpou, un des ouvriers, à qui la corde va manquer, s'adresse à son fils et lui dit : « Eh ! petit, apporte-moi des rouleaux ! » A quoi l'enfant répond : « Eh ! père, voici pour toi ce rouleau, » en lui présentant un méchant nœud de corde qu'il tient à la main⁴.

¹ Lepsius, *Denkm.*, II, 12; Dümichen, *Resultate*, Theil I, Tafel VIII.

² (Dümichen, *Resultate*, Theil I, Tafel VIII). pourrait être $\text{C}\text{E}\text{P}\text{P}\text{I}$, *M.*, PI , *linum*, et il faudrait traduire « corde de lin », si le sens « lin » était mieux prouvé pour le mot $\text{C}\text{E}\text{P}\text{P}\text{I}$.

³ Lepsius, *Denkm.*, II, 106 a, avec la légende « lier la barque ».

⁴ Dümichen, *Resultate*, Theil I, Tafel VIII : . Le mot est le copte $\text{C}\text{B}\text{O}\text{K}$, *T.*, *M.*, $\text{C}\text{O}\text{B}\text{K}$, *T.*, *parvus*, *exiguus*; est , selon l'orthographe de l'époque : la note 2 de cette page donne pour la lecture .

— Réponse de l'enfant : . Ce est

Dans le même registre, des ouvriers qui achèvent deux autres barques s'apostrophent pour se donner du cœur à l'ouvrage : « Construis ça ! ¹ » Il y a probablement dans cette petite phrase un jeu de mots qui pouvait être spirituel en Égypte, mais dont je ne soupçonne pas le sens.

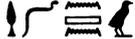
La construction des barques est figurée surtout dans les tombeaux de l'ancien et du moyen empire : elle n'est guère représentée dans les tombeaux thébains. Il semble qu'à Thèbes il y ait eu sur le Nil une flottille de barques funéraires toutes prêtes, et qu'on louait à l'occasion : dans les provinces et à Memphis, il fallait équiper des bateaux à chaque enterrement nouveau.

Les sculpteurs en bois, les tailleurs de pierre, les potiers n'étaient pas moins actifs que les menuisiers. Les statues qu'on plaçait dans le tombeau, et qui servaient comme de support au double ², étaient aussi souvent en acacia ou en bois de sycomore ³ qu'en

à joindre aux autres formes de  que j'ai signalées ailleurs (*Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. VII, p. 18).

¹ Dümichen (*Resultate*, Theil I, Tafel VIII) : . Le calembourg doit rouler sur les sens nombreux de la racine . La scène a pour titre .

² Cf. *Histoire des âmes dans l'ancienne Égypte*, dans le *Bulletin de l'Association scientifique de France*, 1879, n° 594, p. 381-383.

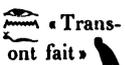
³ Au tombeau de Ti (Brugsch, *Die ägyptische Gräberwelt*, n° 87), la statue est  « une statue d'acacia-son ». Tous les musées d'Europe et même le Louvre, depuis peu, possèdent de ces statues funéraires en bois.

Pierre calcaire ou en granit. Les blocs de pierre destinés aux sarcophages et aux statues étaient d'ordinaire préparés pendant la vie même de l'individu. Le premier soin d'un roi de l'empire memphite et des anciennes dynasties thébaines était d'envoyer une expédition aux carrières de calcaire de Tourah, près Memphis, ou aux carrières de granit d'Hamamât. J'ai traduit ailleurs une partie des inscriptions commémoratives que les ingénieurs égyptiens ont laissées en cette dernière localité¹ : les blocs étaient extraits de la carrière par des traîneaux attelés de bœufs², puis embarqués sur le Nil et transportés à destination. Une inscription malheureusement mutilée racontait le transport du bloc destiné au roi Assi de la v^e dynastie³. Le bateau qui avait servi à cette opération est encore visible : au milieu, la cuve, revêtue d'une armature de bois et de cordes, à côté le couvercle déjà taillé, à l'avant et à l'arrière des officiers qui dirigent l'opération⁴. Des tableaux

¹ *Les inscriptions de la vallée de Hamamât*, dans la *Revue orientale et américaine*, nouvelle série, t. I, p. 327-341.

² Voir la représentation dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. XLVII, 6) et dans Lepsius (*Denkm.*, III, 3 a b).

³ Lepsius, *Denkm.*, II, 76.

⁴ Légende :  « Transport du [sarcophage] Grand de vaillance d'Assi que lui ont fait » 
 « le chef de 10 »,  « le secrétaire »,  « le chef de la porte (?) » et « le  », qui sont debout, les trois premiers à l'avant, l'autre à l'arrière de la barque. Au-dessus du couvercle,  « couvercle » ; au-dessus de la cuve,  « cercueil ». C'est l'illustration d'un passage de l'inscription d'Una publiée par M. de

assez nombreux montrent les sculpteurs¹ occupés à dresser un bloc : d'autres vérifient, au moyen d'un fil tendu sur deux chevilles, le niveau de la surface². Les statues debout ou assises étaient sculptées à la pointe et au marteau³, polies au grès⁴ et peintes⁵. Les figurines funéraires de grandes dimensions, les canopes, les amulettes de forte taille étaient découpés à l'herminette ou au ciseau, peints et souvent dorés⁶. Des bijoux d'or et d'émail⁷, des fioles ou des amulettes de verre coloré⁸ complétaient l'équipage du mort et l'ameublement de sa maison.

Rougé (*Recherches pour servir à l'histoire des six premières dynasties de Manéthon*, p. 119-120). Cf. une fois de plus la variante  de .

¹ Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLVIII, 3. Légende :  « le tailleur de pierre. »

² *Ibid.*, pl. XLVIII, 2.

³ *Ibid.*, pl. XLVI, 4, 11 (légende : )², 9 (légende :   ): pl. XLVII, où un sculpteur travaille un lion, légende :     « Travail du lion par le sculpteur. » (Cf. Brugsch, *Monuments*, t. II, pl. LXVIII, 1).

⁴ *Ibid.*, pl. XLVII, 2, 3, 4.

⁵ *Ibid.*, pl. XLVI, 5, 6, 8 (légende :    [sic]), 10; pl. XLIX, 2.

⁶ *Ibid.*, pl. XLV, 5, où le sculpteur, ayant devant lui les quatre canopes de   (xxvi^e dynastie), achève deux figurines funéraires; 6, un ouvrier travaille à l'herminette une planche; un autre, le ; pl. XLIX, 3, un ouvrier sculpte au ciseau le nom du défunt sur un canope qui surmonte un ; pl. LXIII.

⁷ La fabrication en est représentée dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. LXIII).

⁸ La fabrication en est représentée dès les tombeaux de l'ancien empire (Lepsius, *Denkm.*, II, 13, etc., Tableau des souffleurs de verre).

cune représentation intacte de cette partie de la cérémonie; mais un des papyrus de Berlin nous en donne la description : « Tu as songé au jour de l'ensevelissement. Te voilà arrivé à l'état de béatitude, tu as passé la nuit dans les huiles, on t'a donné les bandellettes par les mains de la déesse Tait¹. On a suivi ton convoi au jour de l'enterrement, gaine d'or, tête peinte en bleu, un baldaquin par-dessus toi, fait en bois de *Masgat*. Des bœufs te traînent, des pleureurs sont devant toi, et on fait des plaintes; des femmes accroupies sont à la porte de ta syringe, et on t'adresse des appels . . . On tue [des victimes] à la bouche de ton puits funéraire, et tes stèles sont dressées en pierre blanche parmi celles des enfants royaux². » J'espère un jour montrer, parmi les scènes peintes dans les tombeaux des anciennes époques, celles qui se rapportent à ce cérémonial, et reconstituer avec ces éléments épars toute la procession funéraire des grands seigneurs du haut empire : en ce moment, je préfère ne m'occuper que des représentations de ce genre qu'on trouve à partir de la xviii^e dynastie.

Le convoi du mort est représenté non seulement sur les parois des hypogées de cette époque, mais aussi sur un assez grand nombre de stèles assez mal étudiées³. Les détails ne sont point partout les

¹ Litt. : « la déesse *Étoffe* ». Cf. Mariette, *Abydos*, t. III, p. 172, l. 4.

² *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 191-197, dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 157-158.

³ Le Louvre en possède une assez mal conservée et qui n'a pas été

mêmes : ils devaient changer considérablement selon la richesse ou le rang des individus. Au contraire, l'ordre dans lequel se suivent les parties du cortège est à peu près constant. Je n'ai pas l'intention de relever ici toutes les variantes qu'on remarque dans la succession des scènes ou le texte des discours. Il suffit, pour le moment, de décrire l'ensemble et de traduire les inscriptions les plus marquantes. Cinq hypogées de la xviii^e dynastie, ceux d'Harmhabi, de Nofrihotpou, de Roi à Thèbes, de Pahiri à El-Kab, et d'Hor-Khemti à Memphis peuvent fournir les éléments d'une description à peu près complète.

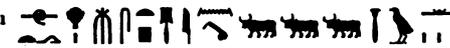
Le tombeau d'Harmhabi est remarquable par la richesse de ses peintures et la pauvreté de ses légendes¹. La procession part de la maison funéraire et nous mène au bord du Nil. Elle débute par des esclaves porteurs d'offrandes : l'un d'eux conduit un veau destiné au sacrifice. Vient ensuite le mobilier funéraire : quatre coffrets  peints en bleu et deux coffres  peints en rouge, bordés de bleu, reposant chacun sur une selle , une grande table , des pliants, un lit , un fauteuil, un char de guerre porté sur les épaules de deux hommes, un autre char attelé de deux chevaux, puis de nouvelles offrandes, des coffrets de la forme , et une large caisse,

cataloguée par M. de Rougé. Une autre se trouve en la possession de M. Guillaume Guizot. J'en connais à Leyde, à Londres et à Turin.

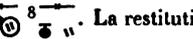
¹ Les figures sont reproduites dans Champollion (*Monuments*, pl. CLIX, et texte, t. I, p. 490-491, 832-835). La scène complète avec les couleurs a été reproduite par Wilkinson (*Manners and Customs*, 2^e éd., t. III pl. LXVI).

peinte à damier rouge et blanc, renfermant les huiles, deux canopes à tête humaine, la partie supérieure du cartonnage de la momie, des armes, des sceptres, des amulettes en or de types divers, la barque solaire chargée d'emblèmes mystiques, des figurines funéraires. Derrière cette armée de serviteurs commençait le convoi lui-même avec ses pleureuses, son escorte d'amis en deuil et de parents affligés, entourant le baldaquin sous lequel repose le cercueil. Au-dessus de l'attelage de bœufs et d'hommes, le tombeau d'Anni place une courte légende qui pourrait servir de titre à toute cette partie de la cérémonie : « Halage du convoi par les bœufs dispos¹. »

Dans l'hypogée de Roï², la marche est ouverte par un groupe de pleureurs au-dessous desquels court une inscription mutilée, mais que l'on peut rétablir : « [Disent les] pleureurs [qui sont en avant du lit funéraire : « A l'Occident, le très] excellent, qui hait la duplicité³ ! » Derrière eux, des pleureuses. « Disent

¹  (Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 836).

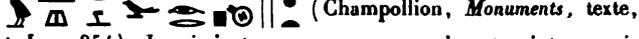
² Toute la scène se trouve avec les légendes dans Champollion (*Monuments*, pl. CLXXVII-CLXXXVIII, et texte, t. I, p. 544-545); Rosellini (*Mon. civ.*, pl. CXXVIII-CXXIX). Wilkinson (*Manners and Customs*, 2^e éd., t. III, pl. LXVIII) et Prisse (*Histoire de l'art égyptien*) ont reproduit les figures sans légende.

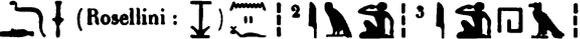
³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸ . La restitution a été faite, partie d'après la légende des pleureuses qui suivent le corps, partie d'après la légende du tombeau de Hor-Khenti (Ma-

ces gens en poussant des cris et des lamentations :
 « Lamentez-vous, lamentez-vous, ô grand, lamen-
 tez-vous, ô homme bon, très excellent, qui hait
 « le mensonge¹ ! » Vient ensuite, lentement, la mo-

riette, *Monuments divers*, pl. LX). L'expression , fréquente à cette époque, est traduite ordinairement « la seconde mort » (Pierret, *Vocabulaire*, p. 478-479). Elle signifie simplement « duplicité, fausseté, mauvaise foi », comme il résulte de la comparaison de ce passage-ci avec un passage du discours suivant : . Ce sens convient partout où on la rencontre :


 (Champollion, *Monuments*,

texte, t. I, p. 851). Il s'agit du dieu Thot qui enregistre les résultats de la pesée du cœur du scribe Amenemhit, et à qui celui-ci adresse la prière suivante : « Te voici écrivant mon nom à moi le chef des portiers, Amenemhit; quand son cœur paraît sur la balance, on ne trouve pas en lui de *duplicité*, de *fausseté*. » 
 (Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 854) « Je suis juste, sans mensonge, n'ayant point commis de *duplicité* ».

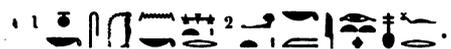
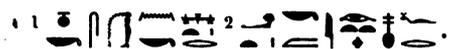
¹  (Rosellini :  |  |  |
⁴  (Champollion : )  | 
 (Champollion : ) 
⁷ . Le mot  ou , dans les deux cas, répond au sens « image, figure » :  ou  « ces figures-là » (cf. *Zeitschrift*, 1878, p. 33-37).  est un mot sans déterminatif, comme , , , , , qu'on trouve dans le même tombeau. Ici, le déterminatif était sans doute ; ce

mie traînée par des bœufs, que leurs conducteurs excitent à l'ouvrage. « Disent les hommes qui mènent le cercueil : « A l'Occident, ô bœufs qui tirez, à l'Occident ! Ton maître vient derrière toi, ô taureau ¹ ! » Les « dieux de la Vallée funéraire », invisibles, surveillent l'opération et s'écrient : « Voici le louable ² « qui vient [à nous] par vieillesse ³ ! » En avant du convoi s'avance un homme, qui arrose le sol pour favoriser le glissement et empêcher le traîneau de prendre feu par le frottement continu et la traction. Dans les circonstances de la vie terrestre, lorsqu'il s'agissait d'un colosse, d'une statue ordinaire ou d'un bloc de pierre, c'est de l'eau qu'on employait à cet usage : ici, c'est du lait. « Moi, dit ce personnage, je purifie, pour toi, le chemin, devant toi, avec d'excellent lait ⁴. » Il précède de très peu le prêtre officiant qui « présente l'encens et la libation à l'Osiris,

qui nous donnerait un verbe . identique à  et à  (Brugsch, *Dict. hier.*, p. 1580), en copte, ΤΟΥΕΙΤ, ΤΟΥΕΙΤ, M., *lamentari, plangere in luctu.*

¹  (— passé dans Champollion)  ²            ³            (Champollion a, par erreur, )  . Le taureau  est le déterminatif de .

²  est le titre que l'on donne aux défunts dans toutes ces scènes.

³  ¹  ² 

grand-prêtre, Roï » : l'officiant n'est autre que le frère même du mort, Thoutmos¹. De l'autre côté du traîneau, la femme Nibittoouï se livre à son désespoir : « N'abandonne pas, n'abandonne pas, ô grand, ne m'abandonne pas². » Un second groupe de pleureurs et de pleureuses répond à son appel : « A l'Occident ! O deuil, toi qui fais mon deuil, toi qui me fais pleurer, ô Roï, qui repose dans sa syringe comme tout juste³ ! » Quatre hommes portent

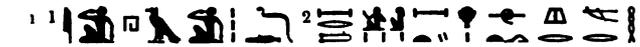
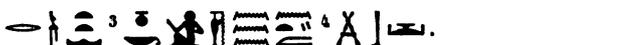
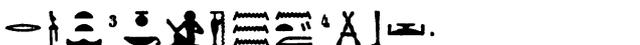


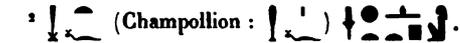
² Au-dessus du cercueil, la légende : « L'Osiris, majordome du temple d'Harmhabi du temple d'Ammon, Roï, à l'occident de Thèbes ». Au-dessus de la femme : ¹ (Champollion :). ² ³ ⁴ ⁵ ⁶ . On pourrait se demander si n'est pas ici le pronom de la seconde personne : la locution dans ces textes ne prend pas de pronoms, dit la femme Meri-ri à son mari Nofrihotpou (Wilkinson, *Manners and Customs*, pl. LXVII). Le groupe forme un seul mot sans déterminatif, qui joue dans la phrase de la dame Nibittoouï le même rôle que dans celle de la dame Meri-ri; c'est le copte κω, T., B., κλ, T., κε, B., κω, κλ, M., *ponere, derelinquere*.

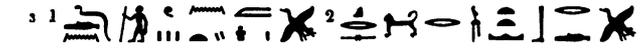
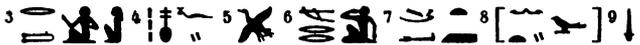
³ Le texte se termine sous le coude de l'une des pleureuses : ¹ ² ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹

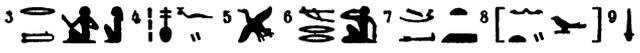
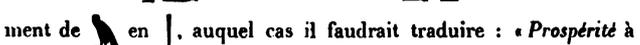
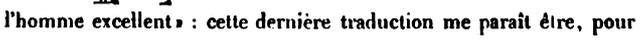
un coffret funéraire surmonté d'un chacal. Le texte tracé au-dessus de leur tête est une « lamentation prononcée par les gens qui transportent l'huile : « A l'Occident! Moi, je suis la libation qui est dans le coffret¹, » et l'on voit par la tournure de la phrase que c'est l'huile elle-même qui est censée prendre la parole. La sœur du défunt, Sokhithot-pou², s'agenouille à côté du coffret, et les amis ferment la marche, la grande canne à la main, et revêtus de leur costume de cérémonie. « Disent les gens de marque qui sont derrière le cercueil : « A l'Occident! Il ne fleurit plus l'homme excellent, l'ami de la vérité, qui n'a jamais proféré le mensonge³! »

 10. Dans Champollion (*Monuments*), ce texte est, partie sur la planche CLXVII, partie sur la planche CLXVIII.

¹  ²  ³ 

²  (Champollion : ) .

³ ¹  ² 

³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸ 

¹⁰ . J'ai traduit  comme s'il y avait 

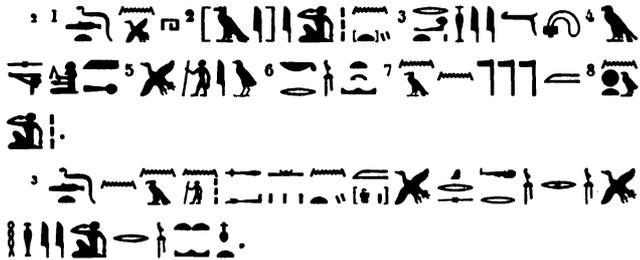
. Peut-être  est-il une forme de , avec change-

ment de  en , auquel cas il faudrait traduire : « Prospérité à l'homme excellent » : cette dernière traduction me paraît être, pour

Dans le tombeau de Hor-Khemti¹, le premier groupe de pleureuses a une légende mutilée, mais qu'on peut aisément rétablir : « Disent les pleureuses qui sont devant le louable Hor-Khem : « O chef, « comme tu vas vers l'Occident, les dieux se lamentent² ! » Le groupe d'amis qui ferme la marche répète : « A l'Occident, à l'Occident, ô louable ! à l'Occident excellent³ ! » Ce n'est ni par l'originalité de l'expression, ni par la vivacité du sentiment que brillent toutes ces plaintes. La douleur s'y exprime en formes de commande, toujours les mêmes. Il est certain que l'habitude d'assister aux enterrements et de prendre part aux manifestations de deuil qui s'y produisaient, devait conduire bien vite chaque individu à se composer un répertoire d'exclamations et de condoléances assez monotone. Peut-être même y avait-il un formulaire officiel employé dans les cérémonies funèbres, comme il y avait un formulaire

le moment, moins vraisemblable que la première. A la fin, j'ai rétabli devant  la forme négative que le sens exige, mais que ne porte aucune des copies du texte que je connais.

¹ Publié par Mariette (*Monuments divers*, pl. LX).



de politesse employé dans les visites et dans chacune des menues circonstances de la vie. Les lamentations se nommaient des « appels¹ », des « cris² ». Le souhait « A l'Occident³ ! », domaine d'Osiris, en faisait le fond; on y joignait quelques épithètes banales à l'adresse du mort, et tout était dit.

Arrivé au bord du Nil, le convoi s'embarquait sur les navires construits ou loués exprès pour la circonstance, et traversait la rivière, pour se rendre à l'ouest de Thèbes, dans le quartier des tombeaux. Le titre donné à cette partie de la cérémonie dans le tombeau de Harmhabi⁴, et les légendes qui l'accompagnent la représentation, présentent une contradiction apparente que personne n'a songé à expliquer jusqu'à présent. Toute la scène est encadrée entre deux offrandes. A gauche, un prêtre debout

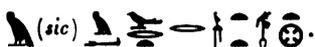
¹ . Outre les exemples qu'on verra plus loin dans les textes du tombeau de Nofrihotpou, j'en ai rencontré sur le sarcophage de Nectanébo (*Description de l'Égypte*, Antiq., t. V, pl. XL, 3) : . La voix enfermée de ce cercle est comme la voix des femmes qui pleurent les taureaux et les mâles; leur âme prie Râ, etc. Les variantes du sarcophage de Ramsès III donnent un texte différent.

² . Les pleureurs sont (X), (X), (X).

³

⁴ Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. III, pl. LXVI; Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 834-835.

devant l'autel tient le vase à encens et le vase à libations, et semble adresser un hommage à la personne que lui amènent les bateaux figurés devant lui : « Puisses-tu aborder heureusement à l'Occident de Thèbes¹ ! » Sur la droite et en pendant, même scène sans légende. On dirait que l'artiste a voulu représenter en un seul registre ce qui se passait d'ordinaire sur les deux rives du Nil : l'offrande et le souhait qui saluaient le mort à son départ de la rive droite, et l'offrande qui l'accueillait à son arrivée sur la rive gauche de Thèbes. Pourtant les inscriptions tracées au-dessus des barques qui font le passage ne mentionnent plus Thèbes, mais Abydos. A gauche et à droite, trois grands bateaux à voile, placés sur une seule ligne, traînent à la remorque une gondole à naos où sont assis Harmhabi et sa femme². A droite, c'est « la traversée en paix vers Abydos, pour suivre Osiris Ounnofri. — Le grand chef est avec vous, à l'Occident, à l'Occident, la terre des justes ! La place que tu aimais crie en se lamentant ; tous ceux qui te traînent sont venus heureusement, tes gens t'embrassent, ô toi qui vas sain et sauf parmi les favoris de son maître, [et] contre qui on n'a rien trouvé ! O Osiris Khent-Amenti, accorde qu'il ait une douce brise, qu'il soit parmi les louables dans le pays des vivants, l'Osiris Harmhabi³ ! » A gauche, la traver-

¹ .

² Le nom de la femme est .

³ Le sens est douteux, le texte étant incorrect. Champollion n'a

sée est accomplie « et il va en paix dans Abydos, le bienheureux Osiris Harmhabi. Il dit : « Je suis venu, « j'ai reçu mes pains, réunissant à mes membres les « offrandes embaumées, j'ai respiré le souffle des « parfums et de l'encens¹. » Les mots du texte sont

pas copié toute l'inscription, et nous n'avons pour la fin que la copie de Wilkinson.



Le membre de phrase « tes gens t'embrassent » est la description de cette cérémonie où l'on voit les personnes de la famille serrant la momie sur leur sein avant de la quitter. La phrase à partir de ~ est restituée : « Point ne sont trouvées actions (litt. : « fois ») aucunes contre lui ! » Le  de  est déterminatif, comme dans d'autres phrases que nous verrons plus loin.



clairs : partant de sa maison de vie à Thèbes pour arriver à sa maison de mort à Thèbes, Harmhabi se trouve faire le voyage d'Abydos et arriver en paix à Abydos.

C'est qu'en effet les cérémonies de l'enterrement réglaient la destinée, non pas du corps seul et des parties de l'homme qui suivaient la fortune du corps, mais de l'âme et des parties qui suivaient la fortune de l'âme. Tandis que la momie et le double allaient s'enfoncer dans le tombeau, l'âme, le « lumineux », l'ombre, sortaient de notre univers. Le passage de cette terre-ci à « l'autre terre ¹ » ne peut jamais se faire indifféremment à tous les endroits ² : de même que la plupart des peuples, les Égyptiens connaissaient le point exact d'où les âmes désincarnées partaient pour entrer dans leur nouveau monde. Il se trouvait à l'ouest d'Abydos, et c'était une fente ³ pratiquée dans la montagne. La barque du soleil, arrivée à la fin de sa course nocturne, se glissait avec son cortège de dieux par la « bouche de la fente ⁴ », et pénétrait dans la nuit. L'âme des hommes s'y glissait avec elle,

¹ . C'est l'expression de la stèle d'Entew, C 24, au Louvre.

² Voir dans E. B. Tylor (*La civilisation primitive*, t. II, p. 58 et suiv.) une énumération des peuples qui ont la même croyance.

³  ou, par chute de , , , (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 517-518; *Dict. géogr.*, p. 226-227).

⁴  (Stèle C 3 du Louvre). La bouche de la fente paraît être la gorge qui débouche non loin de la Chounet ez-Zebib et par laquelle les caravanes passaient de la vallée au désert.

sous la protection d'Osiris; une formule funéraire fréquente à la XII^e dynastie nous décrit son voyage.

« Il a passé le bras chargé d'offrandes dans les fêtes des morts avec les suivants d'Osiris, — et l'exaltent les chefs de Mendès, les grands d'Abydos.

« Il ouvre les voies qu'il lui plaît, en paix, — et l'exaltent ceux qui sont dans le nome Thinite, les prêtres du dieu grand.

« Il a mis les mains à la manœuvre dans la barque, sur les voies d'Occident, maniant les rames dans la barque *Saktit*, dirigeant la navigation de la barque *Mâdit*¹, — et ils lui ont dit : « Va en paix ! » les chefs d'Abydos.

« Il conduit², avec le dieu grand, jusqu'à la bouche de la fente, la barque *noshemit*³ la grande, pour ses courses dans les fêtes des morts⁴, — et l'exalte le taureau d'Occident⁵.

« Il a travaillé de ses rames, entendant l'acclamation [poussée] à la bouche du nome Thinite, la nuit de « Viens à moi⁶ ! », la nuit du coucher funèbre, la nuit du coucher d'Horus, maître de Shon; il s'est

¹ Les deux barques du Soleil.

² Litt. : « il fait passer ».

³ . La barque sacrée d'Osiris à Abydos.

⁴ Le texte est rendu fautif ici par l'introduction d'un signe hiéroglyphique. Corrigez : ou .

⁵ Osiris.

⁶ La fête d'Osiris intronisé comme dieu des morts et juge infernal. On la célébrait à l'anniversaire du jour où Osiris avait dit au soleil : « Viens à moi ! »

élançé sur les voies excellentes, vers les défilés¹ de l'horizon occidental, vers le champ de passage qui donne les offrandes funèbres, l'entrepôt riche en provisions², — et l'honorent Khnoum et Hikit, ces ancêtres qui ont été auparavant, ces berceaux premiers d'Abydos qui sortirent de la bouche de Râ lui-même, quand il organisa Abydos³. »

C'est, en style religieux et avec le détail mythique, le même voyage que le texte du *Papyrus Anastasi n° IV* nous présentait comme un voyage presque terrestre⁴. Les variantes de la formule insistent sur ces cris, sur ces acclamations que le mort entendait en approchant de la « bouche de la fente », et qui, poussés sans cesse en souvenir du deuil d'Osiris, lui arrivaient déjà de l'autre monde⁵.

Les peintures des tombeaux de l'ancien empire représentent souvent ce voyage à Abydos. Presque toujours, le mort, habillé de ses vêtements ordinaires, est dans sa cabine et commande la manœuvre



² C'est un nom fréquent de la nécropole.

³ Stèle C 3 du Louvre. Voir le texte et la traduction de cette stèle dans les *Actes de la quatrième session du Congrès provincial des Orientalistes*, t. I.

⁴ Plus haut, p. 82-83.

⁵ Un texte publié en partie par Wilkinson (*Materia Hieroglyphica*, pl. XXVIII) et complètement par Dümichen (*Die Flotte*, pl. XXXI, b) montre les génies cynocéphales et hiérocéphales acclamant () la barque solaire au moment où elle va s'enfoncer dans la nuit.

comme il aurait fait pendant la vie¹. D'autres fois, il était enfermé dans un catafalque entouré de pleureuses et de prêtres², les deux femmes qui simulaient Isis et Nephthys, le représentant d'Anubis, le célébrant. Les légendes qui accompagnent cette scène sont d'ordinaire un simple titre : « Cingler vers le champ du repos³. — Croiser dans l'Ament excellent⁴. — Aller en remontant le courant pour rejoindre le marais verdoyant d'Hathor, dame du sycamore⁵. — Passer dans la maison du *ka* vers

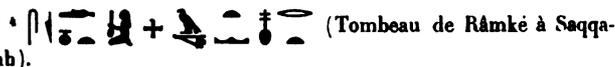
¹ Lepsius, *Denkm.*, II, 9, 12, 22 d, 24, 28, 32, 43 a, 45 a, b, 62, 64 bis, 96, 104, etc.

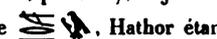
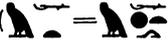
² Lepsius, *Denkm.*, II, 101 b; la pleureuse d'avant, , le représentant d'Anubis,  « l'embaumeur ». *Id. ibid.*, II, 127 (Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXXIII), la momie de Kbnoumhotpou est accompagnée du  « Sam Hor » et du  qui lit un manuscrit sur lequel on lit en hiéroglyphes cursifs mêlés d'hieratique :



³  (Lepsius, *Denkm.*, II, 22 d);

lit. : « Porter le souffle ».

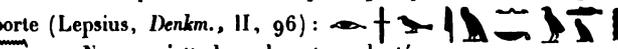
⁴  (Tombeau de Râmké à Saqqarah).

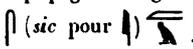
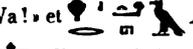
⁵  (Lepsius, *Denkm.*, II, 96); au tombeau de Râmké, on trouve, au-dessus d'une des barques, la légende . Le sens est incertain. Je traduis  par « marais, étang » (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1310), et je considère l'expression comme étant l'équivalent de , Hathor étant la déesse des morts : « Aller en repoussant [le courant] après ( = ) le marais verdoyant,

capitaine aux matelots se joignent parfois à ces indications générales : « A bâbord¹ ! — A tribord² ! — Ne nous fais pas dévier de notre route³ ! » Des canots et des chalands chargés d'offrandes⁴ escortent les barques principales. Les gens de l'équipage de temps en temps poussent des cris de bon voyage : « En paix, en paix, auprès d'Osiris⁵, » ou causent

¹  (Lepsius, *Denkm.*, II, 96), commandement du * « faiseur d'instruction », le pilote d'avant, la vigie d'avant, qui sonde le chenal, observe le courant et le vent, et transmet ses « instructions » en conséquence au pilote d'arrière qui manie le gouvernail.

²  (Lepsius, *Denkm.*, II, 43 a). Dans ce commandement et dans les commandements analogues,  (Cf. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1522),  est un adverbe explétif « fortement, vigoureusement », comme dans  « très bon », etc.

³ Ceci n'est qu'une traduction par à peu près. Le texte original porte (Lepsius, *Denkm.*, II, 96) :  « Ne nous jette hors de notre volonté ».

⁴ Lepsius, *Denkm.*, II, 104 b; à Beni-Hassan, où la scène a pour titre :  etc. « Aller pour apporter les biens à Abydos », etc. Le navire est sous la charge du  « pilote », et deux des chefs d'équipage échangent des commandements d'une barque à l'autre :  « Donne, fort ! Va ! » et  « Eh ! de l'avant ! Va ! » Le reste crie :  « Va en paix ! » et s'adresse au mort (Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Champollion, *Monuments*, texte, t. II, p. 400-401; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CIX). Dans l'autre scène, le pilote d'avant crie au pilote d'arrière :  (Lepsius, *Denkm.*, II, 127, qui donne : ) « Tire vers l'Occident, tu portes à l'Orient. »

⁵  (Lepsius, *Denkm.*, II, 101 b).

la traversée dans les peintures ne vont pas réellement à Abydos : ils sont enterrés dans leur tombeau même, à Memphis, à Beni-Hassan, à Thèbes, et non auprès du tombeau d'Osiris. C'était leur âme qui, après la mort, partait en voyage : tout au plus, les parents envoyaient-ils une stèle votive. On la déposait « auprès de l'escalier du dieu grand ¹ », et elle figurait le tombeau tout entier ², comme la représentation du voyage figurait le voyage lui-même.

Entre deux des murailles qui formaient l'enceinte des temples d'Abydos, s'étendait une sorte de couloir profond, irrégulier, clos à ses deux extrémités par des murs de briques crues. Sous la vi^e dynastie, quelques riches personnages y firent construire leur tombeau : plus tard, les pèlerins ou les dévôts déposèrent, dans les espaces laissés vides entre les tombes, leurs *ex-voto* funèbres, leurs stèles, leurs

τιμουμένους δημοσφους είναι τοῦ σώματος Οσίριδος. Les tombeaux d'Abydos n'ont guère fait connaître jusqu'à présent que des gens originaires d'Abydos ou morts dans Abydos même.



¹ C'est ce que prouve une formule fréquente des stèles votives :



C 170 « C'est ici le tombeau que je me suis fait dans le nome Thinite, à Abydos, près l'escalier du dieu grand, maître des dieux, sur le tertre, maître du repos, à l'horizon occidental, afin que soit puissant mon *khou* à la suite du dieu grand. » On voit qu'ici la stèle est appelée  « tombeau ».

statues, leurs pyramides, qui comblèrent à la longue l'intervalle compris entre les murailles¹. Il y a vingt ans encore, cette masse compacte, isolée au milieu des ruines du temple, formait une sorte de butte artificielle qu'on nomme *Kom es-soultân* : autrefois, c'était « l'escalier du dieu grand ».

Au delà d'Abydos, l'âme trouvait le monde inférieur, et, dans le monde inférieur, le tribunal d'Osi-
ris. Parti de Thèbes, le mort traversait le Nil pour aller reposer en corps dans la montagne libyque, et comparaître en esprit à Abydos devant le jury infernal. Le mélange de fiction et de réalité que renfermaient les cérémonies de l'enterrement expliquent une autre erreur des historiens grecs, non moins curieuse que celle que je viens de signaler. Diodore de Sicile dit que la momie du mort, transportée en bateau au delà du lac sacré du nome, y rencontrait quarante-deux juges, et attendait quelques instants qu'on vint lui demander compte de ses fautes ou de ses crimes. Quand il n'y avait point d'accusateur ou que l'accusation était mal fondée, les juges lui accordaient un laissez-passer, et les parents achevaient les funérailles². Rien dans les monuments égyptiens n'est venu jusqu'à présent confirmer ce récit. Il me semble que le voyageur ou l'historien à qui Diodore l'emprunta avait dû confondre les cérémonies de l'enterrement et le sens mystique que les Égyptiens

¹ Mariette, *Abydos*, texte, t. II, p. 30-33.

² Diodore de Sicile (liv. I, § 92), probablement d'après Hécateé d'Abdère.

attachaient à ces cérémonies. Le mort partait de sa demeure terrestre escorté de ses parents et passait l'eau. Cette eau était dans la réalité le Nil, dans la théorie surnaturelle de l'enterrement « le lac d'Occident » qui sépare les confins du monde humain et du monde divin : au delà, son corps rencontrait le tombeau, son âme les quarante-deux juges du jury infernal, devant lesquels elle se disculpait de ses fautes et affrontait la déposition détaillée de son propre cœur. Les Grecs ont mis sur la terre seule ce qui se passait partie sur la terre, partie dans l'enfer¹.

C'était sans doute pour rendre plus facile à l'âme le voyage vers l'Occident, qu'on déposait parfois dans la tombe des modèles de bateaux garnis de leur équipage et de leur gréement². Il me semble même que ce voyage était censé se faire à date fixe, et qu'à l'anniversaire du jour où l'on supposait qu'il s'était accompli, les prêtres délégués aux choses funèbres célébraient certains rites encore mal déterminés. Dans le tombeau de Nofrihotpou³, je

¹ La plupart des modernes ont partagé cette erreur. Cf. Wilkinson, *Manners and Customs*, 2^e éd., t. III, p. 453 et suiv.

² Le Louvre en possède quelques-uns, *Salle civile*, armoire K. Passalacqua en trouva (*Catalogue*, p. 126-129), qui sont aujourd'hui au musée de Berlin et ont été reproduits par Prisse d'Avennes (*Histoire de l'art égyptien*).

³ Ce tombeau, l'un des plus importants de ceux qui existent encore à Thèbes, a été décrit par Champollion (*Monuments*, texte, t. I, p. 546-551, et 853-854). Différentes scènes se trouvent dans Champollion (*Monuments*, pl. CLXXII et suiv.), Rosellini (*Mon. civ.*, pl. LXXIX, CVIII-CIX, CXXX-CXXXI, CXXXIV), Wilkinson (*Manners and Customs*, 2^e éd., t. III, pl. LXVII), Prisse d'Avennes (*His-*

trouve trois chapitres, malheureusement mutilés, qui paraissent se rapporter à une fête commémorative du voyage vers Abydos, et peut-être reproduire les principaux incidents de ce voyage lui-même. Au milieu du registre, un bateau, voiles carguées, porte deux dieux assis et divers emblèmes divins : il descend le courant. « Le VIII Thot, dit le texte, le prêtre officiant se réveille au milieu de la nuit, tourne les bateaux pour la descente du fleuve¹, ferle leurs voiles; offrir l'encens et la libation au défunt Nofrihotpou devant les bateaux². — Chapitre de passer vers Abydos. — Le défunt Nofrihotpou dit : « Allons! Je t'ai apporté tes péchés, tes souillures! « Ton père Toum, on lui a fait arriver son frère « entre ses deux bras³. » Le reste est détruit, mais on

toire de l'art égyptien), Brugsch (*Recueil*, t. I, pl. XXXVII), Dümichen (*Kal. Inschriften*, pl. XXXV-XXXVIII; *Die Flotte*, pl. XXX-XXXI, XXXIII; *Hist. Inschriften*, t. II, pl. XL-XL e). Il est fâcheux que l'ensemble de ce tombeau n'ait jamais été publié.

¹ Litt. : « Donner face les bateaux en descendant ».

² Litt. : « devant eux ».



voit que le frère du dieu Toun, dont il est question dans le passage, n'était autre que le défunt lui-même identifié à Osiris. A gauche de cette scène, s'en trouvait une autre mutilée, dans laquelle on voyait la barque remonter le fleuve à pleine voile. A droite, même représentation, mais le texte est intact. Neuf jours se sont écoulés depuis le départ pour Abydos, et il s'agit de revenir vers le sud, à Thèbes. « Le XVII Thot, jour de la fête *Ouaga*¹, armer les barques de l'Osiris Nofrihotpou, et les charger de tout leur grément, de toiles et de mâts², leur donner leurs voiles de toile pour cingler avec sur le fleuve en remontant, se tourner vers le sud. — Chapitre de lever la voile. — Nou dit à Nout, à Sib, à Osiris, à Shou, à Hathor, aux dieux qui sont dans le monde inférieur, qu'ils donnent ces voiles à Osiris, et qu'ils le protègent à toujours et à jamais³. — [Offrir] l'encens devant [les bateaux, dresser] les bateaux sur la chapelle⁴ du tombeau dans lequel ils sont, déployer leurs voiles, les tourner vers le sud pendant

Inscript., p. XXXV, l. 48-60; *Die Flotte*, pl. XXXI, l. 48-60); cf. les observations de Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1111, s. v. . Le nom d'Abydos a ici l'orthographe  (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 16).

¹ Sur cette fête des morts, voir la grande inscription de Siout « On various texts relating to the statues of the dead », dans les *Transactions of the Society of biblical archæology*, t. VII, p. 1 et suiv.

² Litt. : « les charger de toutes leurs choses de marcher, voiles et bois ».

³ Litt. : « leurs fronts à lui, à toujours et à jamais ».

⁴ Litt. : « la maison de la maison de double ».

Une barque de moindres dimensions va aborder; le pilote d'avant se retourne vers les esclaves qui la montent, les avertit d'avoir à se tenir prêts : « Point de désordres, les porteurs de guirlandes qui vont devant le louable, on va vous aborder¹ ! » Derrière, deux barques à cabines : dans l'une, les pleureurs, dans l'autre, les pleureuses debout sur le toit, font de grands gestes et poussent des lamentations. « Allons, allons, à l'Occident, la terre de la double justice ! [disent] les femmes de la barque, pleurant fort, fort; en paix, en paix, à l'Occident, ô louable, va en paix ! S'il plaît au dieu, quand viendra le jour de l'éternité, nous te verrons, car voici que tu vas vers la terre qui mêle les hommes² ! » Tandis qu'ils pleu-

même, et qu'on avait garni soigneusement de tout ce qui est nécessaire à la vie d'au delà, était la faveur suprême que les dieux pouvaient accorder à un homme. J'ai cité plus haut, p. 109, note 3, le passage du papyrus de Boulaq n° IV où il est dit : « Sois trouvé ayant construit ta demeure qui est dans la vallée funéraire : le *matin de cacher ton corps*, qu'il te soit toujours présent dans toutes les entreprises que tu méditeras. »

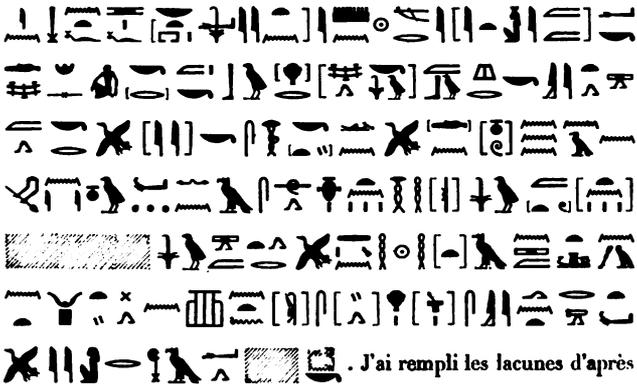
1.  Quatre esclaves tiennent, en effet, des guirlandes ou des bouquets de différentes formes.

2. 

le catafalque¹, lui adresse un long discours malheureusement mutilé : « Reste, demeure à ta place, ne t'éloigne pas du lieu où tu es ! Mais allons, tu t'en vas vers ta barque de rivière ! O matelots, ne vous pressez pas, laissez-le ! Vous, vous [reviendrez dans vos maisons] ; mais lui va au pays d'éternité ! O barque osirienne, tu as fait ta traversée, toi que suit le messager du ver, et tu es venue pour enlever celui qui m'abandonne . . .² ! » L'expression est touchante

¹ La momie n'est pas représentée dans Wilkinson : il faut la rétablir d'après Rosellini (*Mon. civ.*, pl. CXXXI, 2). C'est à elle que se rapporte la légende : .

² Voici tout ce que j'ai pu déchiffrer du texte dans la copie de Wilkinson (*Manners and Customs*, 2^e éd., t. III, pl. LXXVII) : .

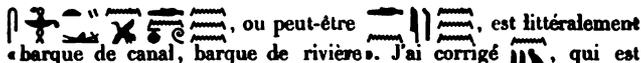
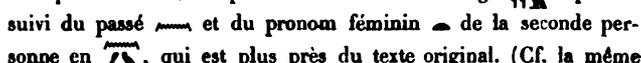
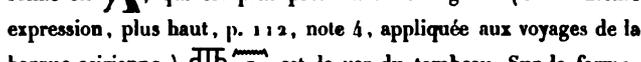
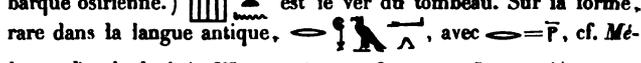
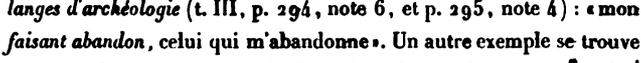
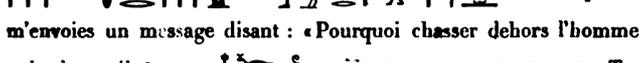
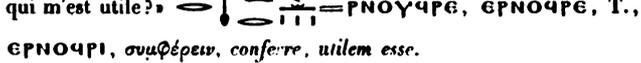


J'ai rempli les lacunes d'après les débris de signes qu'a copiés Wilkinson, et d'après le sens général du contexte : il faudrait pour être assuré du sens une nouvelle collation de l'original, s'il existe encore. , au lieu de , me paraît être une exclamation « Allons ! Va ! », qui introduit un membre de phrase de sens opposé au membre de phrase précédent.

dans sa simplicité. Il est fâcheux que nous ne possédions de ce texte qu'une seule copie, souvent peu lisible.

III.

Le Nil franchi, le convoi se reformait dans le même ordre qu'auparavant et arrivait à l'entrée du tombeau. La momie, tirée de son catafalque et dressée debout devant la porte, la face tournée aux assistants, recevait les derniers adieux de la famille. C'était quelquefois une formule banale : « A l'Occident, à l'Occident ! » quelquefois aussi une nénie longuement développée : « Je suis ta sœur Miritri,

 ou peut-être  est littéralement «barque de canal, barque de rivière». J'ai corrigé  qui est suivi du passé  et du pronom féminin  de la seconde personne en  qui est plus près du texte original. (Cf. la même expression, plus haut, p. 112, note 4, appliquée aux voyages de la barque osirienne.)  est le ver du tombeau. Sur la forme, rare dans la langue antique,  avec  = \bar{P} , cf. *Mélanges d'archéologie* (t. III, p. 294, note 6, et p. 295, note 4) : « mon faisant abandon, celui qui m'abandonne ». Un autre exemple se trouve dans Lincke (*Zwei hieratische Papyri*, Tafel IX, l. 9-10) :  « Voici que tu m'envoies un message disant : « Pourquoi chasser dehors l'homme qui m'est utile ? »  = $\bar{\rho}\text{NOY}\bar{\rho}\text{PE}$, $\text{EPNOY}\bar{\rho}\text{PE}$, T., $\text{EPNOY}\bar{\rho}\text{PI}$, *συμφέρειν*, *conferrere*, *utilem esse*.

ô grand, ne me quitte pas! Ton dessein, mon bon père, si c'est vraiment que je m'éloigne de toi, comment peut-il se faire? Si je m'en vais, tu es seul [désormais], y a-t-il quelqu'un qui soit avec toi, et toi qui aimais à t'entretenir avec moi, tu te tais, tu ne parles plus¹!» Une servante accroupie derrière sa maîtresse s'écrie : « Il m'a été arraché notre voyageur qui abandonne ses serviteurs²!» Le reste des pleureuses accompagne ces paroles de gémissements.

« Le chœur des femmes dit : « Plaintes ! Plaintes !
 « Faites, faites, faites, faites les lamentations sans
 « cesse, aussi haut que vous pouvez ! O voyageur ex-
 « cellent, qui vas vers la terre d'éternité, tu as été
 « enlevé violemment ! O toi qui avais beaucoup de
 « gens, te voici dans la terre qui aime la solitude ! Toi
 « qui aimais à ouvrir tes jambes pour marcher, en-
 « chaîné, lié, emmaillotté ! Toi qui avais beaucoup de
 « fines étoffes, et qui aimais la parure, couché dans
 « le vêtement d'hier ! Celle qui te pleure est devenue
 « comme privée de mère ; le sein voilé, elle a fait
 « lamentation et mené deuil, elle se roule autour
 « de la couche funèbre ! » Indifférent au milieu de



Les « répondantes » () sont ici les pleureuses qui « répondent » par leur plainte à la plainte de la femme et jouent le rôle du chœur antique. •  

Osiris, chef scribe d'Ammon, Nofrihotpou, dont la voix est juste auprès du dieu grand!»

Les autres représentations de la même scène que je connais jusqu'à présent n'offrent aucun texte qu'on puisse comparer pour l'étendue et la valeur littéraire aux textes de Nofrihotpou. Dans le tombeau de Roï, la partie de la muraille qui était probablement consacrée aux plaintes de la femme est détruite¹, et ailleurs je n'ai guère constaté que la répétition de phrases déjà connues. Dans le tombeau d'Amenemapt, tandis que le fils offre le parfum à la momie et que la femme se désole, les pleureuses chantent : « Lamentation, lamentation, lamentation pour le louable, le grand chef. Lamentation ! Le prophète, chef de ceux qui ont chanté Ammon, ô cercueil ! après qu'il a accompli la vie de tout juste, ayant duré quatre-vingt-huit ans à contempler Ammon, voici pourtant qu'il se couche, bien qu'il ait suivi Ammon sain et sauf, bien qu'il ait suivi le royal double de son maître sain et sauf² ! O cercueil ! Ne te tais pas, cercueil ! O mémorable, ô excellent³ ! Il se couche l'Osiris, prophète d'Ammon,

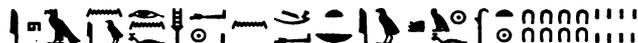
¹ Champollion, *Monuments*, pl. CLXXVIII: Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXIX, 1.

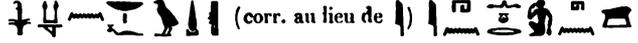
² Litt. : « Lamentation ! Le prophète, chef de ceux qui ont chanté Ammon, ô cercueil, étant il a fait durée de tout juste, étant durée de lui quatre-vingt-huit ans, à voir Ammon, cependant il se couche, étant il a suivi Ammon sain et sauf, étant il a suivi le *ka* royal de son maître, sain et sauf. » Sur , voir *Zeitschrift*, 1876, p. 106, l'article de Goodwin.

³ Litt. : « O cercueil ! Point se taire le cercueil ! », etc.

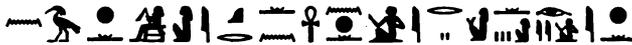
Amenemapt¹ ! » C'est encore une formule banale, mais qui diffère des précédentes par la structure. Elle se compose d'une série d'exclamations entre lesquelles on intercale certaines particularités de la vie du défunt, ses titres, son âge, sa dévotion aux dieux. Elle se termine par une invocation au cercueil dont le sens ne devient clair que si l'on se rappelle les idées courantes à l'époque sur la condition des morts. Le cercueil porte le nom du mort et en rappelle « la bonne mémoire » aux générations suivantes : de là cette prière « Ne te tais pas, cercueil ! » Elle avait sa valeur pleine pour les morts pauvres qui n'avaient ni syringe, ni chapelle, ni stèle propres, et dont le nom n'était préservé que par l'inscription tracée sur le cartonage. La formule, bien qu'ayant été relevée dans le tombeau d'un riche, était donc de celles qui devaient retentir le plus souvent aux funérailles des gens de basse condition.

¹ Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXVII, 1. 

 (corr. au lieu de ) 
 (corr. au lieu de ) 
. La principale difficulté du texte consiste dans la suppression des déterminatifs ,  et .

Pour trouver quelque morceau qui sorte du commun, ce n'est plus aux peintures, mais aux textes écrits sur papyrus qu'il faut nous adresser. Le manuscrit I 371 de Leyde renferme une adjuration qu'un mari adresse à sa femme et dans laquelle il semble lui reprocher d'être morte. Le texte, publié par M. Leemans¹, couvre deux grandes pages. L'écriture, très cursive, est parfois difficile à lire, surtout vers la fin : le scribe, manquant de place, a serré les lignes de plus en plus. Quelques passages sont à peu près indéchiffrables dans le fac-similé, au commencement de la seconde page. M. Wilbour, qui a examiné minutieusement l'original, a bien voulu me céder la copie qu'il en avait faite : grâce à son obligeance, je puis rétablir presque à coup sûr des phrases que j'avais presque désespéré de jamais lire.



AU KHOU INSTRUIT² DE LA DAME ONKHARI!

« Que t'ai-je donc fait de criminel que j'en sois ar-

¹ Leemans, *Monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leyde*, 2^e partie, pl. CLXXXIII-CLXXXIV.

² Le  d'une personne est le *khou* de cette personne, *instruit* () de tout ce qu'il lui est utile de savoir dans l'autre monde. Le *khou* était la partie lumineuse de l'être humain qui passait au ciel inférieur, tandis que le *double* () demeurait dans la tombe.



rivé à la condition fâcheuse où je me trouve? Que t'ai-je donc fait qui soit cause que tu aides à m'attaquer, si aucun crime n'a été commis contre toi? De-

¹ Le texte porte derrière , c'est-à-dire le pronom de la deuxième personne du féminin, *I, E*. La comparaison avec les membres de phrase suivants, me paraît rendre nécessaire la correction , au lieu de . La forme graphique de et explique l'erreur du scribe égyptien.

² , déterminatif incertain qui commence à paraître vers cette époque.

³ me paraît renfermer virtuellement un pronom de la première personne; serait la forme correcte des époques antérieures, mais nous sommes au temps où tombe derrière les auxiliaires, les articles et les suffixes tels que , etc. (conf. plus haut, p. 90, 136 et 142, et *Zeitschrift*, 1879, p. 52, note 1). , pour , représente ce qu'est le temps copte $\dot{N}T\lambda$ au temps copte $\text{ET}\lambda\text{I}$. — Le mot à mot de la phrase donne : « Mon devenir en ma position mauvaise que [j.] suis en elle. »

⁴ On pourrait transcrire , l'hieratique pour et étant identique dans ce manuscrit; mais les monuments hiéroglyphiques de la *xx^e* dynastie donnent la forme de préférence à la forme .

⁵ signifie « donner main, aider, secourir » (Brugsch, *Dict.*



puis que je suis devenu mari jusqu'à ce jour, qu'ai-je fait contre toi que je doive cacher? Que serai-je quand il me faudra déposer sur ce que je t'ai fait, que je comparaitrai avec toi devant le tribunal, en paroles de ma bouche [adressées] au cycle des dieux de l'Occident, et qu'on te jugera d'après cet écrit,

hiér., p. 1615). Le contexte me paraît exiger que l'on traduise ici : « Je t'ai fait quoi, le faire de ton donner main sur moi », c'est-à-dire « que tu serves d'auxiliaire contre moi » à ceux qui me tourmentent et dont je me plains.

¹ C'est le copte προου, προου, T., φροου, M., hodie. επροου, T., ad hunc diem.

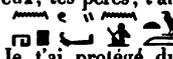
² Litt. : « le je fais-cachette. »

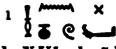
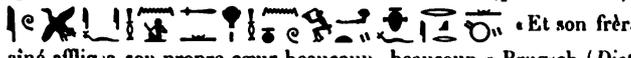
³ Voici, je crois, le premier exemple de |● joint à ○ du futur : |●○ « Que serai-je? »

⁴ Sur ce sens de |●○ voir Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3^e série, t. II, p. 31. — pris absolument, est fréquent dans ce texte. Nous en verrons de nombreux exemples. En voici un emprunté au *Papyrus d'Orbiney* (pl. XI, l. 6-7) : ● |



Je fus promu à toute sorte de dignités, j'ai été avec [toi], je ne [t']ai pas laissée, je n'ai point causé de chagrin à ton cœur. Or j'ai fait cela quand j'étais jeune; lorsque j'ai été promu à toute grande dignité de Pharaon v. s. f., je ne t'ai point laissée, disant :

des mineurs d'or, l. 22-23) « parce que tous les dieux, tes pères, t'aiment plus que tout roi qui a été depuis RA. »  (*Todtenbuch*, ch. XLIII, l. 3) « Je t'ai protégé du souffle de ma bouche », etc. J'ai déjà relevé ailleurs (p. 146, note 3) la forme de la première personne; je compte citer autre part des exemples de la troisième. Ceux que je donne ici suffisent à justifier ma traduction.

¹  est une forme du mot  du *Papyrus d'Orbigny* (pl. XVI, l. 5), et se retrouve dans le même texte (pl. VIII, l. 1) :  « Et son frère aîné affligea son propre cœur beaucoup, beaucoup. » Brugsch (*Dict. hier.*, p. 1398) a transcrit  le premier signe : c'est sans doute une distraction, le premier signe de ce verbe étant identique au premier signe du mot  « frère », dont l'orthographe est constante.

²  est toujours écrit dans ce texte au moyen d'une ligature assez difficile à lire.  est analogue au  cité par M. de Rougé (*Chrestomathie*, 3^e fascicule, p. 123).



« Que ceci te soit commun avec moi ! » Et comme tout le monde qui venait me voyait devant toi, tu ne recevais point ceux que tu ne connaissais pas, car j'agissais selon ta volonté. Or voici, tu n'as point satisfait mon cœur, et je plaiderai avec toi, et l'on verra le faux du vrai. Or voici, j'instruisais les capitaines

¹ Litt. : « Devienne ceci avec [toi] près de moi. »  a ici le même sens que dans la formule des stèles : « la force sur la terre auprès de Siv ( | ), la puissance au ciel auprès de Râ ( |  | ), » etc.

² Les signes qui suivent   ne sont pas d'une lecture certaine. Le sens semble exiger la traduction que je donne sans pouvoir la justifier. « Étant tout *œil* (c'est-à-dire : « tout le monde ») venait à moi en présence de toi, point tu ne recevais lui = ils ignorent toi ( | ), à savoir, j'agissais à ton cœur. »

³ Ici encore la lecture ( |) n'est pas assurée : « Tu n'as pas fait heureux mon cœur. »

⁴ Les débris de signes encore subsistants nous obligent à rétablir ce mot, dont la restitution nous ramène d'ailleurs à la phrase connue du *Papyrus d'Orbiney* (pl. VI, l. 5) :


 « O mon bon maître, c'est toi qui juges le faux du vrai ! »



de l'infanterie de Pharaon v. s. f. et de sa cavalerie; et moi, quand ils venaient pour se prosterner sur le ventre devant toi, s'il y avait dans ce qu'ils apportaient quelque chose de bon, je le posais devant [toi], je ne cachais rien pour moi, je ne me comportais pas à ton égard d'une manière blessante en quoi que je te fisse, à la façon d'un maître; on ne m'a jamais trouvé agissant brutalement à

¹ La construction est un peu embarrassée. Les formes temporelles sont séparées de leur verbe par deux membres de phrase : « Je fus, — ils venaient pour se coucher sur leurs ventres à toi, étant dans leurs apports toute chose bonne, — posant cela devant toi. »

² Le mot ou , qui termine la première page, n'est pas certain. Les premiers mots de la deuxième page ne sont lisibles ni dans le fac-similé ni dans la copie de M. Wilbour.

³ Toute cette portion, illisible dans le manuscrit, est restituée d'après la copie de M. Wilbour. « Je n'ai pas été donné à toi pour rendre malade en tout ce que j'ai fait, à la façon d'un maître. »

⁴ Le mot, peu lisible en cet endroit, se retrouve intact quelques

ton égard à la façon d'un paysan qui entre dans la maison d'autrui. Je ne me suis soustrait à rien de ce que tu me faisais. Quand on me mit en la place où je suis, et que je ne pus plus sortir au dehors selon

lignes plus bas. Il est nouveau pour moi, mais le contexte semble indiquer le sens «brutal, grossier, mal appris» : «Point n'ai été trouvé à faire *grossièreté* à ton égard» et «Moi, je n'ai pas été fait en *grossier* à ton égard.» Peut-être la locution copte $\chi\iota\ \rho\lambda$, T., *cavillari, verbis contendere, ludere, jocari*, que Peyron rattache à $\chi\iota\ \rho\lambda$, *elevare vocem*, est-elle un simple dérivé de ?

¹ Litt. : «Je ne fis pas prendre à moi mon prendre ce que tu faisais à moi.» Sens douteux.

² L'original porte , et, plus bas, l. 8, , qui est évidemment le même groupe. Je ne vois d'autre lecture possible que . La ligature de et de , en hiératique , devient , et , selon les époques, et a pu donner parfaitement , qui est le démotique , avec la barre, .

³ Litt. : «Je devins je ne savais plus sortir au dehors en mon habitude.» Dans le *Papyrus d'Orbiney* (pl. IV, l. 9), on trouve cette dernière expression : «Elle ne lui versa pas de l'eau sur les mains selon l'ha-



mon habitude, et que j'en vins à jouer le rôle d'un reclus, et que mon huile, aussi mon pain, aussi mes vêtements, on me les apportait, je ne mis pas en un autre endroit, disant : « Que deviendrait la femme ? » Et je ne me montrai jamais brutal à ton égard, et

bitude qu'il en avait. » J'avais cru que le scribe avait passé  (Le Conte des deux frères, p. 5, note 3), qui est d'ordinaire exprimé dans le papyrus d'Orbiney : l'exemple de notre papyrus prouve que le passage est parfaitement correct.

¹ Litt. : « Je devins à faire mon faire celui qui est comme il est enfermé. »

² La copie de M. Willbour m'a fourni différents mots, illisibles dans le fac-similé. , entre , et , est déjà la forme copte ΠΛ, meus, pour ΠΛ[ι]. Cf. Zeitschrift, 1877, p. 146, note 61.

³ Il me semble, en comparant le fac-similé à la copie de M. Willbour, reconnaître ici les débris du mot , tel qu'il est écrit quand ● et — hiéroglyphes forment ligature.

⁴ , passé d'abord par le scribe, a été inséré par lui entre les lignes.



vois, tu ne reconnaissais pas le bien que je te faisais, et je te . . . pour faire . . . en ce que tu faisais. Et quand tu tombas malade de la maladie que tu fis, je fus au chef des médecins, et il ordonna les remèdes, et il fit ce que tu lui dis de faire. Et quand je m'en allai avec Pharaon v. s. f., pour aller au midi, comme j'étais habitué à me trouver avec toi, tandis que je fis mon séjour de huit mois, je ne mangeai, ni ne bus comme un homme ordinaire. Et quand je regagnai Memphis, je demandai congé à

¹ Ici encore un mot que je ne puis déchiffrer m'empêche de comprendre le sens de la phrase.

² , passé d'abord par le scribe, a été ensuite inséré entre les lignes.

³ Le signe  est mutilé, par conséquent incertain.



Pharaon v. s. f., je fis ce qui était convenable pour toi, et je te pleurai beaucoup avec mes gens en face de ma chambre; je donnai des étoffes et des bandelletes pour ton ensevelissement, et je fis fabriquer [à cet effet] beaucoup de linge, et je ne laissai point bonne offrande que je ne te fisse faire. Et voici, j'ai passé trois années [de deuil] sans entrer à la maison, sans faire faire ce qui était convenable, et vois, on a

¹ Je ne réponde pas du sens de —| | e | | c en cet endroit.

J'ai traduit comme s'il y avait le déterminatif  «j'implorai avec le Pharaon, v. s. f.»

² Cette phrase-ci montre que la femme est morte; mais, selon l'habitude égyptienne, l'idée de mort n'est pas exprimée directement.

³ Passage douteux: la copie de M. Wilbour semble donner 

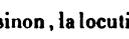
⁴ Litt. :

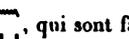
«J'ai été, point offrande bonne, point faire faire elle à toi.»

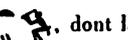
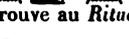
⁵ Un ou deux mots illisibles. J'ai traduit conjecturalement «deuil.»



agi ainsi parce que c'était pour toi ! Et vois, je ne sais plus distinguer le bien du mal, et l'on te jugera avec [cet écrit], et vois, tant que les lamentations ont duré à la maison, [je] ne suis pas entré vers Pharaon v. s. f. »

¹ Le mot  est de lecture incertaine. Si j'ai bien lu, nous avons ici la même locution que plus haut, à la ligne 6 de la deuxième page du papyrus (cf. p. 153). Peut-être un mot est-il passé derrière ; sinon, la locution pourrait signifier « comme forme, conforme » : « J'ai été, point je ne suis entré à la maison, j'ai été point usage de faire faire cela qui *conforme*. »

² Je ne vois pas moyen de lire autrement que je n'ai fait. Le mot à mot donne : « Fait cela parce qu'elles (ces choses-là) pour toi-même. » La construction renferme un de ces brusques changements de pronoms,  « = , qui sont familiers à l'égyptien.

³ Peut-être faut-il lire . Avec  pour déterminatif, ce serait une forme de , , dont la variante  « se lamenter » se trouve au *Rituel de l'embaumement* (*Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 40).

⁴  est incertain; viennent ensuite quelques signes illisibles qui terminent le manuscrit. Dans ces dernières lignes, le scribe, pressé d'en finir, et sentant l'espace lui manquer, a coupé très brièvement ses phrases : toutes les idées sont exprimées en deux

Le texte, à en juger par l'écriture, est de la fin de la xx^e dynastie. S'il renferme une nénie, ce n'est pas une nénie du genre de celle que nous trouvons dans le tombeau de Nofrihotpou, par exemple : c'est une sorte d'oraison funèbre dans laquelle le mari prenant le ton accusateur reproche à sa femme de l'avoir quitté. La plupart des *voceri* que l'on prononce aux funérailles, chez les peuples qui ont conservé l'usage des *voceri*, renferment des tournures analogues. On dit des injures au mort, on énumère les biens qu'il possédait, les services qu'on lui a rendus, on parle de l'affection qu'on avait pour lui et de l'ingratitude dont il a fait preuve en quittant les siens. L'Égyptien qui a écrit le morceau du papyrus I 371 de Leyde aurait attendu trois ans au moins avant de donner à l'expression de sa douleur la forme qui nous a été conservée. Ce serait donc une composition de rhétorique inspirée, si l'on veut, par un chagrin sincère, mais développée de sang-froid. De là les difficultés de langage qu'elle renferme : le mari en était arrivé à ce point où l'on commence à ne pouvoir plus souffrir qu'en belles phrases. Peut-être profita-t-il d'une des visites qu'il faisait au tombeau à l'époque des fêtes canoniques pour réciter ce morceau d'éloquence funèbre à l'esprit de sa femme. Le papyrus sur lequel il l'avait écrit fut trouvé attaché à une statuette en bois re-

ou trois mots réunis par , qui équivalait à *l'alors* dont les gens peu habitués à parler ou à écrire sèment chez nous toutes leurs narrations.

présentant « la chanteuse d'Ammon, Kena . . . » en costume de cérémonie¹. Le nom que porte le papyrus est différent. La statue devait donc provenir d'un tombeau antérieur dont le mobilier, volé par une bande de brigands qui exploitait la nécropole, avait été revendu au détail à des acquéreurs d'occasion et servait à de nouvelles funérailles. Elle était censée représenter le portrait de la femme² qu'il avait tant aimée pendant la vie et qu'il poursuivait encore, morte, de son affection.

Cette hypothèse ne peut guère tenir devant un examen approfondi du texte même. Le ton général du morceau n'est pas celui de la douleur, mais plutôt celui de la colère et de l'accusation. Le mari ne se lamente pas sur l'abandon où l'a laissé sa femme. Il se plaint « de la condition misérable à laquelle il est réduit, » trois ans au moins après être devenu veuf. S'il raconte les incidents de la vie commune, c'est pour montrer la délicatesse de sa conduite et pour y opposer l'ingratitude qui a répondu à ses soins. Il ne dit pas bien clairement quelle est la nature des maux dont il souffre. Peut-être imaginait-il qu'elle revenait le tourmenter sous forme de spectre; peut-être était-il atteint de maladies et accablé d'infortunes, qu'il attribuait à la malignité de la morte. On se rappelle ces actions curieuses qu'intentaient contre des revenants les Islandais du moyen âge. Leur législation mettait en mouvement tout son cor-

¹ Chabas, *Notices sommaires des papyrus égyptiens*, etc., p. 19.

² Leemans, *Monuments*, 1^{re} partie, pl. XXIV.

tège d'huissiers et tout son attirail d'instruments pour décréter d'accusation, juger, condamner des morts qui s'obstinaient à hanter la maison où ils avaient vécu. Le récit des causes subsiste et témoigne de la gravité qui présidait à ces étranges procédures. Le Papyrus de Leyde, sans émaner d'une source officielle, me paraît avoir un caractère juridique et se rapporter à quelque affaire de ce genre. Un mari s'adressant « à l'âme instruite » de sa femme, la somme de suspendre des persécutions que rien ne justifie, sous peine d'avoir à répondre de sa conduite devant le jury infernal. Au cas où la morte ne tiendrait aucun compte de cet avis préalable, la cause sera évoquée plus tard au tribunal des dieux de l'Occident et plaidée : le papyrus servira de pièce à conviction, et alors « on verra le vrai du faux ! » Pour envoyer la sommation à son adresse, le mari avait pris l'un des moyens employés par les Égyptiens à transmettre les nouvelles des vivants dans l'autre monde. Il l'avait lue sans doute dans le tombeau, puis attachée à une statue représentant la femme : la femme ne pouvait manquer de recevoir ainsi l'adjuration, comme elle recevait sa part des repas funéraires ou la vertu des prières qui assuraient la félicité de sa vie d'outre-tombe.

IV.

La momie, après avoir été pressée une dernière fois entre les bras des siens, était emportée dans le tombeau, où les hommes de la famille, dirigés par

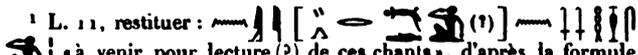
quelques prêtres, exécutaient sur elle les cérémonies décrites au *Rituel de l'ensevelissement*. Cette prise de possession du mort par la tombe est représentée dans les peintures d'une manière assez saisissante : quelquefois, le signe de l'Occident \ddagger , placé sur les premières marches de l'escalier qui s'enfonce dans la montagne et muni de deux bras¹, quelquefois la déesse Hathor, dame de l'Occident², ou Anubis à tête de chacal, saisit la momie³. Le seuil franchi, la condition du défunt change. Jusqu'alors il était dans le monde et devait se soumettre aux conditions de l'existence terrestre : la mort l'avait fait momie, et momie il devait subsister sur cette terre, momie on le représentait dans toutes les scènes qui précédaient son entrée au tombeau. Mais à peine introduit dans son nouveau domaine et, par suite, dans un monde nouveau, il change d'allures et de formes. Le prêtre, par une opération symbolique exécutée au moyen du \sim *nou*, lui avait ouvert les jambes, les yeux, la bouche, en un mot, l'avait remis dans les conditions d'une vie nouvelle. Mort en ce monde, il redevenait vivant dans l'autre, marchait, remuait, parlait : les peintures le représentent désormais « sous la forme qu'il avait en cette terre, » vêtu de l'habit civil et exécutant librement toutes les fonctions nécessaires à la vie.

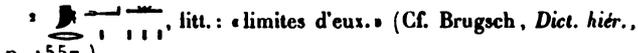
¹ Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXXII, 1.

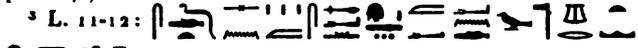
² *Id. ibid.*, pl. CXXXII, 2.

³ Wilkinson, *Manners and Customs*, 3^e éd., t. III, pl. LXVIII; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXXIX, 1.

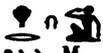
pour lire ces chants¹ qui sont dans les syringes, d'un bout à l'autre², et que vous direz : « La grandeur « de dessus terre, qu'est-ce? L'anéantissement du « tombeau, pourquoi³? » — c'est être fait à l'image de celui qui est l'Éternité, le juste qui ne trompe pas⁴ et qui a horreur des troubles⁵, celui qu'on ne

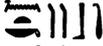
¹ L. 11, restituer :  [ (1)]  « à venir pour lecture (?) de ces chants », d'après la formule de la stèle C 26 du Louvre.

² , litt. : « limites d'eux. » (Cf. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1557.)

³ L. 11-12 : . Les apostrophes de ce genre ne sont pas rares dans les textes. En voici une fort curieuse et peu connue. Il s'agit des obélisques de la reine Hatshopou :  (Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. XVIII, Nord, l. 1-2)

« Ceux qui verront mes monuments après les années et qui causeront de ce que j'ai fait, gardez-vous de dire : « Je ne sais pas, je ne « sais pas ; pourquoi a-t-on fait ceux-ci, fabriquant une montagne toute « d'or, comme si c'était chose réelle? » Ici,  sert aussi à introduire le discours, et  marque l'interrogation ; enfin les premiers termes de l'apostrophe sont à la troisième personne du pluriel.

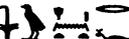
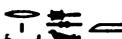
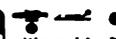
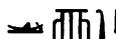
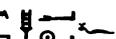
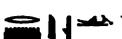
⁴ Le mot , nouveau avec ce déterminatif, me paraît être le copte $\epsilon\lambda\lambda$, M., $\epsilon\rho\epsilon\lambda\lambda$, $\epsilon\rho\epsilon\lambda\lambda\iota$, M., $\tilde{\rho}\epsilon\lambda\lambda$, T. *docipere*.

⁵ Cf.  (Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL, 24) « Tu es le juste, dont l'abomination est le faux ! »

« frappant les mains en cadence ¹, songeant toujours
 « en ton cœur au jour qu'on doit se coucher sur le
 « lit funéraire, te réjouissant au fond du cœur de
 « préparer la sépulture ²! » Tel celui qui se sent as-
 suré^(?) parce que ni brave ni lâche non plus ne
 peut fondre sur lui, tandis qu'il va et vient dans la
 durée de sa vie, jusqu'au moment d'aborder à la rive,
 ô prêtre, telle est la destruction dont on parle; c'est
 s'unir aux maîtres de l'éternité ³, c'est que ton nom
 soit stable à jamais. Ton dieu ⁴, que tu as suivi pen-
 dant que tu existais, te glorifie ⁵ dans la tombe.

¹ L. 15 :  « les deux mains en chant, » battant
 des mains pour marquer la mesure.

² L. 15 :  Cf. ce qui a été dit plus
 haut (p. 109, note 3) sur le soin que prenaient les Égyptiens de pré-
 parer leurs tombeaux de leur vivant.

³    
    
  
 (l. 15-17). J'ai suppléé quelques signes, corrigé  en
 : je n'ai pas pu combler la lacune initiale. Le mot à mot donne :
 « Tel parce que point assaillir lui brave, lâche en alternative
 unique, descendant, remontant dans sa durée, jusqu'à aborder à la
 rive là, telle, ô prêtre, ta destruction, se joindre aux maîtres de
 l'éternité! » La rive là () est la rive occidentale du
 fleuve où s'élève le tombeau.

L. 17. , comme à la ligne 19, au lieu de .

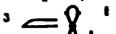
 . C'est le mot qui signifie à la fois « glorifier » et « ac-

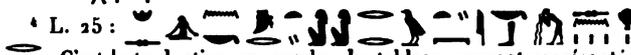
nouveau; on t'attribue des pierres précieuses vraies, des émaux (?) divins en leur forme funéraire, par les deux mains du dieu *Mat'a*¹, des étoffes fabriquées par *Taït*². Les enfants d'Hor te protègent³, les deux pleureuses accroupies pour toi au dehors pleurent et se lamentent en ton nom⁴, parce que c'est toi qui, étant sur terre, as glorifié ton maître Ammon. O prêtre *Nofrihotpou*, ton souvenir est dans *Héliopolis*, ton corps⁵ dans *Thèbes*, tu ne saurais passer jamais; ton nom ne sera pas détruit, parce qu'en vérité tu es dans *Hâ[oïrt]*⁶, parce que tu es celui dont les deux yeux entrent dans la grande salle, l'accompli et le parfait dans ses grandes formes⁷, celui

funéraire, pleurent le mort ou l'enveloppent de leurs ailes pour le couvrir et le ressusciter.

¹ L. 23-24 :  : peut-être faut-il traduire « en leur forme de *Mâ-nou* », peut-être s'agit-il ici d'amulettes en émail, analogues à celles qu'on trouve sur les morts, le  par exemple.

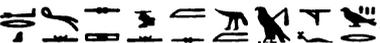
² La déesse bandelette. Cf. *Mélanges*, t. III, p. 157, note 6, un passage analogue du Papyrus de Berlin n° I et Mariette, *Abydos*, t. III, p. 172, l. 4.

³ , litt. : « en amulettes de toi. »

⁴ L. 25 : . C'est la traduction en paroles du tableau souvent représenté, et où l'on voit les deux pleureuses accroupies ou debout sur la barque qui transporte la momie, en dehors du naos, ou bien accroupies à la porte du tombeau.

⁵ L. 23 : , faute de copie, pour   (?)

⁶ , restitution douteuse.

⁷ L. 29-30 : 

mie, passant entre les mains des convives, leur rappelait que les plaisirs de ce monde sont courts et qu'il faut se hâter de jouir. Il était classique en Égypte, au moins au temps de l'empire thébain, et j'en connais jusqu'à présent deux versions.

La version de Nofrihotpou nous est arrivée en deux copies, l'une de Dümichen, l'autre de Stern, qui se complètent et se rectifient l'une par l'autre¹. M. Stern a de plus traduit et commenté habilement son texte : les différences qu'on trouvera entre sa traduction et la mienne viennent surtout de ce que j'ai réuni la plupart des fragments analogues épars sur les monuments, et que j'ai pu, par ce moyen, éclaircir le sens de quelques expressions demeurées jusqu'à présent obscures.



DIT LE JOUEUR DE HARPE QUI EST DANS LE TOMBEAU DU DÉFUNT,
PRÊTRE D'AMMON, NOFRIHOTPOU.

« Il dit : L'immobilité du chef, c'est elle, en vé-

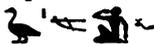
¹ Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL; Stern, *Das Lied des Harfners*, dans la *Zeitschrift*, 1873, p. 58-63, 72-73. Cf. dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1876, p. 188, une traduction française des premières lignes de ce texte, et dans l'article de M. Lauth sur la musique égyptienne (*Monatsberichte* de l'Académie des sciences de Munich, 1873, p. 577-580), une traduction allemande.

² Le chef est ici Osiris, comme le prouve la variante 



nez goûtent l'air au matin de leur naissance jusqu'au temps où ils vont à leur place! Fais un heureux jour, ô prêtre! Qu'il y ait toujours des parfums et des essences pour ton nez, des guirlandes et des lotus pour les épaules et pour la gorge de ta sœur chérie, qui est assise auprès de toi! Qu'il y ait du chant et de la musique devant toi, et, négligeant tous les maux, ne songe plus qu'aux plaisirs, jusqu'à ce qu'il vienne ce jour où il faut aborder à la terre qui aime le silence, sans que cesse de battre le cœur du fils qui vous aime! Fais un heureux jour, Nofrihot-

¹ Ou peut-être à la terre du dieu *Mer-Soker*, le dieu qui aime le silence.

² Litt. : « Ne s'immobilisant pas de cœur, le fils qui l'aime, » c'est la fin de ce développement, commencé plus haut sur ce thème, que les vieilles générations s'en vont pour céder la place aux nouvelles. Sur la valeur de l'expression , voir dans les *Travaux du quatrième congrès des orientalistes à Florence*, p. 10, note 4.

pou, prêtre sage aux mains pures ! J'ai entendu tout ce qui arrive aux [ancêtres] : leurs [murs] sont détruits, leur place n'est plus, ils sont comme qui n'aurait jamais été depuis le temps du Dieu. [Tes murs à toi sont fermes, tu as planté des arbres] sur la rive de ton bassin, ton âme reste sous eux et boit de leur

¹ J'ai comblé la lacune au moyen d'expressions empruntées aux passages correspondants du Papyrus Harris n° 500.

² La locution prouve que, dans la lacune, il avait été question d'arbres, probablement de ces sycomores que l'on plantait autour des tombeaux et du milieu desquels la déesse Nout versait l'eau de vie et de jeunesse ((Dümichen, *Kal. Ins.*, pl. XXXVI, l. 50; Cf. *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 29, 34, etc.). Je me suis servi, pour restaurer cette partie de la phrase, d'un passage de la stèle C 55 du Louvre, gravée sous le roi Ai, et, par conséquent, presque contemporaine du tombeau de Nofrihotpou :

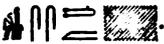
« Qu'ils accordent que mon âme se pose sur les plantations du monument que je me suis fait, que je me rafraichisse sous mes sycomores. » — La première partie de la restitution m'a paru nécessaire comme transition entre le développement précédent et celui qui commençait par la mention des sycomores.

𓂏𓂏𓂏𓂏 [𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏] 𓂏𓂏
 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏
 [𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏]
 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏
 𓂏𓂏 [𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏] 𓂏𓂏𓂏
 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏
 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏
 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 [𓂏] 𓂏𓂏𓂏𓂏
 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏²

eau; suis ton cœur résolument [aussi longtemps que
 tu es sur terre]! Donne du pain à qui n'a pas de do-
 maine, afin de gagner une bonne renommée à tout
 jamais. Regarde [les dieux qui ont été auparavant :
 leur viande d'offrande est déchiquetée comme par
 une] panthère, on salit de poussière leurs pains d'of-
 frandes, [leurs] chanteuses, leurs
 formes [ne] sont [plus] debout dans le temple de Râ,
 et leurs gens mendient; on ne [leur] fait plus.
 [Rannit] vient en sa saison, le destin compte ses
 jours Fais un heureux jour, prêtre aux
 mains pures, Nofrihotpou ! »

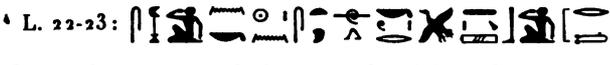
¹ Restitué d'après le passage correspondant du Papyrus Harris
 n° 500, recto, pl. VI, l. 11.
² Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL, l. 1-16.

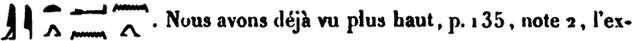
La fin du texte est malheureusement trop mutilée pour qu'on en puisse tirer autre chose que des lambeaux de phrase. On voit que l'éloge du défunt, entremêlé de réflexions sur la vie, remplissait les dernières lignes. Le vivant « n'a que faire des greniers de l'Égypte, ses magasins à lui sont riches de [toutes bonnes choses] ¹. » Que Nofrihotpou voie ceux qui ont été avant lui, « certes, ils ont fait leur heure heureuse ² » et ils ont réservé la tristesse qui abrège « les instants, pour le jour où les cœurs sont détruits ³. » Fais comme eux et « rappelle-toi ce jour où l'on te conduira au pays qui mêle [les hommes. Il n'y a point d'homme qui y ait mené ses biens avec lui], absolument ! On ne peut pas en revenir ⁴. » L'autre version ne peut guère servir à remplir les lacunes

¹ L. 17: 


² L. 2: 

³ L. 21: 

⁴ L. 22-23: 



Nous avons déjà vu plus haut, p. 135, note 2, l'expression « la terre qui mêle les hommes » dans un autre texte du tombeau de Nofrihotpou. Le reste de la restitution est emprunté au Papyrus Harris n° 500, recto, pl. VII, l. 2-3.

de celle-ci, elle est plus courte et peut-être plus ancienne, s'il est vrai, comme l'annonce le préambule, qu'elle ait été gravée dans le tombeau d'un des Entew de la XI^e dynastie. Elle se trouve perdue au milieu des chants d'amour qui couvrent le verso du Papyrus Harris n° 500¹, et a été, comme eux, traduite par M. Goodwin². Elle avait été gravée dans le tombeau d'un contemporain de Nofrihotpou, Patenemhab, dont les débris transportés à Leyde ont été publiés par M. Leemans³. Il est fâcheux que ce double hiéroglyphique ne nous soit pas arrivé intact : mutilé qu'il est, il m'a servi à corriger le texte hiératique et à en combler partiellement les lacunes.



CHANTS QUI SONT DANS LA DEMEURE DE FEU ANTÔW,
ET QUI SONT DEVANT LE HARPISTE.

« C'est un décret de ce bon chef, une fatalité par-

¹ Recto, pl. VI, l. 2, à pl. VII, l. 3.

² Dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. III, p. 385-387, traduction reproduite dans les *Records of the Past*, t. IV, p. 117-120, sous le titre *The solemn festal Dirge of the Egyptians*.

³ Leemans, *Catalogue*, p. 138-140; *Monuments*, 3^e partie, pl. XII. J'ai eu à ma disposition une copie prise, à Leyde, sur le monument, par M. Wilbour. Les figures dans Wilkinson, *Manners and Customs*, I^{er}, p. 493.

faite que, tandis qu'un corps se détruit à passer, d'autres restent [en sa place], depuis le temps des ancêtres ! Les dieux qui ont été auparavant et qui reposent dans leurs tombes, les momies et les mânes aussi qui sont ensevelis dans leurs tombes, quand on construit des demeures, ils n'y ont plus leur place; qu'a-t-on fait d'eux ? J'ai entendu les paroles

¹ J'ai déjà montré ailleurs (cf. p. 172, note 2, et *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 11-12) que est un nom d'Osiris.

² J'ai déjà mentionné ailleurs que le Papyrus Harris n° 500 renferme beaucoup de explétifs.

³ *Fragment de Leyde*, l. 1 : .

⁴ *Ibid.*, l. 2 : .

⁵ Le sens de ce membre de phrase est douteux. Le mot à mot donne : « Vois, les faits ils sont ! » Il se pourrait que le texte fût corrompu.

⁶ *Fragm. de Leyde*, l. 3 : .

⁷ Le papyrus porte ici ; c'est une erreur du scribe. Les oiseaux et ont fini par prendre, en hiératique, une



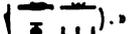
d'Imhotp et de Hordidiw, que l'on chante en des chants dont le nombre est considérable; que sont aujourd'hui leurs places? Leur enclos est détruit; leurs places ne sont plus, comme s'ils n'avaient jamais existé; personne n'y vient qui célèbre leurs qualités,

forme identique. Ils diffèrent en ce que  prend un complément phonétique, , que ne prend jamais  : le scribe distrait s'est laissé aller à tracer cet , qui n'était pas nécessaire ici.

¹ Le factitif  a le sens de « chant, tradition, discours populaire », dans un grand nombre de passages : ici il s'applique à ces deux princes, Imhotpou et Hordidiw, qu'on « chante en des chants dont la variété, le nombre () est considérable ».

² *Fragm. de Leyde*, l. 4 :  , avec la variante : « Vois, leur place. » au lieu de « où est, quelle est leur place ? »

³ *Fragm. de Leyde*, l. 5 :  , où la variante donne une preuve nouvelle de l'équivalence de  et  .

⁴ Dans la stèle C 24 du musée du Louvre, par exemple, le mort, après avoir exposé ses vertus et ses charges, ajoute : « Ce sont là mes qualités (). » La formule ordinaire des stèles priait tous les hommes, scribes, prêtres, qui passaient par là de réciter la prière : « Proscynème à Osiris pour qu'il donne des milliers de toutes choses bonnes et pures au double du défunt. » En lisant l'expression des qualités et en récitant cette formule, on assurait au double du



qui célèbre leurs biens, qui décide notre cœur à nous hâter vers le lieu où ils sont allés. Tu es en bonne santé, ton cœur se révoltera contre les honneurs funèbres : suis ton cœur, tant que tu existes. Mets des

mort, dans l'autre vie, la réalité de tout ce qu'on énumérait de la sorte. C'est à quoi fait allusion le passage de notre texte. Imhotp et Hordidiw sont morts si bien et depuis si longtemps qu'on ne vient plus, lisant leur stèle, « célébrer leurs qualités ou leurs biens. »

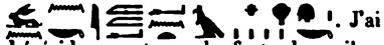
¹ *Fragn. de Leyde*, l. 6 : . Le rédacteur de l'inscription avait dû passer un des membres de phrase exprimés dans notre papyrus, comme il est facile de s'en assurer en restaurant le monument par la pensée. Il a gardé, dans le membre conservé, sauf une variante légère,  pour , le même texte que notre papyrus avec ses changements de pronoms.  est un verbe nouveau pour moi, apparenté à  (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1546) et à  (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1637), et  est analogue, comme formation, à  . Le sens paraît être « rendre complet le cœur », c'est-à-dire « fortifier le cœur, donner du courage ». « Plus ne vient, . . . [un] il rend complet notre cœur pour votre aller vers le lieu où ils sont là. »

²  est le factitif du mot  « rebelle »,  « rebelle de cœur », dont j'ai déjà cité ailleurs quelques exemples (cf. *Le conte du prince prédestiné*, p. 25, note 2, et *Zeit-*

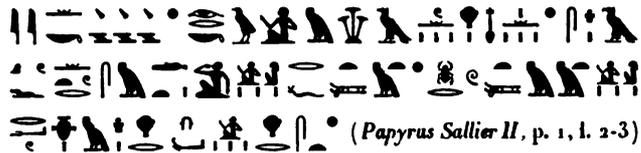


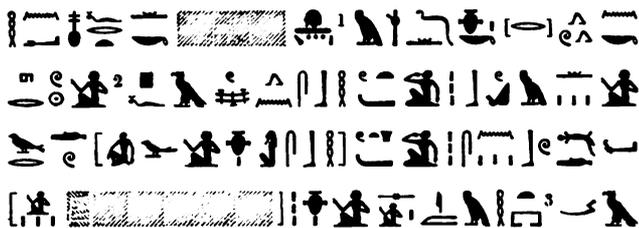
parfums sur ta tête, pare-toi de fin lin, oins-toi de ce qu'il y a de plus merveilleux parmi les essences de dieu ! Fais plus encore que tu n'as fait jusqu'à présent ! Ne laisse pas aller ton cœur [à l'ennemi], suis

schrift, 1879, p. 62).  est le mot employé pour désigner le culte qu'on rend à un dieu ou à un ancêtre. Le mot à mot semble donner : « Ton cœur se révoltera de cœur contre () le culte qui te sera rendu. »

¹ *Fragm. de Leyde*, l. 7 : . J'ai rétabli le , qui est tombé évidemment par la faute du scribe, d'après le passage du texte de Nofrihotpou :  (Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL a, 17).

² *Fragm. de Leyde*, l. 8 :  qui nous permet de corriger deux fautes dans le texte du papyrus Harris, et de rétablir  devant , et la préposition  devant . La locution  est fréquente dans les textes. Elle paraît signifier que la personne à laquelle elle s'applique doit faire ou être plus que ses perfections, c'est-à-dire faire de son mieux, se surpasser elle-même. 





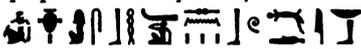
ton désir et ton bonheur aussi longtemps que tu seras sur terre, n'use pas ton cœur [en chagrin] jusqu'à ce que vienne pour toi ce jour où l'on supplie sans que le dieu dont le cœur ne bat plus écoute ceux qui supplient. Les lamentations ne font point que

« Te voilà roi, te voilà gouvernant les trois pays! — Fais de ton mieux. — Qui s'unit à tous ses serviteurs, — tout le monde devient

joyeux après avoir eu peur, à cause de cela. »  (Papyrus Sallier II, p. 13, l. 1; Papyrus Anastasi VII, p. 9, l. 5) « Le Nil boit l'eau de tous les yeux, — *réjouissant plus que ses perfections*, » c'est-à-dire « *faisant de son mieux* pour réjouir les Égyptiens ».  (Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL, l. 27, dans le chant du harpiste) « Surpasse-toi toi-même en vérité! »

¹ Il n'y a pas, à proprement parler, de lacune en cet endroit, mais une parcelle de papyrus s'est repliée sur elle-même et cache quelques lettres. Il faudrait enlever les verres pour la remettre en place.

² *Fragm. de Leyde*, l. 9 :  . Le texte hiéroglyphique nous permet de corriger l'orthographe  du papyrus et de rétablir la préposition , passée par le scribe.

³ *Fragm. de Leyde*, l. 10 :  . Harris 500 donne en échange de .



l'homme au tombeau est [réjoui]. Fais un jour heureux, et ne sois pas inactif en lui ! Certes, homme n'y a qui puisse emporter ses biens avec lui ; certes, il n'y a personne qui soit allé et qui soit revenu ! »

La version du Papyrus Harris a évidemment servi de thème à la version du tombeau de Nofrihotpou. Le harpiste a découpé le chant traditionnel en strophes terminées par le refrain *Fais un heureux jour*, et développé, au moyen des lieux communs de la rhétorique égyptienne, chacune des idées exprimées plus brièvement par le poète antique. D'autres compareront le sentiment qui a inspiré ces strophes au sentiment qui a inspiré nombre de pièces anciennes ou modernes. Il me suffit de constater ici

𓄿, « les lamentations » un mot composé, de même sens, se terminant par 𓄿, et que je ne puis deviner. La variante Harris 𓄿, 𓄿 pour 𓄿, 𓄿 est parfaitement légitime. Sur ces formes de mots composés, voir *Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 149, note 9.

¹ Après 𓄿 manque un déterminatif. Je suppose que c'est ici 𓄿 et que nous avons un composé 𓄿 𓄿 𓄿, « brillant de cœur », signifiant « joyeux ». Le tout semble signifier : « Ne font pas (𓄿) les lamentations homme du tombeau joyeux (?) »

que les Égyptiens avaient déjà découvert « le pays d'où l'on ne revient pas » et « la terre qui mêle les hommes » : Imhotp et Hordidiw avaient chez eux, comme chez nous Alexandre et César, le privilège de représenter le néant de la gloire et la vanité des choses humaines. Sur la plupart des monuments que nous avons examinés jusqu'à présent, l'allusion au tombeau est discrète : sur certains monuments de l'époque ptolémaïque, l'effroi de la mort domine. On recommande encore aux survivants de mettre à profit les jours de l'existence, mais la plus grande partie de la pièce est consacrée à décrire la condition des morts, et trace de la vie d'outre-tombe le tableau le plus désolé que pouvait en concevoir l'imagination égyptienne.

Sur une des stèles du British Museum, une jeune femme, qui vécut et mourut peu avant la conquête romaine, prend la parole et dit le bonheur dont elle a joui sur terre, les souffrances qu'elle endure dans l'autre monde. « O docteurs, prêtres, grands, nobles, simples humains, vous tous qui entrez dans cette syringe, allons, écoutez ce qui s'y trouve. L'an IX, du quatrième mois de Shâ, le 9 sous Ptolémée Nouveau-Denys, fut le jour de ma naissance. L'an XXIII, le troisième mois de Shom, le 1^{er}, mon père me donna pour femme au grand prêtre Paptahni, fils de Petoubasti. Ce fut un très grand crève-cœur à ce grand prêtre que je conçusse de lui par trois fois, sans enfanter un garçon, mais rien que des filles. Je priai donc, avec ce grand prêtre, la

Majesté de ce dieu très puissant, très bienveillant, donneur de fils à qui n'en a point, Imhôt, fils de Phtah, et il entendit nos plaintes, car il exauce ceux qui le prient. La Majesté de ce dieu vint sur la demeure de ce grand prêtre en songe, et lui dit : « Qu'on me fasse une construction parfaite dans le « sanctuaire sacré de Onkhtaoui, le lieu mystérieux « où se cachent les formes, et je t'en récompenserai « par un enfant mâle. » Éveillé qu'il fut après cela, il se rendit au sanctuaire de ce dieu auguste, exposa tout aux prophètes, aux chefs du mystère, aux prêtres ainsi qu'aux sculpteurs de la salle d'or, en une fois, et il les envoya pour faire une construction parfaite dans le sanctuaire sacré; ils firent comme il avait juré de [faire], il fit un discours au dieu auguste, il fit une grande offrande de toutes les bonnes choses, il paya les sculpteurs de ce dieu et réjouit leurs cœurs par toute sorte de choses, en récompense de quoi je conçus un fils dont j'accouchai en l'an VI, le troisième mois de Shom, le 5, à la première heure du jour, sous la reine Cléopâtre; le jour de la « fête des offrandes qu'on met sur l'autel » de ce dieu auguste Imhôt, on lui donna le nom d'Imhôt, surnommé Petoubasti, et tout le monde se réjouit. L'an VI, le second mois de Pir, le 5, fut le jour où j'abordai [à la tombe]: mon mari, le grand prêtre Psherenptah me mit dans la nécropole, il m'accorda tous les rites qu'on fait aux formes parfaites, il m'ensevelit d'un ensevelissement excellent, et me coucha dans sa syringe, derrière Rakoti. »



« O frère, mari, oncle ⁵, prêtre de Ptah, ne t'arrête point de boire, de manger, de t'enivrer, de pratiquer l'amour, de faire un heureux jour, de suivre ton cœur jour et nuit; ne mets pas le chagrin en ton cœur; qu'est-ce que les années, si nombreuses fusent-elles, qu'on passe sur terre? L'Occident est une terre de sommeil et de ténèbres lourdes, une place où restent ceux qui y sont! Dormant en leur forme

¹ Le texte est publié dans les *Monuments de Prisse d'Avennes* (pl. XXVI bis, l. 15-21) et dans Lepsius (*Auswahl*, pl. XVI). M. Birch en a donné une traduction (*On two Egyptian tablets of the Ptolemaic period*, 1863. Extrait de l'*Archæologia*, t. XXXIX) qui a été reproduite par Brug-ch (*Die ägyptische Gräberwelt*, p. 39-40) et par moi-même (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 41-42). La présente traduction diffère sensiblement des précédentes.

² ☉ ● « jour et nuit ».

³ Litt. : « Quoi cela les années nombreuses de sur terre ? »

⁴ Litt. : « Une place de demeurer de ceux qui sont là. »  est

déterminatif de , comme il l'est de  et d'autres expressions du même genre.

⁵ Le mot « oncle », comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, a un sens honorifique : c'est une manière d'adresser la parole à un homme plus âgé, quel que soit le lien de parenté, ou même quand il n'y a aucun lien de parenté entre lui et la personne qui parle.



de momies, ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères, ils n'aperçoivent plus leur père, leur mère; leur cœur oublie leurs femmes et leurs enfants. L'eau vive que la terre a pour quiconque est en elle, c'est de l'eau croupie avec moi; elle vient vers quiconque est sur terre, et elle est croupie pour moi l'eau qui est près de moi. Je ne sais plus où j'en suis depuis que je suis arrivée dans cette vallée funèbre, donnez-

¹ Litt. : « Leur cœur lâche laisse échapper leurs femmes et leurs enfants. »

² Le groupe  est probablement la variante avec la gazelle debout  de  avec la gazelle couchée  : le mot, cité dans Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 539, 549) sous la forme , , , , paraît répondre au copte ΟΥΕΙΤΕ, T., *consumi, tabescere* : ici, puisqu'il s'agit d'eau, « eau croupie, eau pourrie ».  est une variante de , perpétuelle à cette époque. Le mot à mot semble donner : « L'eau vivante de la terre pour quiconque en elle, c'est une eau pourrie près de moi : elle vient vers qui  , avec la forme  pour  sur terre, est pourrie pour moi l'eau près de moi, » c'est-à-dire : « Au lieu de l'eau vivante que la terre donne à quiconque est encore sur elle, je n'ai que de l'eau croupie; au lieu que l'eau vive vient aux vivants, mon eau à moi est croupie. »



moi de l'eau courante à boire, me disant : « N'écarte pas ton vase à libation de l'eau ! » Mettez-moi la face au vent du nord sur le bord de l'eau, et que la fraîcheur en calme mon cœur de sa douleur ! — Celui dont le nom est *La mort complète vient*, quand il a mandé tout le monde auprès de lui, ils viennent à lui, effarant leur cœur de sa crainte; il n'est qui ose le regarder en face parmi les dieux et les hommes, et les grands sont pour lui comme les petits. Il n'é-

¹ Le sens n'est pas tout à fait certain, faute de savoir exactement ce qu'il y a dans l'original. Je lis comme s'il n'y avait pas de lacune : « Ne pas écarter ton vase à libation ( , étant le pronom féminin, et  le déterminatif de  de () l'eau. »

² Sur ce verbe, voir les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, p. 150, note 2. La forme  est soit un factitif en  de  , soit une forme en  (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. II, p. 294, note 4) analogue aux formes en  du copte.

³ Litt. : « donnant face, inclinant () leur cœur effrayé de () de sa crainte. »

⁴ C'est un nouvel exemple de  masculin pour  e.

⁵ Le mot  me paraît être formé du sceptre  =  =



pargne pas qui l'aime, il enlève l'enfant à sa mère et aussi le vieillard; qui se rencontre sur sa route a peur et tout le monde supplie devant lui, mais lui ne tourne pas sa face vers eux. On ne vient point le supplier, car il n'écoute point qui l'implore; il ne voit point qui lui donne des présents de toute sorte de gâteaux! O vous qui venez à cette montagne funéraire, offrez-moi des provisions, de la vapeur d'encens, une libation à toutes les fêtes de l'Ament!

Aucun monument ne nous a appris jusqu'à présent quelles cérémonies terminaient ce banquet funéraire. Le mort, désormais seul dans son tombeau, commençait une vie nouvelle. Les textes ne sont pas d'accord sur le nom que portait la partie de lui-même qui demeurait sur terre: quelquefois ils

gemâ et de $\left. \begin{array}{l} \text{ } \\ \text{ } \end{array} \right\} = \left. \begin{array}{l} \text{ } \\ \text{ } \end{array} \right\}$: ce serait l'équivalent de $\left. \begin{array}{l} \text{ } \\ \text{ } \end{array} \right\}$ ou $\left. \begin{array}{l} \text{ } \\ \text{ } \end{array} \right\}$.
^x On aurait alors: « Il n'écarte pas de lui ($\left. \begin{array}{l} \text{ } \\ \text{ } \end{array} \right\}$) tous ceux qui l'aiment, » pour les faire rester en ce monde; il ne les épargne pas.

¹ « Il enlève l'enfant de sa mère jusqu'au vieillard. » Cf. la même idée dans les *Maximes d'Ani* (*Papyrus de Boulaq*, n° IV, pl. XVIII, l. 3-4).

la nomment *baï* (𓇧'), d'autres fois *khou* (𓇧'), le plus souvent *ka* (𓇧'). Il ne faut pas trop rechercher la précision en pareille matière. Les Égyptiens, comme les autres peuples, depuis le jour où ils songèrent pour la première fois à trouver dans l'homme une partie durable, changèrent souvent la conception qu'ils s'en faisaient. Ils la considérèrent d'abord comme une substance à peine moins matérielle que le corps visible, qui avait tous les traits de l'individu vivant, qu'il fallait loger, nourrir, habiller, le *ka* ou *double*. Plus tard, leurs idées s'élevant, ils virent en elle un être moins grossier, mais doué toujours des mêmes propriétés que la matière, une substance *bi* (𓇧'), qu'ils considérèrent comme étant l'essence de la nature humaine et qu'ils appelèrent pour cela *baï* (𓇧'), ou bien une parcelle de flamme ou de lumière qu'ils nommèrent 𓇧' « la lumineuse ». Mais à mesure qu'ils modifiaient la condition de leur âme, ils ne surent pas la débarrasser des notions qu'ils avaient entretenues antérieurement. Ils crurent au 𓇧' *baï* et au 𓇧' *khou*, sans cesser pour cela de croire au 𓇧' *ka*, et chaque homme, au lieu de n'avoir qu'une seule âme répondant à la dernière conception que se faisaient ses contemporains de l'âme humaine, eut plusieurs âmes répondant à toutes les conceptions que les dévôts ou les philosophes de sa race s'étaient faites depuis le début. Les prêtres essayèrent-ils de coordonner tous les systèmes relatifs à ces différentes âmes humaines, et de se persuader à eux-mêmes qu'elles étaient né-

cessaires à une saine intelligence de l'immortalité? Je pense qu'on ne saurait en douter, et qu'à un moment donné, vers la xviii^e dynastie, ils partagèrent la personne humaine en quatre sections groupées deux à deux : le *corps*, qui servait de soutien au *double* et après la mort demeurait avec lui dans le tombeau; l'*âme* (𓆎𓅓'), qui servait de corps au *lumineux* (𓆎𓅓) et l'accompagnait dans ses transformations et ses existences successives. Mais cette gradation savante et malaisée à comprendre ne fut adoptée que d'un petit nombre de gens, et ceux-là même qui l'admirent confondirent souvent dans le langage ordinaire les expressions qu'ils séparaient soigneusement dans le langage théologique. Ils ne dirent pas que le *double* fait ses *devenirs* à son gré, mais, au lieu de laisser le 𓆎𓅓' *bâi* à la suite du Soleil dans le monde des dieux, ils l'amènèrent souvent sur terre et le firent descendre dans le tombeau, se rafraîchir à l'ombre de la syringe et des arbres qui l'entouraient, se nourrir des offrandes et boire l'eau du Nil comme un simple *ka*. Aussi bien, il ne faut pas exiger des Égyptiens une logique que nos contemporains sont loin d'avoir pour leur propre compte. Demandez aux gens dévots qui ont peur des revenants de réconcilier l'idée d'un fantôme visible et parfois tangible, qui affectionne certaines heures et s'attache à certains lieux, avec l'idée que leur religion leur ordonne de se faire d'une âme humaine, ils seront aussi embarrassés que l'aurait été un Égyptien, et pour les mêmes raisons. Comme le *double* et le

baï des Égyptiens, le fantôme des superstitieux modernes est une *survivance*, une conception antérieure que des conceptions nouvelles n'ont pu obliger à disparaître; il faut en tenir compte comme d'un fait historique, sans se fatiguer à vouloir trouver des raisons dogmatiques à son existence.

J'ai voulu réunir dans ce mémoire quelques-uns seulement des détails relatifs aux funérailles que présentent les monuments figurés et les textes écrits. J'aurai plus tard l'occasion de montrer ce qu'était, pour les Égyptiens, le tombeau dans lequel ils enfermaient le mort, et d'expliquer en détail les motifs qui les ont poussés à choisir certaines scènes de préférence à certaines autres pour la décoration des murailles. Ces scènes avaient une intention magique : qu'elles eussent trait à la vie civile ou à l'enfer, elles devaient assurer au mort une existence heureuse ou le préserver des dangers d'outre-tombe. De même que la répétition de la formule des stèles : « Proscynème à Osiris pour qu'il donne un revenu de pains, liquides, vêtements, provisions, au défunt N », procurait, sans offrande effective, à ce défunt, la jouissance des biens énumérés, de même la reproduction de certaines scènes sur les parois de la tombe lui garantissait l'accomplissement des actes représentés. Le *double*, le *baï*, le *lumineux*, peu importe, enfermé dans sa syringe, se voyait, sur la muraille, allant à la chasse, et il allait à la chasse, mangeant et buvant avec sa femme, et il mangeait et buvait avec sa femme, traversant, sain et sauf,

avec la barque des dieux, les horribles régions de l'enfer, et il traversait sain et sauf les horribles régions de l'enfer. Le labourage, la moisson, la grangée des parois étaient pour lui labourage, moisson et grangée réels. De même que les figurines funéraires déposées dans sa tombe exécutaient pour lui tous les travaux des champs sous l'influence d'un chapitre magique et s'en allaient, comme dans la ballade de Goethe le pilon de l'apprenti magicien, puiser de l'eau ou transporter les grains, les ouvriers de toute sorte, peints dans les registres, fabriquaient des souliers et cuisinaient pour le défunt, le menaient à la chasse dans le désert ou à la pêche dans les fourrés de papyrus. Après tout, ce monde de vassaux plaqué sur le mur était aussi réel que le *double* ou l'*âme*, dont il dépendait : la peinture d'un serviteur était bien ce qu'il fallait à l'ombre d'un maître. L'Égyptien croyait, en remplissant sa tombe de figures, qu'il s'assurait au delà de la vie terrestre la réalité de tous les objets et de toutes les scènes représentés : c'était là ce qui l'encourageait à construire un tombeau de son vivant. Les parents, en s'acquittant des cérémonies à sens mystérieux qui accompagnaient l'enterrement, croyaient faire bénéficier le défunt de leurs actes; la certitude d'avoir rendu service à quelqu'un qui leur avait été cher les soutenait et les consolait au retour du cimetière, quand, le convoi terminé, le mort, enfin seul dans son caveau, restait en possession de son domaine imaginaire.

LE CONTE D'APOPI

ET

DE SOKNOUNRÎ.

(Cours du Collège de France, mai 1874.)

Le premier des fragments que renferme le papyrus Sallier n° 1 est-il de l'histoire? Le style, les expressions employées, le fond même du récit, tout indique un conte, où les rôles principaux sont tenus par des personnages à nom historique, mais dont le sujet est sorti presque entier de l'imagination populaire.

Champollion vit deux fois le papyrus chez son premier propriétaire, M. Sallier : en 1828, quelques jours avant son départ pour l'Égypte, et en 1830 au retour d'Égypte. En 1828, l'enthousiasme que lui inspira la découverte du poème de Pentaour ne lui laissa point le sang-froid nécessaire pour reconnaître l'importance des autres textes que renfermait la collection Sallier¹. Un examen plus long qu'il fit en 1830 lui donna l'idée assez nette de la valeur du

¹ Dans le *Rapport de M. Sallier à la Société d'Air (séance du 2 août 1828)* qu'a publié le *Bulletin Férussac* (t. X, p. 200-203), aucune mention n'est faite du sujet du papyrus n° 1.

papyrus : les notes publiées par Salvolini prouvent qu'il avait deviné, sinon la nature même du récit, du moins la signification historique des noms royaux qui s'y trouvent ¹. Le manuscrit, acheté en 1839 par le British Museum, fut publié en fac-similé dès 1841 : la notice de Hawkins, rédigée évidemment sur les indications de Birch, donne le nom de l'antagoniste d'Apophis que Champollion n'avait pas lu, mais attribue le cartouche d'Apophis au roi Phiops de la v^e dynastie ². M. de Rougé est le premier qui ait su réellement ce que contenaient les trois premières pages du papyrus : dès 1847, l'examen critique qu'il faisait du grand ouvrage de M. de Bunsen l'avait amené à identifier Raskenen; en 1854, il signala la présence du nom d'Hâouâr et publia l'analyse du

¹ Salvolini cite les pages « dans lesquelles sont rappelés deux noms de rois : l'un de ces noms paraît être celui d'Apophis de la dynastie des Past-urs, l'autre m'est tout à fait inconnu ». *Campagne de Ramsès le Grand (Sésostris) contre les Schéta et leurs alliés, manuscrit hiéroglyphique égyptien appartenant à M. Sallier, à Aix, en Provence. — Notice sur ce manuscrit*, Paris, M DCCCXXXV, in-8°, p. 121, note.

² On lit dans les *Prefatory Remarks*, p. 2, que les trois pages en question « appear to contain communications between the monarch Apepi or Apophis-het and the chiefs and scribes, and to relate to the construction of a temple of the God Râ, or the Sun. Throughout this section, mention is made of Reskenen or Skenenre, a king earlier than the XIIth dynasty, whose name Salvolini was unable to read ». Une note ajoute qu'Apopi est « more probably the Apappus of Eratosthenes, the Phiops of the VIth elephantine dynasty » : Ajoutons qu'à cette époque, on ne connaissait pas l'existence, au dos du même papyrus, d'un double de quelques lignes du texte : car on qualifie ces deux lignes de « two lines continuing the subject of the papyrus and probably the end of the eleventh document ».

fragment¹. Sa découverte fut popularisée en Allemagne par Brugsch, qui essaya de donner le mot à mot des trois premières lignes², puis en Angleterre par Goodwin qui risqua la traduction complète³. Depuis lors, le texte a été souvent traduit, par Chabas⁴, par Lushington⁵, par Brugsch⁶, par Ebers⁷. Goodwin, après mûr examen, émit timidement l'opinion qu'on pourrait bien y trouver moins la relation exacte que la relation romanesque de faits historiques⁸ : son opinion ne fit pas fortune, et le récit du papyrus Sallier passe aujourd'hui encore pour exposer les causes véritables de la guerre qui éclata entre les rois Pasteurs et les princes de Thèbes, et se termina par la délivrance de l'Égypte.

Si l'on a beaucoup traduit le texte, on l'a peu

¹ L'analyse lue à l'Académie des inscriptions en 1854 est publiée dans l'*Athénæum français* de la même année, p. 532.

² Brugsch, *Ägyptische Studien*. II. *Ein ägyptisches Datum über die Hyksos-Zeit*, p. 8-21, in-8°, Leipzig, 1854. (*Separat-Abdruck aus dem 19^{ten} B. der Zeitsch. der D. M. G.*)

³ Goodwin, *Hieratic papyri* dans les *Cambridge Essays*, 1858, p. 243-245.

⁴ *Les Pasteurs en Égypte*, Amsterdam, 1868, in-4°, p. 16-19. (Mémoire publié par l'Académie royale des sciences à Amsterdam.)

⁵ *Fragment of the first Sallier papyrus* dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, p. 263-266, reproduit dans les *Records of the Past*, t. VIII, p. 1-4.

⁶ Dans son *Histoire d'Égypte*, in-4°, 1859, p. 78 sq., *Geschichte Ägyptens*, in-8°, 1878, p. 222-226, et dans son mémoire *Tanis und Avaris* (*Zeitsch. für allg. Erdkunde, Neue Folge*, t. XIV, p. 81 sqq.).

⁷ *Ägypten und die Bücher Moses*, 1868, p. 204 sq.

⁸ Dans la traduction anglaise du grand ouvrage de Bunsen, *Egypt's place*, t. IV, p. 671.

transcrit¹ : cette bizarrerie s'explique par la difficulté du déchiffrement et par l'étendue des déchirures. En l'étudiant de près, il m'a semblé que les lacunes, si grandes qu'elles fussent, n'étaient pas absolument irrémédiables, et, qu'en tenant compte des habitudes littéraires de l'Égypte, on arrivait facilement à savoir ce qu'il y avait aux endroits disparus. Le texte que je donne a été établi au moyen du fac-similé publié par le British Museum, d'une photographie que j'ai fait prendre par M. Mansell, d'une copie de M. Eisenlohr, et d'une collation du manuscrit original que M. Victor Loret, élève de l'École des Hautes Études, a bien voulu exécuter pour moi lors de son dernier voyage à Londres. La simple transcription, accompagnée d'une traduction exacte, donnera, mieux que tous les raisonnements du monde, la preuve que le texte est un conte historique, analogue aux contes qu'Hérodote entendit et que bien des écrivains modernes traitent encore comme de l'histoire.



« Il arriva que la Terre d'Égypte était aux *Impurs*, et, comme il n'y avait point de seigneur v. s. f. roi,

¹ Les seules transcriptions sont celles de Brugsch déjà indiquées plus haut et celles de Birch dans *Bunsen's Egypt's place*, t. V, p. 730-731, qui ne s'étendent pas au delà de la troisième ligne.

² Toutes les copies que j'ai à ma disposition et aussi la photographie confirment la leçon \downarrow^e du fac-similé. Je crois que le \blacktriangle a été appelé ici par l'usage, fréquent dans le reste du papyrus, de la finale $e \blacktriangle$, et qu'il ne faut voir dans \downarrow^e qu'un lapsus du scribe.



dance de (RÂ-APÔPI) v. s. f. dans Hâouârrou, la Terre Entière lui rendait tribut avec ses produits manufacturés et le comblait aussi de toutes les bonnes

jours suivi d'un trait 1, dans l'hiéroglyphique de l'époque; 2° le groupe  n'aurait aucun déterminatif. Ces particularités avaient décidé M. de Rougé, et M. Brugsch lui-même, dans son premier essai (*Ein Ägyptisches Dokument*, p. 13 et t. I), à transcrire  et à traduire : « Die Aufrührer waren in der Burg der Sonne, während war (?) der Grosse, etc. » M. Lushington après avoir traduit : « The Impure in the district of Amou, their chief, etc. » (p. 264) ajoute en note (p. 265 a) qu'on devrait lire naturellement « city of the Sun-God », et adopte, pour ce qui suit, la lecture  de Birch. Il est bien certain que ce membre de phrase est en parallélisme avec le premier : « Était : le roi (SOKNOUÏ) v. s. f. lui en  prince de la ville du Midi; — les impurs de la ville de Râ, en  (RÂ-APÔPI) v. s. f. dans Avaris. » Il est bien certain aussi que le signe qui suit  est le pluriel et non un  : le signe qui suit  est indécis. En tout état de cause, je ne vois pour le moment d'autre explication que la suivante : « Les impurs de la ville de Râ, en eux  était chef  Apôpi dans Avaris. » Mais cette construction ne m'est pas connue ailleurs jusqu'à présent.

¹ La photographie et la copie Loret donnent  ce qui est bien l'équivalent de . — La phrase prête matière à la discussion.

M. Chabas l'a traduite : « Le pays tout entier lui offrait ses produits manufacturés et le Nord faisait de même avec toutes les bonnes choses du Ta-méri. » M. Brugsch a reproduit cette traduction : « . . . auch die Nordlandschaft that desgleichen mit allen guten Dingen von Tameri. » La première version de M. de Rougé et de M. Brugsch tenait compte de l'orthographe , tout en passant le trait (p. 15 et pl. II) :



choses du *To-mouri*. Voici que le roi (RÂ-APÔPI) v. s. f. se prit Soutekhou pour maître, et il ne servit plus

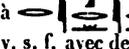
« Es zeigte sich ihm das ganze Land leistend ihre Dienste in Füllen; » les traductions de Goodwin, de Birch et de Lushington admettent la même lecture; « ... with their manufactures in abundance, » et « paying tribute alike. . . . » Il est bien certain que , écrit ainsi, signifie soit *coudée* tout court, soit une coudée, ce qui ne présente aucun sens en cet endroit; du moment qu'il faut corriger le texte, la correction de M. Chabas,  le Nord, vient naturellement à l'esprit : puisque Sok-nounri est le chef du pays du Midi, Apôpi doit être le chef du Nord. Elle présente pourtant des difficultés. On dit, en pareil cas, non pas  tout court, mais     qui serait d'autant plus indiqué, que le passage parallèle donne     . En second lieu,      renferme le Nord aussi bien que le Sud, et marque une suzeraineté générale, qui rend inutile la mention du pays du Nord. Enfin si l'on examine le parallélisme de la phrase, on voit que  tient la place de     dans le second membre de phrase, et par conséquent doit avoir un sens analogue. Faut-il y voir une simple variante de , une forme de   remplir la main? Les deux opinions peuvent se soutenir : de toute manière, la traduction de M. Lushington est celle qui me paraît avoir le mieux tenu compte du mouvement grammatical de la phrase. Le sens serait donc, autant que je puis le dégager : « Était, présentait offrande à lui la terre entière avec ses produits manufacturés, — emplissant [lui] de même avec toutes les bonnes choses naturelles du To-méri. »

¹ Le  est indubitable dans toutes les copies.

² Brugsch et Birch transcrivent   à cause de la longueur de la barre. Il y a, en réalité,  c'est-à-dire  : « Il fit à lui-même Soutekhou en maître. »



de Phrà Harmakhouti. Et le roi (RÂ-APÓPI) v. s. f.

build a temple to the sun over against it [i. e. in rivalry with it]. » Chabas : « Le roi Apepi (établit) des fêtes... et des statues du roi avec bandeaux, comme c'est le cas d'un temple ayant des Phrà-Harmakhis en face l'un de l'autre. » Il justifie sa version en observant « que le groupe dans lequel on a cru lire l'indication du chef du Midi n'a pas ce sens, puisqu'il est précédé de l'article féminin. D'un autre côté, l'expression  ne peut se rapporter ni au temple, qui est du féminin, ni à aucun autre mot de la phrase, à l'exception de Phrà-Harmakhis, nom qui est bien du masculin. Or les groupes ci-dessus, suivis du signe de doublement, signifient : *vis-à-vis de lui, vis-à-vis de lui*, c'est-à-dire *vis-à-vis l'un de l'autre*. Si l'on réfléchit que le sphinx est une figure qui a été attribuée précisément à la forme solaire de l'Horus des deux horizons (Phrà-Har-em-akhou, en grec Ἄρμαχίς), on sera tenté de reconnaître dans notre texte l'indication d'une avenue de sphinx affrontés ». Nous avons vu que la lecture  paraît reposer sur une erreur du fac-similé, car les autres copies donnent . Quant au groupe que M. Chabas lit , je ferai observer, 1° que l'intercalation du pronom  entre  et  n'est pas fréquente, si elle existe ailleurs; 2° qu'en hiéroglyphique  déterminatif de  est toujours suivi d'un autre déterminatif , qui manquerait ici, si nous devons lire  ce qui vient après ; 3° que les débris de signe que donnent toutes les copies répondent non pas aux restes de , mais à ceux d'un , dont la haste inférieure serait allongée . Je ne doute pas qu'il faille lire  : on a de la sorte une expression  analogue à  et signifiant *exactement* : « Étaient les chefs du [Hik] v. s. f. avec des guirlandes comme ce que faisait le temple de Phrà-Harmakhis exactement, exactement, » c'est-à-dire que les chefs assistaient au sacrifice fait dans le temple de Soutekhou, selon le rite usuel du temple d'Harmakhis.

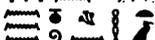
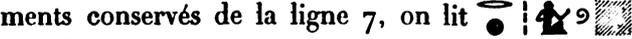
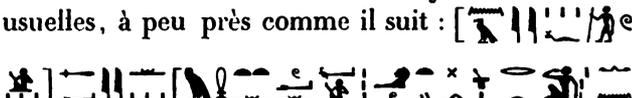
¹ La restitution est incertaine. Je ne crois pas qu'il y ait 



[songea] à envoyer un message pour l'annoncer au roi (SOKNOUNRI) v. s. f., le prince de la ville du Midi. Et beaucoup de jours après cela, le roi (RÂ-APÛPI) v. s. f. fit appeler [ses] grands [chefs]. . . . »

A vrai dire, le texte s'interrompt ici pour ne plus reprendre qu'au début de la page 2 : au moment où il reparait, après une lacune presque complète de cinq lignes et demie, nous trouvons des phrases qui appartiennent évidemment au message du roi Apôpi. Or des exemples nombreux, empruntés aux textes romanesques comme aux textes historiques, nous apprennent qu'un message confié à un personnage est toujours répété par lui presque mot pour mot : nous pouvons donc assurer que les deux lignes mises, à la page 2, dans la bouche du messager, figuraient dans les lignes perdues de la page 1, et de fait, le petit fragment isolé, qui figure au bas du fac-similé,

dans la lacune :  « rapport de paroles » est dans tout le texte le nom même du message et exigerait un verbe qui n'aurait point de place en cet endroit. Peut-être y avait-il 
 « chercha des paroles d'envoi au roi Soknounri ».

porte, parfaitement reconnaissables sur la photographie, les débris de signes  qui répondent exactement au passage  du message. Cette première version du message était donc mise dans la bouche des conseillers du roi : mais qui étaient ces conseillers ? Étaient-ce les *grands princes* qu'il *faisait appeler* au point où j'ai arrêté le texte ? Non, car dans les fragments conservés de la ligne 7, on lit  et à la ligne 2 de la page 2, il est affirmé expressément qu'Apôpi envoya à Soknounri le message  « que lui avaient dit ses scribes savants ». Il faut donc admettre qu'Apôpi ayant consulté ses chefs civils et militaires, ils lui conseillèrent de s'adresser à ses scribes savants. Le discours de ceux-ci commence à la fin de la ligne 7 avec l'exclamation de rigueur , que M. Erman a démêlée avec beaucoup de sagacité dans les traits un peu confus du fac-similé. En résumé, pour toute cette première partie de la lacune, nous avons une délibération toute semblable à celle qu'on rencontre plus bas à la cour de Soknounri et dans le papyrus d'Orbiney, quand Pharaon veut savoir à qui appartient la boucle de cheveux qui parfumait son linge. Le texte se restitue donc, au moyen de formules usuelles, à peu près comme il suit : 



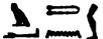
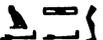
« Et beaucoup de jours après cela, le roi (RÂ-APÔPI) v. s. f. envoya au prince du pays du Sud le message que lui avaient donné ses scribes magiciens; et le messenger du roi (RÂ-APÔPI) v. s. f. arriva chez le prince du pays du Sud. On le mena devant le chef du pays du Sud. Cefui-ci dit au messenger du roi (RÂ-APÔPI) v. s. f. : « Quel message apportes-tu au pays du Sud? Pourquoi as-tu accompli ce voyage? »

¹ Le texte porte, derrière le pluriel droit, tracé de manière à ressembler au signe du dieu, un signe indistinct qui paraît être une forme de .

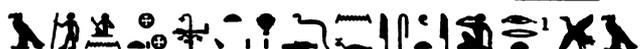
² Le fac-similé publié porte  (?) : la copie Loret et la photographie montrent que le signe  du fac-similé est le prolongement de la queue de  qu'un accident a déplacé, et qu'il faut lire .



Le messager lui dit : « Le roi (RĀ-APŌPI) v. s. f. t'en-voie dire : « Qu'on chasse sur l'étang les hippopotames qui sont dans les [canaux?] du pays, afin qu'ils laissent venir à moi le sommeil de jour comme de nuit. » Le chef du pays du Midi fut frappé de stupeur et ne sut que répondre au

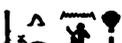
le déterminatif, soit  tout le groupe. Dans la phrase suivante, le fac-similé porte assez clairement , et c'est la lecture que M. de Rougé a adoptée dans sa *Chrestomathie*, II, p. 96. La copie Loret donne très nettement , et cette version est confirmée par la présence des déterminatifs , inusités derrière , et obligatoires derrière , *marcher*. , est d'ailleurs le verbe employé plus bas (p. 2, l. 11) pour le messager d'Apôpi.

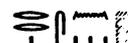
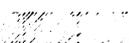
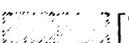
¹ La copie Loret donne très nettement  ce qui nous ramène à un radical connu. Le mot suivant est illisible dans toutes les copies, mais le sens général est évident et a été indiqué par tous les traducteurs.

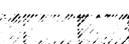
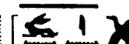



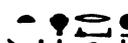
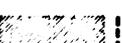

(Ici encore les lacunes recommencent et je ne sais trop comment les

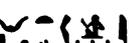
remplir.)   

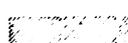
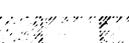
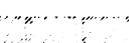
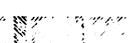
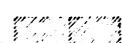
    

messenger du roi (RÀ-APÓPI) v. s. f. Le chef du pays
 du Midi dit donc au messenger : « Voici ce que ton
 maître v. s. f. [envoie] pour..... le
 chef du pays du Midi..... [les paroles] qu'il m'a
 envoyées..... ses biens..... [Le chef du pays
 du Midi fit] donner toute sorte de bonnes choses,
 de la viande, du gâteau, des....., [du vin, au
 messenger,] puis il lui dit : « Retourne [dire à ton
 maître : «] tout ce que tu as dit, je l'ap-

¹ Restitué d'après la copie Loret.
² Restitué d'après la copie Loret.

𓂏𓂏𓂏] 𓂏 [𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏]
[𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏]
[𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏]

long moment, et ils ne surent que répondre ni en bien ni en mal.

« Le roi (RÂ-APÔPI) v. s. f. envoya au [chef du pays du Sud l'autre message que lui avaient donné ses scribes magiciens] »

Je crois qu'on peut, sans grande difficulté, deviner la tournure que prenait le récit. La querelle d'Apôpi et de Soknounrî semble n'être qu'une version égyptienne d'un récit populaire en Orient. « Les rois d'alors s'envoyaient les uns aux autres des problèmes à résoudre sur toutes sortes de matières, à condition de se payer une espèce de tribut ou d'amende, selon qu'ils répondraient bien ou mal aux questions proposées. » C'est ainsi qu'Hiram faisait résoudre, par un certain Abdémon, les énigmes que lui proposait Salomon. Sans examiner ici, ce qui serait hors de propos, les différentes formes de ce conte, je me contenterai d'en citer une qui me paraît avoir une certaine analogie avec ce qui reste du récit égyptien. Le Pharaon Nectanébo envoie un ambassadeur à Lycerus, roi de Babylone, et à son ministre Ésope : « J'ay des cauales en Égypte qui conçoivent au hannissement des chevaux qui sont

devers Babylone : qu'avez-vous à répondre là-dessus ? » Le Phrygien remit sa réponse au lendemain : et retourné qu'il fut au logis, il commanda à des enfans de prendre un chat et de le mener fouëttant par les rûes. Les Égyptiens, qui adorent cet animal, se trouverent extrêmement scandalisez du traitement que l'on luy faisoit. Ils l'arracherent des mains des enfans, et allerent se plaindre au roy. On fit venir en sa présence le Phrygien. Ne savez-vous pas, luy dit le Roy, que cet animal est un de nos dieux ? Pourquoi donc le faites-vous traiter de la sorte ? C'est pour l'offense qu'il a commise envers Lycerus, reprit Ésope, car la nuit dernière, il luy a étranglé un coq extrêmement courageux, et qui chantoit à toutes les heures. Vous estes un menteur, reprit le Roy ; comment seroit-il possible que ce chat eust fait, en si peu de temps, un si long voyage ? Et comment est-il possible, reprit Ésope, que vos jumens entendent de si loin nos chevaux hannir et conçoivent pour les entendre ¹ ? » Les hippopotames du lac de Thèbes, qu'il faut chasser pour que le roi du Nord puisse dormir, me paraissent présenter quelque analogie avec les chevaux dont le hennissement porte jusqu'à Babylone, et avec le chat qui fait en une seule nuit le voyage d'Assyrie, aller et retour. Je ne doute pas qu'après avoir reçu le second message d'Apôpi, Soknounrî ne trouvât, dans son conseil, un sage aussi perspicace qu'Ésope le Phrygien : grâce

¹ *La vie d'Ésope le Phrygien*, traduite par La Fontaine (Fables de La Fontaine, édit. Lemerre, t. I, p. 41-42, 45).

à ce secours, il se tirait sain et sauf de l'épreuve, et Apôpi, pris à son propre piège, était contraint de renoncer à Soutekhou pour adopter le culte d'Ammon-Râ. Le roman allait-il plus loin et montrait-il Apôpi refusant de se soumettre à la loi commune, la guerre éclatant entre les princes du Nord et du Sud, l'Égypte délivrée du joug des Pasteurs? Il faudrait, pour répondre à ces questions, retrouver un manuscrit renfermant la fin de l'histoire, et c'est ce qu'on ne peut guère espérer.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

TOME I. — 3^e FASCICULE.

LES CHANTS D'AMOUR

DU PAPYRUS DE TURIN ET DU PAPYRUS HARRIS N° 500.

FRAGMENTS D'UNE VERSION ÉGYPTIENNE

DE LA FABLE

DES MEMBRES ET DE L'ESTOMAC.

QUELQUES FRAGMENTS INÉDITS

DE LA VERSION THÉBAINE DES LIVRES SAINTS.

LES CHANTS D'AMOUR

DU PAPYRUS DE TURIN ET DU PAPYRUS HARRIS

N° 500.

On ne se représente pas volontiers un Égyptien d'autrefois amoureux et à genoux devant sa maîtresse. Voici pourtant deux recueils de chants d'amour que l'on vient de découvrir parmi les manuscrits de Turin et de Londres. Ils nous donnent des fragments si mutilés qu'on ne réussit pas toujours à en déterminer la signification précise, mais assez étendus, malgré tout, pour qu'on puisse juger du tour que prenait la passion dans la littérature égyptienne.

I.

Lorsque MM. Pleyte et Rossi songèrent à publier les manuscrits de Turin, ils trouvèrent, dans les cartons du musée, vingt-deux petits fragments, couverts d'une belle écriture hiéroglyphique de la XX^e dynastie et provenant d'un même rouleau. Ils en reconstituèrent

quatre pages plus ou moins complètes, de sept lignes chacune, qu'ils reproduisirent en fac-similé sur les planches LXXIX-LXXXII de leur grand ouvrage¹ et dont M. Pleyte s'efforça de reconnaître le sens. Il y vit les restes d'un livre magique, analogue à ceux qu'il avait déjà traduits, soit à Leyde, soit à Turin même². M. Chabas reprit l'étude en 1873, au point où l'avaient laissée MM. Pleyte et Rossi, et changea l'ordre des fragments. D'après lui, « la planche LXXXII est la « première et précède la planche LXXIX, que suivent « régulièrement les n^{os} LXXX et LXXXI. De plus, les « premiers fragments verticaux, placés à la droite des « pages LXXX et LXXXI, paraissent appartenir à « d'autres parties du texte. » Le papyrus une fois remanié, M. Chabas crut y reconnaître une histoire d'amour. Un haut personnage, portant le titre de général d'armée et appartenant peut-être à la famille royale, y racontait les aventures qui lui étaient arrivées « dans un jardin magnifique, où il avait été en- « traîné par une de ces messagères d'amour dont les « imitatrices infestent encore aujourd'hui les grandes « villes modernes. » M. Chabas songea immédiatement aux *bateaux des fleurs* de la Chine et donna au récit le titre d'*Épisode du Jardin des fleurs*³. Une version anglaise de sa traduction fut insérée dans le re-

¹ Pleyte et Rossi, *Les Papyrus hiératiques de Turin*, in-fol., 1869-1878. La livraison où sont publiés les chants d'amour a paru, si je ne me trompe, en 1871.

² *Id. ibid.*, p. 118 et suiv.

³ Lu à l'Institut le vendredi 17 avril 1874, publié dans les *Comptes rendus*, 1874, p. 117-124.

cueil des *Records of the Past*¹, et popularisa son œuvre. M. Pleyte a reproduit cette version anglaise dans un appendice de son ouvrage sur les papyrus de Turin², et personne n'a songé jusqu'à présent à en contester l'exactitude.

L'examen que j'ai eu l'occasion de faire du manuscrit, pendant mon séjour à Turin en juillet-août 1880, m'a prouvé qu'il y avait eu erreur dans le classement des fragments. Sans entrer dans le détail des investigations très minutieuses auxquelles j'ai soumis les débris des manuscrits, je me bornerai à constater :

1° Qu'une note de deux lignes dont les débris ont été reproduits par M. Rossi au bas de son fac-similé, établit d'une manière certaine l'ordre réel d'un quart environ des fragments;

2° Que des restes de signes tracés au bas du fac-similé de deux des planches de Rossi ne sont que les traits complémentaires d'autres fragments de signes tracés au haut du fac-similé des deux autres planches, ce qui nous force à superposer les planches deux à deux, et nous fournit, au lieu de quatre pages de sept lignes chacune, deux pages de quatorze lignes;

3° Que la dernière ligne de la seconde page ne renferme que deux mots, placés en vedette au commencement de la ligne, et qui offrent un sens complet, ce qui indique soit la fin d'un paragraphe, après lequel l'écrivain est allé à la ligne, soit la fin de l'ou-

¹ *Records of the Past*, t. VI, p. 153 sqq., 1876.

² *Papyrus hiéroglyphiques de Turin*, p. 222-223.

vrage. Je pense que, malgré l'absence de la formule ordinaire d'*explicit*, nous avons ici la fin de l'ouvrage, car les deux ou trois débris de signes qu'on aperçoit sur la gauche paraissent être d'une écriture différente et plus petite que l'écriture du reste du papyrus.

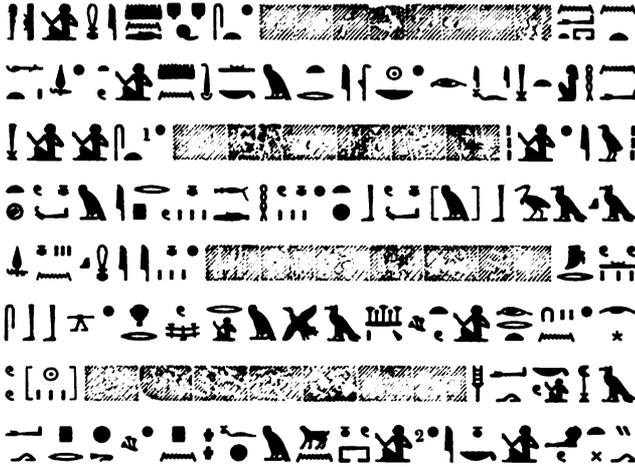
Le manuscrit, reconstitué par moi de la sorte, a été photographié à ma prière par M. Lanzone, dont l'obligeance est bien connue des égyptologues. Je reproduis la photographie sur une des planches qui accompagnent ce mémoire, mais en la réduisant au tiers environ de la grandeur originale : en la comparant aux fac-similés de l'ouvrage de MM. Pleyte et Rossi, on reconnaîtra aisément en quoi l'arrangement nouveau diffère de l'ancien.

Deux rubriques intercalées indiquent une division du texte en trois paragraphes. En étudiant ces trois chapitres on verra que les éléments du roman imaginé par M. Chabas ont disparu. Il ne s'agit, dans notre manuscrit, ni d'un militaire amoureux, ni d'une entremetteuse complaisante, ni d'un *Jardin des fleurs*, mais de trois arbres qui prennent la parole l'un après l'autre et vantent la beauté d'une femme. Le discours du premier est très mutilé :



« ... — mes graines sont l'image de ses dents, —

¹ Le même mot que  (Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 752), qui, lui-même, est une forme écourtée de 



mon port est comme [le port de] ses deux mamelles;
 — [ma durée est plus longue que celle des autres
 arbres] du parc. — Je demeure en tout temps, —
 et quand la sœur s'y ébattait avec son frère, — [c'était
 sous] mes [rameaux qu'ils reposaient], — ivres de
 vin et de liqueurs, — ruisselants d'huile fine par-
 fumée. — Tous [les arbres] passent, — sauf moi,
 dans le verger; j'accomplis douze mois, — [puis,
 quand tout est mort autour de moi,] — je suis

⏏⏏. Le déterminatif — n'a d'autre valeur que de rappeler ici un
 sens différent de la racine .

¹ Autant que me permet d'en juger l'état du texte, il est question
 ici d'un rendez-vous amoureux du frère et de la sœur sous l'arbre.
 Le mot à mot donnera donc : « Fait cela (⏏) la sœur avec son
 frère. »

² Le texte porte, écrit très nettement, ♦♦ et ● dans le mot bi-
 zarre ♦●. Il y a ici évidemment une erreur du scribe, mais je ne

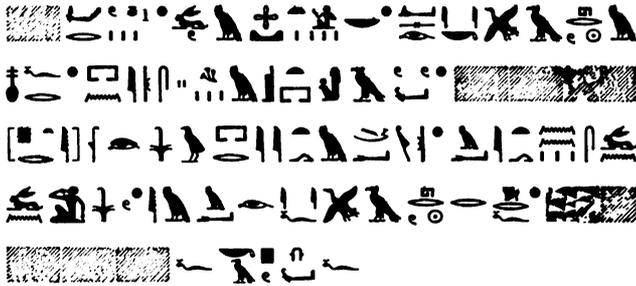


encore debout et ce bouton subsiste — qui est éclo^(?) en moi, — je suis le premier [des arbres, — et pourtant] ils ne me considèrent plus comme n'étant qu'au second rang! — S'ils me traitent encore de la sorte, — je ne me tairai point à leur sujet : — [je proclamerai haut ce qu']elle [fait], — et quand on verra le crime, — on châti^{era} la bien-aimée, — si bien qu'elle ne [retrouvera plus] ses bouquets^(?) de lis et de boutons, — [ses offrandes] de lotus bleus et de parfums, — [ses goûters de lait et de] beurre, — qui

saurais rétablir d'une manière certaine la leçon originale. Peut-être y a-t-il $\left[\begin{array}{c} \text{⏏} \\ \bullet \\ \text{⏏} \end{array} \right]^x$ « ce bouton qui a été brisé en moi, qui est éclo^s en moi ».

¹ Litt. : « S'ils renouvellent de faire cela de nouveau. »

² Les traces de signes subsistantes permettent de restituer ce mot $\left[\begin{array}{c} \text{⏏} \\ \text{⏏} \\ \text{⏏} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} \text{⏏} \\ \text{⏏} \\ \text{⏏} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} \text{⏏} \\ \text{⏏} \\ \text{⏏} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} \text{⏏} \\ \text{⏏} \\ \text{⏏} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} \text{⏏} \\ \text{⏏} \\ \text{⏏} \end{array} \right]$, ce qui, sauf pour le dernier cas, nous ramène à des mots complètement inconnus. Le sens « bouquets » ou « brassées » me paraît être celui qui répond le mieux aux exigences du passage, mais n'est, après tout, qu'une simple conjecture.



lui viennent de tous ses vassaux ! — Qu'elle te fasse passer le jour présent dans le bonheur ; — que le parterre situé près du lieu de garde — le voit sortir en vérité ! — Allons ! caressez-le, — qu'il passe le jour entier, — [à l'abri de l'arbre?] qui le cache² ! »

Il est difficile de tirer d'un manuscrit mutilé de la sorte autre chose qu'un texte conjectural. Rien ne nous apprend quel est l'arbre qui parle ; mais le langage indique un arbre à grandes prétentions. Autant que j'en puis juger, il se plaint d'être négligé pour un autre et relégué au second rang, on ne vient plus s'ébattre auprès de lui comme on faisait auparavant. Aussi menace-t-il les amants de sa vengeance, s'ils persistent à le délaisser : il parlera, et dès que l'on connaîtra les amours coupables de la jeune femme,

¹ CAIPE, T., *caseus*, ou CAIPE, T., PE, *butyrus*.

² J'ai cru pouvoir traduire comme s'il y avait [] .

adieu les fleurs et les parfums. Si l'on considère que les autres arbres dont nous avons le discours sont le figuier sycomore portant ses fruits, et le petit figuier que la femme a planté de sa propre main, on pourra supposer, sans crainte de se tromper par trop, que l'arbre qui se plaint si fort est un vieux sycomore.

Les deux sections suivantes sont heureusement moins endommagées :



Le figuier ouvre sa bouche; — et son feuillage vient dire : « [Apprends de moi] ce qu'on [me] fait. — Je [viens] vers une maîtresse, — qui certes est une reine comme moi, — et n'est pas une esclave! — Moi donc, je suis le serviteur [— apporté de Syrie] — prisonnier de la bien-aimée; — elle m'a fait mettre

¹ Litt. : « Envoie le sycomore à figes sa bouche. » Je considère ci  comme un composé analogue à 
 ou à .

² La lacune a été remplie d'après les phrases analogues des grandes inscriptions de Thoutmos III, où il est question de prisonniers. J'ai mis le pays de Khar, la Syrie, de préférence à tout autre



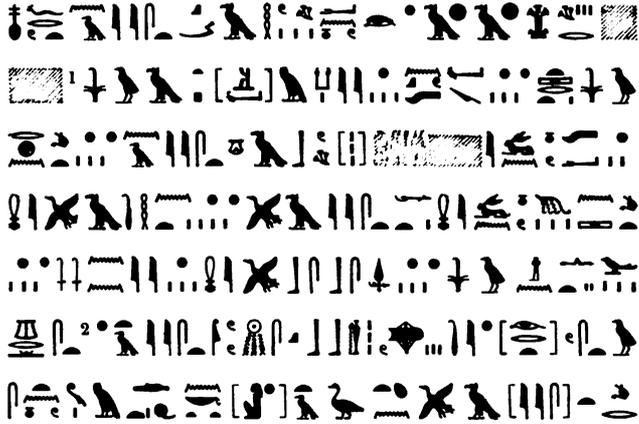
dans son parc, — elle ne m'a pas donné [un breuvage commun], — mais, le jour où je bois, — mon ventre ne s'emplit point de vulgaire eau d'outre. — On a trouvé réjouissant — [que le jardinier] ne me [donne] plus à boire! — Par mon double, ô bien-aimée, puisse-t-il être amené en ta présence!»

Le petit sycomore — qu'elle a planté de sa main — ouvre sa [bouche] pour parler. — [Ses] accents sont [doux comme] une liqueur miellée — d'un miel

pays, parce que c'était celui qui, à la xx^e dynastie, avait le plus de rapports de commerce avec l'Égypte.

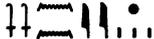
¹ Mot nouveau qui semble être une forme écourtée de  (Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, supplément, p. 295) : c'est peut-être une onomatopée destinée à rendre le bruissement des feuilles.

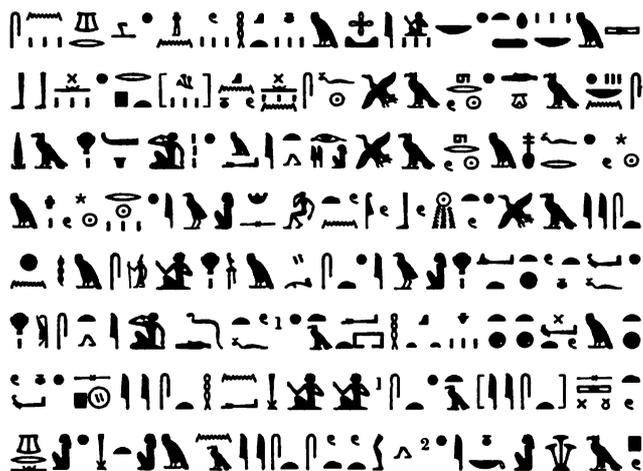
² Litt. : « Des dégorgements de miel » ou peut-être « des écumes de miel. »



excellent; ses touffes sont gracieuses, — fleuries plus que [celles du sorbier], — chargées de baies et de graines — plus rouges que la cornaline; — ses feuilles sont [drues] et bariolées comme l'agate; — son bois est de la couleur du jaspé vert; — ses graines sont comme les tamaris — et attirent vers lui ceux qui n'en ont point; — son ombre est fraîche et éventée de brise; — il [a fait] sa missive par la main d'une autre personne, — la fille du chef jardinier qui le soigne, —

¹ J'ai supposé que l'arbre dont le nom a disparu était le sorbier, à cause des graines et des baies rouges qu'il porte.

²  est un mot nouveau. Le  est mentionné fréquemment dans le Papyrus Ebers, mais sans indications précises. Comme la plupart des maladies contre lesquelles on emploie son fruit ou sa graine exigent des émoullients pris sous diverses formes, j'ai pensé au tamaris, si répandu en Égypte et employé encore comme remède contre les maladies d'yeux dans les campagnes.



apportant de la bière de celle que fabriquent tous
tes vassaux, — toute sorte de pains mêlés, — des
plantes nombreuses d'hier et d'aujourd'hui, — tous
les fruits plaisants. — Allons, passe chaque jour dans
le bonheur, — matin après matin, trois jours de
suite, — assise à mon ombre, — ton maître à ta
droite; — enivre-le — obéis à ce qu'il dit! — Si la
salle où l'on boit la bière est bouleversée par l'ivresse
— quand la sœur est avec son frère, — si [elle] lève
son voile sous moi — la sœur pendant sa prome-

¹ Le mot est un terme d'honneur qu'on trouve dans des positions
diverses et qu'il est toujours difficile de rendre exactement. Je l'ai
rendu par « maître », en prêtant à ce mot un sens analogue à celui
du féminin « maîtresse »; c'est la traduction qui s'accorde le mieux
avec les recommandations qui suivent, « enivre-le et suis ce qu'il dit. »

² La petite lacune qui termine la ligne m'empêche de répondre
du sens de la phrase. Je crois que le mot à mot nous donne : « La



nade, — moi j'ai le sein fermé et ne dis point ce que je vois — non plus que ce qu'ils disent ! »

Les lacunes du texte expliquent suffisamment ce que cette traduction offre d'incertain. Il sera toujours difficile d'apprécier le mérite littéraire d'une œuvre si misérablement mutilée : du moins pouvons-nous sans trop de peine en déterminer la date. L'écriture, qui est fort belle et fort soignée, est, à première vue, du style thébain de la xx^e dynastie, et se rapproche du type qui nous est connu par le grand Papyrus Harris plus que du type qui nous est connu par la première page du Papyrus Abbott et par la lettre officielle de Ramsès XIII : je placerai donc au commencement de la xx^e dynastie la rédaction du manuscrit de Turin. L'écriture cursive de la note placée au bas de la seconde page confirme l'impression produite par la grande écriture de l'ouvrage : elle est identique aux écritures cursives des nombreux manuscrits que nous connaissons du règne de Ramsès IV et de ses successeurs immédiats. Peut-être la date de l'an v qu'elle porte doit-elle tomber dans la

maison de bière à être bouleversée par l'ivresse, — la fois d'elle avec son frère, — son être dévoilée sous moi — la sœur en ses promenades, — moi je suis le voilé de sein pour ne pas dire ce que je vois, — leurs à dire paroles. »

vie de ce prince. Le contenu des deux lignes ne nous donne aucune indication à cet égard : c'est le mémorandum d'un employé chargé de distribuer à des fondeurs diverses quantités de bronze.

II.

Les chants d'amour écrits au revers du Papyrus Harris n° 500 ont été, comme le *Conte du Prince Prédéstiné*¹, découverts et traduits pour la première fois par Goodwin². Le texte en est resté inédit, et la traduction anglaise ne donne qu'une faible idée du sens de l'original : on conçoit que Goodwin, écrivant en Chine, loin de tout secours européen, ne soit pas arrivé à déchiffrer complètement le texte mutilé dont il n'avait qu'une copie prise rapidement. J'ai essayé de donner, dans mon cours au Collège de France (juin-juillet 1879), une transcription exacte et une traduction fidèle; mais je sens qu'après mon travail il reste encore beaucoup à faire pour combler toutes les lacunes et résoudre toutes les difficultés.

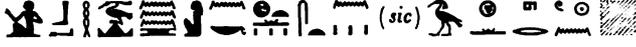
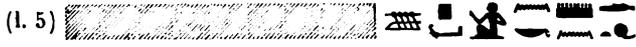
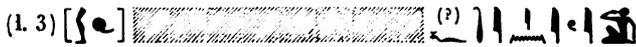
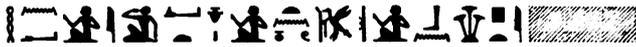
Le manuscrit, tel qu'il nous est parvenu, renferme quatre chants répartis sur huit pages, dont la première a perdu le quart de toutes ses lignes. De la ligne 1 à la ligne 6, on reconnaît les débris d'un couplet dont je ne puis tirer aucun sens suivi³; mais

¹ Cf. *Études égyptiennes*, t. I, p. 1-3, des détails sur l'aspect général du manuscrit.

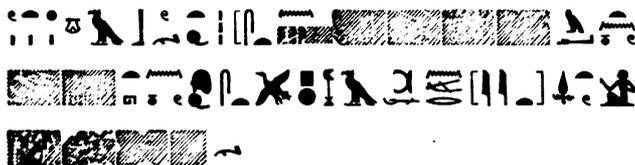
² *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, tome III, p. 380-388.

³ Voici les parties lisibles de ces lignes : (1. 1) 

au milieu de la ligne 6, derrière le signe , qui sert partout à marquer la fin d'un paragraphe, commence un morceau dont il est facile de saisir sinon la lettre exacte, au moins la signification générale :



  . Le milieu du morceau est régi par                    



mamelle est une boule de parfums, ses bras sont. . . .
son front une plaque en bois de cyprès (?).

A partir de cet endroit, le texte devient à peu près complet. Il est tracé d'une main rapide mais sûre, et semble avoir été écrit avec plus de soin que le *Conte du Prince Prédestiné*. Il renferme un nombre de ligatures et d'abréviations assez considérable et présente même quelques signes qui, n'était la grandeur, pourraient passer pour être démotiques : il offre donc au paléographe un sujet sérieux d'études.



Je n'ai point pitié de ton amour. Ma baie de loup
qui engendre ton ivresse, je ne la jetterai point,

¹ Goodwin traduit *my wolf's cub* (?). Le terme signifie littéralement «graine de loup», et désigne probablement une plante analogue aux qui sont mis en parallèle avec le vin, dans une liste de nomes publiée par Mariette (*Dendérah*, t. I, pl. XVII, l. 21) : Brugsch traduit (*Dict. hiéroglyphique*, supplément, t. I, p. 322) «Beere, besonders die Weinbeere». Le



Syrie avec des bâtons de cyprès, en Éthiopie avec des branches de palmier, dans les hauteurs avec des branches de tamaris, dans les plaines avec des tiges de souchet : je n'écouterai pas les conseils de ceux

¹ Ce nom d'arbre a été traduit « cyprès » par Chabas (*Voyage*, p. 119-120) : ce pourrait être l'arabe *كبريت* « grand palmier ».

² semble répondre assez exactement à *ВНТ*, T. M., Π, *ramus palmæ*, *ΒΑ+*, *ΖΑΝ*, M., *rami palmaram*. Si cette identification est exacte, nous aurions dans ce mot un nouvel exemple du passage de *—* médial à H.

³ est nouveau, à moins qu'on n'y voie une forme du mot du Papyrus Ebers (*Glos.*, p. 60), qui me paraît être le tamaris.

⁴ La restitution « pays bas » est rendue certaine par l'opposition avec le mot le « pays haut ». Cf. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, supplément, t. II, p. 693.

⁵ est la reduplication du mot que Brugsch (*Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1169 et p. 1263) a rapproché de *σδρι* (Théophraste, *Histoire des plantes*, IV, 8). Je crois d'autant plus à l'identité des deux mots que le poussait, comme le dans les parties basses du pays : C'était une espèce de *Cyperus* moins fin que le *Cyperus papyrus*, sans doute le *Cyperus dives* ou le *Cyperus fastigiata*.



qui veulent que je rejette ce qui fait l'objet de mon désir.

Je m'embarquerai sur le canal en rupture d'ordre; j'entourerai mes épaules de myrte, et j'arriverai à

¹ Litt. : « Je n'écouterai point leurs conseils à rejeter mon désir. »

² ne m'est pas connu, mais le simple a servi à désigner plusieurs canaux en Égypte. Je pense que est à ce que est à un composé en initial, et je traduis « canal, tranchee ».

³ Le verbe est le factitif en initiale du verbe ^e x, étudié dans la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, etc. (1881, p. 26-27), par M. Brugsch. Sans entrer ici dans la question de savoir si le signe a la valeur ou la valeur on peut admettre que le verbe ^e x a bien le sens de « râper, détruire » ou « dissoudre par friction, broyer », que lui attribue M. Brugsch. Ici toutefois il ne s'agit plus, comme dans les exemples connus jusqu'à présent, de médicaments à dissoudre dans un liquide. L'objet sur lequel doit porter l'action du verbe est le mot « ordonner » et, comme substantif, « ordre ». Le mot à mot sera donc « à l'état de broyant l'ordre ». Évidemment « broyer l'ordre » devait être de signification analogue à notre locution « rompre le ban, rupture de ban » : l'amoureux quitte la résidence où il était employé et vient à Memphis, malgré l'ordre donné à tous les employés d'alors, comme à tous ceux d'aujourd'hui, de ne point quitter leur poste sans une autorisation spéciale.

⁴ Brugsch admet que ce mot et ses variantes servaient à désigner

« semblables à Aditi, les [lotus roses] semblables à « Nofritoum. [Que le Mur Blanc lui donne d']éclairer « la terre de ses beautés, et Memphis les boîtes de fard « qu'on dépose devant Nofri-ho ! »

Je me coucherai dans ma chambre; je serai ma-
lade gravement, et mes voisins entreront pour s'in-

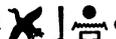
¹ Cette expression, qui se trouve dans plusieurs textes, entre autres au Papyrus d'Orbiney, a été traduite par tout le monde comme marquant une blessure, un viol, ou, en général, une maladie résultant de la violence. En revoyant les passages où elle se rencontre, il me semble qu'on doit la traduire comme un adverbe « par violence, violemment » : « violemment malade, gravement malade ».

² La locution est un exemple de plus de la formation égyptienne en , équivalent à \bar{P} , que j'ai signalée (*Études égyptiennes*, t. I, p. 138, note 2, et *Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 294, note 6; p. 295, note 4). Je crois en reconnaître un autre cas dans la locution , qui vient un peu plus loin : , et sa variante , que je ne me rappelle avoir vue citée nulle part, paraît être une forme voisine de (*Études égyptiennes*, t. I, p. 13, 54, note 13; 136, note 2) : « elle fera les médecins à l'état de qui font : Grand merci ! » J'ai essayé, dans le français, de donner un équivalent du sens plutôt qu'une traduction mot pour mot, qui ne serait pas comprise.



former [de moi]. Si ma sœur vient avec eux, elle fera honte aux médecins, car elle connaît mon mal.

La villa de ma sœur a son bassin juste devant la porte de la maison : l'huis s'ouvre, et ma sœur sort en colère. Que je devienne portier, afin qu'elle me donne des ordres et que j'entende sa voix, [même quand elle est] irritée et que l'enfant a peur d'elle!

¹  n'a pas encore été signalé sous cette forme. Je le rattache à la racine  « séparer, déchirer », par suite, « dévoiler, ouvrir » :  sera ici l'« huis » ou la « baie » de la porte, sans que je puisse me rendre compte de la présence du déterminatif . La phrase renferme d'ailleurs une construction bizarre. Le sujet grammatical  en est masculin, mais comme le  en question appartient à une femme, c'est à cette femme que se rapportent tous les pronoms qui, régulièrement, devraient dépendre de . On a donc : « Son () bassin, qui est juste en face de sa maison () , ses deux battants de porte, » c'est-à-dire « en face de la porte de sa maison. »

² ZONZEN, ZENZON, ZENZEN, M., *jubere, imperare*. Je ne



Je descends en barque [l']eau du Prince v. s. f.,
tandis que tu entres dans celle de Phrà. Mon désir
est d'être au plus tôt près des maisons qui sont au
confluent du canal de On; aussi je me mettrai à

connaissais jusqu'à présent que la forme simple ou le causatif en
| de cette racine.

¹ La restitution est à peu près certaine : le mot est, à ma connaissance, le seul mot exprimant l'idée d'« eau » où les trois lignes ondulées ne soient pas complétées en hiératique par le déterminatif . La locution « l'eau du prince » est un terme géographique et désigne quelque canal des environs de Memphis ou d'Héliopolis.

² Les signes hiératiques sont un peu effacés; je crois pourtant reconnaître le mot . La locution me paraît répondre aux locutions « celui de... » citées par de Rougé (*Chrestomathie*, 2^e fasc., p. 32), « celui de Phrà », et, comme le dernier mot auquel puisse répondre cette forme abrégée est j'en conclus que désigne un autre canal voisin du premier. Brugsch cite plusieurs canaux qui s'appelaient « l'eau de Râ » (*Dictionnaire géographique*, p. 77, 197, 436), un entre autres qui répond tout à fait aux conditions de notre texte, car il est mis en rapport avec le canal (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 76-77) nommé plus bas.

³ Le déterminatif est illisible : le mot prête soit au sens « berge, rive », soit au sens « confluent, point d'embranchement de deux rivières ». est le nom du canal qui passait à Héliopolis. Le



courir, et je n'épargnerai point mes prières, mais je demanderai à Phrà de voir l'entrée de mon frère. Je t'embrasserai, je me tiendrai debout avec toi à la bouche du canal, je [transporterai] mon cœur à On et je retournerai avec toi sous les arbres du palais, je prendrai les arbres du palais [pour en faire] la poignée de mon chasse-mouche, et je le regarderai faire; je serai sur le rempart, mon sein plein de [fleurs de] perséa, mes cheveux alourdis d'essences, et je serai.

mot à mot de la phrase donne : « Mon cœur d'aller, en se précipitant sur les maisons, sur la croisée du canal d'Héliopolis. »

¹ Litt. : « Je ne me tairai pas, je me souviendrai de Phrà pour voir l'entrée de mon frère ! »

² Je ne connais pas le sens de ce mot, mais je soupçonne qu'il doit désigner une localité d'Héliopolis, peut-être le palais du roi.

Ici s'arrête ce premier chant : les mutilations du manuscrit nous empêchent d'en saisir le dessin, mais chacune des petites pièces dont il se compose est à peu près intelligible par elle-même. Le chant qui suit, le seul complet de tout le recueil, est formé de huit strophes. C'est la femme qui parle, mais son langage n'est pas celui de l'amour heureux; il semble que l'amant écoute peu ses appels passionnés et la délaisse pour une autre maîtresse.



COMMENCEMENT DES CHANSONS RÉCRÉATIVES.

Ta jolie sœur que ton cœur aime vient dans les vergers, ô frère que j'aime, car mon cœur poursuit ce que tu aimes et tout ce que tu fais, et je te dis : « Vois où j'en suis ! Je suis venue pour préparer

¹ Litt. : « Les beautés de ta sœur que tu aimes viennent aux vergers. »

² Litt. : « Vois les faits. » Une forme analogue se retrouve dans un des Chants du harpiste, , où, tout en donnant au bas de la page (*Études égyptiennes*, t. I, p. 179, 5) le sens littéral « Vois, les faits ils sont », j'ai mis dans la traduction la paraphrase inexacte « Qu'a-t-on fait d'eux ? » Il faut rétablir le passage entier comme il suit : « Les dieux qui ont été auparavant et qui re-



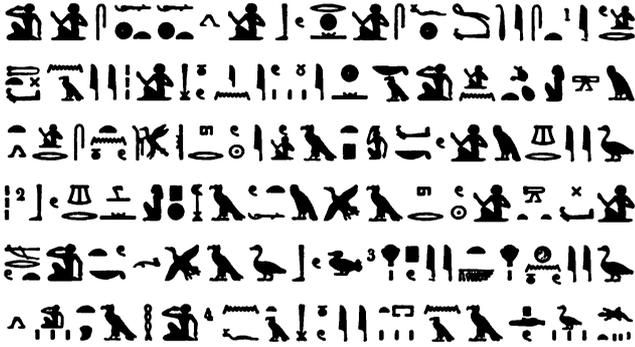
« mon piège de main, ma cage, ma butte, car tous les
 « oiseaux de Pount, ils s'abattent sur l'Égypte, enduits
 « de parfums : le plus beau qui vient, il saisit mon
 « ver [d'appeau], apportant de Pount les senteurs qu'il
 « exhale, et les pattes pleines de gommés odorantes.
 « Je désire de toi que nous les prenions ensemble, moi

posent dans leurs tombes, les momies et aussi les mânes qui
 reposent dans leurs tombes, quand on construit des demeures, ils
 n'y ont plus leur place : voilà les faits comme ils sont. »

¹ On peut se demander s'il n'y a pas un  de trop dans
 cette phrase, ou bien s'il faut traduire « mon piège de main à la main ».
 Pour  ou , comparer le copte ΠΑΥ,
 T., Π, ΦΑΥ, M., ΠΙ, *laqueus*, *ἄρνις*.

² Le mot est nouveau, pour moi du moins, et je ne le trouve dans
 aucun des lexiques publiés jusqu'à présent. Le déterminatif  in-
 dique une localité, et c'est pour cela que j'ai cru y reconnaître une
 désignation de la butte de terre artificielle derrière laquelle, à dé-
 faut de buisson, les chasseurs à l'appeau ont l'habitude de se cacher.
 Le sens n'est pas bien certain.

³ Le second  est fait  en ligature, ce qui lui donne l'appa-
 rence d'un . Je comprends : « Mon cœur, mon désir pour toi ( :
 ΕΡΟΚ) que nous les prenions. »



d'elle], et je ne sais pas m'en délivrer. J'enlèverai mes rets, et las! je dirai à ma mère, vers qui je vais chaque jour chargée de captifs : « Je ne prépare plus « mon piège! » car ton amour me tient prisonnière.

L'oie s'envole, se pose, elle a salué les greniers de

¹ est du masculin, est du féminin; c'est donc au dernier mot féminin que se rapporte le membre de phrase qui renferme , et le dernier mot féminin est « je ne sais pas détruire ton amour ».

² Deux mots nouveaux : 1° , qui est « filet », avec cette curieuse flexion du pluriel en e, que personne n'a remarquée jusqu'à présent; 2° formé de la même manière que , « oiseaux tombés, renversés » (de) ou « pris » (de).

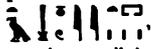
³ C'est l'oie qui a donné son nom au dieu Siv.

⁴ Le mot sous cette forme n'est dans aucun dictionnaire. Il appartient sans doute à la même famille que les mots cités par Brugsch (*Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1525-1526, 1530), et dont le sens est encore mal déterminé : il semble marquer le cri particulier que



son cri ; la foule des oiseaux croise sur le fleuve, [mais je ne fais plus attention à eux, je ne songe qu'à] mon amour seul, car mon cœur est lié à ton cœur, et je ne puis m'éloigner de tes perfections.

[Mon frère] sort [de sa maison, il passe sans s'inquiéter] de mon amour, et mon cœur s'arrête en moi. J'ai beau voir les gâteaux et les parfums, j'ai beau apercevoir les sels et les essences, ce qui est

pousse l'oiseau en apercevant ou en sentant un objet. Ici, l'objet est , que son déterminatif nous force à traduire « les greniers » : l'oiseau a senti ou aperçu le grain et pousse un cri.

¹ Le mot à mot donne : « Mon cœur est le *balancé* de ton cœur, » c'est-à-dire : mon cœur est au tien ce qu'un plateau de la balance est à l'autre plateau, l'équilibre du premier dépend de l'équilibre du second. J'ai remplacé l'image égyptienne par une image analogue, qui ne rend pas toute la force du terme. Les mots qui précèdent n'ont pas la prétention de restituer la phrase perdue : je les ai introduits dans la traduction pour montrer comment j'entends le sens du morceau. La femme amoureuse peint dans la première partie du morceau les oiseaux tournant autour de la nourriture qui les attire ; j'ai cru qu'elle déclarait dans la seconde qu'elle tourne de même autour de son amour et ne peut plus s'en détacher.

² Le début de la chanson manque et la restitution proposée n'est qu'un à peu près. Dans ce qui suit, le déterminatif  rend né-



doux à la bouche, c'est maintenant [amer pour moi] comme le fiel d'un oiseau. Ce sont les souffles de ta narine qui seuls donnent la vie à mon cœur, et alors il me semble qu'Ammon m'est donné à toujours et à jamais.

Ô mon bel ami, mon désir c'est [que je devienne maîtresse de] tes biens en qualité d'épouse, c'est que, ton bras posé sur mon bras, tu te promènes à ton

cessaire la présence en cet endroit d'un verbe de vision. On a donc les débris de deux membres de phrases parallèles :



où deux régimes suivent chacun un verbe. La lacune doit donc être remplie par un verbe assez long, terminé en  : je ne vois d'autre mot possible que , employé au bas de la même page, l. 11.

¹ Litt. : « J'ai trouvé est donné à moi Ammon à toujours et à jamais. » C'est la suite du membre de phrase précédent : l'amant est la vie, et, quand il vient, l'amante pense qu'on lui a donné le bonheur éternel du dieu suprême Ammon.



gré, [car alors] je dirai à mon cœur qui est dans ton sein [mes] supplications! [Si] mon grand ami [ne vient pas] durant la nuit, je suis comme qui est au tombeau! Or toi, n'es-tu pas la santé et la vie, celui qui transmet [les joies] de ta santé à mon cœur qui te cherche?

La voix de la tourterelle résonne, elle dit : « Voici

¹ Litt. : « Le approchant [les joies] de ta santé à mon cœur qui te cherche. »

² Goodwin traduit l'« hirondelle », et le mot a souvent ce sens, comme le prouvent la vignette du chapitre LXXXV du *Livre des Morts* et la stèle 134 du Musée de Turin (*Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil*, t. II, p. 108). Toutefois, on voit figurer, dans les tombeaux de l'ancien empire, un oiseau  qui rappelle le pigeon plus que l'hirondelle. Au tombeau de Ti, il est associé à l'oie chenalopex et engraisé avec elle. Deux paysans, accroupis devant une table basse, chargée de boulettes oblongues, les fourrent dans le bec des oiseaux : un petit vase, placé sur le sol à côté d'eux, leur fournit l'eau nécessaire pour aider la bête à avaler chaque morceau. L'un tient les oies, l'autre opère sur les tourterelles. Cette manipulation s'appelait d'une manière générale  « entonner la pâtée aux oiseaux »,  étant un simple factif de  . Chaque individu a une petite lé-



« l'aube, las, où est mon chemin? » Toi, tu es l'oiseau, tu m'appelles, j'ai trouvé mon frère dans sa chambre à coucher et mon cœur s'est réjoui plus que leurs [cœurs], et je ne m'éloignerai point, mais la main dans ta main, je me promènerai et je serai avec [toi] en toute place, heureuse puisqu'il fait de moi la première des femmes et qu'il ne brise point mon cœur!

Ah! que je mette la tête à la porte du dehors, car voici, mon frère vient à moi. Mes yeux sont fixés sur la route, mon oreille écoute les bruits de pas sur

genda à côté de lui,  « empâter l'oie » ( pour ) et  « empâter la tourterelle ». En lâchant l'oiseau, on lui disait :  « Va! ». Le tableau nous montre les volatiles repus errant à l'aventure : cela s'appelait  « promenade des oies et des tourterelles après empâtement ».



la chaussée, car je me suis fait de l'amour de mon frère le bien unique, et mon cœur ne se tait point quand il s'agit de lui. Mais il m'envoie un messager aux pieds rapides à entrer et à sortir pour me dire : « Je ne suis pas libre ! » Dis plutôt que tu as trouvé une autre femme. Ô toi dont on ne se lasse point de contempler la face, pourquoi briser le cœur d'un autre jusqu'à la mort ?

Mon cœur est si heureux de l'amour que tu as pour moi, que la moitié de devant de ma coiffure [tombe,

¹  et , sont deux mots nouveaux.  me paraît marquer le choc du pied contre le sol et le bruit qui en résulte, , la chaussée d'une route, le sol durci d'un sentier : c'est du moins le sens qui résulte presque nécessairement du contexte de la phrase.

² Litt. : « Je suis pris. »

³ Le mot à mot de cette phrase donne : « Lui on contemple sa face, pourquoi (   = 22704) le briser le cœur d'un autre à trépasser (  =  ) ? » La forme interrogative à la



quand] je viens en courant pour te chercher, et mon chignon [est défait. Pourtant je te jure] que je pare ma chevelure et que je me tiens prête à toute heure.

Immédiatement après cette dernière strophe commence le *Chant du Harpiste* dont j'ai donné la traduction et les variantes dans une autre partie de ce Recueil³. La place qu'il occupe paraît étrange au premier abord, et l'on pourrait s'étonner à bon droit

troisième personne pour la seconde se trouve dans un assez grand nombre d'exemples, dont le plus caractéristique est au *Papyrus d'Orbiney*, pl. XI, l. 5. L'idée enfermée dans cette fin de la chanson me paraît être analogue à celle qui a inspiré le *Lied* de Heine : « *Ein Jüngling liebt ein Mädchen* ». L'amoureuse, soupçonnant son amant de poursuivre une autre femme (𓆎, fém.), lui demande pourquoi il veut briser le cœur de l'autre homme (𓆏𓆏, masc.) qui aime cette femme.

¹ 𓆏𓆏 𓆎 [𓆏], litt. : « la moitié de tempe de [mes] tresses », par opposition à 𓆏𓆏 𓆎 [𓆏] « la nuque de ma chevelure », mon chignon. La restitution de ce passage m'a été suggérée par le *Papyrus d'Orbiney*, pl. III, l. 2-3.

² « Je suis achevée (𓆏𓆏) chaque jour. »

³ *Études égyptiennes*, t. I, p. 177-185.

de le rencontrer au milieu des chansons d'amour, si nous ne savions, par d'autres exemples, que les Égyptiens se plaisaient aux contrastes violents. Hérodote raconte qu'au milieu des diners d'apparat, vers le temps que la gaieté des convives était le plus bruyante, on faisait circuler une petite momie en bois déposée dans son cercueil. L'esclave qui la présentait disait à chacun : « Regarde ceci, puis bois et prends « du bon temps, car tu seras tel après la mort ¹. » On sait que cette coutume raffinée passa à Rome, au temps de l'empire, avec d'autres usages égyptiens. « Tandis que nous buvions, un esclave apporta un squelette d'argent dont les articulations et les vertèbres pouvaient se mouvoir en tous sens. Il le jeta sur la table une ou deux fois, et cette poupée articulée en prit diverses poses, sur quoi Trimalchion ajouta :

« Hélas, hélas, misérables que nous sommes !
« Comme toute notre pauvre humanité n'est rien !

« Nous serons tous ainsi, après que nous aura en-
« levés l'Orcus !

« C'est pourquoi vivons bien, tant que nous au-
« rons licence d'exister ² ! »

La momie ou le squelette disparu, la gaieté repa-
raissait plus vive et plus libre. Il en est de même
au Papyrus Harris : le *Chant du Harpiste* terminé,
les chansons d'amour reprennent plus vivantes et
plus passionnées que jamais.

¹ Hérodote, l. II, ch. LXXVIII.

² Pétrone, *Satyricon*, c. 35.



COMMENCEMENT DES CHANSONS RÉCRÉATIVES.

Ô pourpriers, mon cœur est en suspens quand tu fais ce qu'on recherche et que je suis dans tes bras ! Je me suis adressée au kohol des yeux pour que j'apparaisse avec les yeux brillants, et je me suis approchée de toi à la vue de ton amour. Ô maître de mon

¹  est le copte ΜΕΖΜΟΥΖΕ, T., ΜΕΖΜΟΥΖΙ, M., الرجل « pourpier ».

² Litt. : « Tu as fait ce que *on* (il, ) recherche cela ! » Je crois que ce membre de phrase est l'expression adoucie de l'idée rendue plus bas par le verbe  : au moins ce qui suit   semble-t-il l'indiquer.

³ Litt. : « Mon implorer le kohol des yeux, mon être vue brillante des deux yeux, j'accours à toi. » Le verbe  est suivi dans l'original hiéroglyphique de signes à moitié détruits, dont je ne saisis pas bien la forme. Le parallélisme avec le membre de phrase suivant semble demander , mais les traces d'encre qui subsistent ne se prêtent pas à cette lecture. Je crois, du reste, que ces signes, quelle qu'en fût la forme exacte, sont des explétifs sans signification, comme il y en a tant dans notre texte, et qu'on peut les omettre sans altérer en rien le sens du morceau.



cœur, qu'elle est belle mon heure! C'est une heure de l'éternité qui me vient, quand je repose avec toi! Mon cœur s'élève vers toi.

Ô armoises de mon frère devant qui l'on se sent plus grand, je suis ta sœur favorite, et je te suis

¹ Litt. : « ô homme, grand de mon cœur. »

² Les déterminatifs des deux mots significatifs ont disparu en tout ou en partie, ce qui rend plus que douteux le sens de cette fin de chanson.

³ Le nom qui se trouve souvent mentionné au Papyrus Ebers (*Glos.*, p. 38), a été rapproché par M. Stern du nom *σούμ*, qui, d'après Dioscorides (*Mat. Med.*, III, 23), était le nom égyptien de l'absinthe ou de l'*artemisia arborescens*, sorte d'armoise qui n'est point rare en Égypte. Le déterminatif qui, s'il est exact ici, fait songer à une plante arborescente, rappelle le mot *σούμ* (*al. σούβ*) qui, dans le même Dioscorides (*Mat. Med.*, II, 185), sert à désigner l'*agnus castus*. J'ai préféré la traduction « armoise », à cause des jolies petites fleurs violettes que porte cette plante. Dans cette phrase : comme dans la phrase qui commence la chanson suivante, désigne l'amant. Je n'ai pas réussi à rendre en français le jeu de mots produit par l'altération de nom de la plante, avec « être agrandi ».

landes quand tu viens à moi ivre et que tu te couches dans ton alcôve; j'entre.

Le procédé de composition est curieux à noter. Chaque couplet commence par un nom de plante, qui fait allitération avec le verbe suivant : *makhmokhaoutou*, avec *mákhai*; *sáamou*, avec *sáatou*; *taïtiou*, avec *taï*. Ces effets de son ne s'obtiennent guère qu'à la condition de sacrifier parfois un peu le sens; mais cette considération n'arrêtait pas les littérateurs égyptiens. Il est probable que le chant tout entier était composé sur le modèle des trois couplets subsistants : malheureusement, la dernière page ne renferme que quelques lettres au commencement de chaque ligne.

servaient à faire les guirlandes dont on se parait pour boire. Une des fleurs employées à cet usage était la marjoline, aujourd'hui nommée en Égypte *زَمْتَر*, l'*Acinos* de Pline (*Hist. nat.*, XXI, 15, 27) : c'est aussi une de celles dont on a trouvé des spécimens desséchés dans les tombes thébaines. Je la considérerai jusqu'à nouvel ordre comme pouvant répondre assez bien au nom de :

Tels sont les deux manuscrits dont je m'étais engagé à rendre compte. Qu'il y eût en Égypte d'autres recueils du même genre, c'est ce dont on ne saurait douter. Je crois, quant à moi, que l'inscription de la stèle C. 100 du Louvre est un fragment détaché de l'un d'eux¹. Cette stèle, dédiée par un roi à sa fille Moutiritis, renferme, au lieu du proscynème ordinaire, une description des beautés de la princesse :



« Une palme d'amour, la prêtresse d'Hathor Moutiritis, — une palme d'amour, auprès du roi Menkhopri! — C'est une palme auprès de tous les hommes, — un amour auprès de toutes les femmes, — que la fille royale, — une palme d'amour excellente parmi les femmes, — une jouvencelle dont on n'a jamais vu la pareille! — Noire est sa chevelure plus que le noir de la nuit, — plus que les baies du prunellier, — [rouge] sa [joue] plus que les grains du jaspé rouge,

¹ Le texte a été publié, avec plusieurs fautes, dans Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. IV, 1, et dans Pierret, II, p. 105-107. J'en ai déjà donné la traduction dans les *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, § 3 (*Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, 1879, p. 53-54).



— plus que l'entame d'un régime de palmes; — ses seins sont bien plantés(?) sur sa poitrine. »

C'est là évidemment un morceau de poésie populaire que le rédacteur de la stèle a cru pouvoir appliquer à la princesse. Malheureusement l'exemple qu'il avait donné ne paraît guère avoir été suivi; je ne connais aucune stèle qui renferme un texte analogue au texte de la stèle du Louvre.

Il n'y a personne qui, en lisant la traduction de ces chants, ne soit frappé de la ressemblance qu'ils présentent avec le *Cantique des Cantiques*. Ce sont les mêmes façons de désigner l'héroïne sous le nom de *sœur*, les mêmes images poétiques empruntées à la voix de l'hirondelle par exemple, les mêmes comparaisons. Il serait imprudent de vouloir expliquer

¹ Brugsch a traduit cette phrase (*Dictionnaire hiéroglyphique*, supplément, t. V, p. 433, s. v. ) « Ihre Brüste waren straff bis zur Warlo (copte GKIBG, KIBG) ». L'absence du déterminatif  derrière , dans un texte aussi soigné que le nôtre, me paraît rendre difficile le rapprochement avec KIBG, GKIBG; peut-être  marque-t-il ici le thorax.  est le mot difficile, et je ne vois pas trop comment en déterminer le sens par le seul secours des textes. En regardant les représentations figurées, on verra que les femmes ont toujours le sein très proéminent et très droit, par conséquent très ferme, et l'on sera amené à conclure que cette forme était considérée comme une marque de beauté par les Égyptiens. De là ma traduction, que je donne d'ailleurs comme étant conjecturale.

ces analogies par des emprunts faits à l'Égypte. L'Hébreu et l'Égyptien avaient à peu près la même conception de l'amour et devaient par conséquent parler à peu près la même langue amoureuse. Il y aurait donc avantage à comparer l'un à l'autre le *Cantique* et les chansons égyptiennes : on éclaircirait peut-être certains passages restés obscurs des deux côtés. C'est là toutefois une tâche que j'abandonne volontiers à plus compétent que moi : il me suffira pour le présent d'avoir fourni une partie des matériaux à qui voudra l'entreprendre.

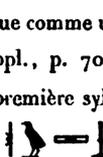


«son entière, — d'où les poutres partent et qui
 «couple les poutres: — tous les membres [s'ap-
 «puient?] sur moi et sont en joie. — Mon front
 «est joyeux; — mes membres sont vigoureux; —
 «le cou se tient ferme sous la tête; — mon œil voit
 «loin; — la narine se gonfle et aspire l'air; —
 «l'oreille s'ouvre et entend; — la bouche émet les

¹ Litt. : « Passant les poutres, coupler les poutres. » C'est une allusion à la maîtresse poutre qui sert de lien aux autres poutres et de laquelle les autres poutres partent dans toutes les directions.

² Ici, comme au *Papyrus de Leyde* I 371 (cf. *Études égyptiennes*, t. I, p. 146, note 3), je considère  comme la forme écourtée de , et l'origine du copte τ dans $\tau\text{O}\tau\tau$ « ma main », etc.

³ C'est l'orthographe du texte. Si elle est exacte, il faudra en conclure que , est une forme dérivée en  initial, d'une racine .

⁴ Je ne puis expliquer  que comme une forme fautive de  (Brusch, *Dict. hiér.*, Suppl., p. 702) où le scribe, par distraction, aura mis derrière la première syllabe  le pluriel de l'article . La locution 



« sons et cause; — les deux bras sont vigoureux —
 « et font si bien que l'homme arrive à la considéra-
 « tion, — marche le front levé, — regarde en face
 « les grands comme les petits — C'est
 « moi qui suis leur reine, — c'est moi la tête de
 « mes compagnes, qui ferai un très mauvais parti
 « — à qui a tenu ce langage, — n'est-il pas faux? —
 « Qu'on m'appelle la tête! » — C'est moi qui fais
 « vivre, . . . »

est analogue à la locution , que j'ai signalée ailleurs :
 « La bouche émet [les sons] et trouve sa réponse. »

¹ Litt. : « Ses deux bras () se rapporte nécessairement à ,
 « qui est du masculin) travaillent à [ce que] vienne l'individu étant
 « distingué, étant son front levé, — étant il regarde les grands
 « comme les petits.  est la forme en  prothétique de
 (Brugsch, *Dict. hiér.*,
 p. 1558; Suppl., p. 1336).

¹ H manque la valeur de cinq à six lettres à la fin de la ligne.

Le reste du plaidoyer a disparu avec le reste de la tablette; quelques fins de lignes effacées m'empêchent de traduire entièrement le peu qui subsiste du début. On n'y reconnaîtra pas moins sûrement une version de la fable des Membres et de l'Estomac, analogue aux versions orientales qui donnent à cette fable la forme dramatique d'un procès. Les savants qui s'occupent de ces matières tireront mieux que moi les conséquences générales de cette découverte. En ce qui concerne spécialement l'Égypte, le texte dont je viens de donner la traduction nous fait connaître pour la première fois d'une manière certaine quelques-unes des formalités usitées dans une cour de justice égyptienne. Les trente  sont réunis, leur président , tout en surveillant les débats, ne cesse de verser des larmes, ému sans doute par les harangues pathétiques qu'il entend; les deux parties plaident elles-mêmes leur cause et font des effets d'éloquence. Il est fâcheux que la fin manque : peut-être nous aurait-elle donné, avec l'arrêt du tribunal, une idée sommaire des formalités qui accompagnaient le prononcé d'un jugement dans l'Égypte pharaonique.

Boulaq, le 11 novembre 1882.

QUELQUES FRAGMENTS INÉDITS
DE
LA VERSION THÉBAINE
DES LIVRES SAINTS.

Le hasard m'a fait tomber entre les mains des feuillets de papyrus ayant appartenu à cinq manuscrits différents de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je n'ai pas eu le temps de dessiner le fac-similé de quelques-uns d'entre eux; l'écriture est une petite onciale, très analogue à celle de plusieurs papyrus de Turin, et doit par conséquent remonter au v^e ou vi^e siècle. Beaucoup de ces feuillets sont trop mutilés pour pouvoir se passer d'une restitution. Où je l'ai pu, j'ai employé à combler les lacunes les fragments cités par Tuki dans sa Grammaire. Ailleurs, j'ai suivi la version memphitique, en tenant compte soigneusement des indications que me donnaient les débris du texte original. Partout où j'ai cru reconnaître que la version thébaine différait du texte d'Ideler pour les psaumes et de Wilkins pour les évangiles,

les seuls que j'aie ici entre les mains, j'ai préféré m'abstenir¹.

Louxor, le 20 février 1883.

I. — ANCIEN TESTAMENT.

A. — Un feuillet écrit des deux côtés et mutilé en haut, nous donne deux passages du chapitre III de l'Exode.

V. 9. — [.] ΠΕΥΖΟΧΖ[ΕΧ.] ΤΕΡC
ΝΡΜΠΚΗΜΕ Ο[Υ]ΒΕ ΜΜΟΟΥ ΝΖΗΤΨ.

V. 10. — ΤΕΝΟΥ ΘΕ ΛΜΟΥ ΤΑΧΟΟΥΚ ΨΑ
ΦΑΡΑΨ ΠΡΡΟ ΝΚΗΜΕ ΝΓΕΙΝΕ ΜΠΑΛΛΟΣ ΝΨΗ-
[Ρ]Ε ΜΠΙCΡΑΗΛ ΕΒΟΛ ΖΜΠΚΑΖ ΝΚΗΜΕ.

V. 11. — ΠΕΧΛΥ ΝΒΙ ΜΩΨCΗC ΝΝΑΖΡΜΠΠΟΥ-
ΤΕ ΧΕ ΑΝΓ ΝΙΜ ΑΝΟΚ ΧΕ ΕΙΕΒΩΚ ΨΑ ΦΑΡΑΨ
ΠΡΡΟ ΝΚΗΜΕ ΛΥΨ [Χ]Ε ΕΙΓΕΙΝΕ ΕΒΟΛ ΝΨΗ[ΡΕ
Μ]ΠΙCΡΑΗΛ ΕΒΟΛ ΖΜ [ΠΚΑΖ Ν]ΚΗΜΕ.

V. 12. — ΠΕΧΛΥ [ΔΕ ΝΒΙ] ΠΠΟΥΤΕ ΜΜΩ[Ψ-
CΗC Ε]ΨΨΩΜΜΟC. [ΧΕ ΕΙΕ]ΨΨΠΕ [ΠΜΜΑΚ. . .
ΕΤΕΤΨΨΩΜ]ΨΕ ΜΠΠ[ΟΥΤΕ ΕΖΡ]ΑΙ ΖΜ ΠΒΙ
ΤΟΟΥ.

V. 13. — ΠΕΧΛΥ ΝΒΙ ΜΩΨCΗC ΝΝΑΖΡΜΠΠΟΥ-
ΤΕ ΧΕ ΕΙCΖΗΗΤΕ ΑΝΟΚ †ΝΑΒΩΚ ΨΑ ΝΨΗΡΕ
ΜΠΙCΡΑΗΛ ΤΑΧΟΟC ΝΛΥ ΧΕ ΠΠΟ[ΥΤΕ] ΝΝΕ-

¹ Ces fragments avaient été étudiés et préparés pour la publication, il y a plus de trente ans, par un homme dont l'œuvre entière, restée manuscrite, a été dispersée. J'aurai, je l'espère, l'occasion de faire connaître ce curieux personnage.

ἄνῃοῖοτε πε π[εν]ταχῆννοοῦτ φαρῶ[ἄν]
 ἄνεχνοῦει χε νιμ π[ε] πεφραν, εἰναχοο
 ναγ χε οῦ.

V. 14. — πεχλαχ ἄ[σ]ι πνοῦτε ἄμωῦση[σ]
 χε ανοκ πε πετ[φροπ] ταῖ τε θε ετ[εκ-
 χοο] ἄνῶηρε ἄπ[ι]ραηλ πετφροπ' [πεν-
 ταχ ἄν]νοοῦτ φ[αρῶἄν].

B. — Cinq feuillets, mutilés et salis de poussière,
 renferment les débris de plusieurs psaumes qui man-
 quent à l'édition de Peyron.

Psaume xxxiv, v. 19-22, 27-30.

V. 19. — [εῦπει]ραζε ἄμοῖ αῦω [αῦλαφαῖ
 ἄνωῖ ἄν οῦλα]φα[ῖ.αῦροχρεχ] ἄνοῦ [νααζ-
 χε εζραι εχωῖ].

V. 20. — [πχοεῖς] ἀκναδωψτ[τναγ.
 ἄν τα]ἄνῶηρε ἄμ[α]λας εβολἄν ε]ἄ-
 μοῖ¹.

V. 21. — [ἄναοῦ]ωνε νακ εβολ [πχοεῖς
 ἄν οῦ]νοε ἄε[κκλησια. ἄν οῦ]λαος εχορω
 ἄνας]μοῦ ε[ροκ].

V. 22. — [ἄπῆτροῦ]ραω]ε εζραι εχωῖ ἄσι
 νετῶ] ἄλαχε ε[ροῖ ἄν οῦ]χιἄσονε.νετε-

¹ Memph. πῶς ἀκναχοῦψτ ἄναγ + ματαθε
 ἄταψχη εβολε τοῦμετσαμπετσοῦ + νεμ
 ταμετῶηρι ἄμαλας εβολε εἄνοῖ. Deux lignes
 du texte thébain ont complètement disparu dans notre manuscrit.

ΜΟ]ΣΤΕ Μ̄Μ[ΟΙ ΕΠΧΙΝΧΗ. ΕΥΧ]ΩΡ̄Μ̄ Ξ̄Ν Ν[ΟΥ-
ΒΛΛ].

.....

V. 27. — [ΕΥΧΙΩΠΕ Ν̄ΣΕΟΥΩΛΣ ΖΙ ΟΥΣΟΠ
Ν̄ΒΙ ΝΕΤΟΥΕΩ ΝΑΠΕΘΟΥ¹. ΕΥΘΟΥΛΕ] Ν̄ΟΥ
Ν̄ΟΥΩΠ[Ε Μ̄Ν ΟΥΣΩΩ] Ν̄ΒΙ ΝΕΤΧΕΝΟΘ[ΝΕΘ
ΕΖ]ΡΑΪ ΕΧΩΪ.

V. 28. — [ΕΥΝΑ]ΤΒΛΗΛ Ν̄ΤΟ[Υ]ΟΥΝ[ΟΥ Ν̄]ΒΙ'
ΝΕΤΟΥΕΩ Μ̄[ΠΑΔΙΚΛΙΟΣ]ΥΝΗ.

V. 29. — [ΕΥΝΑΧΟΣ] Ν̄ΟΥΟΒΙΩ ΝΙ[Μ ΧΕ
Π̄ΧΟΕ]ΙΣ Λ̄ΙΛΙ. [Ν̄ΒΙ ΝΕΤΟΥΕΩ] †ΡΗΝΗ Μ̄ΠΕ-
[ΚΒΩΚ].

V. 30. — [ΠΑΛΛΣ ΕΥ]ΝΑΤΒΛΗΛ Ξ̄Μ Π[ΕΚΔΙ-
ΚΛΙΟΣ]ΥΝΗ Μ̄Ν ΠΕΚ[ΩΟΥΩΟΥ Μ̄ΠΕΖΟΥΥ]
ΤΗΡ̄Ϛ.

Psaume xxxiv, v. 1-2.

[ΠΧΩΚ Ε̄ΒΟΛ Μ̄ΠΕΨΛΛΜΟΣ] Ν̄ΔΛΥΕΙΔ Π̄Ξ̄Μ[ΖΛΛ
Μ̄ΠΧΟΕΙΣ].

V. 2. — [ΠΠΑΡΑΝΟΜΟ]Σ ΧΩΜ̄ΜΟΣ [Ξ̄Μ ΠΕ-
ΥΖΗΤ. ΧΕ †ΝΑΡ̄]ΝΟΒΕ. [Ν̄ΘΟΤΕ Μ̄Π]ΝΟΥΤΕ
Μ̄Π[ΕΜΤΟ Ν̄ΝΕΥΒΑ]Λ Ε̄ΒΟΛ ΛΝ. [ΧΕ ΛῩΚΡΟΥ
Μ̄ΠΕΥΜ̄ΤΟ Ε̄ΒΟΛ]².

Psaume xxxviii, v. 2-9, 12-14.

V. 2. — [. . . . Μ̄ΠΛΜ̄ΤΟ Ε̄]ΒΟΛ.

¹ Tout ce début du verset dans Tuki, p. 213.

² Tuki, p. 268, 532-533.

V. 3. — [Αἰῖρκο]γρ. λιῖθβ[βιο. λιῖκαρῶϊ ἔβ]ολ
 ζῖν ἵαγαθ[ον].

V. 4. — [παῖκαζ λ]ῆβῖρβῖ βπ[αζογ παζητ
 λχζμ]ομ ῖπασ[αζογν],

V. 5. — [αγῶ ογκ]ῶσττ ναμ[ογζ ζῖν ταμε-
 λετη. λιῖαχε ζῖν πα]λλας· χε μα[ταμοῖ
 πχοεις ετ]αζαν. [αγῶ τηπε ἵ]ναζοογ χε
 ογ[ηρ τε εῖβι]με χε εῖψαα[τ ἵογ]¹.

V. 6. — [ακ] τρεναζοογ [αγῖραπας. πα] τα-
 χρο ὀ ῖθε ῖ[ογλλαγ ῖπε]κῖτο ἔβολ.

V. 7. — [.....] ῖψογβιττ ρῶ[με νιμ
 εχοῖνζ.] διὰψῖλλῖλ. [μεντοι γε] βρε πρῶμε
 [μοοψε ζῖν ογ]ζικων.

V. 8. — [πλην σε ψῖττ]τῶρ επχιν[χη. λχ-
 ζιογε εζ]ογν ῖσοογν [αν χε λχναςοογζ]
 ῖμοογ ῖν[ιμ].

V. 9. — [αγῶ τενογ νιμ π]ε ταζγ[πο-
 μονη μη πχοει]ς αν π[ε].

.....

V. 12. — [.....ακτρ]ε τε[ῖψγχη βῶλ
 ἔβολ] ῖθε [ἵογζα]λογς. [πλην ρ]ῶμε νιμ
 ε[πχινχη πεγῶτρτ]ῶρ. διὰψ[αλλα].

V. 13. — [σῶτμ ε]παψαηλ [ῖν πατῶβζ.
 χιςμη ε]ναῖῖε[ιοογε. ῖπῖρκ]α[ρ]ῶκ ἔρ[οι].

V. 14. — [χε ανῖ ογῖρῖ]ῖσοιλε ζῖν[πκαζ

¹ Tuki, p. 218, depuis λιῖαχε.

ΛΥ]Ω ΕΙΣΑΛΛΩΟΥ [ΝΘΕ ΝΗ]ΛΕΙΟΤΕ ΤΗΡ[ΟΥ.
Κ]Ω ΝΑΪ ΧΕ ΕΙΕΚ[ΒΑ Μ]ΠΑ†ΒΩΚ ΤΑ[ΤΜΩΩΠΕ
ΛΗ].

Psaume xxxix, v. 1-3, 6-11, 15-17.

[Π]ΧΩΚ ΕΒΟΛ ΠΕΨ[ΑΛΜΟΣ ΝΔΛΥΕΙΑ].

V. 1. — [ΞΝ] ΖΥΠΟΜΟΝΗ ΛΙ[ΣΩΩΤ ΕΒΟΛ Ε]Π-
ΧΟΕΙΣ. [ΛΥ†]ΖΤΗΥ ΕΡΟΪ Λ[ΥΩ ΛΥΩΤΜ ΕΠΑ-
ΩΛΗΛ].

V. 2. — [ΛΥΝ]Τ ΕΖΡΑΪ ΖΜΠ[ΛΑΚΚΟΣ ΜΠΤΑΛΕ-
Π]ΩΡΙΑ ΜΝ ΠΟΜ[Ε ΝΘΥΛΗ].

V. 3. — [ΛΥΤ]ΛΖΕ ΝΛΟΥΕΡΗ[ΤΕ ΕΡΑΤΟΥ ΖΙ]
ΧΝ ΟΥΠΕΤΡΑ. [ΛΥΩ] ΛΥΣΟΟΥΤΝ Ν[ΑΤΛΣΣΕ...
.....] ΕΡΟΪ[ΜΠ ΟΥ ΣΜΟΥ]ΜΠΕΝ[ΝΟΥΤΕ.
Ε]Υ[Ε]ΝΑΥ.....

V. 6. — [.....]ΟΥΣΩΜΑ ΧΕ ΑΚΩΒΤΩ[ΤΥ
ΝΑΪ.] ΝΕΣΛΙΑ ΜΝ ΝΕΤΕΩΛΥ[Ν ΖΑ Π]ΝΟΒΕ ΜΠΕ-
ΚΟΥΑΦΟΥ.

V. 7. — ΤΟΤΕ ΛΙΧΟΟΣ ΧΕ ΕΙ[Σ ΛΙΕΪ]ΥΗΖ
ΞΝ ΟΥΚΕΦΑΛΙΣ ΕΤΒΗΗΤ. [Ε]ΤΡΑΓΙΡΕ ΠΑΝΟΥ-
ΤΕ Μ[ΠΕΤΕΖΝΑΚ]ΛΥΩ ΠΕΚΝΟΜΟΣ ΞΝ ΤΑΝ[Η-
ΣΕ].

V. 8. — [Λ]ΪΕΥΑΓΓΕΛΙΖΕ ΝΟΥΔΙΚ[ΛΙΟΣΥΝ]Η
ΞΝ ΟΥΝΟΣ ΝΕΚΚΛΗ[ΣΙΑ. ΕΙ]ΣΖΗΗΤΕ ΝΝΑΚΟΥ
Π[ΡΩΪ].

V. 9. — [ΠΧΟΕΙ]Σ ΝΤΟΚ ΝΤΑΚ ΕΙ[ΜΕ ΜΠΛ-
ΔΙ]ΚΑΙΟΣΥΝΗ. [ΜΠΑΣ]ΩΠ ΝΤΕΚΜΕΖΜΠ[ΑΣΗΤ.

ΛΥΩ ΛΙΧΩ̄ ΜΠΕΚΟΥΧ[ΛΙ. ΜΠΑΣ]ΩΠ ΜΠΕΚΝΑ
[.ΛΥΩ Ν]ΤΕΚΜΕ̄ ΕΥΣΥΝΑΓ[ΩΓΗ].

V. 10. — [ΝΤΟ]Κ ΔΕ ΠΧΟΕΙC ΜΠΡ[ΤΡΕ ΠΕ]-
ΚΩΛ ΝΣΤΗC ΟΥΕ ΜΜ[ΟΙ ΠΕΚ]ΝΛ̄ Μ̄Ν ΤΕΚΜΕ̄
ΝΤCΩΟΠ̄Τ̄ ΕΡΟΟΥ, ΝΟΥΟ[ΕΙΩ ΝΙΜ].

V. 11. — [ΧΕ Λ]ΥΑΜΑΣΤΕ ΜΜΟῙ Ν[ΒΙ Ν]ΕΤ-
[ΖΟΟΥ.....].

V. 15. — [ΛΛ]ΛΑ ΝCΕ ΕΥΦΡΑΝΕ ΕΞΡΑ[Κ Ν]ΒΙ
ΟΥΟΝ ΝΙΜ ΕΤΩΙ[ΝΕ ΝCΩ]Κ ΠΧΟΕΙC. ΝCΕ-
ΧΟΟC ΝΟΥΟΕΙΩ ΝΙΜ [ΧΕ] ΠΧΟΕΙC ΑΙΔΙΔΙ ΝΕ-
ΕΤ[ΜΕΡΕ] ΜΠΕΚΟΥΧΑῙ ΝΟΥΟΕΙΩ [ΝΙΜ].

V. 16. — ΑΝΓ̄ ΟΥΖΗΚΕ ΑΝΓ̄ ΟΥ[CΩΒ] ΠΧΟΕΙC
ΠΕ ΠΑΡΟΥΩ.

V. 17. — [ΝΤΟ]Κ ΠΕ ΠΛΩΝΘΟC ΛΥΩ [ΤΑ-
ΝΑ]ΩΤΕ ΠΑΝΟΥΤΕ ΜΠΡΩC̄Κ.

Psalme xl, 1-4, 7-12.

[ΠΧΩΚ Ε]ΒΟΛ ΜΠΕΨΑΛΜΟC ΝΔΛΥΕΙΔ.

1. — [ΝΑΙΑΤC] ΜΠΡΩΜΕ ΕΤΝΑ†ΖΤΗ[C È Ζ̄Ν-
Ζ]ΗΚΕ Μ̄Ν ΟΥΕΒΙΗΝ Ε[ΡΕ ΠΧΟΕΙ]C ΝΑΤΟΥΧΟΥ
Ζ̄Ν Ο[ΥΖΟΟΥ ΜΠΟ]ΝΗΡΟΝ.

V. 2. — [ΝCΖΔΡ]ΕΖ ΕΡΟΥ ΝCΤΑΝΖ[ΟΥ ΝCΧΑ]-
ΡΙΖΕ ΜΜΟΥ ΖΙΧ̄Μ̄ [ΠΚΑΣ ΛΥΩ Ν]ΝΕCΤΑΛΛC ΕΤΟΟ-
Τ[ΟΥ ΝΝΕ]CΧΑΧΕ.

V. 3. — [ΠΧΟΕ]ΙC ΝΑΒΟΗΘΙΑ ΕΡΟΥ [ΖΙΧ̄Μ̄
ΠΕC]ΛΟC ΜΠΕCΜ̄ΚΑΣ [ΝΣΗΤ. ΑΚΤΑC]Τ̄Θ̄ ΜΠΕC-
ΜΑΝ̄ΝΚΟΤ[Κ ΤΗΡC Ζ̄Μ ΠΕC]ΩΩΝΕ.

V. 4. — [ΑΝΓ ΑΙΧ]ΟC ΧΕ ΠΧ[ΟΒΙC ΝΑΙ ΝΑΪ].

.....

V. 7. — [..... ΛΥΩ Λ]ΥCΜΙΝC ΝΟΥΨΑΧΕ
ΜΠΑΡΑΝΟΜΟΝ ΜΗ ΠΕΤΝΚΟΤΚ ΜΕΘΟΥΩ [Ε]
ΤΟΟΤΨ ΕΤΩΟΥΝ.

V. 8. — ΚΑΙΓΑΡ ΠΡΩΜΕ ΝΤΑΙΕΙΡΗ[ΝΗ] ΕΠΕΪ
ΚΩΝΣΤΗΪ ΕΡΟC. ΠΕΤΟΥΕΜ ΟΒΙΚ ΝΜΜΑΪ ΛΑ[ΥΕΙ]
ΜΠΕCΨΒC ΕΞΡΑΪ ΕΧΩΪ←¹.

V. 9. — ΝΤΟΚ ΔΕ ΠΧΟΒΙC ΝΑ ΝΑΪ Λ[ΥΩ
ΜΑΤ]ΟΥΝΟCΤ ΤΑΤΩΨ[ΒΕ].

V. 10. — [ΣΜ Π]ΑΪ ΑΪΕΙΜΕ ΧΕ ΑΚΟΥΑΨ[Τ
Χ]Ε ΠΑΧΑΧΕ ΡΑΨΕ ΜΜ[ΟΪ].

V. 11. — [ΑΝΓ] ΔΕ ΑΚΨΟΠΤ ΕΡΟΚ Ε[ΤΒΕ
ΤΑ]ΜΝΤΒΑΛΛΗΤ. [Α]ΚΤΑΧΡΟΪ ΜΠΕΚΜ[ΤΟ Ε]-
ΒΟ[Λ].

V. 12. — [ΨCΜΑΜ]ΑΑΤ ΝΕΙ ΠΧΟΒΙC Π[ΝΟΥΤΕ
Μ]ΠΪΗΛ ΧΙΝΕΝΕC ΨΑ Ε[ΝΕC ΕCΕΨΩ]ΠΕ ΕCΕ-
[ΨΩΠΕ].

Psaume XLII, v. 1-9.

V. 1. — [ΝΘΕ ΕΤΕΡΕ ΟΥΒΙΟΥΛ ΜΕ ΝΕΩ ΖΙΧΝ
ΖΟΝΒΕ ΜΜΟΟΥ. ΤΑΪ ΤΕ ΘΕ ΕΤΕΡΕ ΤΑΨΥΧΗ
ΜΕ ΝΕΪ ΕΡΑΤΚ ΠΑΝΟΥΤΕ².].

V. 2. — [ΧΕ ΕΙΝΗΥ ΤΗΛΑΥ ΤΑΟΥΩΝC ΕΒΟΛ
ΜΠCΟ ΜΠΑΝΟΥΤΕ]³.

¹ Ce signe revient très arbitrairement à la fin des lignes; je l'ai
laissé partout où il était.

² Tuki, p. 235, où le texte est très corrompu.

³ Tuki, p. 87.

V. 3. —
[ΧΕ ΕΡΕ ΠΧΟΕΙC ΠΝΟΥΤΕ ΝΗΥ ΨΑΡΟΪ ΤΝΑΥ]¹.

V. 4. —
[Ξ̄Ν̄ Ο]ΥCΜΗ Ν̄ΤΕΛΗΛ ΖΙ ΟΥΩ̄Ν̄Ξ [Ε]ΒΟΛ̄ Ν̄ΞΡΟΥΥ
Μ̄ΠΕΤ̄Ρ̄Ω̄Λ̄.

V. 5. — [ΕΤ]ΒΕ ΟΥ ΤΕ ΛΥΠΗ ΤΑΨΥΧΗ.
[ΛΥ]Ω ΕΤΒΕ ΟΥ ΤΕ ΨΤΟΡ̄Τ̄Ρ̄ Μ̄ΜΟΪ,

V. 6. — [ΖΕ]ΛΠΙΖΕ ΕΠΝΟΥΤΕ ΧΕ †ΝΑ[Ο]ΥΩ̄Ν̄Ξ
ΝΛΧ ÈΒΟΛ. [ΠΟ]ΥΧΛΑΪ Μ̄ΠΛΖΘ̄ ΠΕ ΠΝΟΥΤΕ¹.

V. 7. — [Λ ΤΑ]ΨΥΧΗ ΨΤΟΡ̄Τ̄Ρ̄ Ν̄ΖΗΤ. [ΕΤΒ]Ε
ΠΑΪ †ΝΑΡ̄ΠΕΚΜΕΕΥΕ [ΠΑΧ]ΟΕΙC Ξ̄Μ̄ ΠΚΛΖ Ξ̄Μ̄-
Π[ΙΟΡΔ.]ΑΝ[ΗC Ν̄Μ̄] ΕΡΜΟΝ ΕΒΟΛ Ξ̄Μ̄ ΠΤΟΟ[Υ
Ν̄ΚΟΥΙ].

V. 8. — [ΠΝΟΥ]Ν ΝΛΟΥΨ ΟΥCΕ Π[ΝΟΥΝ].
ΕΥ]ΞΡΟΥΥ Ν̄ΝΕΚΚΑΤΛΖ[ΡΑΚΤΗC. ΝΕΚ]ΡΟΥΨ
ΤΗΡΟΥ Μ̄Ν̄ ΝΕ[ΚΖΙΟΟΥΕ] ΛΥΕΪ ΕΖΡΑΪ ΕΧΩΪ.
[ΠΧΟ]ΕΙC ΝΛΖΩΝ Μ̄ΠΕCΗΛ̄ [ΛΥ]Ω Ν̄ΨΟΥΘΝΖΨ̄
ΕΒΟΛ [Ξ̄Μ̄ ΠΕC]Ω[ΡΖ].

V. 9. — Ν̄ΤΟCΤ̄ΕΠ [.....].
.....

Psaume XLIV, v. 13-18.

V. 13. — [CΩΤ̄Ν̄ ΤΑΨΕΡΕ Ν̄ΤΕΝΛΥ Ν̄ΤΕΡ-
ΚΕ Μ̄ΠΟΥΜΛΛΧΕ. Ν̄ΤΕΡ̄ΠΩΨΩ Μ̄ΠΟΥΛΛΟC Μ̄Ν̄
ΠΗΪ Μ̄ΠΟΥΕΪΩΤ.] ΧΕ ΑΠ̄Ρ̄Ο ΕΠΙΘΥΜΕΙ ΕΠΟ-
[ΥCΑ] ΧΕ Ν̄ΤΟC ΠΕ ΠΟΥΧΟΕ[ΙC]³.

¹ Tuki, p. 341.

² Tuki, p. 87.

³ Tuki, p. 210. Le texte imprimé donne Ν̄ΤΕΝΚΕ, que j'ai cru

V. 14. — CENΛΟΥΩΥΤ̄ ΝΛϸ ἦσι ἡ[ψεερε]
ἡΤΥΡΟC ἡΞΕΝΔΩΡΟ[Ν] CENΛCΟΠ̄C ἡΠ̄ΕϸΖΟ
ἡ[σι ΝΕ]ῤ̄ΜΜΑΘ̄ ἡΠΚΛΖ.

V. 15. — ΠΕΟΟΥ ΤΗῤ ἡΤΨΕΕ[ΡΕ ἡΠῤΡΟ]
ἡÈ[CEBΩN].¹ ΕCΘΟΟΛΕ ἡΞἡΛΟΟΥ ἡΝ[ΟΥΒ] ΕΥΘ
ἡΛΥΒΙΑΥΛΝ.

V. 16. — CENΛΧΙ ἡΞἡ ΠΑΡΘΕΝΟ[C] ΖΙΠΛΖΟΥ
ἡΜΘC. CENΛΓΙΝΕ ΝΛΚ ἡΝΕ[CΨΒΕΕΡΕ ΤΗΡΟΥ.]
CENΛΝΤΟΥ Ξἡ ΟΥΟΥΝ[ΟΥ.] CENΛΝΤΟΥ Ξἡ ΟΥ-
ΤΕ[ΛΗΛ È]ῤῖΠῤΕ ἡΠῤΡΟ.

V. 17. — ΕῖΜΑ ἡΝΟΥΕΙΟΤΕ Λ[ΞἡΨΕΕ]ΡΕ
ΨΩΠΕ ΝΕ. ΛΥΩ ΤΕΝΑΚΛΘΙCΤΑ ἡΑΡΧΩΝ [ΕΧ]ἡ
ΠΚΛΖ [ΤΗῤ].

V. 18. — CΕ[ΝΛῤΠΜΕΕΥΕ] ἡΠ[ΕΚΡΑΝ. . . .].

Psaume XLV, v. 3-10.

V. 3. — [.]ΛΥΨΤΟῤῤῤ Ξἡ ΤΕϸΘΟΜ.
ΔΙΑΨΑΛΜΑ.

V. 4. — [ΝΕ]ΜΟΟΝΕ ἡΠΙΕῤΘ̄ ΝΛΕΥΦΡΑ[ΝΕ
ΕΤ]ΠΟΛΙC ἡΠΕΝΝΟΥΤΕ.

V. 5. — [Λ ΠΕΤΧ]ΟCΕ ῤῤῤΕ ΠΕϸΜΑἡΨΩΠΕ.
[Λ ΠΝΟΥ]ΤΕ Ξἡ ΤΕCΜΗΤΕ ἡCΝΛΚΙΜ ΛΝ.[Λ
ΠΝΟΥ]ΤΕ ΝΛΒΟΗΘΙΑ ΕΡΟC ἡΠ[ΕC]ΖΤΟΟΥΕ.

V. 6. — [Λ ἡΞ]ΕΘΝΟC ΨΤΟῤῤῤ Λ ἡἡἡῤῤῤῤ
ΡΙΚΕ. [Λϸ†ἡῤ]ΕϸCΜΗ Λ ΠΚΛΖ ΚΙΜ.

pouvoir corriger en ἡΓΕΡΙΚΕ, d'après le memphitique ΡΕΚΠΕ-
ΜΛΨΧ.

¹ Tuki, p. 92.

V. 7. — [ΚΗ ΠΝΟΥΤΕ] Ν̄Ν̄ΒΟΜ Ν̄Μ̄ΜΑΝ. ΠΕΝ
[ΡΕΦΩΠΤ] Ν̄ ΕΡΟΦ ΠΕ ΠΝΟΥΤΕ [Ν̄ΙΑΚ]ΩΒ. ΔΙΑ-
ΨΑΛΜΑ.

V. 8. — [ΛΜΟΥ]ΑΝΑΥ Ε ΝΕΣΒΗΥΕ[Μ̄ΠΧ]ΘΕΙΣ.
[ΝΕΩΠΗ]ΡΕ Ν̄ΤΑΧΑΛΥ ΖΙΧ̄Μ̄ ΠΚΑΣ. [ΠΕΤΑΛΒΟ
Μ̄Μ̄]ΠΟΛΕΜΟΣ ΨΑ ΛΡΗ[Χ̄Υ Μ̄Π]ΚΑΣ.

V. 9. — [ΛΧΟΥΩ]ΩΒ Ν̄ΟΥΠΙΤΕ ΛΥΩ Ν̄ΧΖΟΡ-
ΒΕΣ [Ν̄ΟΥΖΟΠΛΟ]Ν Μ̄Ν ΟΥΘΥΡΩΝ ΧΝΑ[ΡΟΚΖΟΥ]
Ξ̄Ν ΟΥ[ΚΩ]Ξ̄Τ.

V. 10. — [ΣΡΩΥΤ ΕΜΕ ΧΕ ΛΝ]ΟΚ[ΠΕ] ΠΝΟΥ-
ΤΕ.....

II. — NOUVEAU TESTAMENT.

C. — Deux feuillets provenant d'un manuscrit de l'Évangile selon saint Matthieu.

Le premier feuillet, numéroté ρλζ, renferme les versets 22-26 du chapitre xxi.

V. 22. — [.....] Μ̄ΜΟΟΥ Ξ̄Μ̄ ΠΕΨΛΗΛ' ΕΤΕ-
Τ̄Ν̄ΠΙΣΤΕΥΕ. ΤΕΤΝΑΧΙΤΟΥ.

V. 23. — Ν̄ΤΕΡΕΦΩΚ [Δ]Ε ΕΖΟΥΝ, ΕΠΕΡΠΕ.
ΛΥ[·†Π]ΕΥΟΥΪ ΕΡΟΦ ΕΥ†[ΣΒΩ¹ Ν̄]ΣΙ ΝΑΡΧΙΕ-
ΡΕΥΣ [Μ̄Ν ΝΕΠΡ]ΕΣΒΥΤΕΡΟΣ [Μ̄ΠΛΛΟΣ ΕΥΧΩΜ̄-
ΜΟΣ. ΧΕΖΡΑΪ Ξ̄Ν ΛΩ Ν̄ΕΞΟΥΣΙΑ ΕΚΕΙΡΕ Ν̄ΝΑΪ²
.....].

V. 24. — [ΛΧΟΥΩΩΒ Ν̄ΣΙ ῙΣ ΠΕΧΛΥ ΝΑΥ. ΧΕ

¹ Tuki, p. 477, met ΕΥ†ΣΒΩ après ΕΠΕΡΠΕ.

² Tout ce verset dans Tuki, p. 477.

†ΝΑΧΝΕΤΗΤ̄Ν ΖΩ ΕΥΨΑΧΕ ΝΟΥΩΤ ΠΑΪ
 ΕΤΕΤ̄ΝΨΑΝΧΟΟΨ ΝΑΪ. ΑΝΟΚ ΖΩ †ΝΑΧΟΟΣ
 ΝΗΤ̄Ν. ΧΕ ΕΙΡΙΕ ΝΝΑΪ Ξ̄Ν ΑΨ ΝΕΖΟΥΣΙᾹ.

V. 25. — [ἤΒΑΠΤΙΣΜΑ Ν̄ΙΩΑΝΝΗΣ ΟΥ ἘΒΟΛ
 Ξ̄Ν ΤΠΕ ΠΕ. ΧΙΝ ΟΥ ἘΒΟΛ Ξ̄Ν Ν̄ΡΩΜΕ ΠΕ.
 Ν̄ΤΟΟΥ ΔΕ ΛΥΜΕΕΥΕ ἘΖΡΑΪ Ν̄ΖΗΤΟΥ ΕΥΧΩΜ̄-
 ΜΟΣ. ΧΕ Ν̄]ΨΑΝΧΟΟΣ ΧΕ ΟΥ ΕΒΟΛ. Ξ̄Ν ΤΠΕ
 ΠΕ¹ ΨΑΝΧΟΟΣ ΝΑΝ. ΧΕ ΕΤΒΕ ΟΥ ΕΕ² Μ̄ΠΕ-
 Τ̄ΝΠΙΣΤΕΥΕ ἘΡΟΨ.

V. 26. — ΕΨΩΠΕ³ ΔΕ [Ν̄]ΨΑΝΧΟΟΣ Χ[Ε ΟΥ
 ἘΒΟΛ.] Ξ̄Ν ΝΕΡΩ[ΜΕ⁴] ΠΕ. Ἰ̄Ν̄Ρ̄ΖΟΤΕ ΖΗΤΨ [Μ̄Π-
 ΜΗΨΕ. ΟΥΟΝ ΓΑΡ Ν̄ΙΜ ΕΡΕ ΙΩΖΑΝΝΗΣ Ν̄ΤΟΟ-
 ΤΟΥ ΖΩΣ ΠΡΟΦΗΤΗΣ]⁵.

Le second feuillet, mutilé par en haut et par en bas, renferme les versets 32-34, 38-40 du chapitre xxv. Les versets 32-33 et partie du verset 34 manquent à Woïde⁶; notre texte est assez mutilé, mais la restitution entière en est fournie par un passage de Tuki, qui donne les versets 31-34 de ce chapitre⁷.

V. 31. — [ΖΟΤΑΝ ΔΕ ΕΨΑΝ̄Ι Ν̄ΣΙ ΠΨΗΡΕ

¹ Le manuscrit porte Ξ̄Ν ΤΠΕΠΕ. Tuki, p. 310, passe ΠΕ.

² ΕΕ passé dans Tuki, p. 310.

³ Tuki, p. 310: ΕΨΩΠ ΧΕ.

⁴ *Ibid.*: ΖΑ Ν̄ΡΩΜΕ.

⁵ Tuki, p. 310, donne en entier les versets 24-26.

⁶ P. 28.

⁷ Tuki, p. 366.

Ἰῆρωμε εἰραὶ ζῆμ πεχέου. Ἰῆμ νεχαγγελος
τηρου Ἰῆμα. τότε ἕνασμοος εἰμ πε-
ερονος Ἰπεχέου.

V. 32. — [Ἰσεσωουζ εἰουν Ἰπεχῆτο ἕβολ
Ἰνεθνος τηρου Ἰχπωρχ Ἰμοου ἕβολ
Ἰνεγερηγ Ἰθε Ἰουψωψε] ψ[αχπωρχ Ἰν]ε-
σοου ἕβ[ολ Ἰνελαμπε].

V. 33. — νεσοου μεν [νεχτασοου ἕρ]α-
του ζῆουνα[μ Ἰμο. Ἰβα]λμπε δε ζι ζε[ουρ
Ἰμο].

V. 34. — [τ]οτε ἕναχοος Ἰ[σι πῆρο Ἰν]ε-
τζῆουναμ Ἰμ[ο¹ χε λμοι]τῆν νετσμα-
μα[α² ντε παε]ιωτ Ἰτετῆκκη[ρονομι
Ἰ]τῆἸτῆρο νταγῆβ[τωτς ηἸτῆ χιητκα-
ταβολη Ἰπκοσμο].

Les versets 35-36 de notre texte n'offrent d'autre
variante que ηἸτῆ pour ηἸτηη de Woide : il est
donc inutile de les transcrire.

D. — Trois feuillets, mutilés par en haut, ren-
ferment des fragments inédits de l'Évangile selon saint
Marc.

¹ La partie du texte conservée par Tuki finit en cet endroit.

² La partie du texte conservée par Woide commence à — ροῖ
νετσμαμαατ; elle donne une version analogue à la Memphi-
tique, mais un peu différente de celle de notre manuscrit.

Chapitre I, v. 36-38, 41-44.

V. 36. — [..... ἄ]σιν σιμων ἡν [νε]-
τηνμαα.

V. 37. — λγω ἡτε[ρ]ο[γ]ε ερω. πεχλυ
να[χ]ε σβωινε ἡσωκ τηρου.

V. 38. — πεχλυ δε ναγ χε μαρον, εν-
κωμα εν[τ]με ετσην, εσυν ἡν ἡπολις χε-
κας ον εἶετασθεοβιω εραῖ ἡσητου.....
.....

V. 41. — [.....χε [του]ω [τββο].

V. 42. — [λγω ἡτ]εγνου λ [πσωεε εἰ εβολ]
ειωω ατββο.

V. 43. — [λγω] ἡτερεσων, ετ[οοτ]ε
ἡτεγναγ ακααα. εβολ.

V. 44. — εχωἡμοσ ναγ. χε σωἡτ ἡπρ-
χοοσ ελααγ. αλλα βωκ ἡγτογοκ' επουηηε
ἡγταλλο εεραῖ εα πεκἡβο [ἡπδωρον ἡτα-
χογεεεεε ἡμοα ἡσι μωυχηε εἡἡτἡ-
ἡρε ναγ].

Chapitre II, v. 2-4, 7-9, 12-14, 16-17.

V. 2. — [λγω οἡμνηε σω]ογε εμαγ
[εωστε πη] εἡμεω ε[ρἡ] προ φουου. λγω
αφωαχε ἡμαγ εἡ πωαχε.

V. 3. — εις εερωμε δε λγεἰ λγεине φα-
ροα ἡουρωμε εχηε, εγχι ἡμοα εἡχ
ετοου.

V. 4. — Ἰ̄τ̄ε̄ροῦ Ἰ̄τ̄μ̄ε̄ψ̄ο̄μ̄ο̄μ̄ Δε̄ ε̄χῑτ̄ϣ̄
νᾱχ̄ ε̄ζοῦν̄ ε̄τ̄βε̄ π̄μ̄η̄ψ̄ε̄. λ̄γ̄σ̄λ̄π̄.....
.....

V. 7. — [χε̄ ε̄τ̄βε̄] οὔ̄ πᾱ[ἴ̄ Ἰ̄τ̄ε̄ῑμῑνε̄ λ̄χ̄]
χῑοῦ̄λ̄. [ν̄ῑμ̄ π̄ε̄τ̄ε̄ψ̄ο̄μ̄ ε̄]κᾱ νο̄βε̄ ε̄βο̄λ̄ ε̄π̄-
[βο̄λ̄ Ἰ̄μ̄]π̄νοῦ̄τε̄ μᾱγ̄λᾱχ̄.

V. 8. — Ἰ̄τ̄ Δε̄ Ἰ̄τ̄ε̄ρε̄χεῑμε̄ Ἰ̄τ̄ε̄γ̄νοῦ̄ Ἰ̄μ̄
πε̄χ̄ί̄π̄ν̄λ̄ χε̄ σε̄μο̄κ̄με̄κ̄ ζ̄ῑ νᾱἴ̄ ε̄ζ̄ρᾱἴ̄ Ἰ̄ζ̄η̄τοῦ̄.
πε̄χ̄λᾱχ̄ νᾱγ̄. χε̄ ε̄τ̄βε̄ οὔ̄ τ̄ε̄τ̄Ἰ̄μ̄ε̄ε̄γ̄ε̄ ε̄νᾱἴ̄
Ἰ̄ν̄ Ἰ̄ε̄τ̄Ἰ̄ζ̄η̄τ̄ :

V. 9. — λ̄ψ̄ γ̄αρ̄ πε̄τ̄μο̄ἴ̄τ̄Ἰ̄. ε̄χο̄ο̄ς̄ πε̄ Ἰ̄π̄ε̄-
τ̄[σ̄η̄σ̄.....].
.....

V. 12. — [.....]ε̄γ̄[χ̄ω̄Ἰ̄]μο̄ς̄. χε̄ Ἰ̄[π̄]Ἰ̄-
νᾱγ̄ ε̄οῦ̄ν̄ Ἰ̄τ̄ε̄ῑμῑ[Ἰ̄]ε̄ ε̄νε̄ε̄ :

V. 13. — λ̄χε̄ἴ̄ Δε̄ ο̄ν̄ ε̄βο̄λ̄ζ̄ᾱτ̄Ἰ̄θ̄ᾱλᾱσ̄σᾱ
λ̄γ̄ω̄ π̄μ̄η̄ψ̄ε̄ τ̄η̄ρ̄ϣ̄ λ̄γ̄σ̄ω̄οῦ̄ζ̄, ε̄ρο̄ϣ̄ λ̄χ̄†σε̄ω̄
νᾱγ̄ :

V. 14. — ε̄π̄ᾱρᾱγε̄λε̄ λ̄χ̄νᾱγ̄ ε̄λε̄γ̄ε̄ῑ, π̄ψ̄η̄ρε̄
Ἰ̄Ᾱλ̄φ̄[ε̄]ο̄ς̄ ε̄χ̄ζ̄μο̄ο̄ς̄ [.....].
.....

V. 16. — [.....]ε̄τ̄βε̄ ο[ὔ̄ πε̄τ̄Ἰ̄σ̄ᾱζ̄ ϣ̄οῦ̄]
ω̄μ̄ λ̄γ̄ω̄ ϣ̄σ̄ω̄ Ἰ̄Ἰ̄ Ἰ̄[ε̄τ̄ε̄]λ̄ω̄ν̄η̄ς̄ λ̄γ̄ω̄ Ἰ̄ρε̄-
ϣ̄Ἰ̄[ο̄]βε̄.

V. 17. — λ̄χ̄σ̄ω̄τ̄Ἰ̄ Δε̄ Ἰ̄σ̄ῑ Ἰ̄τ̄ πε̄χ̄λᾱχ̄ νᾱγ̄.
χε̄ νε̄τ̄τη̄κ̄ Ἰ̄σε̄ρ̄χ̄ρ̄ε̄ιᾱ λ̄ν̄ Ἰ̄π̄σᾱε̄ιν̄. λ̄λλᾱ

ΝΕΤΜΟΚΣ ΝΕ. ΝΤΑΪΕΪ ΓΑΡ ΑΝ ΕΤΑΣΜ̄ ΝΔΙ-
ΚΑΙΟΣ. ΑΛΛΑ ΝΡΕΦ̄[ΝΟ]ΒΕ.

E. — Vingt-trois feuillets ayant appartenu à trois manuscrits différents de l'Évangile selon saint Jean.

1° Trois feuillets donnant des fragments des chapitres III et IV, qui complètent les textes recueillis auparavant. Woïde n'a qu'un seul verset du chapitre III¹, et n'a pas les versets 1-4, 31-54 du chapitre IV, que notre manuscrit nous a conservés en partie.

Chapitre III, v. 33-36.

V. 33. — [.] ΤΕΥΜ̄ΝΤΜΕΤΡΕ ΒΛΥΣ-
ΦΡΑΓΙΖΕ ΜΜΟΪ ΧΕ ΟΥΜΕ, ΠΕ ΠΝΟΥΤΕ.

V. 34. — ΠΕΝΤΑ ΠΝΟΥΤΕ, ΓΑΡ, Τ̄ΝΝΟΟΥΪ.
ΕΥΧΩ Ν̄ΝΨΑΧΕ Μ̄ΠΝΟΥΤΕ ΝΜΕ Υ† ΓΑΡ, ΑΝ
Ν̄ΣΙ ΠΝΟΥΤΕ Μ̄ΠΕΠ̄ΝΑ Ξ̄Ν ΟΥ ΨΪ.

V. 35. — ΠΕΙΩΤ, ΜΕ Ν̄ΠΨΗΡΕ. ΑΥΩ ΑΥ†
ΝΟΥΟΝ ΝΙΜ ΕΞΡΑΪ ΕΝ[ΕΥ]ΣΙΧ.

V. 36. — [ΠΕΤΕΝ̄ΪΠΙΣΤΕΥΕ ΕΠΨΗΡΕ ΕΥΕΚΩ
ΝΑΥ Μ̄]ΠΩΝΣ Ψ[ΛΕΝΕΣ.] ΠΕΤΕΝ̄ΪΠΙΣΤΕΥΕ ΔΕ
ΑΝ ΕΠΨΗΡΕ. Ν̄ΪΝΑΝΑΥ ΑΝ, ΕΠΩΝ̄Σ. ΑΛΛΑ
Ε ΤΟΡΓΗ Μ̄ΠΝΟΥΤΕ, ΝΑΩ̄ ΕΞΡΑΪ ΕΧΩΪ.

Chapitre IV, v. 1, 35-36, 39-40, 50, 52-53.

V. 1. — Ν̄ΤΕΡΕ ΠΧΟΟΙΣ ΔΕ ΕΙΜΕ, ΧΕ Α ΝΕ-
ΦΑΡΙΣΑΙΟΣ. ΣΩΤ̄Μ ΧΕ Τ̄Σ Ρ̄ΣΑΣ. Μ̄ΜΑΘΗΤΗΣ.
ΑΥ[Ω Υ]ΒΑΠΤΙΖΕ, ΕΣΟΥΕ ΪΩΑΝΝΗΣ.

¹ P. 79.

V. 2. — [ΚΑΙΤΟΙ Ν̄ ΙΗ̄C̄ ΑΝ ΝΕCΒΑΠΤΙΖΕ :
ΑΛΛΑ ΝΕCΜΑΘΗΤΗΣ ΝΕ] ¹.

V. 35. — [. . . CΙ Ν̄ΝΕΤΕΝΒΑΛ ΕΞΡΑΪ ΝΤ]ΕΤ̄Ν-
ΝΑΥ Ε ΝΕCΩ[ΡΑ ΧΕ]ΖΗΔΗ ΛΥΟΥΒΑ[Ω ΕΠΩ]
ΖCΟΥ ².

V. 36. — ΠΕΤΩC[C ΔΕ C̄Ν]ΛΧΙ ΝΟΥΒΕΚΕ.
ΛΥ[Ω C̄ΝΑ]CΩΟΥΖ ΕΖΟΥ[Ν C̄Ν]ΚΑΡΠΟC, ΕΥ-
[ΟΝC̄ . . .].

V. 39. — [. ΠΙ]CΤΕΥΕ ΕΡΟC̄ ΕΤΒΕ
[ΠΩ]ΧΕ Ν̄ΤΕCΖΙΜΕ ΕC̄[Μ̄Ν]Τ̄ΡΕ ΧΕ ΛCΧΩ ΝΑΪ
Ν̄ΖΩΒ ΝΙΜ, ΕΝΤΑΪΛΛΥ.

V. 40. — [Ν̄]ΤΕΡΟΥΕΪ CΕ ΩΑ[ΡΟC̄ Ν̄]CΙ ΝCΑ-
ΜΑΡΕΤ[ΗC, ΛΥCΕΠCΩΠ̄C̄ ΕC̄Ω ΖΑΖΤΗΥ] ³.

V. 50. — [ΠΕΧΕ ΙC̄ Ν]ΛC ΧΕ ←ΒΩΚ ΠΕΚΩΗΡΕ
ΟΝC̄ . ΛCΠΙCΤΕΥΕ Ν̄CΙ ΠΡΩΜΕ, ΕΠΩΧΕ, ΕΝΤΑ
ΙC̄ ΧΟΟC̄ [ΝΛC].

V. 52. — [.]ΩC̄ ΠΕ[ΖΕΜΟΜ].

V. 53. — [ΛC]ΕΙΜΕ Ν̄CΙ ΠΕCΕΙΩΤ, ΧΕ ΠΝΑΥ,
ΕΤ̄ΜΜΑΥ ΠΕΝΤΑ [ΙC̄ ΧΟΟC̄ ΝΛC ΧΕ ΠΕΚΩΗΡΕ
[ΟΝC̄].

¹ Tuki, p. 183.

² Tuki, p. 340, donne ce verset, moins ΕΠΩΖCΟΥ.

³ Tuki, p. 120, donne ce verset.

2° Six feuillets, contenant huit pages entières et quatre fragments de pages. Les pages sont numérotées $\overline{\rho\Gamma}$, $\overline{\rho\Delta}$, $\overline{\rho\text{E}}$, $\overline{\rho\zeta}$, $\overline{\rho\zeta}$, $\overline{\rho\eta}$, $\overline{\rho\theta}$, $\overline{\rho\iota}$; les feuillets $\overline{\epsilon}$, $\overline{\zeta}$, $\overline{\zeta}$, $\overline{\eta}$. Les textes conservés appartiennent au chapitre vi, versets 38-58, 64-72, au chapitre vii, versets 1, 3-5. Georgi en avait déjà donné la plus grande partie, d'après un manuscrit de la collection Borgia¹. Je crois pourtant utile de reproduire *in-extenso* notre fragment, qui renferme quelques variantes.

V. 38. — [χG $\overline{\eta\tau\lambda}$] $\overline{\epsilon\iota}$ $\overline{\lambda\eta}$ ², $\overline{\epsilon\upsilon\omicron\lambda}$ $\overline{\xi\eta}$ $\overline{\tau\pi[\epsilon]}$ $\overline{\epsilon\tau\rho\lambda\epsilon\iota\rho\epsilon}$ $\overline{\eta\pi\lambda\omicron\upsilon\omega\psi}$. $\overline{\lambda\lambda\lambda}$ $\overline{\eta\pi\omicron\upsilon\omega\psi}$ $\overline{\eta\pi[\epsilon\eta\eta]}$ $\overline{\tau\lambda\chi}$ $\overline{\tau\lambda\omicron\upsilon\omicron\iota}$ ³.

V. 39. — $\overline{\pi\lambda\iota}$ $\overline{\Delta\epsilon}$, $\overline{\pi\epsilon}$ $\overline{\rho\omicron\upsilon[\omega\psi]}$ $\overline{\eta\pi\epsilon\eta\tau\lambda\chi}$ $\overline{\tau\lambda\upsilon[\omicron\iota]}$ $\overline{\chi\epsilon\kappa\lambda\omicron\varsigma}$, $\overline{\eta\epsilon\eta\tau[\lambda\chi]}$ $\overline{\tau\lambda\lambda\upsilon}$ $\overline{\eta\lambda\iota}$, $\overline{\tau\eta\rho\omicron[\gamma]}$ $\overline{\eta\eta\eta\tau\alpha\tau\alpha\kappa\omicron}$, $\overline{\epsilon\upsilon\omicron[\lambda]}$ $\overline{\eta\eta\eta\tau\omicron\upsilon}$. $\overline{\lambda\lambda\lambda}$ $\overline{\epsilon\iota\epsilon\tau\omicron\upsilon\eta\eta\omicron\sigma\omicron\upsilon}$ $\overline{\xi\eta}$ $\overline{\eta\pi\lambda\epsilon}$ $\overline{\eta\eta\omicron\omicron[\gamma]}$.

V. 40. — $\overline{\pi\lambda\iota}$ $\overline{\Gamma\alpha\rho}$ $\overline{\pi\epsilon}$ $\overline{\rho\omicron\upsilon\omega\psi}$ $\overline{\eta\pi\lambda\epsilon\iota\omega[\tau]}$ $\overline{\chi\epsilon\kappa\lambda\omicron\varsigma}$ $\overline{\omicron\upsilon\omicron\eta\eta}$ $\overline{\leftarrow\eta\eta\eta\eta}$ $\overline{[\epsilon]}$ $\overline{\tau\eta\eta\lambda\upsilon}$ $\overline{\epsilon\pi[\omega\eta\rho]\epsilon}$, $\overline{\lambda\upsilon\omega}$ $\overline{\epsilon\tau\pi\iota\varsigma\tau\epsilon\upsilon[\epsilon]}$ $\overline{\epsilon\rho\omicron\chi}$: $\overline{\epsilon\chi\epsilon\kappa\omega}$ $\overline{\eta\lambda\chi}$ $\overline{\eta\omicron\upsilon\omega\eta\eta\eta}$ $\overline{\omega\lambda\epsilon\eta\epsilon\eta}$.⁴ $\overline{\lambda\upsilon\omega}$ $\overline{[\lambda]\eta\eta\omicron\kappa'}$ $\overline{\dagger\eta\eta\lambda\tau\omicron\upsilon[\eta]}$ $\overline{\omicron\tau\epsilon}$ ⁵ $\overline{\xi\eta}$ $\overline{\eta\pi\lambda\epsilon}$ $\overline{\eta\eta\omicron\omicron\upsilon}$.

¹ *Fragmentum Evangelii S. Johannis Græco-Copto-Thebaicum sæculi IV etc.* — Romæ, apud Antonium Fulgonium, c10. 1500. LXXXIX. In-4°, p. 9-35, 235-262.

² $\overline{\lambda\eta}$, passé dans Georgi, pages 13 et 239, et intercalé entre $\overline{\epsilon\tau\rho\lambda\epsilon\iota\rho\epsilon}$ et $\overline{\eta\pi\lambda\omicron\upsilon\omega\psi}$.

³ Georgi, p. 13 et 240, $\overline{\tau\omicron\upsilon\omicron\omicron\iota}$, et plus bas $\overline{\tau\lambda\omicron\upsilon\omicron\iota}$.

⁴ Georgi, p. 240: $\overline{\epsilon\chi\epsilon\upsilon\iota}$ $\overline{\eta\omicron\upsilon\omega\eta\eta\eta}$ $\overline{\eta\omega\lambda\epsilon\eta\epsilon\eta}$.

⁵ *Ibid.* $\overline{\tau\lambda\tau\omicron\upsilon\eta\eta\omicron\varsigma\chi}$.

V. 41. — ΝΕΥ[Κ]ΡΜΡΜ ΣΕ ΠΕ ΝΣΙ ΝΙΟΥΔΑΪ,
ΕΤΒΗΗΤΨ ΧΕ ΛΧΧΟΟΣ ΧΕ ΛΝΟΚ' ΠΕ ΠΟΒΙΚ'
ΕΝΤΑΨΕΪ ΕΒΟΛ ΞΝ ΤΠΕ.

V. 42. — ΛΥΩ' ΝΕΥΧΩΜΜΟΣ [Χ]Ε ΜΗ ΜΠ[Λ]Ϊ
ΛΗ ΠΗ ΙΨ ΠΨΗ[Ρ]Ε ΝΪΨΣΗΦ, ΠΑΪ ΛΝΟΝ ΕΤΪΝ-
ΣΟΟΥΝ ΜΠΕΨΕΪΩΤ, ΜΝ ΤΕΨΜΑΛΥ.Ν ΛΨ ΣΕ
ΝΣΕ, ΨΧΩΜΜΟΣ ΧΕ ΝΤΑΪΕΪ ΕΒΟΛ ΞΝ ΤΠΕ.

V. 43. — Λ ΙΨ ΟΥΨΨΒ ΠΕΧΛΨ ΝΛΥ ΧΕ ΜΠΡ-
ΚΡΜΡΜ ΜΝΝΕΤΪΝΕΡΗΥ.

V. 44. — ΜΝ ΨΣΟΜ ΝΛΑΛΥ ΕΞΪ ΨΛΡΟΪ.¹
ΣΙΜΗΤΙ, ΝΤΕΠΛΕΪΩΤ, ΕΝΤΑΨΤΑΟ[ΥΟ]ΕΪ, ΣΨΚ
ΝΜΟΨ ΛΥΩ ΛΝΟΚ ΨΨ ΝΑΤΟΥΝΟΨΨ² ΞΜ ΠΣΛΕ
ΝΣΟΟΥ.

V. 45. — ΨΣΗΞ ΞΝ ΝΕΠΡΟΦΗΤΗΣ, ΧΕ ΣΕΝΑ-
ΨΨΠΕ, ΤΗΡΟΥ ΝΡΕΨΧΙΣΨ ΝΤΪΜΠΠΟΥΤΕ³
ΟΥΟΝ ΝΙΜ' ΕΝΤΑΨΨΨΤΜ ΕΒΟΛ ΨΪΤΜ ΠΕΨΪΩΤ⁴,
ΛΥΩ ΛΨΧΙΣΨ. ΨΝΗΥ, ΨΛΡΟΪ.

V. 46. — Ν ΕΒΟΛ ΛΗ ΧΕ ΛΨΝΑΥ⁵, ΕΠΕΪΩΤ.
ΣΙΜΗΤΙ, ΠΕΤΨΟΟΠ ΕΒΟΛ' ΨΪΤΜ ΠΠΟΥΤΕ, ΠΑΪ
ΠΕΝΤΑΨΝΑΥ ΕΠΕΪΩΤ.

V. 47. — ΣΛΜΗΝ, ΣΛΜΗΝ †ΧΩΜΜΟΣ ΝΗΤΪ
ΧΕ ΠΕΤΠΙΣΤΕΨΕ ΕΡΟΪ⁶, ΟΥΪΤΑΨ ΜΜΑΥ ΜΠΨ-
ΝΣ ΨΛ ΕΝΕΞ⁷.

¹ Georgi, p. 241 : ΨΛΡΟΕΪ.

² Ibid. ΤΑΤΟΥΝΟΨΨ.

³ Ibid. ΨΪΤΪΠΠΟΥΤΕ.

⁴ Ibid. ΠΕΪΩΤ.

⁵ Ibid. ΟΥΛ' ΝΑΥ.

⁶ Georgi, p. 242 : ΕΡΟΕΪ.

⁷ Ibid. ΪΨΛΕΝΕΞ.

V. 48. — ΑΝΟΚ' ΠΕ ΠΟΒΙΚ ΜΠΩΝΣ.

V. 49. — Α ΝΕΤ̄Ν ΕΙΟΤΕ ← ΟΥΩΜ ΜΠΜΑΝΝΑ
Σ̄Ν ΤΕΡΗΜΟΣ ΑΥΩ ΑΥΜΟΥ.

V. 50. — ΠΑΙ ΔΕ ΠΕ ΠΟΒΙΚ' ΕΤΗΝΗΥ ΕΒΟΛ Σ̄Ν
ΤΠΕ ΧΕΚΛΣ, ΕΡΕ ΟΥΑ¹ ΟΥΩΜ' ΕΒΟΛ ΝΖΗΤ̄Υ
ΝΝΕΥΜΟΥ.

V. 51. — ΑΝΟΚ' ΠΕ ΠΟΒΙΚ ΕΤΟ[ΝΣ] ΕΝΤΑ-
ΧΕ[Ι] ΕΒΟΛ Σ̄Ν ΤΠΕ. Ε[Ρ]ΨΑΝ ΟΥΑ' ΟΥΩΜ ΕΒΟΛ
Σ̄Μ ΠΕΙ ΟΒΙΚ ΧΝΑΩΝΣ ΨΛΕΝΕΣ.² ΠΟΒΙΚ' ΔΕ
Ε†ΝΑΤΑΛΛΑΧ ΑΝΟΚ ΠΕ ΤΑΣΑΡΞ' ΖΑ ΠΩΝΣ ΜΠΚΟΣ-
ΜΟΣ.

V. 52. — ΝΙΟΥΔΑΙΙ ΣΕ, ΝΕΥΜΙΨΕ Μ̄Ν ΝΕΥΕ-
ΡΗΥ ΕΥΧΩΜ̄ΜΟΣ, ΧΕ ΝΑΨ ΝΖΕ, ΕΡΕ ΠΑΙ ΝΑΨ†
ΝΑΝ³ ΝΤΕΥΣΑΡΞ̄ ΕΟΥΜ̄Υ⁴.

V. 53. — ΠΕΧΕ ῙΣ ΝΑΥ ΧΕ ΖΑΜΗΝ ΖΑΜΗΝ,
†ΧΩΜ̄ΜΟΣ ΝΗΤ̄Ν, ΧΕ ΕΤΕΤ̄ΝΤ̄ΜΟΥΩΜ ΝΤ-
ΣΑΡΞ̄ ΜΠΨΗΡΕ ΜΠΡΩΜΕ, ΑΥΩ ΝΤΕΤ̄ΝΣΩ̄ Μ ←
ΠΕΥΣΝΟΥ. Μ̄Ν ΤΗΤ̄Ν ΜΜΑΥ ΜΠΩΝΣ ΝΖΗΤ-
ΤΗΥΤ̄Ν.

V. 54. — ΠΕΤΟΥΟΜ ΝΤΑΣΑΡΞ' ΑΥΩ ΕΤΣΩ̄
ΜΠΑΣΝΟΥ ΟῩΝΤΑΥ ΜΜΑΥ ΜΠΩΝΣ ΨΛΕΝΕΣ.⁵
ΑΥΩ ΑΝΟΚ †ΝΑΤΟΥΝΟΣ̄Υ Σ̄Μ ΠΖΛΕ ΝΖ[ΟΟΥ].

¹ Georgi, p. 242 : ΕΡΨΑΝ ΟΥΑ.

² Georgi, p. 17 et 242 : ΝΨΛΕΝΕΣ.

³ Georgi, p. 243 : ΝΑ† ΝΑΝ.

⁴ *Ibid.* ΕΟΥΟΜ̄Σ.

⁵ *Ibid.* ΝΨΛΕΝΕΣ.

V. 55. — [ΤΑΣΑΡΞ ΓΑΡ ΟΥΖΡΕ ΜΜΕΓ ΤΕ. ΑΥΩ]
ΠΑΣΝΟϢ ΟΥ ΣΩ ΜΜΕΕ ΠΕ.

V. 56. — ΠΕΤΟΥΩΜ ΝΤΑΣΑΡΞ ΑΥΩ ΕΤΣΩ
ΜΠΑΣΝΟϢ. ΞΝΑΣΩ ΕΖΡΑΙ¹ ΝΖΗΤ ΑΥΩ ΑΝΟΚ'
ΖΡΑΙ ΝΖΗΤϢ.

V. 57. — ΚΑΤΑ ΟΕ, ΕΝΤΑϢ ΤΑΥΟΪ ΝΣΙ
ΠΑΕΙΩΤ ΕΤΟΝΣ. ΑΝΟΚ ΖΩ †ΟΝΣ ΕΤΒΕ ΠΑΕΙΩΤ.
ΑΥΩ ΠΕΤΝΑΟΥΟΜΤ ΠΕΤΜΜΑΥ, ΖΩ[ΩϢ ΟΝ]
ϢΝΑΩΝΖ² [ΕΤΒΗΗΤ].

V. 58. — [ΠΛ]Ι [ΠΕ ΠΟΕΙΚ.....].

.....

V. 64. — [.....Ν]ΣΕ [ΠΙΣΤΕΥΕ ΑΝ] ΝΕϢ
[ΣΟΟΥΝ ΓΑΡ] ΧΙ'ΝΝ[ΩΟΡΠ ΝΣ]Ι ΙΣ ΧΕ [ΝΙΜ ΝΕ]
ΤΕΝΣΕΠΙ[ΣΤΕΥ]Ε ΑΝ. ΑΥΩ ΟΝ [Π]ΕΤΝΝΑΡΑ-
ΔΙΔΟΥ, ΜΜΟϢ.

V. 65. — ΑΥΩ ΝΕϢΧΩΜΜΟΣ ΧΕ ΕΤΒΕ ΠΑΙ
ΑΙΧΟΟ[Σ] ΝΗΤΝ ΧΕ ΜΝΩΣ[ΟΜ] ΝΛΛΑΥ ΕΕΙ
ΩΑΡ[ΟΪ] ΕΙΜΗΤΙ ΝΣΕ[ΤΑΛϢ] ΝΑϢ ΕΒΟΛ ΖΙΤΜ
[ΠΕΙΩΤ].

V. 66. — [.....] ΑΥΩ [ΝΑΥΜΟΟΩ]Ε
[ΝΜΜΑϢ ΑΝ],

V. 67. — [ΠΕ]ΧΕ ΙΣ [ΟΥΝ ΜΠΜΝΤ]ΣΝΟΟΥ[Σ
ΧΕ. ΜΗ Ν]ΤΩΤΝ ΖΩ[ΤΤΗΥ]ΤΝ, ΤΕΤΝ[ΟΥΩΩ]
ΕΒΩΚ³.

¹ Georgi, p. 244 : ΣΩΖΡΑΙ.

² *Ibid.* ΟΝ ΝΑΩΝΖ.

³ Les versets 64-67 sont inédits. Le texte de Georgi finit avec le verset 58 et ne recommence qu'avec le verset 68.

V. 68. — λϰΟΥΩϞϞ ΝΑϰ Ν̄ΣΙ ΣΙΜ[ΩΝ] ΠΕ-
 ΤΡΟΣ ΧΕ ΠΧΟΕΙΣ. ΕΝΝΑΒΩΚ ΨΑ ΝΙΜ. ΖΕΝ
 Ψ[Α]ΧΕ Ν̄ΩΝ̄Σ ΨΑ ΕΝΕΣ Ν̄ΕΤ̄Ν̄ ΤΟΟΤΚ¹.

V. 69. — ΛΥΩ ΑΝΟΝ [ΑΝ ΠΙΣΤΕΥΕ ΛΥΩ
 ΑΝΕΙΜΕ ΧΕ Ν̄ΤΟΚ ΠΕ ΠΕΧ̄Τ ΠΕΤΟΥΛΑΒ Ν̄ΤΕ
 ΠΝΟΥΤΕ].

V. 70. — [ΛϰΟΥΩϞϞ ΝΑΥ Ν̄ΣΙ ῙΣ ΠΕΧΑϰ ΧΕ
 ΜΗ̄Ν̄ ΑΝΟΚ ΑΝ ΛΙΣΕΤ̄Π̄ ΤΗΥΤ̄Ν̄ Μ̄ΠΜ̄Ν̄Τ̄Σ-
 ΝΟΟΥΣ. ΛΥΩ ΟῩΛ̄ ΕΒ]Ο[Λ Ν̄ΖΗΤ̄ΤΗΥΤ̄Ν̄] ΟΥ
 Δ[ΙΑΒΟΛΟΣ ΠΕ].

V. 71. — [ΝΕ]ϰΧΩ ΔΕ [ΜΜΟΣ ΕΤΒΕ ΙΟΥ]ΔΑΣ
 ΠΩ[ΗΡΕ Ν̄ΣΙΜ]ΩΝ ΠΙΣΚΑΡΙ[ΩΤΗΣ.²] ΠΑΪ ΓΑΡ
 ΠΕΤ[ΝΑΠΑΡΑ]ΔΙΔΟΥ Μ̄ΜΟϰ [ΕΟῩΛ̄ Π]Ε ΕΒΟΛ
 Ξ̄Μ̄ [Π̄Μ̄Ν̄Τ̄ΣΝ]ΟΟΥΣ.

Chapitre VII, v. 1-5.

V. 1. — [Μ̄Ν̄]Ν̄ΣΑ ΝΑΪ Ν[ΛϰΜΟΩ]Ε Ν̄ΣΙ ῙΣ
 Ξ̄Ν̄ [ΤΓΑΛΙΛΕ]Λ. [Ν̄Ν]Βϰ[ΟΥΩϞ] ΓΑΡ ΑΝ ΠΕ
 ΕΜΟΟΨΕ Ξ̄Ν̄ †ΟΥΔΑΙΑ ΧΕ Ν̄ΝΕΥΨΙΝΕ Ν̄ΣΩϰ
 ΠΕ Ν̄ΣΙ Ν̄ΙΟΥΔΑΙ ΕΜΟΟῩΤ̄ϰ].

V. 2. — [ΝΕϰΖΗΝ ΔΕ ΕΖΟΥΝ Ν̄ΣΙ ΠΩ̄Λ̄ Ν̄Ν̄ΙΟΥ-
 ΔΑΙ ΤΕΣΚΗΝΟΠΗΓΙΑ.

V. 3. — [ΠΕΧΑΥ ΔΕ ΝΑϰ Ν̄ΣΙ ΝΕϰΣΝΗΥ ΧΕ
 ΠΩΩΝΕ ΕΒΟΛ Ξ̄Ν̄ ΠΕΙΜΑ Ν̄ΓΒΩΚ ΕΣ]Ρ[ΑΪ Ε†ΟΥ-

¹ Georgi, p. 245 : Ν̄ΨΑ ΕΝΕΣ ΕΤ̄Ν̄ΤΟΟΤ̄Κ̄.

² Georgi, p. 246 : ΝΕϰΧΩ Μ̄ΜΟΣ ΕΤΒΕ ΙΟΥΔΑΣ ΠΙΣ-
 ΚΑΡΙΩΤΗΣ.

ΔΛΙΑ. ΧΕΚΑΣ] ΕΡΕ Ν[ΕΚΜΛΘΗΤΗΣ] ΖΩΟΥ [ΝΑΥ
ΕΝΓ]ΖΒΗΥΕ Ε[ΤΚΕΙΡΕ ΜΜ]ΟΟΥ.

V. 4. — ΜΕΡΕ [ΛΛΑΥ ΓΛ]Ρ ΡΖΩΒ ΞΜ ΠΖ[ΩΠ.
ΛΥΩ] ΝΨΩΠΙΝΕ ΝΤΟ[Ψ ΝΣΑ ΨΩ]ΠΕ ΞΝ ΟΥ Π[ΑΡ-
ΡΗΣΙΑ.] ΕΨΧΕ ΚΒΙ[ΡΕ ΝΑΪ] ΟΥΟΝΞΚ ΕΒΟΛ [ΜΠ-
ΚΟΣ]ΜΟΣ.

V. 5. — ΝΕΡ[Ε ΝΕΨΚΕΣΝ]ΗΥ ΓΛ[Ρ ΠΙΣΤΕΥΕ
ΑΝ ΕΡΟΨ].

3° Six feuillets, contenant les versets 47-49 du chapitre XII, et les versets 1-2, 5-7, 10-11, 14-16, 19-21, 24-25, 28-30, 33-34, du chapitre XIII de l'Évangile selon saint Jean.

Chapitre XII, v. 47-49.

V. 47. — [ΑΛΛΑ ΧΕΚΑΣ ΒΙΕ]ΝΑ[ΖΜΕΨ].

V. 48. — [ΠΕΤΛΘΕ]ΤΕΙ ΜΜΟΪ [ΝΨΧΙ ΑΝ
ΝΝΑ]ΨΛΧΕ. ΟΥΝΤΨ [ΠΕΤΝΑ]ΚΡΙΝΕ ΜΜΟΨ.
ΠΨ[ΛΧΕ Ε]ΝΤΛΪΧΟΟΨ ΝΤΟΨ ΠΕ[Π]ΕΤΝΑΚΡΙΝΕ
ΜΜΟΨ ΞΜ ΠΖΛΕ ΝΖΟΟΨ.

V. 49. — ΧΕ ΑΝΟΚ ΝΤΛΪΨΛΧΕ ΑΝ ΖΑΡΟΪ
ΜΑΥΛΑΤ. ΑΛΛΑ ΠΑΒΙΨΤ' ΕΝΤΛΨ Τ[ΛΟΥΟΪ]
ΝΤΟΨ ΠΕΝ[ΤΑ. . . .] ¹.

Chapitre XIII, v. v. 1-2, 5-7, 10-11, 14-16, 19-21, 24-25,
28-30, 33-34, 36.

V. 1. — [ΖΛΟΗ ΔΕ ΜΠΨΑ ΜΠΠΑΣΧΑ ² ΕΨ-

¹ Woide a les versets que nous a conservés ce fragment, mais mutilés, p. 96.

² Ce bout de phrase dans Tuli, p. 263 : ΜΠΠΑΣΧΑ.

COOYH N̄CI IC. XE Λ TEOYHOY EI. XEKAC
 ECEΠΩ]NE EBOL Z̄M [PEI K]OCMOC N̄CBOK
 Z[Λ¹ PEI]OT. EΛHMEPE NE[TE] HOYH NE ETZ̄M
 Π[KO]CMOC², ΛHMEPITOY [Ψ]ABOL³.

V. 2. — ΛYΩ N̄TEPE OY[ΔI]ΠHOH ΨΩΠE :
 E ΠΔ[IA]BOLOC OYΩ ECHOYX[Ε N̄]MOC EPHT
 N̄ IOYΔΔ[C] ΠΩHP E N̄CIMOYH ΠI[CKAPITHC].

V. 5. — [. ΛYΩ Λ]Y[Ρ]ΠEIO N̄[HOYE]-
 PHT E N̄NECMO[HHTHC] ΛYΩ ECHOYOY N̄ΠΛ[EN-
 T]IOYH ETMH P̄ N̄MOH.

V. 6. — [ΛY]EI⁴ CE ΨA CIMOYH PE[TP]OC [PE-
 XE] ΠH NAY XE [ΠX]OEIC N̄TOC ETNAYI[Λ
 N̄]OYEPHT E⁵.

V. 7. — Λ IC OY[Ω]Ψ̄B ΠEXAY NAY. XE ΠE-
 TEIP E⁶ N̄MOH N̄TOC N̄Γ[COOYH N̄MOH AN.
 N̄TOY TENOY].

V. 10. — [ΠEXE⁷ IC NAY : XE ΠENTAY XΩ-
 K̄N̄ N̄ȲXPIΔ AN BIME]T[EI EIA] N[ECOYEPHT E.]

¹ Woide, p. 97 : ΨΛ.

² Woide, p. 97, donne le premier verset de ce chapitre jusqu'à cet endroit; le reste manque.

³ Tuki, p. 77, cite une partie de ce verset, de EΛHMEPE jusqu'à la fin, avec une seule variante, EΛHMEPE.

⁴ Les versets 6-7 dans Tuki, p. 349.

⁵ Tuki, p. 349 : OYHPTE.

⁶ *Ibid.* ΠETEIP E.

⁷ Ce verset dans Tuki, p. 539.

ΑΛΛΑ [4ΤΒ]ΒΗΥ ΤΗΡ4. ΝΤΩΤ̄Ν ΖΩΤΤΗΥΤ̄Ν
Τ6̄Τ̄Ν ΤΒΒΗΥ.¹ ΑΛΛΑ ΝΤΗΡΤ̄Ν ΑΝ².

V. 11. — Ν6400ΥΝ ΓΑΡ ΜΜΟ4. ΕΤΒΕ ΠΑΙ
Α4ΧΟΟC Χ6 ΝΤ6̄Τ̄Ν ΤΒΒΗΥ ΑΝ [ΝΤΗΡΤ̄Ν].

.....

V. 14. — [ΕΦΧ6³ ΑΝΟΚ 66 ΑΙΕΙΑ Ν6̄Τ̄ΝΟΥ6-
ΡΗΤ6 ΠΧΟΕΙC ΑΥΩ ΠCΑ2 ΝΤΩΤ̄Ν ΖΩ]ΤΤ[ΗΥ-
Τ̄Ν ΦΦ6 Ε]ΡΩΤ̄Ν 66ΙΑ ΝΝ6̄Τ̄Ν6ΡΗΥ.

V. 15. — ΟΥCΜΟΤ ΓΑΡ ΠΕΝΤΑΪΑΛ4 ΝΗΤ̄Ν
ΧΕΚΑC ΚΑΤΑ Θ6 ΕΝΤΑΪΑΛC ΝΗΤ̄Ν. 6Τ6̄Τ̄Ν
6ΑΛC ΖΩΤΤΗΥΤ̄Ν.

V. 16. — ΖΛ< ΜΗΝ⁴ ΖΑΜΗΝ †ΧΩΜΜΟC ΝΗΤ̄Ν
Χ6 Μ̄Ν ΖΜ̄ΖΑΛ' 6[ΝΑΛ4⁵ ΕΠ64ΧΟΕΙC : ΟΥΔ6
[Μ̄Ν ΑΠΟCΤΟΛΟC 6ΝΑΛ4 6ΠΕΝΤΑ4ΤΛΟΥΟ4].

.....

V. 19. — [ΧΙΝ ΤΕΝΟΥ⁶ †ΧΩΜΜΟC ΝΗΤ̄Ν
ΜΠΑΤ64ΦΩΠ6 : ΧΕΚΑC 6Τ6̄Τ̄Ν ΕΠΙCΤ6Υ6.]
64ΩΑΝΦΩ[Π6 Χ6 Α]ΝΟΚ Π6.

V. 20. — ΖΑΜΗΝ [ΖΑΜΗΝ] †ΧΩΜΜΟC Ν[ΗΤ̄Ν
ΠΕΤΝΑ]ΧΙ ΜΠ6†ΝΑ[ΤΛΟΥΟ4.] 64ΧΙ ΜΜΟΪ.
[ΠΕΤΝΑΧΙ] ΜΜΟΪ. 64ΧΙ [ΜΠΕΤ64]ΤΛΟΥΟΪ.

V. 21. — Ν[ΑΪ Δ6.....].

.....

¹ Tuki, p. 53g : ΤΒΒ6.

² *Ibid.* ΑΛΛΑ ΤΗΡΤ̄Ν ΑΝ.

³ Ce verset dans Tuki, p. 110.

⁴ Ce verset dans Tuki, p. 500.

⁵ Tuki, p. 500 : Μ̄Ν ΖΜ̄ΖΑΛ ΝΑΛ4.

⁶ Ce verset dans Tuki, p. 34g.

V. 24. — [α4]ΧΩΡ̄Μ̄ ΘΕ [Ε ΠΑῙ Ν̄]ΘΙ ΣΙΜΩΝ
[ΠΕΤΡΟΣ Α4]ΧΝΟΥ4 ΧΕ [ΝΙΜ ΠΕΤΕΚ]ΦΑΧΕ
ΕΡΟ4.

V. 25. — [ΠΕΤΕ4Ν]ΟΧ̄4 ΕΧ̄Ν ΤΜΕ[ΣΤ2ΗΤ
Ν̄]ῙΘ ΠΕΧΛ4 ΝΛ4 [ΧΕ ΠΛΧΟΕΙ]Σ. ΝΙΜ ΠΕ.

V. 27. — [ΛΥΩ ΜΝ̄ΣΑ ΤΡ64ΧΙ Μ̄ΠΟΕΙΚ Α
Π̄ΣΑΤΑΝΑΣ ΒΩΚ Ε2ΟΥΝ ΕΡΟ4¹.].

V. 28. — [ΠΑΙ ΦΑΧΕ ΔΕ Μ̄ΝΛΛΛΥ ΣΟΟΥ]Ν
Ε[ΡΟ4 Ξ̄Ν ΝΕΤΝΗΧ] ΕΤΒΕ ΟῩ Α4[ΧΟΟ4 ΝΛ4].

V. 29. — [ΝΤ]ΕΡ6² ΖΟΙ[ΝΕ Δ6] ΜΕΒΥΕ ΧΕ
ΕΠΕΙΔΗ³[ΠΕΓΛ]ΩΣΣΟΚΟΜΟΝ⁴[Ν̄Τ]ΟΟΤ̄4 Ν̄ΙΟΥ-
ΔΑΣ ΧΕ Ν̄ΤΑ ῙΘ ΧΟΟΣ ΝΛ4. ΧΕ ΨΕΠ ΠΕΤ̄Ν
Ρ̄ΧΡΕΙΑ Μ̄ΜΟ4¹ ΕΠΩ̄Λ. Η ΧΕΚΑΣ ΕΙΕ† Ν̄Ν2ΗΚΕ.

V. 30. — Ν̄ΤΕΡ64ΧΙ ΘΕ Μ̄ΠΟΕΙΚ Ν̄ΘΙ Π̄Η.
Ν̄ΤΕΥΝΟΥ Α4ΕΙ ΕΒΟΛ. [.].

V. 33. — [ΝΛΩΗΡ6⁵ ΕΤΕΙ ΚΕ ΚΟΥΓῙ Ν̄ΟΥΘΕΙΩ
ΠΕ†Ν̄Μ̄ΜΗ]Τ̄Ν ΤΕ[†Τ̄Ν ΝΛΩ]ΙΝ6 Ν̄ΣΩΙ.] ΛΥΩ
ΚΑΤ[Α ΘΕ Ν̄ΤΑῙΧΟ]ΘΣ Ν̄ΝΙΟΥΔΑΙ⁶ Χ[Ε. Π̄ΜΑ
Λ]ΝΟΚ Ε†ΝΑΒΩΚ [ΕΡΟ4.] Ν̄ΤΩ†Τ̄Ν Ν̄ΤΕΓΤΝΑ-
ΨΕΓΙ⁷ ΑΝ ΕΡΟ4

¹ Ce verset dans Tuki, p. 394.

² Ce verset dans Tuki, p. 405, jusqu'à ΧΕ ΝΤΑ.

³ Tuki, p. 405 : ΧΕΠΕΙΔΗ.

⁴ Tuki, p. 405 : ΚΛΟΥΣΟΓΩΜΟΝ.

⁵ Tuki, p. 434 et 398, donne le verset 33 ; p. 351, il donne les versets 33-37 en entier.

⁶ Tuki, p. 351 et 398 : Ν̄ΝΕ ΙΟΥΧΑΙ.

⁷ Tuki, p. 351 : ΤΩ†Τ̄Ν Ν̄ΤΕ†Τ̄Ν ΝΛΩΕ ; p. 398 : ΝΛΩΙ.

V. 34. — †ΧΟΜΜΟΣ ΝΗΤῆΝ ΖΩΤΤΗΥΤῆΝ.
ΠΑΗΝ ΤΕΝΟΥ ††ΝΗΤῆΝ ΝΟΥΕΝΤΟΛΗ ΝῆΡΡΕ¹.
ΧΕΚΑΣ ΕΤΕῆΤῆΝ ΕΜΕ[ΡΕ ΝΕῆΤῆΝΕΡΗΥ].

V. 35. — [ΚΑΤΑ ΘΕ ΝΤΑΪΜΕΡΕΤΗΥΤῆΝ ΧΕ-
ΚΑΣ ΖΩΤΤΗΥΤῆΝ ΕΜΕΡΕ ΝΕῆΤῆΝΕΡΗΥ. ΞΜ ΠΑΪ
ΟΥΟΝ ΝΙΜ ΝΑΕΙΜΕ ΧΕ ΝΤΕῆΤῆΝ ΝΑΜΑΘΗΤΗΣ
ΠΕῆΤῆΝΨΑΝΜΕΡΕ ΝΕῆΤῆΝΕΡΗΥ].

V. 36. — [ΠΕ]ΧΛΥ² ΝΛ[Υ ΝῆΙ ΣΙ]ΜΩΝ, ΠΕ-
ΤΡΟΣ, ΧΕ ΠΧΟΕΙΣ. ΕΚΝΑ' ΕΤΩΝ [ΛΥΟΥΩΨῆ
ΝῆΙ ἸῆϞ ΧΕ ἸΜΑ ΛΝΟΚ Εῆ†ΝΑΒΩΚ ΕΡΟϞ ΝῆΝΑ-
ΨΟΥΛΑΖΚ ΝῆΩῆ ΛΝ ΤΕΝΟΥ ΜῆΝΝΕΣΩΣ ΔΕ ΕΚΟ-
ΥΛΑῆΚ ΝῆΩῆ].

V. 37. — [ΠΕΧΛΥ ΝῆΙ ΠΕΤΡΟΣ : ΧΕ ΠΧΟΕΙΣ
ΕΤΒΕ ΟΥ. Ν†ΝΑΨΟΥΛΑῆΚ ΝῆΩΚ ΛΝ ΤΕΝΟΥ.
†ΝΑΚΩ ΝΤΑΨΥΧΗ ΕΣΡΑΪ ΖΑΡΟΚ].

4° Huit feuillets, renfermant les débris des cha-
pitres xv, xvii et xviii de l'Évangile selon saint Jean.

Chapitre XV, v. 15-27.

V. 15. — Ν†ΝΑΜΟΥΤΕ³ ΣΕ ΛΝ, ΕΡΩῆΤῆΝ ΧΕ
ΝΑΣῆΜΖΑΛ ΧΕ ΜῆΠῆΜΖΑΛ⁴ ΣΟΟΥΝ ΛΝ, ΧΕ, ΟΥ ΠΕ-

¹ Tuki, p. 354, a une leçon un peu différente : ΠΑΗΝ †[†]
ΤΕΝΟΥ [ΟΥ]ΝῆΤΟΛΗ ΝῆΡΡΕ ΝΗΤῆΝ.

² Ce verset dans Tuki, p. 398.

³ Tuki, p. 544, donne le verset 15 tout entier, et le verset 16
jusqu'à ΛΥΩ.

⁴ Tuki, p. 544, passe ῆ.

ΤΕΡΕ ΠΕΧΧΟΒΙΣ ΕΙΡΕ¹ ΜΜΟΥ. ΝΤΩΤ̄Ν ΔΕ²
 ΝΤΑΪΜΟΥ[ΤΕ] ΕΡΟΤ̄Ν ΧΕ ΝΑΨ[Φ]ΕΡ³, ΧΕ ΝΕΝ-
 ΤΑΪΣΟΤΜΟΥ ΤΗΡΟΥ ΝΤ̄ΜΠΑΓΙΩΤ, ΑΪΤΑΜ[Ω]-
 Τ̄Ν ΕΡΟΥ.

V. 16. — ΝΤΩ[Τ̄Ν ΑΝ ΑΤΕΤ̄ΝΣΟΤ̄Π̄Τ. ΑΛΛΑ
 ΑΝΟΚ ΑΪΣΟΠΤΗΤ̄Ν. ΑΥΩ ΑΪΚΩ ΜΜΩΤ̄Ν ΧΕ-
 ΚΑΣ ΝΤΕΤ̄ΝΒΟΚ, Ν]ΤΕΤ̄Ν †[ΚΑΡΠΟΣ.] ΑΥΩ
 ΝΤΕ ΠΕΤ̄ΝΚΑΡΠΟΣ ΜΟΥΝ, ΕΒΟΛ ΕΥΩΝΣ ΨΑ
 ΕΝΕΣ. ΧΕΚΑΣ, ΠΕΤΕ Τ̄ΝΑΛΙΤΕΙ ΜΜΟΥ ΝΤ̄Μ-
 ΠΑΓΙΩΤ, Σ̄ΜΠΑ←ΡΑΝ ΕΧΕΤΑΛΛΗ ΝΗΤ̄Ν.

V. 17. — ΝΑΪ ΝΕ Ε†ΖΩΝ ΜΜΟΥ ΝΤΕΤΗΥ-
 Τ̄Ν, ΧΕΚΑΣ, ΕΤΕΤ̄ΝΜΕΡΕ ΝΕΤ̄ΝΕΡΗΥ.

V. 18. — ΕΨ[ΧΕ ΠΚΟΣΜΟΣ ΜΕΣΤΕ ΜΜ]ΩΤ[Ν
 ΣΟΟΥΝ ΧΕ ΑΝΟΚ ΠΕΤ]ΛΧΜΕΣΤΕ [ΨΑ]Τ̄ΝΣΗ.

V. 19. — Ε[ΝΕ Ν]ΤΕΤ̄Ν⁴ ΖΕΝ ΕΒΟΛ Σ̄Μ ΠΚΟΣ-
 ΜΟΣ, ΝΕΡΕ ΠΚΟΣΜΟΣ⁵, ΝΑΜΕΡΕ ΠΕΤΕΠΩΧ ΠΕ.
 ΧΕ ΝΤΕΤ̄Ν⁶ ΖΕΝ ΕΒΟΛ ΔΕ, ΑΝ Σ̄Μ ΠΚΟΣΜΟΣ
 ΑΛΛΑ ΑΝΟΚ ΑΪΣΕΤ̄Π̄ΤΗΥΤ̄Ν⁷ ΕΒΟΛ Σ̄Μ ΠΚΟΣ-
 ΜΟΣ ΕΤΒΕ ΠΑΪ ΠΚΟΣΜΟΣ ΜΟΣΤΕ ΜΜΩΤ̄Ν.

V. 20. — ΑΡΙΠΜΕΒΥΕ, ΜΠΑΨΑΧΕ, ΕΝΤΑΪ-

¹ Tuki, p. 544 : ΕΡΕ.

² Tuki, p. 544, passe ΔΕ.

³ Tuki, p. 544 : ΨΒΗΡ.

⁴ Tuki donne le verset 19, à la page 252 jusqu'à ΕΤΒΕ... , à la page 545 jusqu'à ΑΛΛΑ.

⁵ Tuki, p. 545 : ΠΙΚΟΣΜΟΣ les deux premières fois et ΠΚΟΣ-ΜΟΣ la troisième.

⁶ Tuki, p. 252 et 545 : ΝΤΩΤ̄Ν.

⁷ Tuki, p. 252 : ΑΪΣΕΠΤΗΤ̄Ν.

ΧΟΟϢ [ΝΗΤ̄Ν, ΧΕ Μ̄ΝΖ̄ΜΖ̄ΑΛ ΕΝΑΛΛϢ ΕΠΕϢ]ΧΟΕΙϢ
[ΕΨΧΕ]ΛΥΠΩΤ, Ν̄CΩ[Ι ΕΥ]ΝΑΠΩΤ Ν̄CΑΤ[ΗΥ]-
Τ̄Ν. ΕΨΧΕ ΛΥΖΑΡΕΖ' ΕΠΑΨΑΧΕ. CΕ ΝΑΖΑΡΕΖ'
ΟΝ, ΕΠΩΤ̄Ν.

V. 21. — ΑΛΛΑ¹ ΝΑΪ ΤΗΡΟΥ ΕΥΝΑΛΥ² ΝΗΤ̄Ν
ΕΤΒΕ ΠΑΡΑΝ ΧΕ Ν̄CΕCΟΟΥΝ ΑΝ Μ̄ΠΕΝΤΑϢ
ΤΑΥΟΪ.

V. 22. — ΕΝΕ Μ̄ΠΙΕΪ ΤΑΨΑΧΕ Ν̄ΜΜΑΥ. ΝΕ
Μ̄Ν ΝΟΒΕ, ΕΡΟΟΥ ΠΕ. ΤΕΝΟΥ ΔΕ³ Μ̄ΝΤΟΥ-
ΛΟΪCΕ Μ̄ΜΑΥ, ΕΤΒΕ ΠΕΥΝΟΒΕ.

V. 23. — ΠΕΤΜΟCΤΕ Μ̄ΜΟΪ CΜΟCΤΕ ΟΝ
Μ̄ΠΑΒΙΩΤ.

V. 24. — ΕΝΕ Μ̄ΠΕΪΡ ΝΕΖΒΗΥΕ ΕΖΡΑΪ Ν̄ΖΗΤΟΥ
ΕΤΕ Μ̄ΠΕΚΒΟΥΛ ΝΕ Μ̄ΝΤΟΥΝΟΒΕ Μ̄ΜΑΥ. ΤΕ-
ΝΟΥ⁴ ΔΕ ΛΥ[ΝΑΥ ΕΡΟΪ ΛΥΜΕCΤΩΪ Μ̄Ν ΠΑ-
ΚΒΕΙΩΤ].

V. 25. — [ΑΛΛΑ ΧΕΚΑC ΕCΕΧΩΚ] ΕΒΟΛ
[Ν̄CΙ ΠΨΑΧ]Ε Ε[Τ]CΑΖ Ζ̄Μ[ΠΟΥΝ]ΟΜΟC Χ[Ε
ΛΥ]ΜΕ[CΤΩΪ] ΕΠΧΙΝΧΗ.

V. 26. — ΖΟΤΑΝ⁵ ΔΕ ΕCΨΑΝΕΪ Ν̄CΙ Π̄ΠΑΡΑ-
ΚΛΗΤΟC ΠΕ †ΝΑΤ̄ΝΝΟΟΥϢ ΝΗΤ̄Ν ΕΒΟΛ ΖΙ[Τ̄Μ
ΠΑΒΙ]ΩΤ ΠΕΠ̄ΝΑ ΠΕΤ̄ΜΜΑΥ [ΝΑΡ̄Μ̄ΝΤΡΕ] ΕΤ-
ΒΗΗΤ.

¹ Ce verset dans Tuki, p. 545.

² Tuki, p. 545 : ΝΑΛΛΑΥ.

³ Tuki, p. 353, donne le texte de ΤΕΝΟΥ à la fin du verset.

⁴ Tuki, p. 353, donne de ΤΕΝΟΥ jusqu'à la fin du verset.

⁵ Tuki, p. 322, donne le verset jusqu'à ΠΑΒΙΩΤ inclusive-
ment, et p. 79 depuis ΠΕΤ̄ΜΜΑΥ jusqu'à la fin.

V. 27. — [ΛΥ]Ω¹ ΝΤ[Ω]Τ̄Ν Ζ[ΩΤΤΗ]ΥΤ̄Ν
 ΤΕΤ̄ΝΡ̄Μ̄Ν̄Τ̄ΡΕ ΧΕ ΧΙΝ ΝΨΟΡΠ ΤΕΤ̄ΝΨΟΟΠ
 Ν̄Μ̄ΜΑΙ.

Chapitre XVI.

V. 1. — ΝΑΪ ΛΙΧΟΟΥ ΝΗΤ̄Ν ΧΕΚΑΣ ΕΝΝΕ-
 Τ̄ΝΣΚΑΝΔΑΛΙΖΕ.

V. 2. — [ΛΥΨΑΝ]Ρ̄Τ̄ΗῩΤ̄Ν ΝΑΠΟΣΥΝΑΓΩΓΟΣ.
 ΑΛΛΑ² ΣΝΑΝΗΥ³ Ν̄ΒΙ ΟΥΟΥΝΟΥ ΖΟΤΑΝ⁴ ΟΥΟΝ
 ΝΙΜ' ΕΤΝΑΜ[ΟΥΟΥΤ̄ Ν̄ΜΩΤ̄Ν] ΕΥ[ΝΑΜΕΕΥΕ
 ΧΕ ΕΥΕΙ]ΡΕ Ν̄[ΟΥΨΜΨΕ ΜΠΝΟΥ]ΤΕ.

V. 3. — ΑΛΛΑ [ΝΑΪ ΕΥΝΑΛΛΑΤΟΥ ΝΗ]Τ̄Ν ΧΕ
 ΜΠΟΥ[ΣΟΟΥΝ Π]ΕΙΩΤ' ΟΥΔΕ ΑΝΟΚ.

V. 4. — [ΝΑΪ]⁵ ΛΙΧΟΟΥ ΝΗΤ̄Ν [ΧΕΚΑΣ] ΕΡ-
 ΨΑΝ ΤΕ[ΥΟΥΝΟΥ ΕΙ Ε]ΤΕΤ̄Ν ΕΡΠΜ[ΕΕΥΕ⁶ ΧΕ]
 ΑΝΟΚ ΛΙΧΟΟΣ [ΝΗΤ̄Ν.] ΝΑΪ ΔΕ ΜΠ[ΕΙΧΟΟΥ
 ΝΗ]Τ̄Ν ΧΙΝ ΝΨ[ΟΡΠ ΧΕ ΝΒΙ] Ν̄Μ̄ΜΗΤ̄Ν [ΑΝ ΠΕ].

V. 5. — [ΤΕΝΟΥ]⁷ ΔΕ ΒΙΝΑΒΩΚ ΨΑΠΕΝΤΑΧ
 ΤΑΟΥΟΪ. ΛΥΩ Μ̄ΝΑΛΛΥ Ν̄ΖΗΤ̄Τ̄ΗῩΤ̄Ν. ΧΝΟΥ
 Μ̄ΜΟΪ ΧΕ ΕΚΝΑ ΕΤΩΝ.

V. 6. — ΑΛΛΑ ΧΕ ΛΙΧΩ ΝΑΪ ΝΗΤ̄Ν ΑΤΛΥΠΗ
 ΜΕΖ ΠΕΤ̄Ν̄ΖΗΤ.

¹ Tout ce verset dans Tuki, p. 195 et 303.

² La fin du verset, à partir de ΑΛΛΑ, dans Tuki, p. 120.

³ Tuki, p. 120 : ΕΣΝΗΥ.

⁴ Tuki, p. 120 : ΝΟΥΝΟΥ ΖΟΤΕ.

⁵ Tuki, p. 385, donne la première moitié du verset jusqu'à ΝΑΪ.

⁶ Tuki, p. 385 : ΠΑΜΕΕΥΕ.

⁷ Tuki donne, p. 436, les versets 5-9 en entier, et p. 353 le début du verset 5, jusqu'à ΛΥΩ.

V. 7. — ΑΛΛΑ¹ [ΑΝΟΚ] ΕΙΧΩ ΝΗΤῆΝ ΝΤ[ΜΕ
 ΣΡ̄]ΝΟΟΥΡΕ² ΝΗΤῆΝ ΧΕ[ΚΑΣ] ΑΝΟΚ ΕΙΓΒΩΚ [ΕΙ-
 ΤῆΜΒΩΚ ΓΑΡ ΠΠΑΡΑ]ΚΛΗ[ΤΟΣ ΝΗΥ ΓΑΡ³ ΨΑ-
 ΡΩ]ΤῆΝ [ΕΙΨΑΝΒΩΚ ΔΕ †Ν]ΑῆΝ[ΝΟΟΥÇ Ψ]Α-
 ΡΩῆΝ.

V. 8. — ΑΥΩ [ΠΕΤῆΜ]ΑΥ ΕΨΑΝΕΙ. [ΥΝΑΧ-
 ΠΕ]Ι ΕΠΚΟΣΜΟΣ [ΕΤΒΕ Π]ΝΟΒΕ, ΕΤΒΕ [ΤΔΙ-
 ΚΑΙΟΣ]ΥΝΗ⁴, ΕΤΒΕ [ΤΕΚΡΙCΙC]⁵.

V. 9. — ΕΤΒΕ ΠΝΟ[ΒΕ ΜΕΝ. ΧΕ] ΝCΕΠΙCΤΕΥ[Ε
 ΕΡΟῖ ΑΝ].

V. 10. — ΕΤΒΕ ΤΔΙ[ΚΑΙΟΣΥΝΗ]⁶ ΔΕ, ΧΕ
 ΑΝΟΚ [ΕΙΝΑΒΩΚ] ΨΑ ΠΑΕΙΩΤ.⁷ ΑΥΩ ΝΤΕῆΝ[Α-
 [ΝΑ]Υ CΕ ΑΝ ΕΡΟῖ.

V. 11. — ΕΤΒΕ ΤΕΚΡΙ[CΙC]ΔΕ. ΧΕ ΠΑΡΧΩΝ
 ΜΠΕῖΚΟΣΜΟΣ ΑΥΤCΑῖΟΥ.

V. 12. — ΕΤΙ⁸ ΟΥΝ †ΖΛZ ΝΨΑΧΕ ΕΧΟΟΥ⁹
 ΝΗΤῆΝ. [ΑΛΛΑ Ἡ]ΤΕΤῆΝΑΨΧΙ ΑΝ ΤΕΝΟΥ.

V. 13. — ΖΟΤΑΝ ΔΕ¹⁰ ΕΡΨΑΝ Πῆ Εῖ ΠΕῖΠῆΛ

¹ Tuki, p. 318, donne le verset 7 en entier, et p. 546 les versets 7-13.

² Tuki, p. 318 et 546 : CΡ̄ΝΟΟΥΡΕ ΓΑΡ.

³ Tuki, p. 546 : ΑΝ, au lieu de ΓΑΡ.

⁴ Tuki, p. 546 : ΑΥΩ ΤΔ : p. 436 : ΑΥΩ ΕΤΒΕ ΤΔ.

⁵ Tuki, p. 436 et 546 : ΑΥΩ ΕΤΒΕ ΤΕΚΡΙCΙC.

⁶ Tuki, p. 436 : ΕΤΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗ.

⁷ Tuki, p. 436 : ΠΕΙΩΤ, et arrête sa citation à ce mot.

⁸ Ce verset dans Tuki, p. 354, avec la variante ΕΤΕΙ.

⁹ Tuki, p. 354 et 546 : ΕΧΩΟΥ.

¹⁰ Tuki, p. 546, passe ΔΕ, et écrit ΡΨΑΝ. Il donne, p. 323, le début de ce verset jusqu'à ΝΤΜΕ inclusivement.

ḢTM[ε. ḢNAXIMOIT ZHTTHYṚN ḢM ME NIM.]
 Ḣ[ḢNAXAXE ΓAP AN ZAPOT Ḣ]MAYL[AX. ALLL]
 NETḢNASOT[MOY ḢNAXAXE ḢMWOY. AY]W
 ḢNATAMW[ṚN NET]NAXWPB.

V. 14. — π[ετḢμαγ] πετνα†εοογ [νηι,
 χε] εḢNAXI εβολ ḢM [πετεπωἶ]πε Ḣχχο[οχ
 ηḢṚN].

V. 15. — Ḣκλ nim' ετεḢ[ντε] πλειωτ [νογι
 νε ε]τβε παι [λιχοοc χε εḢ]NAXI ε[βολ ḢM
 [πετε]πωἶ πε Ḣχχο[οχ ηḢ]ṚN.

V. 16. — κεκοἶ¹ πε ḢτεṚN λο ετεṚN-
 NAY [εροἶ.]² λγω ON κεκοἶ [πε] ḢτεṚN NAY
 εροἶ.

V. 17. — πεχε zoine³ ḢνεḢμαθητḢc
 ḢνεγερḢγ [χε ογ] πε παἶ ετḢχω[Ḣμοχ]
 NAN χε κεκοἶ [πε ḢτεṚN λο ετε]ṚN[NAY
 εροἶ. λγω ON κεκοἶ πε Ḣ]T[εṚN NAY εροἶ.
 λγω ANOK ψαβωκ επλει]ωτ.

V. 18. — [λγω πε]χλγ χε ογ δε [πε πεἶ]
 κοἶ ḢṚN COOYN⁴ χε εḢχε οἶ.

V. 19. — [λχειM]ε Ḣδἶ ἶc χε νεγ[ογωψ
 χNO]γc πε, πεχλγ[NAY χ]ε ετβε παἶ ε[τε-
 ṚN]ψαχε ḢN NE[ṚN ερηγ χε] λιχοοc [ηḢṚN

¹ Tuki, p. 438, donne les versets 16-17.

² Notre manuscrit, d'accord en cela avec la version de Tuki, p. 438, passe χε ANOK †NAXE NHI ZA ΦIOT, de la version memphitique.

³ Tuki, p. 438 : zoine.

⁴ Tuki, p. 548 : ḢṚN COOYN AN.

ΚΕΚΟΥΪ Π]Ε ΝΤΕ[Τ̄ΝΛΟ ΕΤΕΪΤ̄ΝΝ]ΛΥ Ε[ΡΟΪ.
ΛΥ]Ω ΟΝ ΚΕΚΟΥΪ [ΠΕ] ΝΤΕΤ̄ΝΝΛΥ ΕΡΟΪ.

V. 20. — [ΖΛ]ΜΗΝ ΖΑΜΗΝ †ΧΩ[Μ̄Μ]ΟC ΝΗ-
Τ̄Ν ΧΕ ΤΕ[Τ̄ΝΛ]ΡΙΜΕ ΝΤΩΤ̄Ν. [ΛΥ]Ω ΝΤΕΤ̄Ν-
ΤΟΕΙΤ [ΠΚ]ΟCΜΟC ΔΕ ΦΝΑΡΑ[ΦΕ] ΝΤΩΤ̄Ν
ΤΕΤΝΑ[ΛΥΠ]ΓΙ. ΑΛΛΑ ΤΕΪΤ̄Ν[ΛΥΠΗ ΕCΝΑΦΩΠΕ
ΝΗΤ̄Ν ΕΥΡΑΦΕ].

V. 21. — [ΤΟ¹ C2ΙΜΕ CCEΪ ΕCΝΑΜΙCΕ. ΟΥΝΤΕ
ΟΥΛΥΠΗ Μ̄ΜΑΥ. ΧΕ ΑCCEΪ ΝCΙ ΤΕCΟΥΝΟΥ.
ΖΟΤΑΝ ΔΕ ΕΥΦΑΝΧΠΕ ΠΕCΩΗΡΕ ΜΕCΕΡ̄Π-
ΜΕCΕΥΕ CΕ ΝΤΕΘΛΙΨΙC. ΕΤΒΕ ΠΡΑΦΕ. ΧΕ
ΑCΧΠΕ ΟΥΡΩΜΕ ΕΠΚΟCΜΟC.]

.....

V. 24. — [ΦΛ² ΤΕΝΟΥ Μ̄ΠΕΪΤ̄ΝΑΙΤΕΙ Ν̄ΛΛΑΥ
Ξ̄Μ ΠΑΡΑΝ.....].

V. 25. — [ΝΑΪ³ ΑΙΧΟΟΥ ΝΗΤ̄Ν Ξ̄Ν ΖΕΝΠΑΡ-
ΖΟΙΜΙΑ ΟῩΝ ΟΥΟΥΝΟΥ ΝΗΥ ΖΟΤΕ Ν̄ΝCΙΝΑ-
ΦΛΧΕ⁴ ΑΝ Ν̄ΜΗΤ̄Π Ξ̄Ν ΖΕΝΠΑΡΖΟΙΜΙΑ]⁵.

V. 26. — [Ξ̄Μ⁶ ΠΕΖΟΥ ΕΤ̄ΜΜΑΥ ΤΕΤΝΑΛΙ-
ΤΕΙ Ξ̄Μ ΠΑΡΑΝ ΛΥΩ †ΝΑΧΟΟC ΑΝ ΝΗΤ̄Ν. ΧΕ
ΑΝΟΚ CΙΝΑCCEΠC ΠΑCΙΩΤ ΕΤΒΕ ΤΗΥΤ̄Ν].

.....

¹ Ce verset dans Tuki, p. 385.

² Tuki, p. 490.

³ Tuki donne la seconde moitié de ce verset, de Ν̄ΝCΙΝΑ-
ΦΛΧΕ à la fin, p. 614, et le verset entier, p. 121.

⁴ Tuki, p. 614, intercale CΕ.

⁵ Tuki, p. 614, Ξ̄Ν ΖΕΝΠΑΡΑΒΟΛΗ.

⁶ Tuki donne la seconde moitié de ce verset, de ΛΥΩ à la fin,
p. 548, et le verset entier, p. 257.

V. 28. — [ἵτα¹ εβολ ζιτῆ πλειωτ. λυω
λιεῖ ἐπκοσμος. παλιν οη †κω ἵσφι ἡπ-
κοσμος τавωκ φα πλειωτ].

V. 29. — [πεχαυ ηα4 ἡβι² нечмλөнтнс
χε εις ζηητε теноу екφαχε ἕη ουπαρ-
ρησια. λυω ἡγχε αλλυ αν ἡπαρзоимια].

V. 30. — [теноу³ ληειμε⁴ χε εκσοοуη
ἡζωβ ηἰм λυω ἡγῆχρῖα αν. χεкас ере оуа
χιоуκ. ἕη παι τῆπιστευε χε ἡτακει εβολ
ζιτῆ πноуτε].

V. 31. — [αχοуωφв ηαу ἡβι ἰс. χε теноу
τετῆπιστευε]⁵.

V. 32. — [ειςζηητε⁶ есннү ἡβι οуноу.
ασει χεкас ετετῆλαχωφре εβολ ποуа ποуа
επεчма. λυω ἡτετῆκαат ἡмауаат. αλλ
ἡ†βет мауаат ан.].

Chapitre XVIII, v. 6-15.

V. 6. — [. . . ἡса παзоу. λυζε εχῆπ]κα2⁷.

¹ Tuki, p. 439, le verset entier.

² Tuki donne les versets 29-32, p. 354-355; il a passé par inadvertance les mots ΠΕΧΑΥ ΗΑ4 au commencement de la citation.

³ Tuki, p. 548, donne les versets 30-32.

⁴ Tuki, p. 548: εἰμι.

⁵ *Ibid.* τετῆπιστευε.

⁶ Tuki, à la p. 355, ne donne qu'une partie de ce verset jusqu'à λυω; à la p. 548, il ajoute 1: membre de phrase qui commence par λυω, sans toutefois terminer le verset.

⁷ Woide donne les versets 1-2 du chapitre XVIII; Tuki les donne également, p. 401, et ajoute, p. 403, le verset 3, qui manque à

V. 7. — [ΠΑΛΙΝ]¹ ΟΝ ΛΥΧΝΟ[ΟΥ] ΕΥΧΩΜ[ΜΟΣ
Χ]Ε· ΤΕΤ̄ΝΩ[ΙΝΕ Ν]ΣΑΝΙΜ. Ν[ΤΟΟΥ] ΧΕ, ΠΕ-
ΧΛΥ Χ[Ε Τ̄ΝΩΙΝ]Ε Ν̄ΣΑ ῙΣ Π[ΝΑΖΩΡ]ΕΟΣ.

V. 8. — ΛΟΥΩΩΒ [ΝΑΥ Ν̄ΒΙ ῙΣ. ΧΕ ΛΙΧΟΟΣ
ΝΗΤΗΝ. ΧΕ ΛΟΚ ΠΕ. ΕΩΧΕ ΛΟΚ ΟΕ ΠΕ
ΤΕΤ̄ΝΩΙΝΕ Ν̄ΣΩΙ. ΚΑ ΝΑΪ ΤΗΡΟΥ Ν̄ΣΕΒΩΚ].

V. 9. — [ΧΕΚΑΣ ΕΥΕΧΩΚ ΕΒΟΛ Ν̄ΒΙ ΠΩΧΕ
ΝΤΑΧΧΟΟΧ. ΧΕ ΝΕ ΝΤΑΚΤΑΛΥ Ν]ΑΪ [ΜΠΙ-
ΤΑΚΕ] Ν̄ΛΛΑΥ ΕΒΟΛ Ν[ΖΗ]ΤΟΥ.

V. 10. — Σ[ΙΜΩΝ Δ.]Ε ΠΕΤΡΟΣ ΕΟΥ[Ν̄Τ̄
ΟΥ]ΣΗΧΕ, Ν̄ΤΟΟΤ̄ [ΛΥΤ]ΟΚΜΕΣ [ΛΥΣΙΟΥΕ [Ν̄ΣΑ
Π]Ζ[ΕΜ]Ζ[ΑΛ ΜΠ]ΑΡΧΙΕΡ[ΕΥΣ.].

V. 11. — [.] ΤΑΠΑΙΩΤ, ΤΑ[Ν]ΑΪ-
Μ[Η]Ν †ΝΑ[Σ]Ε ΛΝ.

V. 12. — ΤΕΣ[ΠΕΙ]ΡΑ ΟΕ ΛΥΩ Ν̄[ΧΙΛΙ]ΑΡΧΟΣ
Μ̄Ν Ν̄ΖΥΠΕΡΕΤΗΣ Ν̄Ν̄ΙΟΥΔΑΪ ΛΥΩΠΕ Ν̄ῙΣ,
ΛΥΜΟΡΧ.

V. 13. — ΛΥΩ ΛΥΝ̄Τ̄ ΩΛΑΝ[ΝΑ.].

V. 14. — [. ΧΕ ΣΡΝΟΧΡΕ ΝΤΕ]ΡΕ
Ο[Υ]ΡΩΜΕ Ν̄ΟΥΩΤ ΜΟΥ, ΖΑΠΛΛΟΣ.

V. 15. — ΝΕΧΟΥΗΣ' ΔΕ Ν̄ΣΑ ῙΣ, Ν̄ΒΙ ΣΙΜΩΝ,
ΠΕΤΡΟΣ, Μ̄Ν Ν̄ΚΕΜΑΘΗΤΗΣ. ΠΜΑΘΗΤΗΣ ΔΕ,

Woide. Le texte de Woide recommence au milieu du verset 6, comme le nôtre, va jusqu'à la fin du verset 9, puis s'interrompt pour ne reprendre qu'au verset 15.

¹ Tuki, p. 598, donne le commencement du verset 7, jusqu'à Ν̄ΤΟΟΥ.

V. 28. — [ΝΤΑ¹ ΕΒΟΛ ΖΙΤῆ ΠΛΕΙΩΤ. ΛΥΩ
ΛΙΕῖ ΕΠΚΟΣΜΟΣ. ΠΑΛΙΝ ΟΝ †ΚΩ ἸΣΩΙ ΜΠ-
ΚΟΣΜΟΣ ΤΑΒΩΚ ΨΑ ΠΛΕΙΩΤ].

V. 29. — [ΠΕΧΛΥ ΝΛΥ ἸΣΙ² ΝΕΥΜΑΘΗΤΗΣ
ΧΕ ΕΙΣ ΖΗΗΤΕ ΤΕΝΟΥ ΕΚΨΑΧΕ Ξῆ ΟΥΠΑΡ-
ΡΗΣΙΑ. ΛΥΩ ἸΓΧΕ ΛΑΛΥ ΑΝ ἸΠΑΡΖΟΙΜΙΑ].

V. 30. — [ΤΕΝΟΥ³ ΑΝΕΙΜΕ⁴ ΧΕ ΕΚΣΟΟΥΝ
ἸΣΩΒ ΝΙΜ ΛΥΩ ἸΓΨΧΡΙΑ ΑΝ. ΧΕΚΑΣ ΕΡΕ ΟΥΑ
ΧῆΟΥΚ. Ξῆ ΠΑΙ ΤῆΠΙΣΤΕΥΕ ΧΕ ἸΤΑΚΕΙ ΕΒΟΛ
ΖΙΤῆ ΠΝΟΥΤΕ].

V. 31. — [ΛΥΟΥΨΩΒ ΝΑΥ ἸΣΙ ἸΣ. ΧΕ ΤΕΝΟΥ
ΤΕΤῆΠΙΣΤΕΥΕ]⁵.

V. 32. — [ΕΙΣΖΗΗΤΕ⁶ ΕΣΝΗΥ ἸΣΙ ΟΥΝΟΥ.
ΛΣΕΙ ΧΕΚΑΣ ΕΤΕΤῆΠΑΧΩΡΕ ΕΒΟΛ ΠΟΥΑ ΠΟΥΑ
ἸΠΕΥΜΑ. ΛΥΩ ἸΤΕΤῆΠΚΑΛΤ ἸΜΑΥΑΛΤ. ΛΛΛ
Ἰ†ΣΕΤ ΜΑΥΑΛΤ ΑΝ.].

Chapitre XVIII, v. 6-15.

V. 6. — [. . . ἸΣΑ ΠΑΖΟΥ. ΛΥΖΕ ΕΧῆΠ]ΚΑΖ⁷.

¹ Tuki, p. 439, le verset entier,

² Tuki donne les versets 29-32, p. 354 355; il a passé par inadvertance les mots ΠΕΧΛΥ ΝΛΥ au commencement de la citation.

³ Tuki, p. 548, donne les versets 30-32.

⁴ Tuki, p. 548: ΕΙΜΙ.

⁵ *Ibid.* ΤΕΤῆΠΙΣΤΕΥΕ.

⁶ Tuki, à la p. 355, ne donne qu'une partie de ce verset jusqu'à ΛΥΩ; à la p. 548, il ajoute le membre de phrase qui commence par ΛΥΩ, sans toutefois terminer le verset.

⁷ Woide donne les versets 1-2 du chapitre XVIII; Tuki les donne également, p. 401, et ajoute, p. 403, le verset 3, qui manque à

V. 7. — [ΠΑΛΙΝ]¹ ΟΝ ΛΑΧΝΟ[ΟΥ] ΕΧΧΩΜ[ΜΟΣ
Χ]Ε· ΤΕΤ̄ΝΩ[ΙΝΕ Ν]ΣΑΝΙΜ. Ν[ΤΟΟΥ] ΧΕ, ΠΕ-
ΧΛΥ Χ[Ε Τ̄ΝΩΙΝ]Ε Ν̄ΣΑ ῙΣ Π[ΝΑΖΩΡ]ΒΟΣ.

V. 8. — ΛΟΥΩΩΒ [ΝΑΥ Ν̄ΒΙ ῙΣ. ΧΕ ΛΙΧΟΟΣ
ΝΗΤΗΝ. ΧΕ ΛΝΟΚ ΠΕ. ΩΧΕ ΛΝΟΚ ΩΕ ΠΕ
ΤΕΤ̄ΝΩΙΝΕ Ν̄ΣΩΙ. ΚΑ ΝΑΪ ΤΗΡΟΥ Ν̄ΣΕΒΩΚ].

V. 9. — [ΧΕΚΑΣ ΕΧΕΧΩΚ ΕΒΟΛ Ν̄ΒΙ ΠΩΑΧΕ
Ν̄ΤΑΧΧΟΟΧ. ΧΕ ΝΕ ΝΤΑΚΤΑΛΥ Ν]ΑΪ [ΜΠΙ-
ΤΑΚΕ] Ν̄ΛΑΛΥ ΕΒΟΛ Ν̄[ΖΗ]ΤΟΥ.

V. 10. — Σ[ΙΜΩΝ Δ]Ε ΠΕΤΡΟΣ ΒΟΥ[ΝΤ̄
ΟΥ]ΣΗΘΕ, Ν̄ΤΟΟΤ̄ [ΛΧΤ]ΟΚΜΕΣ [ΛΧΖΙΟΥΕ [Ν̄ΣΑ
Π]Ζ[ΕΜ]Ζ[ΑΛ ΜΠ]ΑΡΧΙΕΡ[ΕΥΣ.].

V. 11. — [.] ΤΑΠΑΕΙΩΤ, ΤΑ[Ν]ΑΪ-
Μ[Η]Ν †ΝΑ[Σ]Ε ΛΝ.

V. 12. — ΤΕΣ[ΠΕΙ]ΡΑ ΩΕ ΛΥΩ Ν̄[ΧΙΛΙ]ΑΡΧΟΣ
Μ̄Ν Ν̄ΖΥΠΕΡΕΤΗΣ Ν̄Ν̄ΙΟΥΔΑΪ ΛΥΩΠΕ Ν̄ῙΣ,
ΛΥΜΟΡΧ.

V. 13. — ΛΥΩ ΛΥΝ̄Τ̄ ΩΛΑΝ[ΝΑ.].

V. 14. — [. ΧΕ ΣΡΝΟΦΡΕ ΝΤΕ]ΡΕ
Ο[Υ]ΡΩΜΕ Ν̄ΟΥΩΤ ΜΟΥ, ΖΑΠΛΑΟΣ.

V. 15. — ΝΕΦΟΥΗΣ' ΔΕ Ν̄ΣΑ ῙΣ, Ν̄ΒΙ ΣΙΜΩΝ,
ΠΕΤΡΟΣ, Μ̄Ν Ν̄ΚΕΜΑΘΗΤΗΣ. ΠΜΑΘΗΤΗΣ ΔΕ,

Woide. Le texte de Woide recommence au milieu du verset 6, comme le nôtre, va jusqu'à la fin du verset 9, puis s'interrompt pour ne reprendre qu'au verset 15.

¹ Tuki, p. 598, donne le commencement du verset 7, jusqu'à Ν̄ΤΟΟΥ.

ΕΤΗΜΛΥ ΝΕΡΓ ΠΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΣΟΟΥΝ ΗΜΟΧ.
ΛΥΩ ΛΧΒΩΚ ΕΣΟΥΝ[Ε ΤΑΥΛΗ ΗΠΑΡΧΙΕΡΕΥΣ].

.....

Tels sont les fragments que le hasard a fait passer par mes mains. J'ai tâché de les reproduire avec exactitude où cela a été possible. Sur un point seulement je me suis écarté des originaux. Les traits qui surmontent η , μ , ρ , etc., sont penchés de façon assez capricieuse : \vee , \prime , \sim , $_$, sans qu'il soit possible d'y voir des variétés constantes d'orthographe : η , par exemple, s'écrit indifféremment $\grave{\eta}$, $\acute{\eta}$, $\tilde{\eta}$, $\bar{\eta}$, dans le même manuscrit. Pour la facilité de l'impression, j'ai marqué partout la ligne horizontale ou la ligne inclinée.

Quant aux restitutions, elles ne sont là que pour montrer quelle place occupait dans le verset les lettres encore subsistantes des manuscrits originaux, et le nombre de lettres qui manque à chaque ligne. Elles sont donc un aide à la reconstitution plutôt qu'un essai de reconstitution du texte.

SUR UNE VERSION ARABE

DU

CONTE DE RHAMPSINITE.

Au mois de février 1885, un Européen établi à Louxor m'affirma qu'il avait entendu raconter, dans le village de Neggadèh, un conte qui rappelait l'histoire de Rhampsinite. Après quelques délais, j'obtins de M. Ibrahim Badir, agent consulaire de France à Neggadèh, une rédaction de ce conte, faite par un de ses fils, Jacques Badir, âgé d'environ quatorze ans. Une seconde copie, reçue plus tard, ne renferme guères que des variantes de mots insignifiantes, ainsi au début même : كان وجد في الزمان : القديم, au lieu de la forme plus littéraire : انه كان في القديم الزمان وسالف العصر والوان بحيل, etc. Comme aucune de ces variantes n'ajoute un détail nouveau, je me suis borné à donner en note le dernier paragraphe de cette seconde version. J'ai reproduit littéralement l'orthographe de l'enfant, avec ses confusions de sons حرث pour حرس,

جثة à côté de جثة , etc. ; il peut y avoir là matière à observations curieuses pour les savants plus versés que je ne le suis dans l'étude de l'arabe vulgaire.

بسم الله الرحمن الرحيم

انه كان في قديم الزمان وسالف العصر والوان ملك ذا اموال كثيرة وكان بخيل جدا ومع زيادة حبه في المال اراد ان يبني له خزينة عظيمة تكون من الحجر لحفظ ماله فشرع في بناء هذه الخزينة وفي اثناء بناها كان احد العلة اي البنائين الشغاليين بتلك الخزينة قد وضع بالخزينة المذكورة حجر كبير بدون بناء لمساعدته على السرقة عند اتمام هذا الكمل ليجعل له مثل باب يدخل ويخرج منه بسهولة ويأخذ ما يجد بدون له يشعر به احد . . وبعد انتهاء البناء وضع الملك جميع امواله بها وصار مطمئن للخطر ولكن البنا المذكور لما علم بان مال الملك صار جميعه من داخل الخزينة ابتداء في السرقة وصار يتوجه في كل نصف الليل ويرفع الحجر من موضعه ويأخذ ما يريد ودام على ذلك بدون مشقة ولا تعب واما الملك فانه نظر بان ماله كل يوم في النقصان فتصير له انه لا يمكن احدا الدخول الى هذا الكمل . .

اما البنا المذكور فانه مرض شديدا وقد عرف ان هذا مرض الموت فعند ذلك احضر اولاده وقال لهم انا اشرفت الان

على الموت واريد ان اعلمكم بشئ تستعملوه لمعايشكم ولكن لا تخبروه به احدا وهو انى حينما كنت ابنى فى خزينة الملك وضعت حجر بالخزينة بدون بناء وهو من للجهة اليمنى وسأعطيتكم عنه البراهين اللازمة فلن طلبتم دراهم بدون مشقة فتوجهوا الى تلك الخزينة واحدكم يرفع الحجر بكل التفات ويدخل والاخر يكون واقفا له من الخارج لحرت اخيه من واه او رقيب وبعد ذلك توى والدهم الى رحمة الله تعالى ومكثوا الاولاد على السلب من خزينة الملك فى نصف الليل من كل ليلة كما امرهم والدهم قبل هاتمه .:

اما الملك لما نظر الى امواله وهى كل يوم فى نقصان صار متكدرا جدا وتفكر كيف ترقى امواله وباب الخزينة بدون كسر فامر باحضار وزيره فلما حضر اوزاه للخزينة واخبره بجميع ما جرى فطلب منه الرأى فى ضبط الجارى على هذا العمل فقال له الوزير ابها الملك نعل شركا حول الخزينة لضبط من يدخلها فى الوقت ولئلا عمل شرك بدون ان يشعر بذلك احدا اما الاولاد فأنهم توجهوا على حسب عادتهم فدخل احداهم الذى كان معتادا على الدخول فوقع فى الشرك فصرخ على اخيه فلما حضر قال له الان صرت ممسوك فالأحسن قطع رأسى قبل ما يطلع النهار ويقتلونا نحن الاثنين فقطع رأس اخيه وتوجه الى منزله عند امه فقالت له ان لم تحضر لى

جسة اخيك لأدونها مع الراس والا أتوجه الى الملك واخبره
بما حصل من الأبتدى الى المنتها فوعدها بحضور الجثة..
واما الملك فإنه توجه في الصباح الى خزينته على حسب العادة
فوجد الجثة الذى في الشرك من غير راس فتكبير في ذلك فأمر
باحضار الوزير فلما حضر تداول معه ما ذا يفعلون بهذه الجثة
بدون معرفة صاحبها فأشار عليه الوزير بأن يعلق الجثة في
مشنقة والذى تأخذة الرأفة عليها يكون هو الفاعل لهذا
العمل..

واما ما كان من اخ الميت بالنسبة للوعد الذى اعطاه لأمه
بخصير الجثة وايضا سمع بأن الجثة علفت على المشنقة فأشترى
له جملة حير وجملة قرب ملانة نبيذ وتوجه الى محل المشنقة وفك
قربة وارماها الى الارض فجعل نفسه متكبر هل يمسك للحمير
او يربط القرب فطلب المساعدة من حراس المشنقة فحضروا
اليه جميع للحراس لمساعدته وايضا طمعوا في شرب النبيذ
السكوب على الارض وكلما يظهر له ان القربة المذكورة قربت
على الخلوص بفك لهم خلافتها وهكذا حتى سكروا وناموا على
الارض من السكر فاشرع يأخذ جثة اخيه واراد ان يأتري في
هولاء السكارى بأتري جميلا فخلق نصف ذقنهم وتوجه الى منزله
واسرعوا في دفن الجثة..

ولما بلغ الملك ذلك احضر وزيره وتداول معه كيف العمل في ضبط

ذلك الرجل فاتفق رايهما على ان الوزير ينزل بصورة درويش
ويسأل جميع الناس عن الذى جرى لهم فى مدة حياتهم ولما
بلغ الولد ذلك احضر ذراع ميت ولصقه بجانب ذراعه الايمن
وتقابل مع الوزير وقصى عليه هذه القصة بعينها فلما عرف
الوزير بأن هذا الشخص هو الفاعل لتلك الواقعة لمسكه من
ذراعه الايمن اما الولد فانه هارب وترك ذراع الميت مع حضرة
الوزير فاخذ الوزير ذراع الميت وتوجه الى الملك واخبره
بالذى جرى جميعه فتعجب الملك غاية التعجب وقد انسر من
ذلك الشخص فأقتضت ارادته بأن ينظر لذلك النبى فاصدر
امره فى كل المدينة بأنه من كان عمل هذا العمل فيحضر امام
الملك ويقص عليه ما قد جرى وبعد ذلك يزوجه الملك بابنته
ويكافيه بمبلغ من الدراهم فلما انتشر هذا الخبر فى المدينة
حضر ذلك الشخص امام الملك وقص عليه جميع ما جرى
فعند ذلك زوجه الملك بابنته وأوفى له ما تكلم¹.

¹ Voici le dernier chapitre de l'histoire, comme spécimen de la
seconde rédaction :

وعند ابلاغ الملك الامر السالف ذكره احضر وزيره وتداول معه فاتفق
الراى بان الوزير يطلع بصورة درويش وجميع الذين يحضروا اليه يقصوا
عليه ما حصل حسب عاداتهم وعند استماع الاخ بان الوزير قد تدروش
قد احضر له ذراع انسان ميت والصقه بجانب اذراع الايمن وقد حضر الى
الوزير وقص عليه جميع ما حصل فيارد الوزير يمسك بذراعه يمين حيث
ان للحكاية ذاتها اما الولد قد فر هاربا اما الوزير بذراع الميت صار

Il y avait une fois un roi qui possédait de grandes richesses, et il était très avare, et par suite de l'amour excessif qu'il avait pour son bien, il voulut lui bâtir un trésor immense tout en pierre pour l'y garder; il commença donc à bâtir ce trésor, et, dans le temps qu'on le bâtissait, l'un des maçons chargés du travail y plaça une grosse pierre non cimentée, afin de se rendre aisé le vol après achèvement de l'édifice, car il en fit comme une porte par où entrer et sortir commodément pour prendre ce qu'il trouverait sans que personne en fût avisé. Quand la construction fut terminée, le roi y déposa toutes ses richesses et eut l'esprit tranquille; mais le maçon, dès qu'il sut que le trésor du roi y était enfermé entier, y entra et commença à voler : il s'y rendait chaque nuit vers minuit, levait la pierre de sa place, prenait ce qu'il voulait, et remettait le mur en état sans peine et sans fatigue. Le roi voyait que son bien diminuait chaque jour et était stupéfait, car il savait que personne ne pouvait entrer en cet endroit.

ماسك فقد اخذ الذراع واتوجه الى الملك واخبره بما حصل معه فتعجب
عجبا شديدا وقد اقتضت ارادته مشاهدة ذلك المصنف النبيه اصدر امرا
في كل المدينة بأن من كان الفاضل هذا الفعل يحضر الى الملك ويقص
عليه ما قد جرى من الابتداء الى المنتها فيكلمه باعطاء مبلغ من النقود
وتزوجه بابنته فعند انتشار الخبر في المدينة قد توجه ذلك المصنف
المذكور الى الملك وقد قص عليه ما جرى في ذلك شرحا فقد ارفاه له ما
تكلم...

Or le maçon tomba grièvement malade et il sentit que sa maladie était mortelle. Il manda donc ses enfants et leur dit : « Je suis sur le point de mourir et je veux vous instruire d'une chose qui est faite exprès pour vous rendre la vie aisée, et dont pourtant personne n'est informé. Lorsque j'étais employé à bâtir au trésor royal, j'y plaçai une pierre non cimentée; elle est sur le front du côté droit et vous cédera après les épreuves nécessaires. Si vous voulez l'argent sans peine, rendez-vous au trésor et l'un de vous lèvera la pierre avec précaution et entrera, et l'autre l'enfermera du dehors pour garder son frère des espions et des aigrefins. » Puis leur père décéda à la grâce de Dieu, et les enfants continuèrent à piller le trésor du roi à minuit de chaque nuit, comme leur père le leur avait recommandé avant de mourir.

Quand le roi vit que son bien diminuait chaque jour, il en conçut beaucoup d'ennui et il se demanda comment pouvait se produire ce gaspillage de ses richesses, puisque la porte ne présentait point de fracture. Il ordonna donc qu'on amenât son vizir, et quand le vizir fut arrivé, il lui montra le trésor, lui apprit ce qui se passait et lui demanda quelles étaient à son avis les mesures de précaution qu'il fallait prendre en cette affaire. Le vizir lui dit : « Ô roi, nous poserons des rets autour du trésor pour empêcher qu'on y entre. » Il posa les rets en temps et lieu sans que personne en fût avisé. Quand les deux jeunes gens s'y rendirent selon leur coutume, et que celui qui

devait entrer fut entré, il tomba dans le filet, appela son frère, et quand son frère fut arrivé, il lui dit : « Puisque je suis pris, le mieux est de couper ma tête avant que le jour se lève et qu'on ne nous tue tous les deux. » Son frère lui coupa donc la tête, et se rendit à sa demeure chez sa mère; mais elle lui dit : « Si tu ne m'apportes ici le corps de ton frère pour que je l'enterre avec la tête, je me rendrai auprès du roi et je l'informerai de ce qui s'est passé du commencement jusqu'à la fin. » Il lui promit de lui apporter le corps.

Quand le roi se rendit le matin au trésor, selon son habitude, et qu'il trouva ce corps sans tête dans le filet, il en fut stupéfait et manda le vizir. Quand le vizir fut là, il délibéra avec lui sur ce qu'il convenait de faire de ce corps dont on ne connaissait point le maître, et le vizir lui conseilla de le pendre au gibet, et celui qu'on prendrait à s'apitoyer sur le cadavre serait l'auteur du forfait.

Le frère du mort qui avait promis à sa mère de lui présenter le corps de son frère, lorsqu'il apprit que ce corps était pendu au gibet, acheta quantité d'ânes et d'outres, remplit celles-ci de vin et se rendit à l'endroit où était le gibet; puis il délia ses outres, les jeta à terre, fit comme s'il était fort embarrassé de savoir s'il valait mieux tenir les ânes ou lier les outres, et appela à l'aide les gardiens du gibet. Tous les gardiens vinrent donc à lui pour l'aider, et alors ils eurent envie de boire le vin répandu à terre, et quiconque l'aidait, quand une outre était finie,

il lui en ouvrait une autre, jusqu'à ce qu'ils furent ivres et s'endormirent sur le sol par suite de l'ivresse. Il commença par prendre le corps de son frère, puis voulant laisser sur ces ivrognes une marque plaisante, il leur rasa la moitié de la barbe, puis se rendit à sa demeure, et ils se hâtèrent [sa mère et lui] d'ensevelir le corps.

Quand le roi apprit cela, il manda son vizir et il délibéra avec lui sur ce qu'il convenait de faire pour s'emparer de cet homme, et leur avis fut que le vizir descendrait [dans la rue] sous le déguisement d'un derviche, et interrogerait chacun sur ce qui lui était arrivé dans le temps de sa vie. Lorsque le jeune homme apprit cela, il se procura le bras d'un mort et l'accola à son bras droit, puis s'approcha du vizir et lui conta cette histoire même. Quand le vizir sut que c'était cet individu qui avait causé tout ce tracas, il le saisit par le bras droit, mais le jeune homme s'enfuit et abandonna le bras du mort entre les mains du vizir. Le vizir prit donc le bras du mort, se rendit auprès du roi et l'informa de tout ce qui arrivait. Le roi s'émerveilla grandement, déclara qu'il voulait voir ce malin et proclama par toute la ville : « Celui qui a fait tout cela, s'il paraît devant le roi et raconte ce qui s'est passé, le roi lui donnera sa fille en mariage et lui accordera en récompense une somme d'argent. » Quand cette nouvelle se fut répandue par la ville, l'individu se présenta devant le roi et lui conta tout ce qui était arrivé; après quoi le roi le maria à sa fille et lui paya ce qu'il avait dit.

C'est, comme on le voit, le roman d'Hérodote à peine modifié, sauf sur un point : au lieu que la fille de Pharaon se livre au premier venu contre une histoire, le vizir descend dans la rue pour interroger les gens. Partout ailleurs, le récit arabe suit le récit grec si servilement que, dès le premier instant, je ne doutai point d'y reconnaître une simple transcription exécutée de nos jours. Restait seulement à deviner par quel concours de circonstances un fragment d'Hérodote avait pénétré jusque dans un bourg perdu de la haute Égypte. Quelques questions posées adroitement me donnèrent la solution du problème. En 1883, j'avais eu l'occasion de connaître, à Thèbes d'abord, puis à Erment, un Italien nommé Odescalchi, établi longtemps dans le pays comme maître d'école. Pour le remercier de quelques services qu'il m'avait rendus, je lui avais fait cadeau d'un petit ouvrage, où j'ai publié la traduction de tous les contes égyptiens que nous connaissons jusqu'à ce jour¹. M. Odescalchi les raconta aux gens d'Erment et de Gournah, d'où ils passèrent à Louxor, puis à Neggadèh, et probablement aussi dans les autres villages de la province. La chronique de Rhampsinite est le seul de ces récits dont j'aie entendu la version arabe, mais je ne désespère pas de rencontrer bientôt sur mon chemin des adaptations plus ou moins fidèles du *Conte des deux frères*, de celui de Satni-Khâmois et de tous ceux que renferme

¹ *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, Paris, Maisonneuve, 1882.

mon volume. Ce sera chose curieuse de les suivre, si l'on peut, dans leur développement et de marquer les péripéties de leur vie nouvelle : la suppression du rôle odieux que joue la fille de Pharaon dans l'original antique prouve que la transformation n'a pas tardé longtemps avant de commencer. En attendant, j'ai pensé qu'il y aurait un certain danger à laisser courir des histoires aussi connues, sans indiquer l'accident imprévu auquel elles doivent de revivre dans leur propre pays : cette note évitera bien des conjectures aux voyageurs et aux savants qui, je l'espère, ne manqueront pas de les recueillir un jour ou l'autre.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Romans et Poésies du Papyrus Harris n° 500 (Le conte du prince prédestiné, p. 1-47. — Comment Thouth prit la ville de Joppé, p. 49- 72)	1-72
Fragments d'un conte fantastique remontant à la XII ^e dynastie	73-80
Étude sur quelques peintures et sur quelques textes relatifs aux funérailles	81-194
Le Conte d'Apôpi et de Soknounri	195-216
Les Chants d'amour du Papyrus de Turin et du Papyrus Harris n° 500	217-259
Fragment d'une version égyptienne de la Fable des membres et de l'estomac	260-264
Quelques fragments inédits de la version thébaine des livres saints	265-300
Sur une version arabe du conte de Rhampsinite . .	301-311

Handwritten text in Coptic script on a fragment of papyrus. The text is arranged in approximately 15 horizontal lines, though some characters are obscured by damage or fading. The script is a form of Coptic, likely from the late antique or early medieval period. The fragment is irregularly shaped with torn edges.

COMMENT THO
P

433
 1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13

Uof M

WITH PRIT JOPPE.

PL.

Imp Lemerrier et Co Paris.

1901

371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13

1900

12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000
 1001
 1002
 1003
 1004
 1005
 1006
 1007
 1008
 1009
 1010
 1011
 1012
 1013
 1014
 1015
 1016
 1017
 1018
 1019
 1020
 1021
 1022
 1023
 1024
 1025
 1026
 1027
 1028
 1029
 1030
 1031
 1032
 1033
 1034
 1035
 1036
 1037
 1038
 1039
 1040
 1041
 1042
 1043
 1044
 1045
 1046
 1047
 1048
 1049
 1050
 1051
 1052
 1053
 1054
 1055
 1056
 1057
 1058
 1059
 1060
 1061
 1062
 1063
 1064
 1065
 1066
 1067
 1068
 1069
 1070
 1071
 1072
 1073
 1074
 1075
 1076
 1077
 1078
 1079
 1080
 1081
 1082
 1083
 1084
 1085
 1086
 1087
 1088
 1089
 1090
 1091
 1092
 1093
 1094
 1095
 1096
 1097
 1098
 1099
 1100
 1101
 1102
 1103
 1104
 1105
 1106
 1107
 1108
 1109
 1110
 1111
 1112
 1113
 1114
 1115
 1116
 1117
 1118
 1119
 1120
 1121
 1122
 1123
 1124
 1125
 1126
 1127
 1128
 1129
 1130
 1131
 1132
 1133
 1134
 1135
 1136
 1137
 1138
 1139
 1140
 1141
 1142
 1143
 1144
 1145
 1146
 1147
 1148
 1149
 1150
 1151
 1152
 1153
 1154
 1155
 1156
 1157
 1158
 1159
 1160
 1161
 1162
 1163
 1164
 1165
 1166
 1167
 1168
 1169
 1170
 1171
 1172
 1173
 1174
 1175
 1176
 1177
 1178
 1179
 1180
 1181
 1182
 1183
 1184
 1185
 1186
 1187
 1188
 1189
 1190
 1191
 1192
 1193
 1194
 1195
 1196
 1197
 1198
 1199
 1200
 1201
 1202
 1203
 1204
 1205
 1206
 1207
 1208
 1209
 1210
 1211
 1212
 1213
 1214
 1215
 1216
 1217
 1218
 1219
 1220
 1221
 1222
 1223
 1224
 1225
 1226
 1227
 1228
 1229
 1230
 1231
 1232
 1233
 1234
 1235
 1236
 1237
 1238
 1239
 1240
 1241
 1242
 1243
 1244
 1245
 1246
 1247
 1248
 1249
 1250
 1251
 1252
 1253
 1254
 1255
 1256
 1257
 1258
 1259
 1260
 1261
 1262
 1263
 1264
 1265
 1266
 1267
 1268
 1269
 1270
 1271
 1272
 1273
 1274
 1275
 1276
 1277
 1278
 1279
 1280
 1281
 1282
 1283
 1284
 1285
 1286
 1287
 1288
 1289
 1290
 1291
 1292
 1293
 1294
 1295
 1296
 1297
 1298
 1299
 1300
 1301
 1302
 1303
 1304
 1305
 1306
 1307
 1308
 1309
 1310
 1311
 1312
 1313
 1314
 1315
 1316
 1317
 1318
 1319
 1320
 1321
 1322
 1323
 1324
 1325
 1326
 1327
 1328
 1329
 1330
 1331
 1332
 1333
 1334
 1335
 1336
 1337
 1338
 1339
 1340
 1341
 1342
 1343
 1344
 1345
 1346
 1347
 1348
 1349
 1350
 1351
 1352
 1353
 1354
 1355
 1356
 1357
 1358
 1359
 1360
 1361
 1362
 1363
 1364
 1365
 1366
 1367
 1368
 1369
 1370
 1371
 1372
 1373
 1374
 1375
 1376
 1377
 1378
 1379
 1380
 1381
 1382
 1383
 1384
 1385
 1386
 1387
 1388
 1389
 1390
 1391
 1392
 1393
 1394
 1395
 1396
 1397
 1398
 1399
 1400
 1401
 1402
 1403
 1404
 1405
 1406
 1407
 1408
 1409
 1410
 1411
 1412
 1413
 1414
 1415
 1416
 1417
 1418
 1419
 1420
 1421
 1422
 1423
 1424
 1425
 1426
 1427
 1428
 1429
 1430
 1431
 1432
 1433
 1434
 1435
 1436
 1437
 1438
 1439
 1440
 1441
 1442
 1443
 1444
 1445
 1446
 1447
 1448
 1449
 1450
 1451
 1452
 1453
 1454
 1455
 1456
 1457
 1458
 1459
 1460
 1461
 1462
 1463
 1464
 1465
 1466
 1467
 1468
 1469
 1470
 1471
 1472
 1473
 1474
 1475
 1476
 1477
 1478
 1479
 1480
 1481
 1482
 1483
 1484
 1485
 1486
 1487
 1488
 1489
 1490
 1491
 1492
 1493
 1494
 149

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14

U O P M

UTH PRIT JOPPÉ.
L III.

1870

Fragment of a papyrus scroll with Coptic text in a single column, written from right to left. The text is highly fragmented due to significant damage and missing sections. The script is a form of Coptic, likely from the 4th or 5th century AD. The visible characters include various symbols and letters, some with diacritics, arranged in approximately 15 horizontal lines. The fragment is irregularly shaped with jagged edges.

LE CONTE DU PRI
PL

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13

ANCE PRÉDESTINÉ

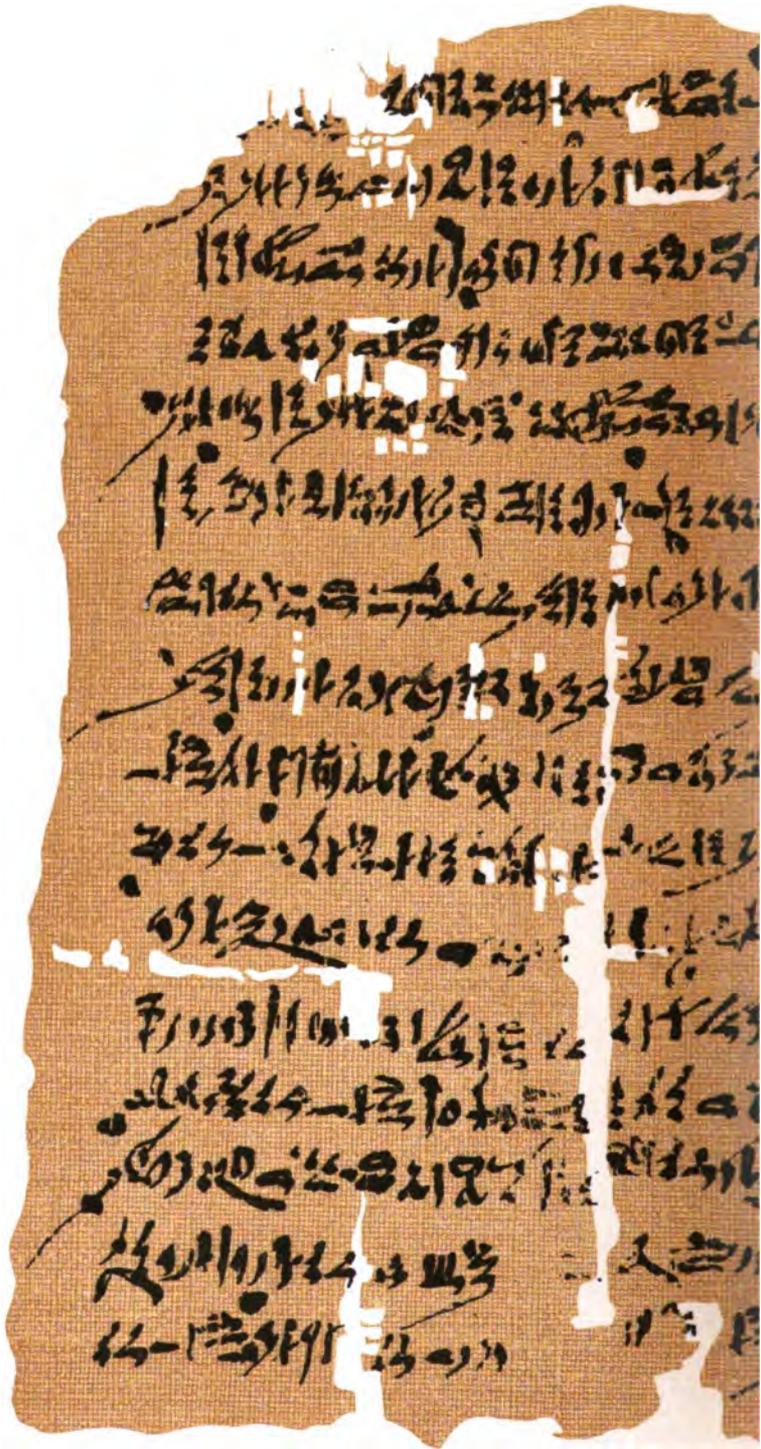
३७७

Hieroglyphic text on a fragment of papyrus, written in a cursive style. The text is arranged in approximately 15 horizontal lines. The fragment is irregularly shaped with torn edges. The ink is dark, and the background is a light brownish-tan color.

LE CONTE DU PRIN

PL I

1911



LE CONTE DU PR

P

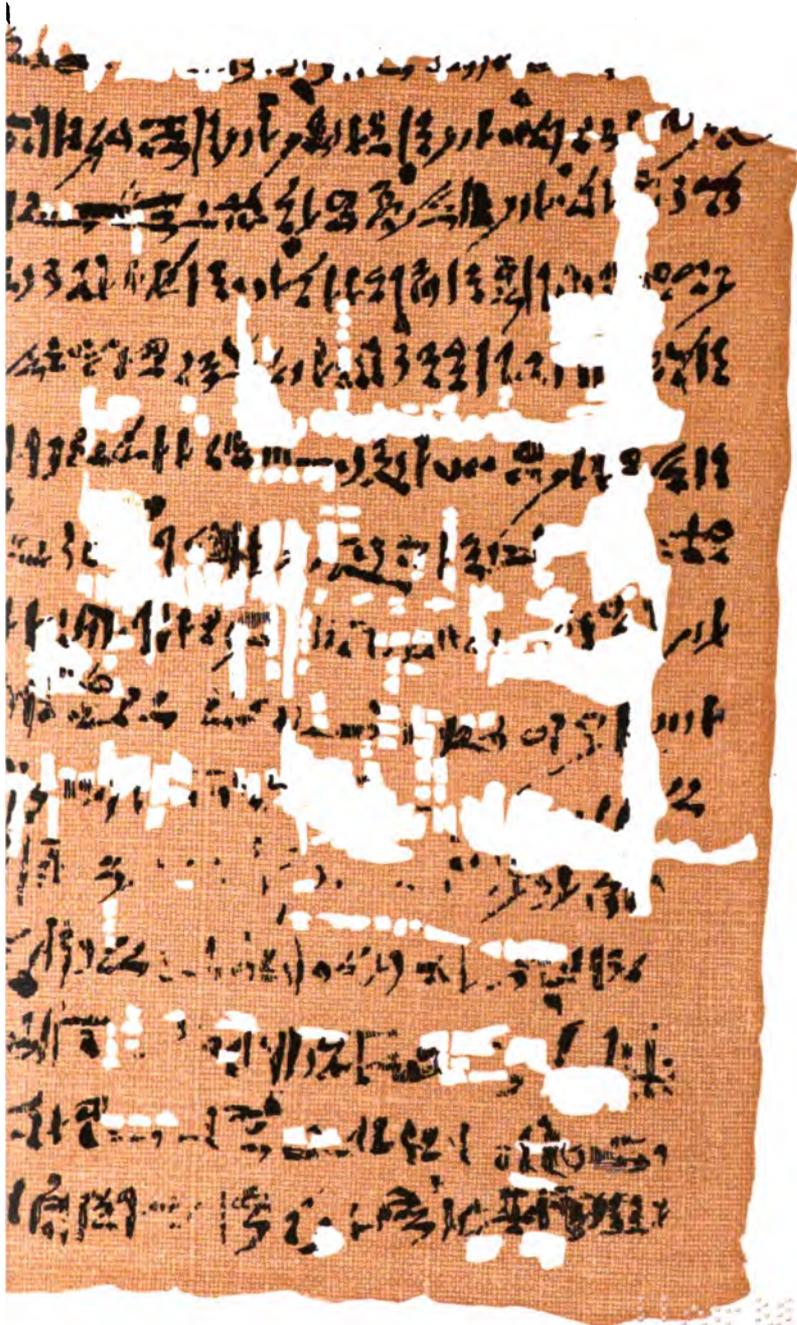
1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16

ENCE PRÉDESTINÉ

III.

1111



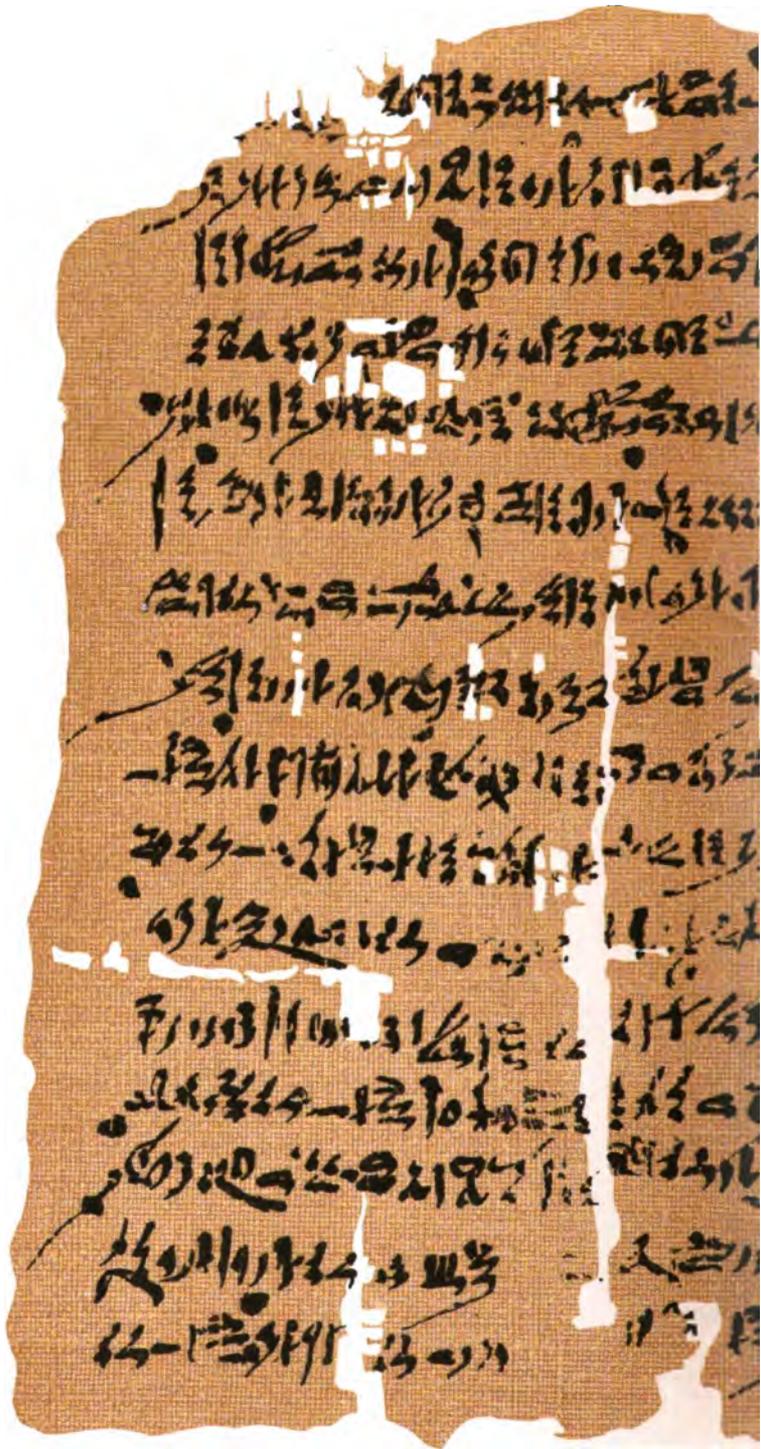
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15

NCE PRÉDESTINÉ
IV

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

ICE PRÉDESTINÉ

1901



LE CONTE DU PR

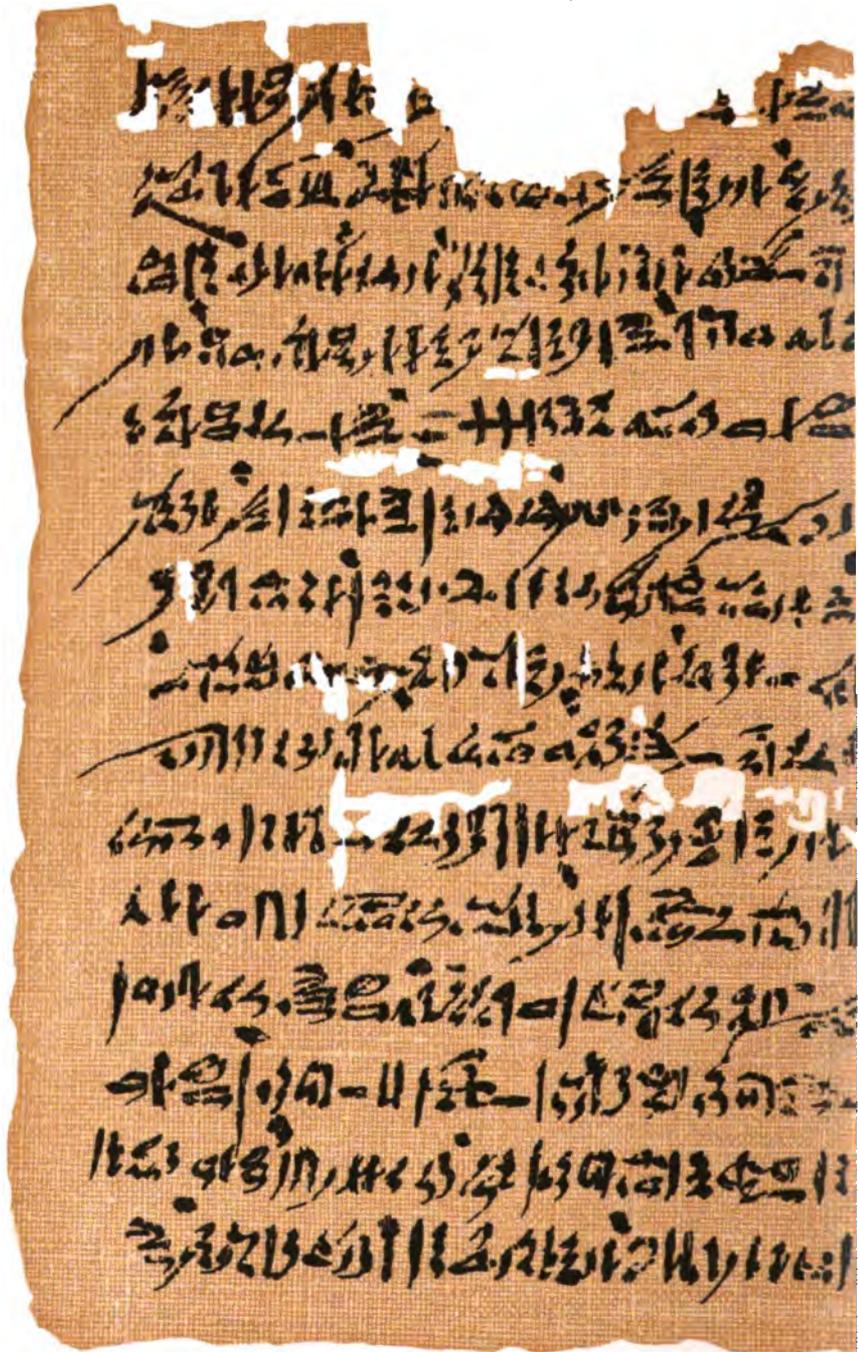
P

[Fragment of a papyrus scroll with 16 lines of ancient Egyptian hieroglyphs. The text is partially obscured by a large white tear at the top. The hieroglyphs are arranged in horizontal lines, with some characters appearing to be in a different script or dialect than others, possibly representing a specific dialect or a mix of languages.]

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16

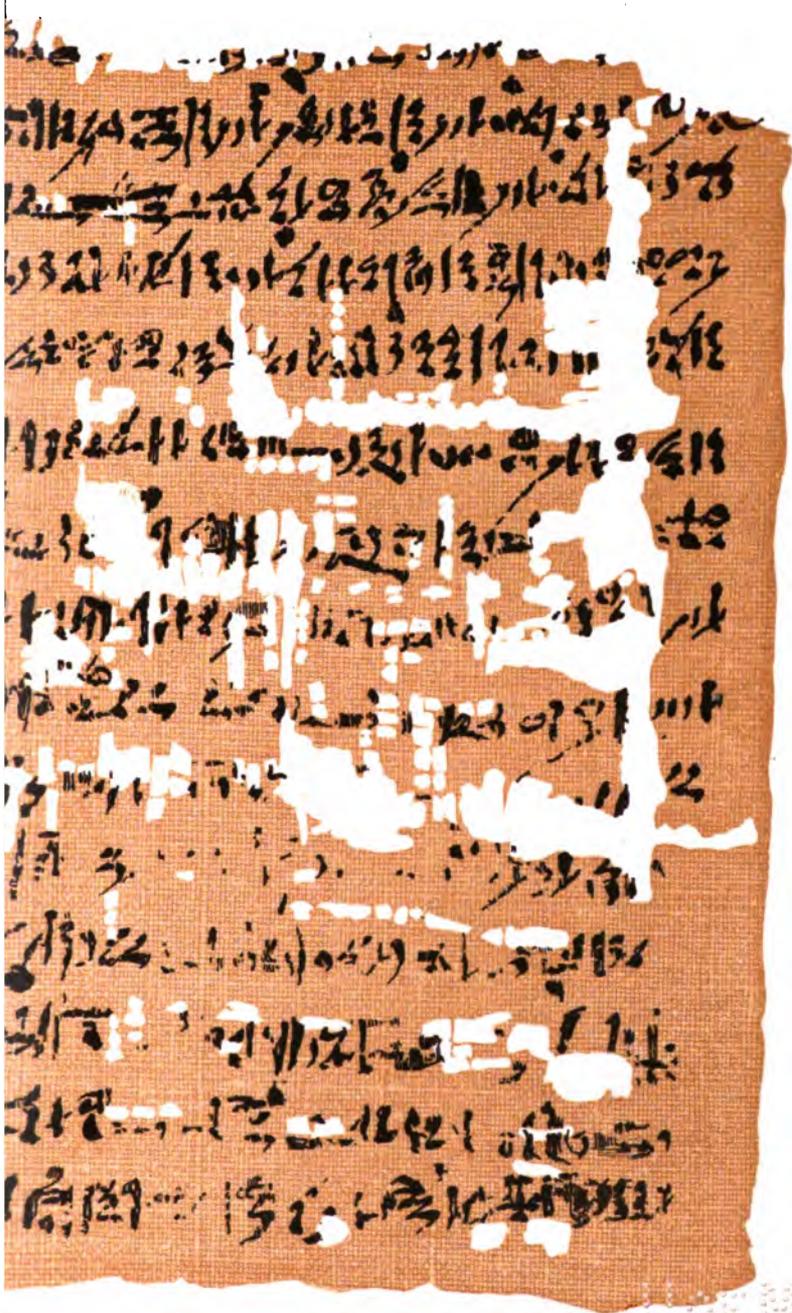
NCE PRÉDESTINÉ

170



The image shows a fragment of ancient papyrus with handwritten text in a cursive script, likely Egyptian hieroglyphs or a related form. The text is arranged in approximately 15 horizontal lines, though some are partially obscured by damage or the fragment's irregular edges. The script is dense and appears to be a form of cursive used in ancient Egypt. The papyrus is a light brown color and shows signs of age and wear.

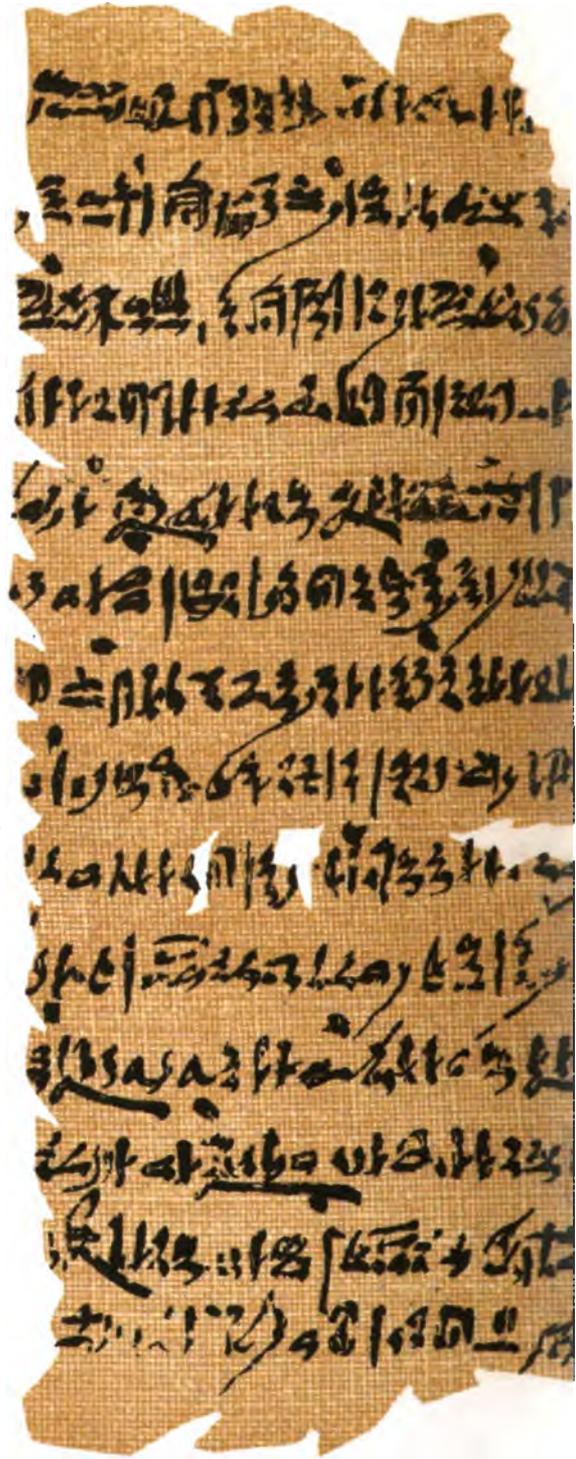
LE CONTE DU PRI
FL



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15

ANCE PRÉDESTINÉ
IV.

1111



The image shows a vertical strip of aged, yellowish-brown papyrus with irregular, torn edges. It is covered in approximately 15 lines of handwritten text in a cursive script, likely from an ancient language such as Egyptian hieroglyphs or a related script. The ink is dark and somewhat faded, and the paper shows signs of wear and discoloration.

LE CONTE DU PR
PL

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14

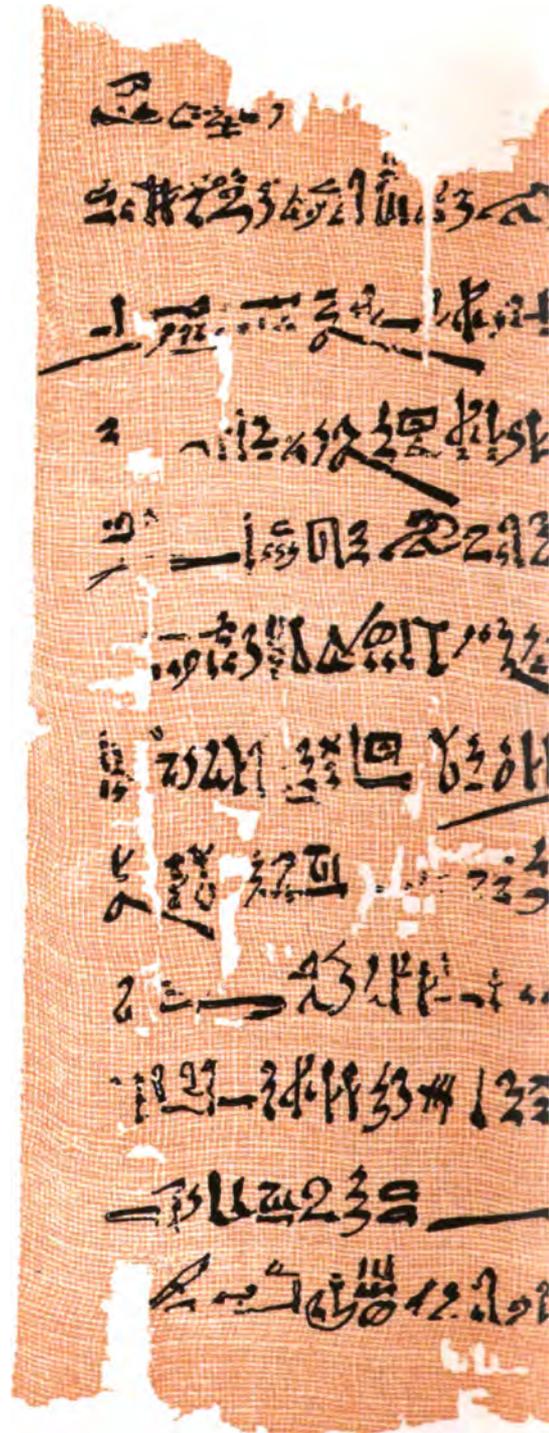


ICE PRÉDESTINÉ.

7.

170

PAPYRUS
Planche



CHANTS
PL

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12

UOF M

D'AMOUR
I.

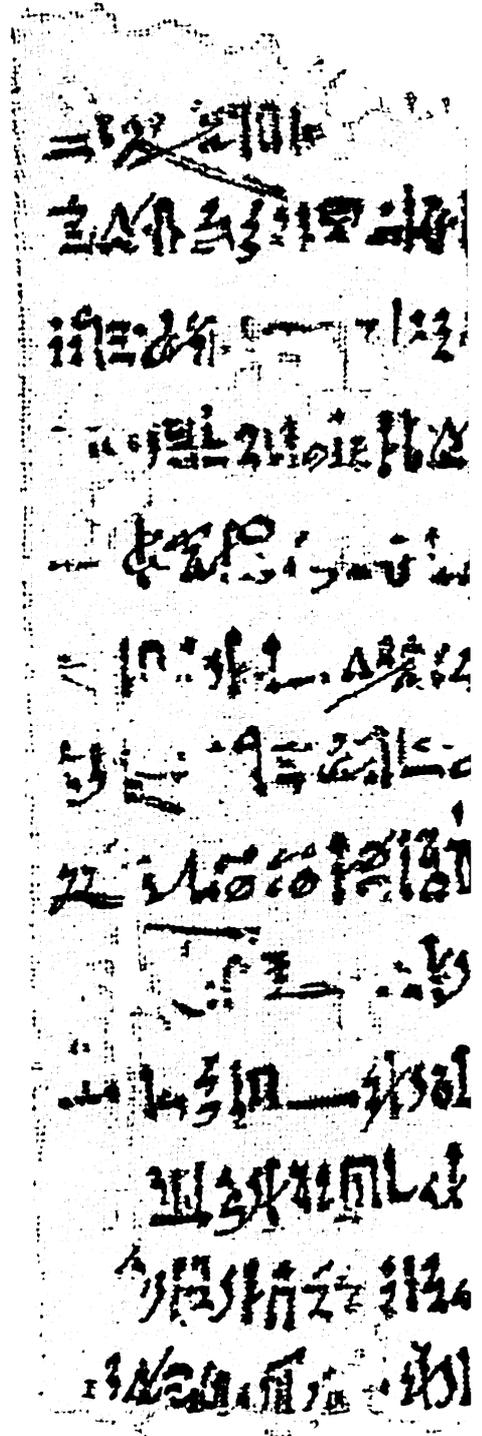
1901

1. *[Handwritten text]*
 2. *[Handwritten text]*
 3. *[Handwritten text]*
 4. *[Handwritten text]*
 5. *[Handwritten text]*
 6. *[Handwritten text]*
 7. *[Handwritten text]*
 8. *[Handwritten text]*
 9. *[Handwritten text]*
 10. *[Handwritten text]*
 11. *[Handwritten text]*
 12. *[Handwritten text]*
 13. *[Handwritten text]*

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13

MOUR.

Digitized by Google



CHANTS D'AM

PL III

| | |
|------|----|
| | 1 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 2 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 3 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 4 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 5 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 6 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 7 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 8 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 9 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 10 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 11 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 12 |
| ⲉⲣⲓⲛ | 13 |

OUR

UofM

Handwritten text in a cursive script on a fragment of papyrus. The text is arranged in approximately 12 horizontal lines, with some characters appearing to be ligatures or specific symbols. The fragment is irregularly shaped with torn edges.

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11

The image shows a fragment of a manuscript on a textured, orange-brown background. The text is written in a dark, cursive script, likely a medieval or early modern hand. The fragment is irregularly shaped, with some missing parts at the top and bottom. The text is organized into approximately 11 horizontal lines, each corresponding to a number on the right margin. The script is dense and somewhat difficult to decipher due to its cursive nature and the fragmentary state of the document.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

AMOUR

1701

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12

23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100

1101

1322. *Handwritten text in a cursive script, likely a chant or liturgical text, written on a fragment of papyrus. The text is arranged in approximately 14 horizontal lines. The script is dense and characteristic of medieval manuscripts. The fragment is irregularly shaped with some missing parts at the top and bottom edges.*

